



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 148 • NUMÉRO 006 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le jeudi 10 décembre 2015

—
Présidence de l'honorable Geoff Regan

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 10 décembre 2015

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

•(1000)

[Français]

LE COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le bureau, conformément à l'article 38 de la Loi sur la protection des renseignements personnels, le rapport annuel du commissaire à la protection de la vie privée pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015. Conformément à l'alinéa 108(3)h) du Règlement, ce document est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.

* * *

[Traduction]

LOI SUR LE MOIS DE LA SLA

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC) demande à présenter le projet de loi C-205, Loi désignant le mois de juin comme le mois de la SLA.

— Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter de nouveau un projet de loi d'initiative parlementaire que j'avais présenté par le passé en vue de désigner le mois de juin comme le mois de la sclérose latérale amyotrophique, aussi appelée SLA ou maladie de Lou Gehrig. L'objectif du projet de loi est de faire en sorte que le mois de juin soit désormais désigné comme le mois de la SLA.

L'objectif du projet de loi est de sensibiliser les gens à cette maladie dévastatrice. Cette ignoble maladie m'interpelle personnellement. Mon père a été emporté par la SLA il y a des années. Sensibiliser les gens et encourager la recherche à cet égard sont donc des causes qui me tiennent à cœur.

Tous les députés savent que l'un de nos collègues a récemment reçu un diagnostic de SLA. Cette terrible maladie fait maintenant partie du quotidien de tout un chacun dans cette Chambre.

Je souhaite que tous les députés appuient mon projet de loi.

Des voix: Bravo!

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

Le Président: Je crois que nous pouvons voir par la réaction des députés à quel point nous sommes tous conscients de cette terrible maladie.

* * *

LE CODE CRIMINEL

M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC) demande à présenter le projet de loi C-206, Loi modifiant le Code criminel (mauvais traitement de personnes vulnérables).

— Monsieur le Président, comme il s'agit de ma première intervention depuis l'ouverture de la 42^e législature, j'aimerais féliciter tous mes collègues parlementaires des quatre coins du pays, ainsi que vous, monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la Chambre. Je tiens à remercier les résidents de ma belle circonscription de m'avoir appuyé afin que je puisse être leur représentant à Ottawa.

Je suis heureux d'intervenir à la Chambre aujourd'hui pour présenter mon premier projet de loi d'initiative parlementaire, qui vise à modifier le Code criminel en ce qui concerne le mauvais traitement de personnes vulnérables. Le projet de loi modifierait l'article 718.2 du Code criminel en alourdissant la peine imposée à un délinquant qui sait ou qui devrait raisonnablement savoir qu'une personne est un aîné ou une personne vulnérable et qui exploite sciemment cette personne ou qui commet un abus d'ordre financier, physique, sexuel ou moral.

Mon projet de loi d'initiative parlementaire permettrait de protéger davantage les aînés et les autres personnes vulnérables en faisant en sorte qu'ils puissent vivre dans la dignité et la sécurité et qu'ils soient à l'abri de toute exploitation.

Je compte une expérience de 35 ans dans le secteur du maintien de l'ordre et je puis dire qu'il s'agit de l'une des pires sortes de crimes au Canada. Ces situations déplorables se produisent d'un bout à l'autre du pays, et l'on voit des individus exploiter des aînés et d'autres personnes vulnérables, notamment des personnes handicapées. Nous devons imposer des peines plus lourdes aux individus qui commettent ces horribles crimes.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

•(1005)

LOI SUR LA JOURNÉE NATIONALE DE RECONNAISSANCE

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC) demande à présenter le projet de loi C-207, Loi instituant la Journée nationale de reconnaissance.

Affaires courantes

— Monsieur le Président, j'aimerais présenter mon projet de loi d'initiative parlementaire avec l'appui du député de Huron—Bruce. Ce projet de loi vise à désigner le 3 mars comme une journée nationale donnant chaque année aux Canadiens l'occasion de manifester leur reconnaissance à l'endroit de ceux qui vont au-devant du danger au lieu de s'y soustraire et d'exprimer leur gratitude pour le travail accompli par les Forces canadiennes et les professionnels d'intervention d'urgence, notamment les policiers, les pompiers et le personnel paramédical.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LA PREUVE AU CANADA

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC) demande à présenter le projet de loi C-208, Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada (interprétation des dates numériques).

— Monsieur le Président, j'aimerais présenter mon projet de loi d'initiative parlementaire avec l'appui du député de Huron—Bruce. Ce projet de loi vise à modifier la Loi sur la preuve au Canada afin d'uniformiser, en cas de contestation, l'interprétation par les tribunaux d'une date numérique.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC) demande à présenter le projet de loi C-209, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (délinquants notoires).

— Monsieur le Président, j'aimerais présenter mon projet de loi d'initiative parlementaire avec l'appui du député de Huron—Bruce. Ce projet de loi vise à modifier la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition afin d'exiger du Service correctionnel du Canada qu'il communique, dans certaines circonstances, des renseignements concernant la libération d'office d'un délinquant notoire en les publiant sur son site Web et qu'il avise la victime par écrit de la communication de ces renseignements. Il prévoit également la tenue de consultations auprès de la collectivité au sujet de la libération du délinquant.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

●(1010)

[Français]

L'hon. Dominic LeBlanc: Monsieur le Président, je demeure éternellement optimiste, donc je crois et j'espère que, si vous demandez le consentement unanime de la Chambre pour la motion suivante, vous l'aurez: que, nonobstant tout article au Règlement ou pratique habituelle, le Comité permanent des finances puisse tenir des séances d'organisation le 10 décembre 2015 et que la composition desdits comités soit la suivante: l'honorable Wayne Easter, Raj Grewal, Steven MacKinnon, Jennifer O'Connell, Robert-Falcon Ouellette, Francesco Sorbara, l'honorable Lisa Raitt, Ron Liepert, Phil McColeman et Guy Caron. Que, durant son étude des délibérations conformément à l'article 83.1 du Règlement, le Comité permanent des finances, accompagné du personnel nécessaire, puisse voyager au Canada et autoriser la diffusion de ses délibérations, et que, nonobstant les dispositions de l'article 83.1 du Règlement, le

Comité permanent des finances soit autorisé à présenter son rapport sur les consultations prébudgétaires au plus tard le 5 février 2016.

Le Président: L'honorable ministre a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de proposer la motion?

Des voix: Non.

[Traduction]

L'hon. Dominic LeBlanc: Monsieur le Président, je reviens à la charge sur un autre sujet crucial auquel tous les parlementaires accordent beaucoup d'importance. La Cour suprême a demandé au Parlement de se pencher sur ce sujet.

Il y a eu consultations entre les partis, et une fois de plus, vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Qu'un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes soit formé pour examiner le rapport du Comité externe sur les options de réponse législative à *Carter c. Canada*, ainsi que d'autres activités de consultation et études récentes pertinentes, consulter les Canadiens, les experts et les intervenants, et formuler des recommandations sur le cadre d'une réponse fédérale à l'aide médicale à mourir respectueuse de la Constitution, de la Charte canadienne des droits et libertés, et des priorités des Canadiens;

Que le comité soit formé de cinq sénateurs et dix députés de la Chambre des Communes avec deux coprésidents, le coprésident agissant au nom de la Chambre représentant le parti ministériel et l'autre coprésident représentant l'opposition officielle au Sénat, et qu'un député additionnel du troisième parti soit désigné membre du comité sans droit de vote;

Que les députés siégeant à ce comité soient inscrits sur une liste que le whip de chaque parti déposera auprès du greffier de la Chambre, dans les cinq jours de séance suivant l'adoption de cet ordre;

Que les modifications apportées à la représentation de la Chambre des communes au sein du comité entrent en vigueur immédiatement après qu'un avis signé par le whip en chef d'un parti reconnu ait été déposé auprès du greffier du Comité;

Qu'il soit ordonné au comité de mener de vastes consultations et d'examiner les démarches adoptées à l'égard de ces questions au Canada et dans les régimes gouvernementaux comparables;

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les travaux de la Chambre et au cours des périodes d'ajournement;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport de temps à autre, de convoquer des témoins, de demander le dépôt de documents et de dossiers, et de faire imprimer des documents et des témoignages dont le comité peut ordonner l'impression;

Que le comité ait le pouvoir de recourir aux services d'experts, notamment de conseillers juridiques, de professionnels, de techniciens et d'employés de bureau;

Que le quorum du comité soit établi à huit membres lorsqu'il y a prise d'un vote, d'une résolution ou d'une décision, à la condition que les deux Chambres et que tous les partis officiellement reconnus soient représentés et que les coprésidents soient autorisés à tenir réunion, à entendre des témoignages et à autoriser leur impression, à la condition que six membres du comité soient présents et que les deux Chambres et tous les partis officiellement reconnus soient représentés;

Affaires courantes

Que le comité soit habilité à mettre sur pied, en se servant de ses propres membres, tous les sous-comités qu'il jugera utiles, et à déléguer à ces sous-comités tous ses pouvoirs, sauf celui de faire rapport au Sénat et à la Chambre des communes;

Que le comité soit habilité à se déplacer d'un endroit à l'autre au Canada et à l'étranger;

Que le comité soit habilité à autoriser la télédiffusion et la radiodiffusion de tous ses travaux;

Que le comité dépose son rapport final au plus tard le 26 février 2016;

Qu'un message soit envoyé au Sénat le priant de se joindre à la Chambre pour les fins susmentionnées et de choisir, s'il le juge opportun, des sénateurs pour le représenter audit comité mixte spécial.

• (1015)

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Il ne semble pas y avoir consentement unanime, mais quelqu'un souhaite peut-être d'abord invoquer le Règlement.

Le député de Montcalm a la parole.

[Français]

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, j'aimerais tout simplement avoir une précision sur cette motion, dont je n'ai pas le texte.

Le Bloc québécois fait-il partie de ce comité?

L'hon. Dominic LeBlanc: Monsieur le Président, je crois que l'opposition de mes collègues concernant la motion n'est peut-être pas uniquement liée à la question de ce comité, du moins je l'espère, car, à bien des égards, le Québec est un chef de file relativement à cette discussion très difficile à engager.

C'est pourquoi nous souhaitons que tous les députés de la Chambre permettront aux Canadiens, y compris des Québécois, d'avoir la chance de témoigner devant le comité; comme nous le savons, tous les députés sont libres de participer aux séances de tous les comités de la Chambre des communes. Nous serons donc contents que plusieurs députés y participent.

Quant au vote et au processus plutôt fermé pour ce qui est de l'étude du rapport, évidemment, les règles normales s'appliqueront. Ce n'est pas la première fois que mes collègues d'en face reçoivent l'avis de cette motion. Nous avons tenu des discussions à cet égard depuis plusieurs jours; ils sont parfaitement au courant de ce que je viens de lire à la Chambre.

Le Président: Je rappelle à mes collègues que la pratique à la Chambre veut que lorsque le Président accorde la parole à un député et que celui-ci se lève pour parler, les députés doivent s'asseoir. Ensuite, si quelqu'un veut poser une question, il peut alors se lever, mais pas lorsqu'un autre député parle ou lorsque le Président est debout.

Nous avons pris connaissance de la situation. J'imagine qu'il n'y aura pas de consentement unanime, mais je vais entendre une fois de plus l'honorable député de Montcalm, car je vois qu'il veut ajouter quelque chose, brièvement, je l'espère.

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, j'apprécie votre ouverture d'esprit. Beaucoup de mots sont sortis de la bouche de mon collègue, mais je n'ai toujours pas eu de réponse à ma question.

Le Québec a effectivement été un chef de file et je me demande si, au-delà du fait qu'on puisse...

Le Président: Il s'agit d'un débat. Ce n'est pas vraiment un rappel au Règlement. Je suggère que l'honorable député parle avec le leader du gouvernement à la Chambre des communes pour continuer ce débat ailleurs qu'ici. À la fin de la période des affaires courantes, j'entendrai le rappel au Règlement. Ce n'est pas vraiment le moment de le faire maintenant.

M. Louis Plamondon: Nous pourrions donner notre consentement, mais nous n'avons pas d'éclaircissements. Nous n'avons pas droit de parole en comité.

Le Président: Il n'y a pas eu de consentement unanime.

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition signée par des habitants de ma circonscription, Wellington—Halton Hills.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter des lois, des politiques et des pratiques qui feront en sorte que le Canada réalise une économie à faible émission de carbone d'ici 2050.

• (1020)

LA JUSTICE

M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC): Monsieur le Président, il y a un an aujourd'hui que Cassandra Kaake de Windsor et sa petite fille à naître, Molly, ont été tuées lors d'une attaque violente.

La pétition demande au Parlement d'adopter une loi qui permettrait de porter une accusation distincte lorsqu'un enfant à naître est tué ou blessé pendant la perpétration d'un crime contre sa mère.

Les Canadiens veulent que justice soit faite pour les victimes comme Molly.

L'hon. Kevin Sorenson (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens veulent que le Parlement soit informé de l'histoire tragique de Cassandra Kaake, qui était enceinte de 31 semaines lorsqu'elle a été tuée à Windsor, en Ontario, il y a un an. Malheureusement, il n'y aura pas de justice pour Molly, la petite fille à naître de Cassandra, qui a également été tuée lors de cette attaque violente. C'est parce que, en droit criminel, les enfants à naître ne sont pas reconnus comme des victimes distinctes lorsque des attaques sont commises contre leur mère.

La pétition demande au Parlement d'adopter une loi qui permettrait de porter une accusation distincte lorsqu'un enfant à naître est tué ou blessé pendant la perpétration d'un crime contre sa mère.

Les Canadiens veulent que justice soit faite pour les victimes comme Molly.

LE LOGEMENT

M. Kennedy Stewart (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter au gouvernement une pétition concernant le logement social et les coopératives d'habitation au Canada.

Travaux des subsides

Les pétitionnaires, qui vivent dans la coopérative d'habitation Pine Ridge, s'inquiètent du fait que le financement a été réduit pour le logement social au Canada. Ils demandent au gouvernement de renouveler immédiatement le financement pour des accords d'exploitation à long terme pour les coopératives d'habitation offrant des logements sociaux, afin de maintenir les subventions au loyer pour les unités visées et de fournir des fonds pour des rénovations pressantes.

LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord vous féliciter d'avoir été nommé à l'illustre poste de Président de la Chambre.

J'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui. La première informe malheureusement la Chambre que Cassandra Kaulius, âgée de 22 ans, a tragiquement perdu la vie parce qu'une conductrice ivre avait choisi de conduire malgré ses facultés affaiblies. La famille de Cassandra était dévastée, tout comme les membres de Families for Justice, un groupe de Canadiens qui ont, eux aussi, perdu un être cher à cause de l'alcool au volant.

Les pétitionnaires estiment que les lois canadiennes en matière de conduite avec facultés affaiblies sont beaucoup trop clémentes. Ils veulent que l'on appelle les choses par leur nom: cet acte criminel est un homicide commis au volant d'un véhicule automobile. Ils veulent aussi l'imposition de peines obligatoires pour quiconque est reconnu coupable de cette infraction.

LA JUSTICE

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Monsieur le Président, un certain nombre d'entre nous ont reçu des pétitions concernant Molly. Molly était sur le point de naître, mais sa mère et elle ont été tragiquement assassinées il y a un an aujourd'hui.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter une loi qui permettrait de porter une accusation distincte lorsqu'un enfant à naître est tué ou blessé.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Louis Plamondon: Monsieur le Président, j'aimerais simplement apporter une précision.

L'honorable leader du gouvernement a invité tous les députés à participer aux comités. Cependant, on refuse aux députés du Bloc québécois le droit de prendre la parole. Nous pouvons nous asseoir à la table des comités, mais nous n'avons pas droit de parole. Ce n'est pas normal, mais c'est ce qui se produit à l'heure actuelle. C'est la raison pour laquelle nous votons contre la motion.

Si on nous invitait à parler, quitte à ne le faire qu'après que tous les députés se sont exprimés, et même sans droit de vote, nous pourrions être en faveur de cette motion. Toutefois, nous ne pouvons nous exprimer dans aucun comité de la Chambre. C'est la raison pour laquelle nous refusons le consentement unanime.

Le Président: Je remercie l'honorable député de cet éclaircissement.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1025)

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA MISSION DE COMBAT CONTRE LE GROUPE ÉTAT ISLAMIQUE

Le Président: Comme c'est aujourd'hui le dernier jour désigné de la période des crédits se terminant le 10 décembre 2015, la Chambre suivra la procédure habituelle pour examiner les projets de loi de crédits et en terminer l'étude. Compte tenu des pratiques récentes, les députés sont-ils d'accord pour que l'on distribue maintenant le projet de loi?

Des voix: D'accord.

L'hon. Tony Clement (Parry Sound—Muskoka, PCC) propose:

Que, étant donné que l'État islamique a revendiqué les récents attentats survenus à Paris, à Beyrouth et en Afrique, et qu'il a déclaré la guerre au Canada, la Chambre: a) reconnaisse que le moment est mal choisi pour le Canada de se retirer de la mission de combat et de contraindre ses alliés à assumer un fardeau plus lourd dans la lutte contre l'État islamique; b) rappelle au gouvernement son obligation à l'égard de ses partenaires de l'OTAN et sa responsabilité de protéger la liberté, la démocratie et la sécurité des Canadiens; c) demande au gouvernement de maintenir la mission aérienne de combat des chasseurs CF-18 de l'ARC; d) exprime sa gratitude aux membres des Forces armées canadiennes pour leur participation à la lutte contre le terrorisme; e) reconferme notre engagement à l'égard de nos alliés de mettre fin à l'État islamique.

— Monsieur le Président, bien qu'il ne s'agisse pas de la première fois que je prends la parole en cette nouvelle législature, je tiens à vous féliciter de votre élection en tant que Président. Je félicite également tous les députés de leur élection respective, et j'aimerais tout particulièrement remercier les gens de Parry Sound—Muskoka de m'avoir choisi pour la quatrième fois consécutive.

Je suis certain que tous mes collègues sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'un grand honneur que d'être ici, quelles que soient les circonstances. Nous sommes impatients de participer à la présente législature au cours des prochaines années.

Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Selkirk—Interlake.

Le fondement de la motion que nous présentons aujourd'hui est clair. Le Canada doit toujours épauler ses alliés. Nous estimons que le gouvernement doit maintenir l'engagement du Canada dans la mission aérienne de combat contre l'EIIS et, partant, laisser nos CF-18 poursuivre les frappes. Alors que nos partenaires de la coalition intensifient leurs efforts pour affaiblir et vaincre l'EIIS, le gouvernement libéral recule.

Depuis près d'un an, les Forces armées canadiennes et l'Aviation royale canadienne font de la formation et mènent des frappes aériennes dans la région. L'intervention de nos troupes est une réussite et a amélioré la situation. La décision de retirer nos troupes en ce moment nuira aux intérêts du Canada et à nos partenaires de la coalition et constitue par surcroît un affront pour les militaires canadiens. Elle laisse ni plus ni moins entendre que leurs efforts n'ont servi à rien: voilà peut-être le plus grand affront.

Nos troupes ont affaibli l'EIIS et en ont ralenti l'avance. Elles doivent poursuivre le travail amorcé.

[Français]

Les conservateurs ont dit que, pour rester aux côtés de ses alliés, le Canada doit maintenir son engagement envers la mission de combat aérien contre le groupe État islamique et laisser ses CF-18 participer à la lutte. C'est pourquoi la chef de l'opposition officielle presse le gouvernement libéral de revenir sur sa décision de retirer les CF-18. Nous soutiendrions pleinement ce changement.

Le premier ministre n'a toujours pas expliqué en quoi le retrait des chasseurs CF-18 du Canada de la lutte contre le groupe État islamique aiderait nos partenaires de la coalition.

[Traduction]

L'EIIS fait preuve d'une brutalité sans limites. Il s'agit d'un véritable fléau auquel il faut s'attaquer sans hésitation avec toute la force nécessaire. Malheureusement, les événements récents confirment que la menace est bien réelle.

Le 2 décembre à San Bernardino, en Californie, 14 personnes ont été tuées et 21 autres ont été blessées lors d'une fusillade survenue à l'Inland Regional Center. Un attentat à la bombe avait également été prévu mais il a été déjoué. Ces attaques terroristes sont le fait de partisans de l'EIIS.

Le 13 novembre à Paris, une série d'attaques terroristes coordonnées a coûté la vie à 130 personnes innocentes.

Le 12 novembre à Beyrouth, au Liban, deux kamikazes ont tué au moins 43 personnes dans une banlieue du Sud de la ville. Il s'agit d'un des attentats les plus meurtriers survenus au Liban au cours des dernières années. L'EIIS a ciblé des civils, des gens en prière, des personnes non armées, des femmes et des gens âgés. Seules des personnes innocentes ont été ciblées.

Le 4 novembre dans le Nord-Sinaï, en Égypte, au moins quatre policiers ont été tués lorsqu'un kamikaze a fait sauter un véhicule rempli d'explosifs, devant un club de la police.

Le 31 octobre, toujours dans la péninsule du Sinaï, après l'écrasement d'un avion russe dans la zone montagneuse de la région, un groupe basé dans la péninsule et affilié à l'EIIS a revendiqué la responsabilité de la bombe placée à bord de l'avion. Cet attentat a coûté la vie à 224 personnes.

Le 6 octobre, l'EIIS a revendiqué un attentat contre un hôtel luxueux où séjournaient des dirigeants yéménites et contre une base militaire du golfe située dans la cité portuaire et cosmopolite d'Aden, au Yémen. Ce groupe a aussi revendiqué un attentat à la bombe dans une mosquée de Sanaa, capitale du Yémen. Cet attentat a tué au moins 15 militaires, dont 4 soldats des Émirats arabes unis.

Le 24 septembre, des activistes de l'EIIS s'en sont pris à des chiites qui priaient à l'occasion de l'Aïd, une fête religieuse; ils ont tué 25 personnes dans une mosquée de Sanaa.

Et c'est sans compter les exécutions auxquelles se livre l'EIIS. Un rapport récent présente en détail l'ampleur des horreurs commises par l'EIIS au cours de cette année de terreur. On peut lire dans ce rapport que ce groupe de djihadistes a exécuté plus de 3 000 personnes au cours des 12 derniers mois, dont 74 enfants.

Selon un rapport publié par l'Observatoire syrien des droits de l'Homme à l'occasion du premier anniversaire de l'établissement du califat, l'EIIS a procédé, en un an, à 3 027 exécutions. Parmi les milliers de civils arabes et kurdes que ce groupe a exécutés l'an dernier en Syrie, on compte 86 femmes.

Dans son rapport publié en février, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies fait état des nombreuses horreurs que l'EIIS inflige aux enfants kurdes, yézidis, chrétiens et musulmans. Des enfants,

Travaux des subsides

même ceux souffrant de déficience intellectuelle, sont torturés, crucifiés, enterrés vivants, utilisés comme kamikazes ou vendus comme esclaves sexuels, selon ce rapport, et nous n'avons aucune raison de douter de la véracité de celui-ci.

La communauté internationale et nos alliés ont fait front commun. Voici ce que certains des dirigeants du monde entier, nos alliés de la coalition, ont à dire au sujet de la lutte contre l'EIIS.

Le premier ministre du Royaume-Uni, David Cameron, a déclaré ceci:

Les combattants du groupe État islamique ont brutalement assassiné des otages britanniques. Ils ont contribué à la pire attaque terroriste contre des Britanniques depuis le 7 juillet 2005, attaque qui a eu lieu sur des plages de la Tunisie. Ils ont comploté de commettre des atrocités dans nos rues. Depuis le mois de novembre de l'an dernier, nos services de sécurité ont déjoué pas moins de sept complots différents contre notre peuple. Cette menace est donc très réelle. La question est la suivante: devrions-nous collaborer avec nos alliés pour affaiblir et détruire cette menace, ou devrions-nous plutôt traquer ces terroristes dans leurs régions, là où ils complotent de tuer des Britanniques ou, encore, devrions-nous nous croiser les bras et attendre qu'ils viennent nous attaquer?

• (1030)

[Français]

Le président de la République française, François Hollande, a dit plusieurs mots sur ce sujet.

[Traduction]

Il a dit que la France livrerait combat à l'EIIS, ajoutant: « Et il n'y aura dans cette action aucun répit et aucune trêve! [...] Il ne s'agit donc pas de contenir, mais de détruire cette organisation ».

Le président Obama a déclaré: « Le groupe État islamique est le visage du mal. Notre but, comme je l'ai dit à maintes reprises, est de réduire puis de détruire cette organisation terroriste barbare. »

La position de nos alliés sur cette question est manifestement claire, mais, malheureusement, la position du Canada, qui avait été clairement définie par le gouvernement conservateur précédent, est maintenant vague et hésitante. Les Canadiens ont de quoi être extrêmement fiers des efforts des femmes et des hommes des Forces armées canadiennes qui participent à l'Opération Impact. Nos forces d'opérations spéciales ont réussi à former plus de 1 100 peshmergas pour qu'ils puissent lutter plus efficacement contre l'EIIS sur le terrain.

Depuis près d'un an, l'Aviation royale canadienne, en collaboration avec nos alliés, bombarde avec succès des positions de combat, des caches d'armes, des camps d'entraînement, des ateliers de fabrication d'engins explosifs improvisés, des infrastructures essentielles et des centres de commandement de l'EIIS.

Je me dois de mentionner que, malheureusement, nous n'avons aucun plan des libéraux indiquant en quoi consisterait notre mission contre l'EIIS. Le discours du Trône est muet à ce sujet. Les Canadiens sont en faveur de la lutte contre l'EIIS. Ils ont le droit de savoir pourquoi nous reculons.

• (1035)

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, le député d'en face a énuméré les nombreuses atrocités commises et nous sommes entièrement d'accord avec lui. Il a aussi parlé du bilan du gouvernement précédent relativement à la lutte.

Travaux des subsides

Je pose la question suivante: comment se fait-il que les dirigeants du gouvernement précédent n'ont pas vu venir la menace alors que l'EIIS était une petite organisation? Où étaient-ils quand ils auraient pu, en tenant compte des indicateurs, supprimer la menace et empêcher que soient faites toutes les victimes des attentats qu'il vient d'énumérer?

Qu'en était-il du leadership du gouvernement précédent au moment le plus important, celui où il aurait pu empêcher ces atrocités d'être commises?

L'hon. Tony Clement: Madame la Présidente, en effet, nous agissons de concert avec nos alliés. Comme le député le sait, la menace du groupe État islamique a germé dans des pays où nous n'avions certainement aucun soldat, à l'époque, c'est-à-dire en Irak et en Syrie. Évidemment, ce groupe a pris de l'ampleur et s'est répandu comme un cancer à des endroits où l'autorité du gouvernement central était défaillante. Malheureusement, il a pu le faire pendant des mois sans trop qu'on s'en aperçoive.

Une fois la menace repérée, le gouvernement conservateur a agi rapidement de concert avec nos alliés pour la contenir. Nous avons compris que la menace n'était pas présente uniquement là-bas, mais qu'elle était aussi parmi nous. Le Parti conservateur exhorte le gouvernement à agir de concert avec ses alliés et à élaborer un plan qui permettra au Canada d'être fier de nouveau.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NDP): Madame la Présidente, nous savons tous que le groupe armé État islamique a réussi à s'implanter en Syrie et en Irak à cause des problèmes de gouvernance en Irak et du chaos qui règne en Syrie. Je pense que tous les experts sont d'accord qu'on ne trouvera pas de solution durable tant qu'on ne trouvera pas de solution à la guerre civile en Syrie.

J'aimerais savoir ce que mon collègue propose et que le Canada pourrait faire pour contribuer au processus de paix en Syrie.

L'hon. Tony Clement: Madame la Présidente, je voudrais remercier l'honorable députée, parce que ce point de vue est très important.

Ce n'est pas seulement un plan d'action militaire. C'est un plan d'action militaire, c'est un plan d'action diplomatique et c'est un plan d'action humanitaire. C'est tout cet ensemble qui peut lutter contre le groupe État islamique.

[Traduction]

C'est comme un tabouret à trois pattes. Il est impossible d'en enlever une sans qu'il y ait un effet sur les autres. Voilà pourquoi le plan des conservateurs comprenait des volets diplomatique, humanitaire et militaire.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Madame la Présidente, je voudrais faire quelques observations sur les paroles du ministre de la Défense nationale, qui se demande pourquoi le gouvernement précédent n'a pas décelé cette menace plus tôt. Il sait très bien que même nos alliés, comme les États-Unis, ne l'ont pas vu venir. En décembre 2014, le major-général Michael Nagata, qui commande les opérations spéciales des États-Unis, a même dit ceci: « Nous n'avons pas vaincu l'idée. Nous ne comprenons même pas l'idée. » Tous les alliés de la coalition ont été pris au dépourvu.

Je voudrais simplement faire valoir un argument à l'intention de mon collègue de Parry Sound—Muskoka. La semaine dernière, les médias nous ont appris que l'Aviation royale canadienne avait effectué quatre sorties, quatre frappes, sur une période de cinq jours.

Je présume que l'Aviation royale canadienne effectue cette mission avec l'assentiment du gouvernement. Si ces frappes contre le groupe État islamique sont valables la première semaine de décembre, pourquoi ne le seraient-elles pas également la première semaine de janvier ou de février?

● (1040)

L'hon. Tony Clement: Madame la Présidente, le député fait valoir d'excellents arguments sur l'importance de poursuivre la mission. Pour ce qui est des propos du ministre de la Défense nationale, j'aimerais ajouter que je trouve curieux qu'il critique notre position, qui consiste à soutenir nos alliés, en disant que nous aurions dû le faire plus tôt, alors que son gouvernement, lui, ne les appuie pas. J'espère que le ministre résoudra cette contradiction à la première occasion.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, je suis ravi de prendre la parole aujourd'hui. Je tiens à remercier le député de Parry Sound—Muskoka, notre porte-parole en matière d'affaires étrangères, d'avoir présenté cette motion aujourd'hui. Il s'agit d'une question importante.

Je suis déçu que le gouvernement n'ait pas proposé cette motion. Quand nous étions au pouvoir, nous avons adopté une position de principe selon laquelle tous les déploiements militaires et toutes les modifications aux missions devaient faire l'objet d'un débat à la Chambre.

Il importe que tous les députés participent aux décisions relatives à l'utilisation des Forces armées canadiennes pour lutter contre le terrorisme, déployer nos soldats, combattre les oppresseurs et mettre fin aux atrocités de masse.

Il est décevant que cette mission soit modifiée. Nous ne savons toujours pas pourquoi les libéraux ont même fait cette promesse au cours de la dernière campagne électorale. Ni le premier ministre, ni le ministre des Affaires étrangères, ni le ministre de la Défense nationale n'ont encore expliqué la logique justifiant le retrait de nos avions de la lutte contre l'EIIS.

Plus tard aujourd'hui, les chefs de tous les partis, je crois, se rendront à Toronto pour accueillir les premiers réfugiés syriens. Tous ces réfugiés tentent d'échapper au groupe État islamique. Si nous voulons mettre fin à la crise humanitaire et au génocide que commet ce groupe, nous devons le vaincre, et ce n'est pas en jouant un rôle de second plan que nous y parviendrons.

Nous devons nous rappeler que l'État islamique a déclaré la guerre au Canada. Comme le député de Parry Sound—Muskoka l'a dit tout à l'heure, quand nous parlions des atrocités, des actes terroristes et des meurtres qui ont été commis à San Bernardino, à Paris, à Beyrouth et en Égypte, n'oublions pas que l'État islamique a inspiré les attaques qui ont coûté la vie à l'adjudant Patrice Vincent et au caporal Nathan Cirillo.

L'État islamique a déclaré la guerre au Canada. Il est primordial que le gouvernement défende et protège notre pays et nos citoyens.

Les Nations unies l'ont compris. Le 20 novembre dernier, le Conseil de sécurité a déterminé que l'État islamique en Irak et au Levant, al-Sham, l'EIIL, l'EIIS, Daech, ou peu importe le nom qu'on lui donne, constituait une menace sans précédent à l'égard de la paix et de la sécurité internationales, et le conseil a appelé les États membres ayant la capacité requise à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et réprimer les actes terroristes de ce groupe sur le territoire qu'il contrôle en Syrie et en Irak.

Le Conseil a exhorté les États membres à intensifier leurs efforts afin d'endiguer le flot de combattants terroristes étrangers qui se rendent en Irak et en Syrie, et de prévenir et freiner le financement du terrorisme.

Je reprends l'image du tabouret à trois pattes utilisé par notre porte-parole en matière d'affaires étrangères. Il y a une crise humanitaire; nous ne devons pas ménager les efforts pour apporter de l'aide humanitaire, et l'aide aux réfugiés en fait partie. Nous devons empêcher l'EIIS de se financer et de financer sa guerre ainsi que ses activités terroristes. Enfin, il faut mettre fin aux activités de l'EIIS, et l'intervention militaire est le seul moyen d'y parvenir.

Le Canada est fier de lutter depuis longtemps contre ceux qui commettent des atrocités de masse. Pensons à Passchendaele et aux Canadiens qui ont franchi la crête de Vimy. Citons notamment les Canadiens qui ont combattu les nazis et mené l'attaque sur la plage Juno lors du jour J, ceux qui se sont opposés au génocide en Bosnie lors de la bataille de la poche de Medak, et ceux qui ont livré bataille aux talibans, en Afghanistan, notamment dans le district de Panjwayi.

Nous nous sommes toujours distingués. Il y a des Canadiens parmi les plus exceptionnels dans les Forces armées canadiennes. Dans toutes les disciplines, que ce soit au sein de l'Armée canadienne, de la Marine royale canadienne ou de l'Aviation royale canadienne, chacun des membres des Forces canadiennes est toujours prêt à combattre et toujours à la hauteur des tâches que le Parlement doit parfois lui confier.

• (1045)

Nous voulons être certains de faire ce qui s'impose et, en l'absence d'une motion du gouvernement pour définir quel est son plan, le Parti conservateur a présenté aujourd'hui sa propre motion afin que les parlementaires puissent se prononcer sur la lutte contre l'EIIS.

Je craignais surtout que, sans cette motion, nous constatons que le plan prévoit le retrait de nos CF-18, peut-être de toute notre force opérationnelle aérienne, y compris le retour de nos avions de ravitaillement Airbus Polaris, de notre avion de reconnaissance Aurora et des 600 membres de l'Aviation royale canadienne et des autres qui sont actuellement en poste au sein de la force opérationnelle aérienne au Koweït. Je craignais qu'ils reviennent tous au bercail sans que rien ne soit fait pour améliorer la formation militaire des peshmergas kurdes, et que la décision soit prise et annoncée pendant le congé parlementaire de Noël alors que les Canadiens sont occupés à faire autre chose et qu'ils ne portent pas attention à ce qui se passe sur la scène internationale. Il est donc encore plus important que nous tenions ce débat aujourd'hui.

Aucun de nos partenaires au sein de la coalition ne s'est dit ravi que le Canada abandonne sa mission de combat. Les libéraux et le groupe État islamique semblent être les seuls à se réjouir du retrait de nos CF-18, une situation carrément embarrassante et dangereuse. Nous devons continuer de faire notre part. Le Canada a pour caractéristique de toujours répondre présent et de se surpasser. Nous en attendons autant du gouvernement, surtout dans le contexte des attaques récentes et de la nouvelle détermination de la coalition, résolue à renforcer l'intervention militaire et à redoubler la puissance et la fréquence des bombardements contre les positions du groupe État islamique. Le Canada devrait en faire autant. Nous devrions à tout le moins laisser les CF-18 poursuivre leur mission de combat.

Bien sûr, le Canada peut contribuer davantage à la formation. Le gouvernement aura tout notre appui s'il propose d'envoyer sur le terrain plus d'experts en planification et de militaires des forces spéciales pour qu'ils travaillent avec les peshmergas kurdes et les

Travaux des subsides

forces de sécurité irakiennes. Selon nous, cette guerre se gagnera, au final, grâce aux combattants sur le terrain. Ce sont justement ces combattants qui courent les plus grands risques.

Notre bilan en matière de formation d'unités d'intervention spéciale chez les peshmergas est, de loin, le plus reluisant de la région. Pourquoi? Non seulement nous leur avons donné les outils et inculqué les compétences nécessaires durant la formation, mais nous nous sommes aussi intégrés à la structure de commandement. Il s'agit d'une mission à la fois de formation et d'assistance. Il faut se rendre près de la ligne de combat pour observer la performance des forces peshmergas kurdes, ce qui est certainement plus dangereux, mais également beaucoup plus efficace.

La formation a été une véritable réussite selon M. Hillier, un ancien combattant des Forces armées canadiennes qui a combattu avec les peshmergas kurdes. M. Hillier a aussi déclaré que les frappes aériennes des CF-18 ont été encore plus efficaces. Les fonctionnaires de la région du Kurdistan nous ont dit que, s'il n'en tenait qu'à eux, ils demanderaient au Canada de continuer son intervention au moyen des CF-18 parce qu'elle a sauvé des vies et contribué à décimer l'ennemi.

Il faut maintenant que le Parlement détermine la meilleure façon d'intervenir pour le Canada. C'est ce que le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères ne cessent de répéter. Selon eux, une mission de formation est notre seule forme de contribution possible. Cette mission doit cependant adopter une approche pangouvernementale et mettre à contribution tous les aspects des ressources militaires canadiennes. Nous avons déjà engagé des dépenses pour l'établissement d'une force opérationnelle aérienne. Nous avons aussi installé un campement, déployé des troupes et envoyé de l'équipement et du matériel au théâtre des opérations. En ce moment, il est plus important de laisser ces ressources là-bas pour qu'elles servent le plus possible au combat.

• (1050)

Comme mon collègue de Wellington—Halton Hills l'a signalé plus tôt, s'il est acceptable, durant la première semaine de décembre, que nous continuions d'envoyer des CF-18 effectuer des sorties et recueillir des renseignements et que nous décidions s'ils largueront des bombes sur des cibles de l'EIIS, alors pourquoi cela ne serait-il plus acceptable la semaine prochaine, en janvier ou tout au long de l'année prochaine?

Nous devrions continuer de participer aux efforts jusqu'à que nous ayons vaincu l'EIIS. C'est ce que les dirigeants mondiaux nous disent. C'est ce que les Nations unies nous disent aussi.

Il est important que le Canada maintienne sa participation s'il veut être un intervenant sérieux sur la scène mondiale. Nos alliés s'attendent à ce que nous fassions notre part. Si nous faisons marche arrière, reculons...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre, s'il vous plaît. Votre temps de parole est écoulé. J'étais tellement captivée par votre discussion que j'ai oublié de vous signaler que votre temps était écoulé.

Je suis certaine que le député pourra terminer ses remarques à la période des questions et observations.

Travaux des subsides

M. Andrew Leslie (Orléans, Lib.): Madame la Présidente, je me demande si le député, qui a parlé des efforts du gouvernement précédent en Afghanistan, peut nous expliquer pourquoi le gouvernement a décidé de ne pas déployer des CF-18 en Afghanistan pour se concentrer principalement sur la formation des forces locales. Il en a déjà parlé comme étant une action on ne peut plus utile.

M. James Bezan: Madame la Présidente, nous savons tous que le député d'Orléans est un général décoré de l'armée canadienne qui a connu une brillante carrière. Est-il en train de nous dire qu'on ne devrait se retirer de la mission de combats aériens que pour mieux envoyer des troupes se battre? Je ne pense pas que ce soit la position du Parti libéral. Lorsque nous étions au pouvoir, nous avons déterminé que la formation constituait le meilleur moyen de contribuer au commandement et au contrôle. Il s'agissait, de loin, de la meilleure option et c'est celle que nous avons retenue à l'époque.

Peut-être devrions-nous penser différemment. Peut-être le député est-il prêt à soumettre ses idées aux dirigeants du Parti libéral et à laisser entendre au premier ministre que le temps est venu de confier une mission de combat plus agressive aux forces d'opérations spéciales des Forces armées canadiennes. Si c'est effectivement ce qu'il a en tête, je suis convaincu que le ministre de la Défense nationale se fera un plaisir de suivre ses conseils.

Quoi qu'il en soit, il est question ici de renforcer la mission de formation. Nous voulons que le gouvernement fédéral s'engage à laisser les CF-18 continuer à se battre afin que le Canada puisse faire sa part et contribuer à la défaite de l'EIIS.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Madame la Présidente, pendant le discours de mon collègue, j'ai été frappée, entre autres choses, par son commentaire selon lequel tous les réfugiés que nous allons accueillir sont des gens qui fuient le groupe armé État islamique.

Mon collègue sait-il que plusieurs, sinon la plupart de ces réfugiés sont des gens qui fuient non pas le groupe État islamique, mais le régime de Bashar al-Assad?

De même, est-il au courant que plusieurs membres de la coalition ne participent pas aux bombardements?

Finalement, pourquoi est-il si convaincu que les bombardements vont régler le problème, alors qu'il y a tellement d'exemples, dans cette région, de conflits où cela n'a pas mené à une solution pacifique?

• (1055)

[Traduction]

M. James Bezan: Madame la Présidente, personne ne nie que Bachar al-Assad et le régime syrien aient eux-mêmes des tendances génocidaires. Après tout, ils ont utilisé des armes chimiques contre leurs propres civils. Mais c'est tout aussi indéniable que d'autres éléments, comme l'Armée syrienne libre, contribuent à l'instabilité de cette partie-là du globe.

Si nous voulons un jour réussir à stabiliser cette région, il faut se rappeler que le débat politique constitue un des volets, et que l'autre suppose la négociation d'une solution diplomatique. Nous savons que l'EIIS est une organisation djihadiste sanguinaire, terroriste et génocidaire qui ne reculera devant rien pour parvenir à ses fins. On ne peut pas envisager de s'asseoir avec ses membres et de discuter. La seule chose que l'EIIS comprend, c'est la manière forte.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, un de mes électeurs m'a fait part de ses inquiétudes. Dans le discours du Trône, le gouvernement libéral dit vouloir réduire la taille de nos forces armées. Cet électeur craignait que les libéraux veuillent retirer nos soldats de la mission active de bombardement de l'EIIS parce que ce sujet est au cœur des préoccupations de la population. En retirant les soldats, ils pourront couper plus.

Est-ce une préoccupation du député également?

M. James Bezan: Madame la Présidente, il y a plusieurs choses qui m'inquiètent dans le discours du Trône. Il ne comptait que 1 700 mots et on n'a pas prononcé une seule fois le mot « EIIS ».

On s'engage aussi dans le discours du Trône à bâtir une force militaire rationalisée, ce qui — nous le savons tous — veut dire des compressions. Le député d'Orléans, qui a pris la parole plus tôt, a écrit un rapport sur la transformation des Forces armées canadiennes dans lequel il propose de réduire la taille de la Force de réserve de 50 %.

J'espère que le ministre de la Défense nationale, qui a été réserviste, ne le permettra pas.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, la motion du député de Parry Sound—Muskoka, tout comme le député qui vient de prendre la parole, soulève de nombreuses questions concernant notre engagement continu dans la lutte contre le groupe État islamique. Je remercie le député de m'avoir donné l'occasion d'intervenir sur cette question importante.

J'aimerais tout d'abord remercier les électeurs de Vancouver-Sud de m'avoir élu député. Je suis fier de pouvoir les représenter à la Chambre.

Le 19 octobre, au terme de la plus longue campagne électorale de l'histoire du pays, les Canadiens ont élu un gouvernement qui a pris l'engagement de défendre autant leur sécurité que leurs valeurs. Le gouvernement compte respecter son engagement.

Les Canadiens de l'ensemble du pays s'entendent sur le fait que les gestes détraqués de ce prétendu État violent les principes démocratiques qui sont le fondement de notre grand pays. Nous faisons front commun avec nos alliés internationaux à cet égard.

Les récentes attaques à Beyrouth et à Paris exigent une réponse concertée. Le Canada jouera un rôle dans ce combat. Il s'agit de savoir comment nous relèverons le défi. Je suis ravi de résumer les points de vue du gouvernement dans ce dossier.

Le groupe État islamique présente une menace grave et constante à la sécurité au Moyen-Orient. Il a revendiqué en effet la responsabilité des attaques horribles perpétrées contre des civils du monde entier et doit donc être stoppé. Si le groupe État islamique constitue une menace pour des victimes innocentes dans cette région du monde déchirée par la guerre, il représente également pour nos alliés et pour nous-mêmes un danger précis et immédiat pour la sécurité et la stabilité internationales, puisqu'il a lancé un appel à des frappes directes contre des citoyens canadiens, en sol canadien.

Comme nous l'avons constaté l'an dernier, cette idéologie tordue a infecté une poignée d'individus, aboutissant aux assassinats brutaux de l'adjutant Patrice Vincent et du caporal Nathan Cirillo. Voilà pourquoi les Forces armées canadiennes doivent continuer d'être souples, agiles et prêtes à défendre nos intérêts.

Travaux des subsides

Le gouvernement est résolu à faire en sorte que nos militaires aient le soutien dont ils ont besoin pour accomplir leur tâche. Voilà pourquoi nous avons pris d'importants engagements en vue d'un financement prévisible et constant de l'armée.

Nous savons que la lutte sera longue et devra être menée sur de multiples fronts. Nous savons que pour vaincre cette menace, nous devons continuellement évaluer notre contribution et adopter une approche à plusieurs niveaux. Nous ferons appel aux Forces armées canadiennes, qui disposent d'une large gamme de capacités, en utilisant leurs compétences et leur expérience des combats contre cet ennemi sans pitié.

Toutefois, il est important de nous rappeler que nous ne menons pas seuls ce combat. Nous avons des alliés et des partenaires qui luttent à nos côtés, qui doivent surmonter les mêmes défis et qui sont également déterminés à lutter contre les objectifs tordus de ce prétendu califat. C'est la somme de ces forces, et non une seule force, que nous mettons à contribution dans la lutte contre le groupe armé État islamique.

Le Canada continuera de contribuer à cette importante lutte et de remplir son engagement de collaborer étroitement avec nos partenaires de la coalition. Nous continuerons d'échanger avec nos partenaires, en particulier notre plus proche allié, les États-Unis, pour nous assurer que notre contribution demeure utile.

Le député de Parry Sound—Muskoka demande au gouvernement de poursuivre les frappes aériennes avec nos CF-18, mais le gouvernement croit que le Canada peut apporter une contribution à long terme qui vise plus d'un aspect de la lutte contre le terrorisme dans cette région.

Lors de la planification d'une telle lutte, nous devons tenir compte de l'ensemble de l'échiquier et non seulement de chaque pièce. Nous devons examiner notre contribution et celle de nos alliés, ainsi que l'évolution de l'ennemi. Si nous mettons trop l'accent sur une option précise à court terme, nous perdons de vue ce qu'il faut faire pour remporter la lutte à long terme.

En tant que guerriers de carrière façonnés par l'instruction, les exercices et les déploiements, nos militaires excellent à aider les autres pays à renforcer leurs capacités et à leur donner les moyens de se défendre. J'ai discuté de cette question avec bon nombre de nos principaux alliés, et c'est de cette force dont nous avons le plus besoin pour l'heure. Bref, la lutte se poursuit, et nous continuerons de nous occuper d'un aspect différent.

• (1100)

Le Canada peut compter sur des forces armées d'une qualité exceptionnelle au sein desquelles j'ai eu l'honneur de servir. Les Forces armées canadiennes font régulièrement un apport substantiel et efficace à diverses opérations internationales. Les Forces canadiennes ont toujours eu pour principe directeur d'adapter leur participation à la situation, de travailler de concert avec les partenaires du gouvernement et de maintenir un haut niveau de disponibilité opérationnelle et de souplesse.

L'actuel changement de cap rappelle la décision que le Canada a prise en 2011 d'interrompre sa mission de combat en Afghanistan en faveur d'une mission de formation. Cette nouvelle mission, appelée opération Attention, a été un succès tant pour le Canada que pour l'Afghanistan.

En trois ans, nos militaires ont formé 116 kandaks, ou bataillons, dans tous les aspects du secteur militaire, des notions les plus élémentaires aux techniques les plus poussées. L'expertise que nous avons acquise au cours de cette mission, en ce qui concerne non

seulement la transmission de compétences, mais également les meilleures techniques pour les transmettre, correspond précisément à ce qui est nécessaire actuellement pour lutter contre l'EIL. Nos forces spéciales sont plus que capables de s'acquitter de cette mission. Elles sont constituées de soldats qui figurent parmi les mieux formés et les plus compétents du monde.

L'augmentation du nombre de conseillers, qui est l'une des options proposées, nous permettra de transformer de simples citoyens qui défendent courageusement leurs proches en soldats de métier capables d'enrayer le fléau qui les afflige et de l'empêcher de ressurgir.

Toutefois, de nombreuses autres options s'offrent à nous. À l'heure actuelle, nous examinons toutes les possibilités en consultation avec nos alliés et partenaires afin de déterminer la façon dont nous pourrions aider à assurer la sécurité à long terme des Irakiens et des Syriens.

On ne peut sous-estimer le respect témoigné à l'endroit des militaires canadiens. Nous sommes réputés pour toujours faire plus que notre part. Nous continuons de mettre à profit d'énormes compétences militaires, grâce à notre personnel extrêmement qualifié. Celui-ci apporte une contribution concrète, car il sait quoi faire et comment y parvenir.

Dans sa motion, le député de Parry Sound—Muskoka exprime sa gratitude aux membres des Forces armées canadiennes pour leur participation à la lutte contre le terrorisme. J'aimerais dire quelques mots là-dessus.

L'Aviation royale canadienne s'est admirablement bien acquittée de sa tâche au sein de la force opérationnelle aérienne déployée en Irak. Cette mission est loin d'être nouvelle pour elle. En effet, l'Aviation royale canadienne a une fière histoire qui est ancrée dans une tradition remontant à la Première Guerre mondiale, alors que des as de l'aviation comme Billy Bishop ont participé à la bataille d'Angleterre. De nos jours, elle mène des opérations quotidiennes en appui au NORAD, protégeant ainsi l'espace aérien de l'Amérique du Nord. L'équipage, les préposés à l'entretien des aéronefs, les équipes responsables des systèmes d'armes et le personnel de soutien qui participent à ces missions incarnent l'esprit combatif de leurs prédécesseurs et font la fierté des Canadiens tous les jours. Je tiens à faire très clairement savoir à ces militaires que le travail qu'ils effectuent au nom des Canadiens est aussi apprécié aujourd'hui qu'à tout autre moment de notre histoire.

Le Canada prend au sérieux le rôle qu'il assume en contribuant à la civilité sur la scène internationale. Nous sommes résolus à poursuivre ce combat et à le remporter. Nous devons donc nous demander comme nous réussirons à gagner ce combat. Comment pouvons-nous le mieux contribuer à cet objectif? Pour détruire l'EIL et son idéologie tordue à long terme, nous aurons besoin d'une force locale formée par des professionnels et prête à défendre son territoire.

Travaux des subsides

L'EIIL est une menace complexe et interreliée et il cherche, en plus du renforcement de sa puissance militaire, à fomenter des attaques terroristes dont la finalité est d'entraîner un déplacement massif de réfugiés et d'intimider le reste du monde. Ces problèmes distincts font tous partie de la même menace, l'EIIL, mais on ne peut pas les vaincre par le seul recours à la force militaire. Pour contrer ces menaces, nous devons faire preuve de souplesse et nous doter d'une approche multidimensionnelle, qui nous permettra de continuer à lutter contre ce groupe sur de nombreux fronts, tout en tenant compte des facteurs politiques, sociaux et économiques qui alimentent le conflit en Irak et en Syrie. Il s'agit entre autres d'entraver le mouvement des combattants étrangers, de répondre aux besoins humanitaires et de mettre fin au financement de l'EIIL.

Nous prenons des mesures importantes à cet égard, notamment en accueillant 25 000 réfugiés syriens. Comme le premier ministre l'a dit hier à la Chambre, le premier groupe de réfugiés arrivera ce soir à Toronto, et un deuxième groupe débarquera samedi à Montréal.

● (1105)

La meilleure façon de montrer aux musulmans qu'ils ont une place dans notre société, c'est d'accepter ces réfugiés à bras ouverts, comme nous l'avons fait pour les réfugiés de la mer vietnamiens dans les années 1970 et les Kosovars à la fin des années 1990. J'espère que les députés se joindront à moi pour exprimer nos vœux de bienvenue et de succès à ces gens qui amorcent une nouvelle étape de leur vie au Canada.

Je peux assurer à la Chambre que nous mettrons pleinement à profit l'ensemble des compétences canadiennes, que nous apporterons une contribution précieuse à l'effort de coalition et que nous prendrons des mesures concrètes pour remédier à la situation sur le terrain. Notre engagement demeure inébranlable. Toutefois, la lutte contre l'EIIL étant de nature complexe, il faudra miser sur une intervention plus recherchée. Nous veillerons à ce que notre contribution à la coalition incarne ce que le Canada a de mieux à offrir.

L'hon. Peter Van Loan (York—Simcoe, PCC): Madame la Présidente, je signale que le secrétaire d'État américain à la Défense vient de communiquer avec 40 ministres de la Défense dans le monde pour leur demander de renforcer leur engagement au moment même où le Canada se désengage et recule dans la lutte contre le groupe État islamique. Est-il vrai que le secrétaire d'État à la défense a appelé le ministre? A-t-il déploré la décision du Canada? A-t-il demandé au Canada de maintenir sa participation aux frappes aériennes? J'aimerais savoir s'il a demandé au Canada de faire davantage, et non pas moins, pour la coalition contre le groupe État islamique.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, je me suis effectivement entretenu avec le secrétaire d'État à la Défense. J'ai également rencontré le sous-secrétaire d'État à la Défense à Halifax. J'ai rencontré de nombreux experts, notamment le général John Allen, ex-émissaire du président pour la coalition contre le groupe État islamique.

Mon entretien avec le secrétaire d'État à la Défense a porté sur la façon dont nous pourrions contribuer plus utilement à la lutte. Nous avons envisagé de nombreuses possibilités quant à ce que le Canada pourrait apporter et à la manière de mieux cibler nos efforts.

Je peux garantir à la Chambre que nous examinerons les différentes possibilités avec sérieux, de manière à contribuer véritablement à la lutte contre le groupe État islamique avec les autres membres de la coalition.

● (1110)

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Madame la Présidente, on le sait, un des éléments clés pour lutter contre le groupe armé État islamique et contre tout autre groupe de ce genre qui existe ou qui pourrait malheureusement surgir dans l'avenir, c'est la prévention du trafic des armes.

Le gouvernement a-t-il l'intention de signer et de ratifier rapidement le Traité sur le commerce des armes, que tous nos partenaires et alliés ont déjà signé, y compris les États-Unis, ce que le gouvernement précédent refusait de faire?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, la députée d'en face pose une très bonne question. Alors que nous cherchons actuellement à contrer la lourde menace qui pèse actuellement sur le monde entier, nous ne devons surtout pas oublier que les menaces de ce genre commencent d'abord par être limitées. Il faut que nous apprenions à mieux déceler ces menaces dans le monde entier, sans nous limiter à certaines régions. Voilà ce dont je discute avec nos partenaires de coalition. Il se trouve que le Canada est très bon pour déceler ces menaces et prévenir l'oppression des gens dont il est question aujourd'hui. Ce que j'ai déjà fait en Afghanistan me permet de l'affirmer en toute confiance.

Le Canada fera preuve de leadership. Voilà ce dont je discuterai avec nos partenaires de coalition.

Mme Joyce Murray (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à féliciter mon collègue, le ministre de la Défense nationale, pour les observations qu'il a faites à la Chambre aujourd'hui. Je le remercie d'avoir fermement exprimé son soutien à l'égard de l'Aviation royale canadienne et des Forces armées canadiennes et de s'être vigoureusement prononcé en faveur de la lutte contre l'EIIL au sein de la coalition internationale.

Je m'étonne que certains députés conservateurs, dont le député de Parry Sound—Muskoka, nous placent devant une fausse alternative, c'est-à-dire que le Canada doit maintenir en activité ses six CF-18 en Irak et en Syrie, sinon, d'après les expressions que les conservateurs ont employées, il « refuse de se mêler », il « reste au second plan » et sa position n'est « pas sérieuse ». Il s'agit d'une fausse alternative alors que, comme le ministre l'a dit, il existe aussi d'autres moyens de contribuer.

Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il pense du message qui est ainsi véhiculé à l'armée canadienne? Qu'est-ce que les forces armées doivent comprendre lorsque les députés conservateurs laissent entendre que la participation aux bombardements est la seule façon valable de participer pleinement à la lutte contre l'EIIL?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, les Forces armées canadiennes ont fait face à des menaces dans le monde entier. Je comprends l'intérêt des députés de l'opposition quand ils parlent d'un aspect précis de la question puisque c'est une décision qui a été prise par leur gouvernement.

Travaux des subsides

Je tiens à souligner notre expérience en ce qui a trait aux menaces dans le monde. Chaque conflit est différent. Mon but est d'évaluer la situation adéquatement afin d'utiliser les moyens appropriés. Les Forces armées canadiennes et le gouvernement dans son ensemble disposent de compétences extraordinaires qui pourraient avoir une incidence significative sur la situation et accroître la sécurité. Ce dont il est question dans mon intervention, c'est de veiller à utiliser les bons moyens pour obtenir les bons résultats, pas seulement de combattre le groupe État islamique, mais de prévenir le recrutement des combattants qui soutiennent actuellement ce groupe.

• (1115)

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, les Canadiens ont le devoir de participer aux trois aspects de la coalition internationale qui s'oppose au groupe État islamique: l'aspect diplomatique, l'aspect humanitaire et l'aspect militaire, lequel comporte lui-même trois volets.

L'Aviation royale canadienne a mené d'importantes frappes aériennes contre le groupe État islamique, tout comme nos partenaires internationaux. Cependant, aucun de nos alliés ne nous a demandé de réduire notre contribution militaire. En réalité, on nous a plutôt demandé de mener des interventions militaires plus énergiques.

Le plan des libéraux qui consiste à retirer les CF-18 est à la fois illogique et injustifié. Dans sa réponse, le ministre a dit que la contribution de nos CF-18 n'était pas significative, que nous pourrions apporter une contribution plus valable par d'autres moyens que des frappes aériennes et de la formation. Le ministre des Affaires étrangères a lui aussi signalé que notre contribution n'était pas significative.

Je me demande pourquoi les libéraux n'appuient pas les membres de l'Aviation royale canadienne, pourquoi ils ne se rangent pas du côté des hommes et des femmes remarquables qui servent dans les forces d'opérations spéciales à l'étranger, et pourquoi le ministre veut battre en retraite face au groupe État islamique.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, en réponse aux accusations du député, je dirai que j'ai une immense gratitude pour les Forces armées canadiennes, les militaires de l'Aviation, et aucun député n'en pense autrement. La question ne se pose même pas.

Le député doit croire que ce sur quoi j'insiste ici, c'est la nécessité d'évaluer l'ensemble du problème. Nous avons tout un éventail de ressources dans les Forces armées canadiennes. J'ai l'intention de recommander au premier ministre et au Cabinet que nous veillions à avoir les bonnes ressources sur le terrain. Nos CF-18 jouent actuellement un rôle extraordinaire à une multitude d'endroits dans le monde et je veux m'assurer que toutes les options que nous présentons apportent une contribution significative à la lutte contre la menace que représente le groupe État islamique.

[Français]

M. Michel Boudrias (Terrebonne, BQ): Madame la Présidente, je tiens d'abord à féliciter tous les députés de la Chambre pour la qualité actuelle des échanges sur la question capitale de notre intervention dans la lutte contre le groupe État islamique.

À titre d'ex-militaire, et ayant moi-même servi en Afghanistan, je partage évidemment plusieurs des inquiétudes témoignées par les députés de l'opposition. Je salue également la sagesse du gouvernement et du ministre relativement à leur intention d'agir avec souplesse et de se garder les moyens nécessaires les plus cruciaux afin d'intervenir en fonction de nos futures interventions.

Toutefois, concernant la force terrestre, j'ai des inquiétudes par rapport au rythme élevé des opérations qui, au cours des années, ont surtaxé nos hommes et nos femmes qui ont servi dans le cadre les diverses missions.

Je tiens aussi à rappeler au ministre que, lorsqu'on fera l'analyse de la prochaine mission, que nous déciderons ensemble dans cette assemblée, on devra tenir compte également de l'aspect de profondeur propre au concept de souplesse et s'assurer que notre contribution respecte les hommes et les femmes que nous saluerons probablement dans les prochaines heures.

Nous devons également...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable ministre de la Défense nationale a la parole.

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Madame la Présidente, je ne saurais dire si c'est une question, mais ce que j'ai compris de ses observations, c'est ce qu'il a dit au sujet des hommes et des femmes des Forces armées canadiennes.

Nous discutons beaucoup de nos ressources, mais l'atout le plus important des Forces armées canadiennes, ce sont ses militaires. Les ressources que nous leur donnons accroissent leurs capacités. Pour ce qui est des futures missions que leur confiera le gouvernement, nous veillerons à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires pour les mener à bien.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Madame la Présidente, comme c'est mon premier discours complet à la Chambre, j'aimerais en profiter pour remercier mes concitoyens de Laurier—Sainte-Marie de la confiance qu'ils m'ont renouvelée. C'est un honneur de discuter de la motion du député de Parry Sound—Muskoka, car elle dit essentiellement que nous devrions continuer la politique du gouvernement conservateur. Inutile de dire qu'il ne s'agit vraiment pas d'une bonne idée. C'est sous ce gouvernement que nous avons vu une expansion continue d'une mission qui avait commencé par fournir de l'aide et des conseils. La mission est passée à des bombardements, en plus de mener à la mort d'un militaire canadien au front. C'est ce que j'appelle en anglais *boots on the ground*.

Nous avons aussi vu sous le précédent gouvernement, le premier ministre se moquer des questions liées à la légitimité des bombardements en Syrie par rapport au droit international et se moquer essentiellement du droit international qui est pourtant notre plus grande garantie de sécurité.

Il y a aussi des références à l'OTAN dans cette motion. Il est important de rappeler que les activités de la coalition ne se font ni sous l'égide de l'OTAN et encore moins sous celle des Nations unies. Je ne veux pas prendre tout mon temps de parole pour parler de ce que le gouvernement précédent a fait, mais il n'avait pas de stratégie de sortie et surtout pas de plan pour la paix.

Il nous reste encore à voir quels sont les plans précis du gouvernement libéral. Nous aurons des questions à ce sujet. Nous savons que les bombardements continuent en ce moment. Quand doivent-ils s'arrêter?

On nous parle de formation, mais nous n'avons pas vraiment de détails ni d'échéancier. Comme dans toute action de ce genre, il nous faudra avoir plus de détails. Bien que nous ayons beaucoup de questions et de doutes quant à l'approche actuelle, il faudrait idéalement avoir un plan de sortie. Nous aimerions donc savoir tout cela bientôt.

Travaux des subsides

Nous avons toujours été clairs: nous ne voyons pas la place du Canada dans cette guerre. Cela ne veut pas dire que nous ne devons rien faire. Oui, il faut lutter contre le groupe État islamique et il faut lutter contre le terrorisme de manière générale, mais avec des outils adaptés à la situation actuelle. Il faut aussi répondre à l'urgence.

Il y a également la question de l'aide humanitaire. Le Canada va recevoir un bon nombre de réfugiés; c'est excellent et nous applaudissons cette initiative. Cela étant dit, il faut se rendre compte que l'aide aux réfugiés ne répond qu'à une toute petite partie du problème. Il y a 3 millions de gens déplacés en Irak, 6,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie, en plus de 4,5 millions de réfugiés syriens dans les pays limitrophes. Cela crée des situations très difficiles dans ces pays. On pense à des pays tels que le Liban, notamment, où une proportion importante de la population est maintenant constituée de réfugiés; on voudrait à tout prix éviter que cette situation fragilise ces pays. Ce qu'on veut éviter, c'est que le chaos — comme on pourrait l'appeler — s'étende à d'autres pays.

En Syrie, au-delà des personnes déplacées à l'intérieur du pays, 7 millions de gens ont des besoins importants en matière d'aide humanitaire. Il est absolument essentiel d'agir sur ce front. Il faut agir en matière d'approvisionnement en eau et dans le domaine de l'éducation. Nous ne voulons pas une génération perdue et c'est à quoi nous faisons face. Les enfants sont non seulement traumatisés, mais en plus, ils n'auront pas eu accès à l'école pendant plusieurs années.

• (1120)

Il faut penser à l'avenir. Une fois qu'on réussira à résoudre la situation qui prévaut en Syrie, il faudra penser à la façon dont ce pays va se rebâtir. Le pays a besoin d'une jeunesse forte, éduquée et capable de contribuer à l'effort national.

Évidemment, je ne parle même pas des abris. Les personnes déplacées connaissent un hiver aussi. Ce n'est peut-être pas l'hiver canadien, quoique même l'hiver canadien change. Ces gens ont besoin de soins médicaux. Il y a énormément à faire. L'aide humanitaire est absolument essentielle au nom de notre humanité et de notre devoir de solidarité. Elle est aussi essentielle par rapport à la lutte contre le groupe armé État islamique.

Force est de constater qu'il ne s'agit pas d'une guerre traditionnelle. D'ailleurs, lorsque j'entends des réponses qui reflètent toutes l'axe traditionnel de la guerre — puisqu'il s'agit de l'ennemi, on va le bombarder — je ne peux m'empêcher de penser qu'il s'agit d'une réaction, d'une philosophie ou d'une approche qui date du siècle dernier, voire même du millénaire dernier.

En ce moment, nous faisons face à une guerre de propagande, et il est essentiel de gagner les coeurs et les esprits. Des attentats fort malheureux ont eu lieu un peu partout dans le monde. Prenons l'exemple de ceux survenus à Paris. Ceux qui ont perpétré ces attentats étaient des gens nés et élevés en France. Les attentats ont été planifiés en Belgique. C'était des gens inspirés par une colère, par un ressentiment ainsi que par le groupe armé État islamique et ses idées. Ce sont ces idées qu'il faut combattre.

J'ai parlé à bon nombre de personnes issues d'organismes humanitaires qui oeuvrent sur le terrain et qui étaient de passage au Canada. De plus, j'ai moi-même visité un camp de réfugiés. Tous ceux à qui j'ai parlé ont souligné le fait que cela compliquait leur travail, en plus de créer de la confusion au sein de la population. Même les gens que ces groupes humanitaires aidaient ne comprenaient pas pourquoi on les aidait et on les bombardait à la fois. Les gens ne font pas forcément la différence. Comme chacun de

sait, ce genre d'action comporte souvent et malheureusement des dommages collatéraux ou des bavures, sous une forme ou une autre.

L'aide humanitaire est absolument essentielle. C'est un outil qui va au-delà de ce qu'on doit faire par dignité et par solidarité. Elle peut aussi contribuer à prévenir la radicalisation dans toute la région. C'est une autre action absolument essentielle qu'on doit accomplir.

Essentiellement, il faut couper les vivres au groupe armé État islamique. Il faut aussi mettre fin à son recrutement. Cela passe par le combat contre la radicalisation, ici, là-bas et ailleurs.

Les camps de réfugiés situés autour de la République centrafricaine servent maintenant de terrain de recrutement pour de nouveaux djihadistes. Le Canada ne donne plus à la UNRWA qui ne peut plus financer les écoles pour les jeunes Palestiniens. Les jeunes ont donc moins d'avenir, et ils sont moins occupés.

Il faut travailler sur ces enjeux pour combattre la radicalisation dans toutes les régions du monde. Il faut aussi combattre la radicalisation chez nous. Cela ne peut se faire qu'en travaillant avec les communautés. Si on veut leur couper les vivres, il faut aussi stopper le flot d'armes.

Un peu plus tôt aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de demander si le Canada allait enfin signer et ratifier le Traité sur le commerce des armes, un outil essentiel. Je n'ai malheureusement pas eu de réponse. Toutefois, j'encourage le nouveau gouvernement à agir le plus rapidement possible concernant cet enjeu absolument essentiel. Il faut aussi stopper les divers flots de financement, car on sait qu'il y a du financement privé et par le biais du pétrole.

• (1125)

On me dira qu'il est possible de bombarder les installations pétrolières, mais il est aussi possible d'assurer une meilleure surveillance du trafic de pétrole aux frontières. Nous savons qu'il y a aussi le trafic d'objets d'art, notamment, et toute la question des otages. Il y a plusieurs outils, et nous avons reçu un mandat très clair des Nations unies pour agir là-dessus ensemble. Le président français a dit qu'il fallait commencer à travailler à cet enjeu de manière plus sérieuse. J'aimerais beaucoup voir le Canada faire preuve de leadership relativement à ces questions.

Par-dessus tout, il faut trouver un chemin vers la paix. Le groupe armé État islamique a réussi à s'implanter en Syrie à cause du chaos qui existe là-bas. Il a réussi aussi à s'installer en Irak à cause des problèmes de gouvernance et d'exclusion qui y règnent. Cela a aidé le groupe à dresser une partie de la population contre l'autre. Ce sont des problèmes fondamentaux qui se posent là et, je le répète, ailleurs.

Nous avons beaucoup parlé de prévention. Il faut commencer à regarder ailleurs, là où ce type de situation existe. Nous savons ce qui se passe en Libye en ce moment. Il faut donc agir sur ce qui nourrit les groupes terroristes. Il faut une solution politique en Syrie. Comme le disait Dominique de Villepin, l'ancien ministre des Affaires étrangères de la France, il faut utiliser les outils de la paix parce que, jusqu'à présent, tout ce que nous avons vu, avec nos bombardements ailleurs et nos interventions en Irak, c'est que la guerre nourrit la guerre. Essayons donc une approche nouvelle, compte tenu du peu de succès des approches que nous avons utilisées par le passé, et utilisons au maximum les outils de la paix.

Il faut trouver une solution politique en Syrie. Encore là, j'espère que le nouveau gouvernement travaillera de concert avec nos alliés, dans le cadre des discussions qui ont lieu en ce moment, et essaiera d'apporter sa contribution.

Travaux des subsides

Je sais que, malheureusement, la capacité du Canada à contribuer à des négociations de ce type a été largement diminuée à cause des politiques du gouvernement conservateur, mais je pense qu'il faut se remettre à la tâche. Il faut bâtir la gouvernance en Irak. Cela aussi est absolument essentiel.

Comme je le disais, il faut travailler à la promotion de la démocratie partout dans le monde. Je sais que cela semble un travail qui donnera des résultats à long terme et que cela a l'air un peu rêveur, mais il faut faire face à la réalité. Puisque les moyens que nous avons utilisés jusqu'à présent pour affronter ce type de défis n'ont pas fonctionné, essayons-en d'autres.

Je suis tentée de reprendre les mots de Ban Ki-moon. À mon avis, ces paroles résumant absolument tout. Il a dit que, à long terme, la plus grande menace pour les terroristes n'est pas le pouvoir des bombes, c'est une politique d'inclusion. Ce sont des mots que j'ose reprendre à mon compte. Certains leaders politiques, notamment chez nos voisins du sud, ont décidé d'adopter une politique davantage axée sur l'exclusion. Cela revient à faire le jeu des terroristes et c'est ce qu'il faut éviter de faire. D'ailleurs, au sujet des bombardements, plusieurs analystes disaient que cette réaction spontanée, qui sort des tripes et qui consiste à dire qu'on va aller lancer des bombes, fait aussi le jeu des terroristes, et c'est ce qu'ils veulent.

• (1130)

Quand on voit des horreurs comme ce qui est accompli par le groupe armé État islamique, ainsi que par ce qui a été accompli par le régime de Bachar al-Assad, je trouve frappant qu'il n'y ait aucune mention de cela — si je ne m'abuse — dans la motion présentée par mon collègue de Parry Sound—Muskoka. C'est certain que la première réaction est violente, agressive et guerrière.

Toutefois, rappelons-nous les mots de Ban Ki-moon et essayons de développer des approches plus adaptées et plus approfondies.

• (1135)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma collègue du NPD de son discours.

J'ai une question et un commentaire sur la responsabilité de protéger les personnes vulnérables partout au monde.

[Traduction]

Dans la foulée du génocide rwandais, nous avons vu le gouvernement libéral de l'époque, et plus particulièrement le ministre responsable, Lloyd Axworthy, jouer un rôle essentiel dans l'établissement de la doctrine de la responsabilité de protéger.

Il est clair que le groupe État islamique a commis de nombreuses atrocités, qu'on peut voir comme les pires et les plus massives de mémoire récente. Inutile de les énumérer. Voici ma question. Si les atrocités commises par le groupe État islamique ne suffisent pas à convaincre le gouvernement actuel qu'il y a lieu d'invoquer la doctrine de la responsabilité de protéger, quel genre d'atrocités faudra-t-il pour qu'il se décide à le faire? S'il n'est pas prêt à agir dans la situation actuelle, faut-il en conclure qu'il abandonne l'approche humanitaire très fondamentale grâce à laquelle il serait possible d'assurer la prévention des génocides comme celui du Rwanda dans le monde entier?

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon collègue de sa question.

En effet, il a été beaucoup discuté d'invoquer la responsabilité de protéger.

[Traduction]

Cela dit, il est important de se rappeler que la responsabilité de protéger ne peut être invoquée par un pays seul. Cette doctrine s'accompagne de critères bien définis. Toute intervention militaire doit être autorisée par le Conseil de sécurité des Nations unies. La responsabilité de protéger ne peut donc être invoquée sans une décision du Conseil de sécurité des Nations unies. Or, dans le cas présent, l'intervention n'est avalisée ni par le Conseil de sécurité des Nations unies ni par l'OTAN. L'absence d'autorisation de la part d'une organisation multilatérale constitue encore un problème affligeant cette mission.

Mme Kim Rudd (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre. Je tiens à remercier ma famille et les formidables habitants de Northumberland—Peterborough-Sud, qui m'ont accordé leur confiance.

Je tiens également à mentionner que ma belle-fille Kathy ainsi que mes petits-enfants Morgan et Hobie viennent tout juste d'obtenir la citoyenneté canadienne. C'est un jour de grande fierté pour moi, et je suis heureuse de siéger à la Chambre.

J'aimerais remercier ma collègue de ses observations. Nous discutons beaucoup de nos partenaires de la coalition, de la situation instable créée par le groupe État islamique dans diverses parties du monde et de la façon dont le Canada peut adapter sa contribution pour la rendre la plus efficace possible. J'aimerais que la députée nous explique un peu plus comment, selon elle, cela pourrait se faire.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question et lui souhaite la bienvenue à la Chambre.

Comme je le soulignais, nous offrons déjà un peu d'aide humanitaire, mais nous pourrions en faire davantage. À mon avis, cette aide est absolument essentielle, tant aux aspects humanitaire et de solidarité qu'à la lutte contre ces groupes terroristes. À cet égard, je voudrais élargir un peu le débat.

En effet, il faut davantage d'aide humanitaire dans cette région qui souffre terriblement, mais il ne faudrait pas oublier d'autres crises, comme celles qui ont cours au Soudan du Sud et en République centrafricaine et qui peuvent soulever des problèmes dans l'avenir. Il faut travailler à long terme sur la construction de la démocratie et résoudre les crises politiques actuelles.

Le problème qui est en train de poindre en Libye est un très bon exemple. Même si nous sommes intervenus dans ce pays au moyen de bombardements, collectivement et internationalement, nous n'y avons pas été assez présents pour aider la population à se construire un nouveau pays. Aujourd'hui, il y a des problèmes significatifs qui peuvent toucher les pays voisins, et il faut agir là-dessus.

J'ai une autre chose à dire au sujet des bombardements, mais je le mentionnerai plus tard.

• (1140)

[Traduction]

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Madame la Présidente, je profite de l'occasion pour souligner à quel point je suis ravi de vous voir occuper le fauteuil. Je sais que vous apporterez un sentiment d'équité et de dignité, ainsi qu'un certain équilibre entre les sexes à la présidence. Je me réjouis de vous voir là aujourd'hui.

Travaux des subsides

La question que je veux poser à ma collègue concerne le point important qu'elle a soulevé au sujet de la radicalisation. Nous savons tous que les attentats qui se sont produits dans le monde sont inusités, en ce sens qu'ils ne sont pas le fruit d'initiatives organisées et systématiques de la part du groupe État islamique, mais plutôt de la radicalisation de certains individus inspirés par ce groupe.

Lors du débat sur le projet de loi C-51, le NPD a demandé au gouvernement conservateur, à l'époque, d'inclure des mesures visant à lutter contre la radicalisation au Canada, mais le gouvernement ne l'a pas fait.

Je voudrais demander à la députée si, selon elle, le gouvernement libéral actuel semble vouloir prendre des mesures énergiques pour contrer la radicalisation au Canada.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Madame la Présidente, j'ose espérer que le gouvernement libéral proposera un plan concret pour lutter contre la radicalisation, de concert avec les communautés, ici et partout dans le monde.

En ce moment, le problème, c'est que nous faisons face à une guerre qui n'est ni traditionnelle ni conventionnelle en utilisant les moyens d'une guerre conventionnelle, qui ne sont pas du tout adaptés.

J'aimerais revenir sur la question de la radicalisation dans le monde entier. Lors des premières semaines des bombardements américains, l'Observatoire syrien des droits de l'homme, un organisme très bien reconnu, a dit que, au cours de cette période, le groupe armé État islamique avait réussi à recruter 6 000 nouveaux djihadistes.

C'est une question que nous devons vraiment nous poser: les bombardements encouragent-ils le recrutement? Si c'est le cas, ils seraient contre-productifs.

Il ne suffit pas d'essayer de répondre à une guerre d'un nouveau genre avec les outils du siècle dernier.

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, certaines observations formulées par la députée me portent à croire qu'elle ne comprend peut-être même pas la nature fondamentale de Daech en tant qu'organisation. Daech n'est pas comme Al-Qaïda, qui fonctionne par cellules. Il s'agit essentiellement d'un quasi-État. L'organisation contrôle des territoires. Elle emploie des fonctionnaires. À vrai dire, les mécanismes militaires conventionnels constituent le meilleur moyen de lutter contre elle.

J'ai entendu beaucoup de choses et je dois dire, en toute déférence, qu'elles me semblent irréalistes. Il faut examiner le tout de façon terre-à-terre. Il y a un tueur, un groupe de tueurs, en liberté. Comment prévenir la violence? Faut-il donner de la formation derrière les lignes de front? Faut-il éduquer les jeunes et donner de la nourriture? Ne faudrait-il pas, à tout le moins, commencer par faire cesser le carnage, éliminer la violence qui cible les innocents, puis prendre d'autres mesures par la suite?

Mme Hélène Laverdière: Madame la Présidente, je comprends qu'il s'agit d'un quasi-État, mais il y a aussi d'autres aspects qui rendent le problème plus complexe. Oui, nous voudrions tous mettre fin aux atrocités et aux massacres commis par l'EIIS ou, ne l'oublions pas, par le régime de Bachar al-Assad. La question consiste à savoir quelle est la meilleure façon d'y parvenir. Nous avons tous le réflexe de dire que la meilleure façon de faire consiste à bombarder la région, et c'est précisément ce que nous remettons en question.

● (1145)

[Français]

M. Joël Lightbound (Louis-Hébert, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais remercier ma collègue l'honorable députée de Laurier—Sainte-Marie de son discours.

Je voudrais savoir si, comme le perçoivent à tort, à mon humble avis, les conservateurs, elle perçoit le retrait des CF-18 et la réorientation de notre mission comme la fin de notre lutte vigoureuse contre Daech.

Mme Hélène Laverdière: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord. Nous aussi, nous voulons lutter contre Daech ou le groupe armé État islamique. Nous proposons des outils différents qui nous semblent plus efficaces. Comme les libéraux, nous pensons que les bombardements ne représentent pas une bonne approche pour le Canada. Nous étendrions cela peut-être un peu. Effectivement, je suis tout à fait d'accord que le fait de retirer les CF-18 ne veut pas dire que nous nous retirons de la lutte contre le groupe armé État islamique.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Thornhill.

C'est avec beaucoup de fierté que je prends la parole, aujourd'hui, à la Chambre pour parler d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur.

J'ai eu l'honneur et le privilège de travailler pour les Forces armées canadiennes pendant plus de 20 ans, et j'ai obtenu le rang de lieutenant-colonel, tout comme notre collègue de la Défense nationale. Je peux donc parler d'un sujet qui me préoccupe, comme beaucoup de Canadiens, soit celui du retrait prochain de nos avions CF-18 de la Syrie et de l'Irak.

Nos alliés, notamment les États-Unis, la France et l'Angleterre, ont décidé d'augmenter leurs attaques et leurs bombardements contre le groupe État islamique, alors qu'il se forme une coalition internationale autour d'un consensus qui est un devoir commun de combattre le groupe État islamique, qui, lui, ne cache pas que le Canada, comme plusieurs autres pays alliés, est ciblé pour des attaques meurtrières éventuelles.

Le premier ministre n'a pas fourni une seule explication plausible pour expliquer ou justifier le retrait de nos avions CF-18 de l'Irak et de la Syrie, de cette guerre qu'on appelle une guerre asymétrique, pour nos collègues du NPD qui ont peut-être besoin d'information.

Le ministre des Affaires étrangères du Canada a présenté des explications au mieux nébuleuses, au pire totalement incompréhensibles sur une augmentation éventuelle de la formation policière locale, sur de l'aide à la gouvernance, sans définir ce que cela veut dire en temps de guerre contre le groupe État islamique, et sur de l'aide pour créer des institutions démocratiques en Irak. Le ministre comprend-il que, en temps de guerre, ce n'est pas le temps d'enseigner, mais de combattre l'ennemi commun?

Nous sentons que ce gouvernement n'a pas de plan. Même si le ministre des Affaires étrangères nous en promet un prochainement, à en juger par son incapacité à nous l'expliquer à la Chambre, nous avons hâte de voir ce plan par écrit. On ne sait pas trop pour quand ce plan est promis. C'est ce que nous avons hâte de voir.

C'est maintenant que le Canada doit s'engager clairement à combattre le groupe État islamique en maintenant nos avions CF-18 en territoire irakien et en Syrie. Le gouvernement irakien a d'ailleurs clairement réclamé l'appui militaire des membres de la communauté internationale afin de combattre le groupe État islamique.

Travaux des subsides

Ma collègue du NPD nous parlait d'une mention du Conseil de sécurité des Nations unies. Or sait-elle que le Conseil de sécurité des Nations unies demeure saisi de cette menace qu'est le terrorisme international? C'est d'ailleurs à l'unanimité qu'a été adoptée la résolution 2178, le 24 septembre 2014, qui dit, et je cite:

Réaffirmant que le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, constitue une des menaces les plus graves contre la paix et la sécurité internationales et que tous les actes de terrorisme sont criminels et injustifiables, quels qu'en soient les motivations, le moment et les auteurs, et demeurant résolu à contribuer encore à améliorer l'efficacité de l'action d'ensemble menée contre ce fléau à l'échelle mondiale.

Oui, une résolution de l'ONU, on peut en faire ce qu'on veut. Toutefois, nous avons vu ce que cela a donné au Rwanda, en 1994, quand nous avons placé le général Dallaire dans une situation impossible, incapable d'intervenir pour empêcher le massacre de 800 000 Tutsis.

Avec mon expérience, je sais que, pendant cette lutte contre le groupe État islamique, il est élémentaire de détruire les bases de ressources ennemies. Il ne faut pas oublier que la progression du groupe État islamique se fait sur le terrain et que les réfugiés sont pourchassés. Notre implication bloque le mouvement et aide par le fait même la population locale. Pendant un conflit armé, nos forces aériennes appuient le ravitaillement, font du repérage, etc.

Pourquoi enlever la ressource finale qui consiste à détruire les cibles repérées? Poser la question, c'est y répondre. Nos avions de combat CF-18 doivent continuer leur mission en Irak et en Syrie. Nous avons des forces spéciales qui assistent les Kurdes. Nous avons des militaires qui donnent des précieux conseils et qui reçoivent beaucoup de renseignements. Si on retire les CF-18, que fera-t-on avec le renseignement que nos avions ont obtenu en mission de radar? On l'enverra à nos alliés, les Américains et les Britanniques, qui vont faire, eux, le bombardement final.

En retirant nos CF-18, nous retirons le dernier élément de notre travail. Comme le travail des militaires se fait de A à Z, c'est comme si on mettait Z aux poubelles, en s'arrêtant à Y et en laissant les autres finir. En tant qu'ex-officier, je peux affirmer que notre gouvernement conservateur a élevé nos Forces armées canadiennes à un niveau jamais égalé.

• (1150)

Pourquoi battre en retraite? Pourquoi arrêter?

Ce sera une gifle pour tous nos hommes et femmes en uniforme qui ont investi des années à se perfectionner à la sueur de leur front, un affront au sacrifice demandé à leurs familles alors qu'ils ont passé des mois en dehors de leur foyer afin de suivre des formations pour se préparer à faire leur travail adéquatement.

Je voudrais également ajouter un élément important. Quand j'ai enseigné en France, à l'École militaire à Paris, j'ai demandé à mes étudiants d'arrêter de faire de grands discours en présentant leurs plans et de focaliser sur la mission finale. Je peux assurer que cela a donné beaucoup de résultats.

L'objectif du Canada, comme celui de nos alliés, est de détruire le groupe État islamique. Tout le monde le demande. Le président Obama l'a même dit la semaine dernière, il faut en finir avec le groupe État islamique. C'est une énorme menace pour l'humanité.

Dans cette guerre à finir contre un ennemi aussi mobile que redoutable, nos avions de combat CF-18 contribuent concrètement à l'élimination des cibles du groupe État islamique. Ses sites de ravitaillement et ses dépôts d'armes, de munitions et de pétrole, c'est ce que nous attaquons et c'est ce qui fait en sorte que nous bloquons sa progression. C'est extrêmement important.

J'en appelle au bon sens du gouvernement pour préserver la réputation du Canada sur la scène internationale. Je demande qu'on maintienne nos avions de combat CF-18 en Irak et en Syrie. Armée rime avec crédibilité. En tant que pays, assurons-nous de la défendre.

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je félicite mon collègue pour son élection.

Concernant notre guerre contre l'EIL, contre Daech, notre gouvernement a pris la bonne décision. Mathématiquement parlant, l'efficacité de la participation de nos CF-18 représente moins de 2 %, mais un coût très élevé. De plus, nous risquons la vie de nos pilotes.

Notre gouvernement a décidé d'utiliser cet argent pour aider de façon humanitaire les gens qui en ont besoin. De plus, nous allons travailler avec nos alliés pour que les pays de cette région puissent bien surveiller et contrôler leurs fronts afin que Daech ne puisse pas emmener d'autres combattants pour alimenter sa propre force.

Le gouvernement du Canada doit aussi travailler avec nos alliés pour que Daech ne puisse pas utiliser le marché noir du pétrole afin d'alimenter sa banque financière. C'est de cette façon que nous pouvons combattre Daech, de façon efficace et adéquate.

• (1155)

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, nous apprenons aujourd'hui de la bouche de mon collègue du Parti libéral qu'il s'agit finalement d'une première décision qui revêt un aspect financier. L'arrêt de l'utilisation des CF-18 vise donc à épargner de l'argent. C'est une première nouvelle. Nous commençons donc à couper dans nos forces. Nous arrêtons les bombardements, en raison d'un point de vue financier.

Ensuite, cela m'insulte vraiment qu'on dise qu'on va retirer nos pilotes d'une mission, alors que c'est leur métier et leur fonction. C'est leur vie de piloter des CF-18. Or on les retire de cette mission parce qu'ils peuvent être en danger. En danger de quoi? Tout d'abord, nous sommes dans une situation de bombardements ici, et pas dans un combat aérien.

Nous voyons où se dirige actuellement le gouvernement, et cela m'insulte.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais tout d'abord remercier le député pour le service qu'il a rendu à la nation.

J'ai de nombreux amis dans l'armée. J'ai perdu un ancien camarade de classe en Afghanistan. Je suis moi-même le fils d'un agent des services à la retraite. Je pense que tout le monde à la Chambre conviendra que les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes accomplissent un travail extraordinaire chaque fois qu'on les envoie en mission.

Depuis que j'ai été élu à la Chambre pour représenter la population fantastique de Cowichan—Malahat—Langford, j'ai pris conscience de la responsabilité qui m'incombe. Les débats que nous avons à la Chambre ont des répercussions très réelles sur l'orientation que nous donnons à notre pays.

En songeant à la motion dont nous débattons aujourd'hui, une expression me vient à l'esprit. Pour tendre la main, il faut d'abord desserrer les poings. J'ai toujours été frappé par l'idée de combattre la violence par la violence, en s'imaginant que cela va aboutir à une issue pacifique.

Travaux des subsides

Mon collègue pourrait-il expliquer comment les bombardements seront efficaces alors que les nombreux exemples que nous avons pu constater dans la région depuis 10 ans n'ont pas abouti à une issue pacifique?

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Madame la Présidente, pour ce qui est d'expliquer pourquoi cela fonctionnerait, on pourrait le demander au président Obama, au président Hollande et au premier ministre de la Grande-Bretagne. Des pays ont décidé de faire une coalition internationale. Plus de 25 pays sont impliqués dans le même type de combat. De grands généraux, des stratèges militaires, qui ont une expérience beaucoup plus grande que la mienne, ont décidé que c'était la chose à faire. Ce n'est donc pas moi, ici à la Chambre, qui vais établir une grande stratégie militaire aujourd'hui, et je crois que nos alliés sont assez forts et assez compétents en la matière pour que nous puissions les suivre, non pas aveuglément, mais en s'impliquant, épaulé contre épaulé, avec nos partenaires.

[Traduction]

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Madame la Présidente, le ministre des Affaires étrangères, qui était de passage au quartier général de l'OTAN, prétend qu'il n'a pas eu de mal à convaincre ses interlocuteurs de retirer, conformément à la promesse mal avisée faite pendant la campagne électorale, nos CF-18 de la mission aérienne menée par la coalition en Irak et en Syrie. Il aurait bien insisté sur le fait que le Canada ne serait, selon lui, responsable que de 2 % des bombardements.

Bien que le ministre et son patron essaient de minimiser l'importance de 2 % dans un contexte militaire, ils n'hésitent pas à exagérer à outrance celle des 2 % de gaz à effet de serre que le Canada émet chaque année. Je leur pose donc la question suivante. Est-ce que 2 % c'est peu ou c'est beaucoup? Je pense que les Canadiens méritent qu'on leur réponde et qu'on leur explique pourquoi le nouveau gouvernement défie la volonté des Canadiens et — je le sais — de bien des membres du caucus libéral.

Il semble n'y avoir aucune logique à émousser le fer de lance des Forces canadiennes. On nous dit que l'avion de surveillance sera maintenu en place; que l'avion de ravitaillement qui dessert les avions de chasse de toute la coalition internationale et rend leurs missions possibles sera maintenu en place; que la technologie et le personnel qui marquent les cibles pour les bombes intelligentes et d'autres munitions de la coalition demeureront en place; et que nos formateurs sur le terrain, qui travaillent avec les troupes peshmergas et irakiennes dans des situations de champ de bataille alors que peu de lignes de front sont identifiées, demeureront en place. Or, on ne nous a toujours pas offert de raison logique et crédible pour justifier le retrait des CF-18.

Ne pas aller à l'encontre d'une promesse électorale alors qu'on ne compte même plus le nombre de promesses électorales rompues n'est tout simplement pas une justification acceptable. Par conséquent, j'en viens à me demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une question d'objection de conscience. Je comprends qu'une personne puisse choisir de ne pas participer à des actes mortels et destructifs en temps de guerre et de s'en remettre à d'autres solutions. Toutefois, l'objection de conscience d'une personne, voire d'un groupe, de l'autre côté de la Chambre, c'est bien différent de l'imposition d'une croyance spécifique à une nation alors qu'une majorité nette de Canadiens appuie la mission militaire complète.

Le moment est mal choisi pour le Canada de se retirer de la mission de combat et de contraindre ses alliés à assumer un fardeau plus lourd dans la lutte contre l'État islamique. Le nouveau

gouvernement hérite d'une obligation prise il y a longtemps envers les partenaires de l'OTAN et il a la responsabilité de protéger la liberté, la démocratie et la sécurité des Canadiens. En effet, qu'on l'appelle Daech, l'EIIS ou l'EIL, le groupe ne pose pas une menace seulement dans sa région; il représente un grave danger aussi pour le Canada et le reste du monde. Cette secte sanguinaire et terroriste a appelé ses partisans du monde entier à s'en prendre par n'importe quels moyens, peu importe leur cruauté, aux personnes n'adhérant pas à son idéologie. Au cours des dernières semaines, des derniers mois et des dernières années, nous avons pu constater combien de tels appels à la violence peuvent engendrer des gestes meurtriers et destructeurs.

S'il est vrai que beaucoup de projets terroristes ont été contrecarrés, ils sont beaucoup trop nombreux à avoir atteint leur funeste objectif. Soulignons que l'EIIS a proféré des menaces expressément envers le Canada et les Canadiens et a pressé ses partisans à s'en prendre aux mécréants canadiens par n'importe quel moyen. D'ailleurs, on a vu avorter des projets terroristes qui se préparaient sur notre propre territoire. Des attaques terroristes meurtrières ont eu lieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Monument commémoratif de guerre et à quelques mètres de l'endroit où nous siégeons aujourd'hui, soit la Chambre de ce que les porte-parole de l'EIIS ont décrit comme l'infidèle Parlement canadien.

Partout au pays, et c'est certainement le cas dans ma circonscription, Thornhill, les Canadiens sont préoccupés, à juste titre. Nous savons qu'ils s'attendent à ce que le gouvernement prenne des mesures énergiques. Voilà pourquoi le gouvernement conservateur avait engagé les Forces armées canadiennes dans la vaste coalition internationale contre le groupe État islamique.

J'aimerais prendre un instant pour exprimer de nouveau ma profonde reconnaissance à tous les membres des Forces armées canadiennes, qu'ils soient au pays ou en mission, pour le dévouement dont ils font preuve dans la lutte contre le terrorisme.

Pour répondre à cette situation tragique au Moyen-Orient, le gouvernement conservateur avait une approche en trois volets qui comprenait un investissement de plusieurs centaines de millions de dollars pour fournir de l'aide humanitaire sur le terrain de manière à apporter du réconfort et des soins aux millions de civils déplacés. Par ailleurs, depuis 2009, le Canada a accueilli quelque 25 000 réfugiés, d'abord en provenance de l'Irak, puis de plus en plus de réfugiés syriens, et il s'engageait cette année à en accueillir 20 000 selon un processus toujours guidé par la compassion, mais aussi par la sécurité.

● (1200)

Il y avait ensuite le troisième volet essentiel, qui allait peut-être constituer la plus importante contribution du Canada à long terme, c'est-à-dire notre engagement dans la mission militaire de la coalition internationale, car, au bout du compte, ce que les nations démocratiques du monde entier ont de mieux à offrir aux millions d'habitants du Levant qui vivent dans la souffrance, c'est la paix et la possibilité de retourner dans un foyer et une collectivité probablement en ruine afin que ces gens puissent reconstruire leur vie brisée.

Travaux des subsides

L'an dernier, lorsque le premier ministre s'est rendu en Israël et en Jordanie, une visite historique, j'ai vécu une expérience qui m'a marqué à tout jamais. Tandis que le premier ministre et des représentants officiels visitaient l'immense camp de réfugiés de Zaatari, situé dans le Nord-Est de la Jordanie près de la frontière syrienne, un petit groupe dont je faisais partie s'est rendu, à bord d'un hélicoptère jordanien, jusqu'à l'extrémité Nord-Ouest de la Jordanie, à la frontière avec la Syrie et l'Irak.

Pendant ma carrière de journaliste, j'ai vu beaucoup de scènes terribles, de désastres naturels, de tragédies causées par des humains et des guerres — au Vietnam, au Cambodge, en Rhodésie, en Ouganda, en Éthiopie, en Afghanistan, en Irak, en Iran, en Syrie, en Égypte et en Israël — mais je n'avais vu une scène comme celle qui nous attendait à la frontière de la Jordanie, de la Syrie et de l'Irak. Nous avons vu une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants qui, chargés de couvertures, de sacs et de sacs à dos contenant leurs dernières possessions, semblaient sortir de la lointaine brume du désert pour avancer péniblement jusqu'à la frontière, où se trouvait une petite cohorte de soldats armés jusqu'aux dents.

Ce n'était pas un poste frontalier ordinaire. La frontière se bornait à une ligne tracée au bulldozer dans le sable et le gravier du désert. Les armes des soldats jordaniens étaient pointées non pas vers les réfugiés, mais vers les groupes terroristes actifs dans la région, absents ce jour-là. Les soldats n'avaient pas pour tâche de bloquer l'arrivée des réfugiés, mais de les accueillir et de leur donner refuge. D'ailleurs, comme la menace était faible ce jour-là, quelques soldats ont déposé leurs armes et ont franchi la frontière avec la Syrie pour se rendre dans la zone neutre et aider les réfugiés. Ils ont transporté des sacs, des enfants et des personnes handicapées jusqu'aux véhicules qui les amenaient ensuite au camp temporaire de la région, où ils pouvaient trouver de la nourriture, de l'eau, des soins médicaux et un peu de confort avant d'être transférés de l'autre côté de la Jordanie au camp de Zaatari, un camp en constante expansion.

Nous avons passé du temps avec eux. Certains ont péniblement parcouru des centaines de kilomètres pour être en sécurité. Certains d'entre eux pourraient très bien faire partie des quelques chanceux qui seront accueillis au Canada ou dans d'autres pays développés en Europe et ailleurs. Cela dit, dans les camps en Jordanie, au Liban et en Turquie, de nombreux réfugiés gardent encore espoir — il faut dire qu'il s'agit maintenant d'un faible espoir — qu'ils pourront retourner un jour dans leurs collectivités en Syrie et en Irak. Pour la majorité de ces millions de déplacés, la réalité, c'est qu'il s'agit là de leur plus beau rêve.

C'est pourquoi la mission militaire internationale est si importante et constitue un élément essentiel de l'engagement à trois volets du Canada envers les gens du Levant. C'est la raison pour laquelle je considère que le ministre des Affaires étrangères agit avec désinvolture lorsqu'il évalue en pourcentage la bravoure des membres des Forces canadiennes. C'est très déshonorant pour les hommes et les femmes qui risquent leur vie pour défendre la démocratie et la liberté. Je crois que des excuses sont de mise. C'est pourquoi il est si important que le Canada ne laisse pas le gros du travail dans cette guerre à ses alliés de la coalition.

• (1205)

M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, comme il s'agit de ma première intervention à la Chambre, je voudrais d'abord remercier les électeurs d'Etobicoke—Lakeshore de m'avoir accordé l'honneur d'être ici.

La motion semble être rédigée de manière à nous faire dire que nous travaillons avec nos alliés ou non. Soit que nous participons, soit que nous nous abstenons.

Les discours que nous avons entendus aujourd'hui laissent entendre que le bombardement est la seule façon de participer à cette mission de combat contre l'EIIS. Nous convenons tous que nous devons soutenir nos militaires et lutter contre l'EIIS. Je crains que les députés d'en face, en adoptant cette position, donnent l'impression que le rôle non lié au bombardement joué par d'autres militaires est moins important, ce qui revient à ne pas leur témoigner le respect qu'ils méritent. Mon collègue est-il d'accord?

L'hon. Peter Kent: Monsieur le Président, je ne suis certes pas d'accord. J'ai dit clairement dans mes observations que ce que réclame l'opposition officielle, c'est que le Canada respecte l'engagement de l'ancien gouvernement à l'égard de l'OTAN et des alliés de la coalition, qui demandent toujours au Canada de participer à l'ensemble des activités dans le cadre de la mission et de ne pas choisir à son gré les activités qui lui conviennent. Je soulève la question de l'objection de conscience. Il n'y a eu jusqu'à présent aucune explication, aucune justification claire, ni de la part du premier ministre ni de l'un de ses ministres, à savoir pourquoi le Canada retire un élément de la guerre contre l'EIIS.

Comme je l'ai dit dans mon intervention, je suis le fils d'anciens combattants et un ancien officier de réserve. Par conséquent, j'ai un grand respect pour l'ensemble du travail accompli par nos forces armées, que ce soit au quartier général; dans les bases un peu partout au Canada, où les militaires se préparent à partir ou rentrent après une mission; ou encore au Levant, où les hommes et les femmes participent à cette très importante lutte contre le terrorisme international.

M. Erin Weir (Regina—Lewvan, NPD): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de Thornhill pour son éloquente allocution. Je me demande si les députés à côté auraient parlé avec autant d'éloquence en faveur de l'invasion de l'Irak en 2003.

Après une décennie de bombardements en Irak, je me demande si les députés reconnaîtraient que les bombardements n'ont pas vraiment apporté la paix et qu'ils ont, en fait, créé et favorisé les conditions qui ont permis à l'EIIS de prendre de l'expansion.

• (1210)

L'hon. Peter Kent: Monsieur le Président, mon collègue a en partie raison.

J'aimerais revenir sur ce que disait une de ses collègues tout à l'heure: le monde n'est plus celui qu'il était au siècle dernier, et les conflits non plus. Il est impossible de définir des objectifs précis dans un conflit quand les troupes adverses sont composées de terroristes de toutes les allégeances qui préfèrent se poser en martyrs que de négocier la paix. Voilà pourquoi, lorsque j'entends les députés d'en face regretter l'époque des Casques bleus à la Pearson, j'ai parfois l'impression qu'ils sont quelque peu naïfs et qu'ils ne comprennent pas en quoi consiste vraiment la lutte contre la terreur et contre l'EIIS, qui est une organisation terroriste de haut niveau, beaucoup plus que ne pouvaient l'être Al-Qaïda ou les talibans. Je rappelle que cette organisation est dirigée par des anciens officiers professionnels de l'armée irakienne.

À ce sujet, mon collègue a raison, car les armées libératrices qui sont allées évincer Saddam Hussein du pouvoir pendant la guerre d'Irak sont reparties trop vite. C'est indéniable. C'était aussi une erreur, parce que les officiers qui défendaient le régime se sont associés aux terroristes sunnites et contrôlent aujourd'hui cet État.

Travaux des subsides

Si les députés veulent mon avis, je crois que la coalition est là pour un bon bout.

Le vice-président: Voici un petit conseil pour les députés. Quand ils parlent, que ce soit pendant la période réservée aux questions et observations ou pendant leur allocution même, je leur saurais gré de regarder parfois vers le fauteuil. Nous pourrions ainsi leur faire savoir combien de temps il leur reste et leur donner une idée du rythme à adopter afin que nous puissions passer à une autre question ou observation.

Reprenons le débat. Le ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai aujourd'hui mon temps de parole avec le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale.

La communauté internationale vaincra l'EIIL, et le Canada participe à ce combat et participera aussi à sa victoire ultime. Le gouvernement souhaite remercier profondément les membres des Forces armées canadiennes du dévouement et du courage dont ils ont fait preuve et du travail acharné qu'ils ont accompli dans le cadre de l'opération Impact.

Il faut empêcher que la mission de nos forces armées et leur sacrifice soient politisés. Malheureusement, c'est ce qu'a fait trop souvent l'ancien gouvernement conservateur. C'est l'une des raisons pour lesquelles il forme maintenant l'opposition. Les conservateurs ont agi ainsi en donnant l'impression qu'ils étaient les seuls à appuyer nos militaires et les seuls à être prêts à lutter contre le terrorisme. Ce genre de dogmatisme menait à une partisanerie exagérée. Cette déformation flagrante des faits est l'une des raisons pour lesquelles les conservateurs se retrouvent aujourd'hui dans l'opposition. J'espère qu'ils auront une bonne réflexion à ce sujet et qu'ils changeront d'attitude afin qu'ils parviennent à comprendre que, bien que nous ayons des opinions différentes sur les moyens de nous attaquer aux dangers, nous sommes tous patriotes et nous voulons tous protéger nos concitoyens même si nous ne nous entendons pas sur la façon de le faire.

Les activités terroristes menées par l'EIIL, qu'on appelle aussi le groupe État islamique, dans les territoires qu'il contrôle en Irak et en Syrie ont donné lieu à des milliers de morts et au déplacement de millions de personnes.

L'EIIL continue de cibler des membres de communautés religieuses et ethniques. Il a autorisé les viols et l'asservissement des femmes, et a froidement détruit des lieux de culte et des sites archéologiques irremplaçables.

Bien qu'il reste beaucoup à faire, la coalition a réalisé des progrès considérables au cours de la dernière année.

• (1215)

[Français]

Le soi-disant État islamique a été chassé du territoire qu'il occupait en Irak et en Syrie, et des milliers de personnes dans ces pays ne vivent plus comme des prisonniers dans leur propre ville.

[Traduction]

En Irak, les villes de Tikrit et de Sinjar ont été libérées, et les forces irakiennes se battent actuellement pour libérer Ramadi. Les réfugiés et les personnes déplacées sont rentrés chez eux pour rebâtir leur vie et leur communauté.

La campagne militaire contre l'EIIL est cruciale, et la contribution du Canada a été et continuera d'être importante. Reste à savoir comment faire en sorte qu'elle soit optimale.

[Français]

Le combat dans lequel nous sommes n'est pas un combat de religions ni de civilisations, mais celui de la civilisation humaine contre le terrorisme. Dans ce combat, chaque pays a la responsabilité d'identifier ses forces et de voir comment ces forces pourraient s'ajuster à celles des alliés, afin de vaincre le terrorisme en Irak comme partout ailleurs.

[Traduction]

Le mois dernier, je me suis entretenu avec de nombreux partenaires du Canada dans la coalition au Sommet sur la Coopération économique Asie-Pacifique aux Philippines, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Malte et aux rencontres ministérielles de l'OTAN et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Le premier ministre a également discuté avec eux.

Le message était toujours le même: nos alliés respectent et comprennent nos choix, et appuient notre décision d'axer nos efforts dans des secteurs où nos contributions auront les meilleures répercussions possibles à long terme, à la lumière de consultations avec nos alliés pour que nos contributions soient complémentaires aux leurs.

Pourquoi nos alliés veulent-ils que le Canada s'engage dans tous ces dossiers? C'est parce qu'ils ont un immense respect envers les hommes et les femmes en uniforme pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur capacité de protéger la population. Nous devons tous être fiers d'eux.

À partir de maintenant, les contributions du Canada feront partie d'une stratégie exhaustive à long terme pour résoudre cette grande préoccupation mondiale. Je comprends que l'opposition veuille que nous présentions le plan complet tout de suite. C'est son rôle de nous demander de le faire. Cela viendra. C'est important. Nous ne pouvons pas faire cavalier seul. Nous devons élaborer ce plan en collaborant pleinement et en consultant nos alliés, et c'est ce que nous faisons.

Nous avons mis en place toute une gamme de mécanismes pour interrompre et endiguer le flot de combattants étrangers. Il faut en améliorer l'efficacité. En étroite collaboration avec nos alliés, nous mettons en commun des renseignements, des pratiques exemplaires, des outils et des programmes afin de mieux comprendre qui sont ces gens, la façon dont ils sont radicalisés, entraînés et déplacés, et comment nous pouvons gagner.

[Français]

L'an dernier, la coalition a lancé une vaste campagne en vue de faire disparaître les finances du groupe État islamique, de l'empêcher de collecter, de déplacer et d'utiliser des fonds, et d'utiliser à mauvais escient le système financier international.

[Traduction]

Le Canada joue un rôle de premier plan dans le déploiement de l'effort international, notamment dans le cadre des activités du Groupe d'action financière internationale et du G7. Nous souhaitons améliorer son rôle. C'est un des éléments du plan.

Le Canada a également entamé des projets sur son propre territoire pour contribuer aux efforts internationaux visant à contrecarrer les efforts de recrutement de l'EIIL et à réduire la radicalisation menant à la violence en exposant son message et son idéologie de haine et en réduisant l'impact. Il convient également de redoubler d'efforts à ces égards.

Travaux des subsides

[Français]

Sur le terrain en Irak, le financement octroyé par le Canada et les organismes locaux contribue à la réalisation de projets de stabilisation pour combler les besoins à court terme et favoriser la résilience et la stabilité. Nous devons renforcer notre aide à ces organismes locaux.

[Traduction]

Le remède à ce non-État nihiliste est un État fonctionnel. Comme le monde l'a constaté, l'établissement d'un tel État est un travail ardu de longue haleine qui exige une forte collaboration internationale. Le Canada a les compétences nécessaires pour reconstruire les institutions de l'Irak, et nous comptons nous en servir à bon escient.

Il faut une solution politique en plus d'une solution militaire en Irak. Il faut trouver une solution politique qui s'attaque aux causes profondes de l'instabilité de la région, unisse les Irakiens et leur donne une raison de croire en leur gouvernement central et de se battre pour leur pays. Nos plus proches alliés et partenaires de la coalition le reconnaissent.

Pour éviter qu'un autre groupe remplace l'EIL lors que ce dernier aura été vaincu, pour éviter une série de guerres civiles s'étalant sur plusieurs générations au Moyen-Orient, il faut se pencher sur ce que le Canada peut faire pour contribuer à la stabilité politique à long terme de la région.

[Français]

En ce qui concerne l'assistance en matière de sécurité, nous savons qu'il y a un besoin crucial d'entraînement continu des forces irakiennes, et les Forces armées canadiennes sont bien placées pour aider à préparer les Irakiens à cet égard. La formation doit être un élément important de notre nouveau plan. En contribuant à l'entraînement des forces irakiennes, nous nous assurerons que les Irakiens seront capables de se défendre et de prendre l'initiative sur le champ de bataille.

● (1220)

[Traduction]

Nous étudions aussi la possibilité que la GRC contribue à la formation des policiers irakiens. Selon les pourparlers actuels avec nos alliés, cette aide serait très utile.

Pour contribuer davantage aux programmes de stabilisation et pour protéger les populations les plus vulnérables — les membres de minorités ethniques ou religieuses déplacées à l'intérieur du pays qui ont souffert aux mains de ce soi-disant État islamique et les victimes de violence sexuelle —, nous devons accroître l'aide humanitaire et veiller à ce qu'elle vise les personnes dans le besoin.

[Français]

En conclusion, nous sommes fiers de la contribution des Forces canadiennes dans ce combat, et elles continueront de jouer un rôle important dans les contributions canadiennes futures.

[Traduction]

Les Canadiens veulent que nous luttons avec force contre l'EIL. Ils veulent que nous choisissons les meilleurs outils à notre disposition et que nous établissions un plan qui nous permettra de contribuer aux efforts de la coalition avec nos alliés. Nous le ferons ensemble, chers collègues, parce que c'est notre devoir; parce que nous devons appuyer nos courageux hommes et femmes en uniforme de même que les diplomates et les citoyens sur le terrain et nous devons faire tout en notre pouvoir pour rétablir la paix et la justice en Irak.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le ministre de son discours. Bien sûr, les platitudes et l'éloquence peuvent accomplir des merveilles ici, à la Chambre, mais dans la lutte contre le terrorisme et la menace, nous devons agir.

Je ferais remarquer une chose au ministre: si tous les pays qui se sont engagés à affaiblir ou à éliminer l'EIL — ou peu importe comment on l'appelle — faisaient ce que le gouvernement est en train de faire et se débarrassaient d'un outil très important dans cette lutte, dans quel monde vivrions-nous? Si tous les pays décidaient de se retirer comme le fait le Canada aujourd'hui, à quoi ressemblerait le monde? Est-ce que c'est l'image que veut projeter le ministre au reste du monde?

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, le Canada ne se retire pas. Il réoriente ses efforts pour être plus efficace au sein de la coalition. Je crois que c'est clair. Pourquoi le député déforme-t-il ce que j'ai dit? Cela n'aide pas.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, mon honorable collègue du gouvernement a fait un discours en deux volets.

La dernière partie de son discours mentionne qu'on en est à l'étape de former des policiers irakiens pour les amener à occuper un territoire stabilisé. Or on n'en est pas encore là. Le ministre parle comme si on en était déjà à l'étape de l'après-guerre, alors qu'on est en pleine guerre.

Par ailleurs, au début de son intervention, le ministre a mentionné que, depuis les 12 derniers mois, la coalition avait réussi à vraiment stopper le groupe État islamique et que les populations retournaient dans leurs villages. Cela confirme donc que les bombardements sont efficaces puisque les populations retournent dans leurs villages. Cela fonctionne.

Les CF-18 vont-ils continuer à contribuer à la coalition?

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, ce n'est pas que les bombardements sont inefficaces, c'est que le Canada peut être plus efficace en faisant autre chose qu'ajouter, finalement assez peu malgré tout le courage de nos forces aériennes, à la force de frappe aérienne. On peut faire beaucoup plus.

Mon collègue a parlé de villages qui sont libérés. La première chose qu'il faut faire, quand un village est libéré, c'est avoir une force policière en laquelle les gens peuvent avoir confiance, bien formée et professionnelle, qui n'apparaisse pas comme une menace, mais au contraire comme un élément de sécurité à partir duquel on peut rebâtir quelque chose.

Il parle de combats au sol. Ceux-ci doivent être faits par les forces du pays, les forces irakiennes, et pour cela, il faut que celles-ci soient bien formées et bien entraînées. Tout le monde célèbre partout dans le monde la capacité des Canadiens à former des militaires et des forces policières. Nous sommes très bons en cela, et on nous demande de le faire.

Je crois que je vais pouvoir convaincre mon collègue, quand il verra le plan d'ici quelques semaines, que la façon d'agir que nous proposons est très bonne, parce qu'elle va rendre le Canada plus efficace dans la coalition et non pas moins efficace.

Travaux des subsides

Entre-temps, les Forces canadiennes sont encore sur place et maintiennent le plan que l'ancien gouvernement avait mis en place. Il n'y a donc pas de *vacuum*. Nous allons simplement améliorer la contribution du Canada contre ce groupe terroriste violent pour assurer la paix dans cette région du monde.

● (1225)

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, est-ce que le ministre et le gouvernement libéral sont du même avis que le NPD et estiment qu'il faut accroître l'aide humanitaire dans les régions où celle-ci aurait pour effet immédiat de sauver des vies? Par exemple, on pourrait construire des camps adaptés aux conditions hivernales pour les réfugiés, où ceux-ci auraient accès à de l'eau ainsi qu'à des installations sanitaires et d'hygiène, offrir des services de santé et d'éducation aux personnes déplacées, établir des partenariats avec des organisations pour lutter contre la violence sexuelle et offrir du soutien aux survivants, de même qu'offrir de l'aide à la communauté internationale pour qu'elle mène des enquêtes et tente des poursuites contre les personnes accusées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité en Irak.

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur le Président, je souscris à la majorité des propos de mon collègue. Cela dit, il est difficile d'offrir de l'aide humanitaire quand la vie des gens est en danger. Les travailleurs humanitaires ne voudront pas se rendre dans ces endroits si nous ne pouvons pas garantir leur sécurité. Tout comme les conservateurs, nous convenons que nous devons combattre l'ennemi pour pouvoir offrir de l'aide humanitaire. Par contre, nous devons déterminer comment nous pouvons le faire de manière optimale et efficiente, dans le cadre d'une coalition, puisque nous ne travaillons pas seuls, mais bien avec nos partenaires. Voilà ce qui est en jeu. Bien entendu, nous devons offrir plus d'aide humanitaire. Cependant, cela ne peut pas se faire tout seul dans une région du monde où personne n'est en sécurité.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je crois que c'est la première fois que vous êtes dans le fauteuil et je suis ravi de voir que vous avez atteint cet auguste poste.

C'est également la première occasion qui m'est donnée de remercier les gens de Scarborough—Guildwood de m'avoir élu à la Chambre pour une septième fois en 18 ans. C'est pour moi un honneur de les représenter encore une fois. Je tiens à remercier mon épouse, ma famille et l'équipe de campagne que je considère comme la meilleure au Canada de m'avoir aidé à conserver mes fonctions.

C'est toujours un privilège de reconnaître que nous sommes l'une des 338 personnes au Canada qui ont la chance de venir en cette enceinte pour débattre des grands enjeux auxquels notre nation doit faire face. Il faut parfois se le rappeler, mais il s'agit d'un privilège incroyable. Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux députés qui sont ici pour le présent débat ainsi qu'aux autres.

Passons maintenant à la question à l'étude. J'ai trois commentaires à faire par rapport à la motion. Le premier vise la portion qui dit:

[...] que l'État islamique a revendiqué les récents attentats [...] et qu'il a déclaré la guerre au Canada [...]

Le premier problème avec la motion est que seul un État peut déclarer la guerre. Le choix des mots est important à la Chambre. Je vais donner le bénéfice du doute à mes collègues conservateurs, car je présume qu'ils n'avaient pas l'intention de reconnaître l'EIIL ou l'EIIS comme un État. Ce n'est pas un État. Il ne peut donc pas déclarer la guerre.

Je voulais tout simplement soulever cet aspect du libellé. Je répète que le choix des mots est important à la Chambre.

Le deuxième problème est que la motion repose sur une supposition:

a) reconnaisse que le moment est mal choisi pour le Canada de se retirer de la mission de combat et de contraindre ses alliés à assumer un fardeau plus lourd [...]

C'est une supposition. Cela ne repose sur rien, puisque les ministres ou le gouvernement n'ont jamais convenu, même pendant la campagne, de se retirer de la mission. Je serais très curieux d'entendre tout fait qui va dans le sens de cette supposition.

Le troisième point est:

b) rappelle au gouvernement son obligation à l'égard de ses partenaires de l'OTAN [...]

C'est un élément curieux. En effet, le premier ministre a visité bon nombre de nos partenaires de l'OTAN, voire la totalité, au cours des deux, trois ou quatre dernières semaines. Il a discuté directement de la participation du Canada dans ce conflit avec le président Obama. Il a discuté directement avec le premier ministre Cameron et le président Hollande.

Mais surtout, le premier ministre, comme tous les autres députés à la Chambre, a discuté directement avec les Canadiens, les électeurs. J'ose dire que les Canadiens nous ont clairement fait savoir qu'ils veulent que nous redéfinissions notre rôle dans le conflit dans l'optique d'y mettre éventuellement fin, ce qui, je suppose, est l'objectif de tous les députés.

J'espère vraiment pouvoir compter sur la bonne foi de mes collègues pour reconnaître qu'il s'agit essentiellement de trouver une façon de mettre fin au conflit et de déterminer quelle est la meilleure contribution que le Canada peut faire à l'effort.

Noël approche, j'aimerais donc recommander à mes collègues un bon livre à lire durant la période des Fêtes. C'est *Lawrence in Arabia: War, Deceit, Imperial Folly and the Making of the Modern Middle East*, de Scott Anderson.

● (1230)

Ce n'est pas mon intention de faire de la pub pour le livre de M. Anderson; je pense simplement qu'il décrit bien les antécédents qui ont mené à la situation actuelle.

Les députés se souviendront que, durant la Première Guerre mondiale, les Britanniques et les Allemands se battaient pour obtenir l'appui des diverses tribus constituant l'Empire, ou le califat, ottoman. Les Britanniques comptaient dans la région une personne très compétente, Laurence d'Arabie. Laurence d'Arabie a pris le temps de comprendre la région, les langues, la religion et les diverses coutumes des différentes tribus. Celles-ci ont fini par donner leur appui aux Britanniques, contribuant à la victoire des Alliés dans la Première Guerre mondiale.

Dans un honteux chapitre de l'histoire, les Français et les Britanniques ont arbitrairement découpé la région en États indépendants aux termes de l'accord Sykes-Picot, jetant les bases du conflit d'aujourd'hui.

Ce que m'a appris le livre, essentiellement, c'est que Laurence d'Arabie devait son succès aux efforts considérables qu'il a déployés pour comprendre la région, la langue, les coutumes, les habitants et les allégeances des diverses tribus. À mon sens, nous sommes en train de répéter les erreurs du passé.

Travaux des subsides

Nous ne saisissons pas. Nous ne comprenons pas ce qui alimente les conflits là-bas. Au cours des dernières années, un génocide à petite échelle s'est amorcé. Des gens de divers groupes non majoritaires ont été chassés de leur pays et sont maintenant des réfugiés. Tous les jours, bon nombre de ces personnes apparaissent sur les écrans de télévision et certaines d'entre elles arriveront ce soir à Toronto.

Au moment où le gouvernement réoriente son engagement pour apaiser et dénouer le conflit, j'estime prioritaire que nous commençons à examiner à fond la situation et que nous nous penchions sur ses tenants et aboutissants.

Je répète qu'il n'y a absolument pas lieu d'interpréter ce changement de cap comme un retrait. En fait, il est fort possible que nous nous réengagions dans cette lutte d'une façon plus efficace qui favorisera le dénouement du conflit, objectif auquel tout le monde souscrit, j'imagine. Nous appuyons fermement nos alliés et nous participons pleinement à la lutte pour mettre fin à ce conflit.

Je félicite les ministres qui dirigent cet examen et qui nous invitent à faire des suggestions sur la façon dont le Canada peut contribuer à la résolution de ce conflit. Je m'en voudrais de ne pas faire mention, au nom du gouvernement et du caucus libéral, de la robuste participation et de l'aide substantielle que nos militaires ont consenties à ce jour dans ce dossier. Nous avons hâte de voir quelle pourra être leur contribution pour la suite des choses.

● (1235)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, voici en quoi réside la faiblesse de la décision des libéraux de retirer les Forces canadiennes de la mission de combat dans le Nord de l'Irak et en Syrie. Le groupe État islamique n'a rien à voir avec les autres organisations terroristes du monde, dans la mesure où ses membres croient que le contrôle d'un territoire dans le Nord de l'Irak et en Syrie est essentiel à leur cause.

Le chef du groupe, Abou Bakr al-Baghdadi, a donné un discours en juillet 2014. C'est son seul discours connu, et la seule de ses apparitions publiques à la grande mosquée de Mossoul à avoir été filmée. Dans ce discours, il est clair qu'il a non seulement proclamé un califat, mais aussi désigné un territoire que Daech allait contrôler. Par conséquent, si nous pouvions éliminer ou réduire l'emprise de Daech sur ce territoire, nous pourrions par le fait même affaiblir la légitimité du groupe État islamique. La seule façon de réduire le territoire qu'il contrôle, c'est par la force militaire. Voilà où se situe la faiblesse fondamentale de la décision du gouvernement libéral de retirer les Forces canadiennes de la mission de combat internationale dans le Nord de l'Irak et en Syrie.

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, voilà une bonne question qui est très pertinente. Hélas, elle se fonde sur la présomption d'un retrait de la mission. Or, c'est faux. Rien de ce qui a été dit de ce côté-ci de la Chambre ne permet aux députés de tirer une telle conclusion.

Toutefois, je veux expliquer pourquoi l'établissement du califat interpelle autant les musulmans. Pour nous, Occidentaux, il est difficile de comprendre comment cette notion est ressentie au sein de la communauté musulmane en général. En fait, elle comprend les trois messages suivants. Premièrement, il faut détruire les apostats occidentaux. Deuxièmement, il faut établir un État purement islamique. Troisièmement, il faut répondre à l'appel qui annonce les derniers jours, l'Apocalypse. Si nous ne comprenons pas cela, nous n'arriverons pas à résoudre ce conflit. Je suis donc d'accord avec mon collègue dans une certaine mesure.

● (1240)

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, je suis assez peiné. Le député prétend comprendre la situation et affirme que nous devrions nous efforcer de la comprendre davantage. Il a appuyé le gouvernement libéral qui, au lendemain des tragiques attentats du 11 septembre 2001, où notre allié a été pris pour cible, s'est joint aux forces parties se débarrasser d'une organisation terroriste bénéficiant essentiellement de la complicité d'un gouvernement. Aujourd'hui, une autre organisation terroriste s'est constituée en gouvernement au Moyen-Orient. Elle a accès à des milliards de dollars grâce à l'infrastructure pétrolière et à des ventes illégales sur le marché noir. Elle se sert de cet argent pour faire la guerre non seulement contre les habitants de son territoire, mais aussi dans l'ensemble de la région.

Si les membres de la coalition qui cherche à affaiblir ou à éradiquer le groupe État islamique devaient tous faire comme le gouvernement actuel et retirer du terrain les outils nécessaires pour empêcher les terroristes d'accéder à cet argent, je ne vois pas comment nous pourrions combattre cette menace. Le député sera peut-être capable d'éclairer ma lanterne. Si tout le monde faisait comme le gouvernement actuel, dans quel genre de monde vivrions-nous? En serait-il fier?

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, je ne prétendrai pas connaître cette région du monde et je ne prétendrai pas non plus, à entendre les propos tenus aujourd'hui, que nous la comprenons vraiment. Je tiens à le dire d'entrée de jeu.

Nous participons à ces bombardements depuis deux, trois, quatre ans. Rien ne nous porte à croire que nos alliés vont réduire leurs frappes. Cependant, d'autres mesures doivent être prises, telles que couper les sources de financement vitales à cette organisation terroriste, comme le député l'a indiqué. Le ministre dit que nous pouvons redéfinir notre engagement pour y parvenir. Je renvoie le député à un article de l'*Edmonton Journal* à cet égard. La collecte de renseignement sera, elle aussi, utile, tout comme l'entraînement accru des troupes pour qu'elles puissent combattre l'ennemi sur son terrain. Ce sont là autant de mesures qui mettent à contribution nos compétences et qui sont à la hauteur de nos moyens.

L'hon. K. Kellie Leitch (Simcoe—Grey, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Sarnia—Lambton, qui partage mes vues à ce sujet.

La guerre en Syrie et les effets déstabilisateurs de l'EIIS ont causé le déplacement de près de 15 millions d'Irakiens et de Syriens. Pour donner une idée de l'ampleur de ces bouleversements, c'est comme si tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants qui habitent en Ontario étaient déplacés en même temps. La portée et l'étendue de la crise et de la tragédie humaines qui continuent de frapper l'Irak et la Syrie dépassent l'entendement.

L'organisation terroriste connue sous l'acronyme EIIS occupe maintenant un territoire faisant près de 82 000 kilomètres carrés, soit une superficie plus grande que celle du Nouveau-Brunswick. L'EIIS a fait exploser des avions transportant des passagers, brûlé vifs des opposants, réduit des personnes à l'esclavage sexuel et assassiné des confrères et des consoeurs musulmans qui n'étaient pas d'accord avec ses points de vue djihadistes extrémistes, et il est résolu à exterminer tous les chrétiens et tous les membres des minorités religieuses. La dépravation de l'EIIS ne semble pas connaître de limites.

Travaux des subsides

Les personnes touchées par la guerre civile en Syrie et le règne tyrannique de l'EIIS ont le choix de rester en zone de guerre, où elles risquent l'oppression et la mort, ou encore de s'enfuir et d'avoir la chance de survivre. Les images bouleversantes des demandeurs d'asile et des réfugiés qui risquent leur vie et celle de leurs enfants pour échapper à la guerre civile et aux terroristes ont incité les Canadiens à faire preuve de générosité en accueillant les personnes qui souffrent dans leur pays, qui est reconnu pour sa stabilité, sa tolérance et sa prospérité.

Je suis également fière des Canadiens, dont un bon nombre de mes concitoyens, qui prennent le temps de faire les préparatifs nécessaires pour l'arrivée des réfugiés syriens. J'admire la générosité de ceux qui puisent dans leurs poches les fonds nécessaires pour donner de l'espoir et offrir de nouvelles perspectives d'avenir aux réfugiés qui s'installent au Canada.

Bien que je sois fière des Canadiens et de leurs efforts, j'ai de sérieuses réserves quant à la façon dont le gouvernement libéral entend faire entrer à la hâte au pays des dizaines de milliers de personnes d'ici février. Il est vrai que les libéraux ont pris une décision judicieuse lorsqu'ils ont fait volte-face pour adopter le plan des conservateurs visant à accueillir 10 000 réfugiés d'ici la fin de l'année; toutefois, le plan libéral actuel, qui consiste à réinstaller au moins 25 000 réfugiés d'ici février 2016, présente de nombreux problèmes et incohérences. Je ne nie pas le caractère louable de ce plan, mais le manque de planification, d'exams médicaux et de contrôles de sécurité approfondis est très troublant.

Posons-nous la question suivante: avons-nous mis en place les mesures de soutien qui s'imposent pour aider ces réfugiés à réussir, sachant que nous allons les amener au Canada en plein milieu de l'hiver à la suite d'une promesse électorale irréflichte?

Posons-nous aussi cette question: pourquoi le gouvernement abandonne-t-il sa modeste contribution militaire en Syrie? Ne devrions-nous pas plutôt accroître nos efforts militaires afin d'appuyer le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et les États-Unis?

Pour répondre à cette crise, le Canada doit agir sur deux fronts. Premièrement, nous devons tout faire pour que les réfugiés que nous accueillons au Canada obtiennent le soutien voulu pour bien s'intégrer afin qu'ils puissent avoir une belle vie et contribuer à la société canadienne. Deuxièmement, nous devons demeurer dans la lutte, et je dirais même augmenter l'appui militaire que nous offrons à la coalition contre l'EIIS. Nous devons contribuer à stopper les forces qui sont derrière l'un des plus gros déplacements de populations humaines du siècle.

La plupart d'entre nous sont incapables d'imaginer la douleur, l'angoisse et la peur qu'éprouvent ceux et celles qui sont prêts à tout abandonner et à quitter leur chez-soi pour recommencer à zéro dans un nouveau pays. Pour bon nombre de ces familles, la menace qu'elles tentent de fuir est double, puisqu'elles sont prises entre le régime cruel d'al-Assad et la persécution religieuse et ethnique du groupe terroriste EIIS.

Le Canada a toujours été une terre d'accueil pour ceux qui aspirent à une vie meilleure. La crise actuelle est une crise humanitaire sans nom, et le Canada doit faire sa part. Notre pays doit tout faire pour que l'exercice de réinstallation qui vient de se mettre en branle se passe bien et il doit s'assurer que les mécanismes et les mesures de soutien dont auront besoin les réfugiés sont là.

Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement assure la sécurité de leur pays, et ils ont raison. Ils ne veulent pas que nous fassions le moindre compromis sur les contrôles de sécurité ou de santé. Ils veulent savoir quelle assurance leur gouvernement peut

leur donner qu'il va réussir à empêcher les terroristes en puissance de mettre le pied au Canada.

Que ce soit dans le domaine de la santé ou celui de la sécurité, nous devons mettre en place les mécanismes nécessaires pour assurer la protection des Canadiens. La santé des Canadiens ne doit pas être compromise parce que, pendant la campagne électorale, les libéraux ont fait une promesse sans vraiment réfléchir aux conséquences et qu'il faut maintenant prendre une décision à la va-vite. Nous devons aussi déterminer quels services supplémentaires seront nécessaires pour répondre aux besoins des réfugiés qui arriveront chez nous. Au chapitre de la santé mentale, de quels services auront-ils besoin? Bon nombre de réfugiés ont vécu des choses atroces et subi un stress traumatique terrible et pourraient donc avoir besoin — pendant longtemps — de services intensifs en santé mentale. En plus d'alourdir considérablement le fardeau du réseau canadien de services en santé mentale, qui est déjà à bout de souffle, cela pourrait aussi empêcher les réfugiés d'avoir accès aux soins requis pour régler ces problèmes. Qu'ils soient destinés aux Canadiens ou aux réfugiés, les services en santé mentale et en santé familiale sont en posture précaire.

● (1245)

Une chose encore plus importante, quels contrôles de sécurité le gouvernement met-il en place et quelles questions pose-t-il pour s'assurer que les personnes que nous faisons venir au Canada partagent nos valeurs? Ces personnes sont-elles disposées à promouvoir la tolérance et le pluralisme, l'équité entre les sexes, l'orientation, le respect des croyances et des religions et sont-elles disposées à redonner au Canada et à l'ensemble de la société lorsqu'elles seront en mesure de le faire?

Cela m'amène à mon deuxième point, c'est-à-dire la politique étrangère du Canada au Moyen-Orient, et plus particulièrement l'EIIS et le régime syrien. Le despote syrien a provoqué une guerre civile afin de maintenir son contrôle sur son peuple. L'EIIS s'est emparé de territoires dans deux pays souverains, et son mode de fonctionnement va complètement à l'encontre des valeurs canadiennes. L'EIIS déteste nos valeurs et notre mode de vie et est d'avis que le monde serait un endroit meilleur si nous retournions au Moyen Âge.

Ceux qui se retrouvent coincés entre le régime Assad et l'EIIS n'ont d'autre choix que de fuir. La plupart des Syriens ne veulent pas quitter leur foyer. Ils préféreraient y rester. Ils se tourment vers le reste du monde pour obtenir de l'aide afin de vaincre ce fléau dans leur région et pouvoir retourner chez eux. C'est pourquoi la décision du gouvernement d'annuler sa modeste contribution militaire est si décevante.

Nos ancêtres qui sont morts à la crête de Vimy n'ont pas quitté le champ de bataille au milieu du combat. Les Canadiens, en temps de paix ou de guerre, ont montré qu'ils sont déterminés à combattre la tyrannie pour défendre la liberté et la démocratie. Battre en retraite et quitter le champ de bataille au milieu du combat n'est tout simplement pas la façon de faire des Canadiens. De plus, le fait de retirer notre soutien militaire entache notre réputation et nuit à nos relations avec l'Europe et les États-Unis. Faire ce qui s'impose signifie poursuivre le combat et accroître notre engagement.

De ce côté-ci de la Chambre, les choses sont claires. Nous avons l'obligation morale d'aider à faire échec à l'EIIS et de ramener la paix en Syrie. Quitter le champ de bataille au milieu du combat est lâche et montre à nos alliés qu'ils ne peuvent pas compter sur nous lorsque notre aide est la plus nécessaire.

Travaux des subsides

Quels résultats les Canadiens veulent-ils obtenir? Il faut premièrement que le gouvernement prenne le temps de bien sélectionner les réfugiés. Il faut repousser les dates au printemps et à l'été pour que les mesures à prendre pour les loger et les vêtir ainsi que les cours de langue se fassent de façon prudente et convenable. Il faut aussi repousser les dates pour qu'on puisse donner la priorité aux réfugiés qui sont les plus susceptibles de subir des préjudices à l'étranger. Il faut aussi donner aux Canadiens l'assurance que les personnes que nous accueillons adhèrent aux valeurs qui nous sont chères: la tolérance, la volonté d'améliorer les conditions de vie de sa famille, le travail, le fait de ne pas toujours compter sur la générosité des autres, le respect de l'histoire canadienne et la volonté de donner en retour à la société.

N'oublions pas que ces réfugiés et leurs enfants voudront un jour voir ou revoir leur pays d'origine. Il faut qu'ils puissent se rappeler que leur pays d'accueil, leur nouveau chez-soi, a fait sa part et qu'il a pris des mesures humanitaires et militaires pour rétablir la sécurité dans leur pays d'origine et dans cette région du monde. Prenons dès maintenant les mesures qui s'imposent pour que les Syriens qui fuient la région puissent retourner chez eux et récupérer le territoire conquis par l'EIIS.

Éliminons une fois pour toutes les causes de ces migrations massives et donnons au régime Assad et à l'EIIS la seule place qui leur revient: une page dans les livres d'histoire.

• (1250)

Mme Joyce Murray (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt l'allocation de la députée d'en face pour voir si elle allait abonder dans le même sens que ses collègues et soutenir la fausse alternative selon laquelle ou bien le Canada maintient la participation de ses six CF-18 aux bombardements, ou bien il n'est pas sérieux et se tient en retrait, faisant ainsi peu de cas des grands services que les membres des Forces armées canadiennes peuvent rendre autrement.

La députée est-elle d'accord avec le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola, qui prétend que tous les membres de la coalition doivent participer aux bombardements, sans quoi ils ne comptent pas?

J'ai été déçue d'entendre la députée appuyer cette fausse alternative et, par conséquent, minimiser et discréditer les autres formes de contribution que le Canada, en tant que membre de la coalition, peut et devrait apporter à ce très important combat contre le groupe armé État islamique, en collaboration avec ses partenaires de la coalition.

La députée trouve que le retrait de nos six CF-18 des frappes aériennes n'est pas sérieux, elle affirme même que c'est une preuve de lâcheté. Est-elle disposée à parler aux militaires canadiens, aux entraîneurs, aux autres membres des Forces armées canadiennes, qui peuvent faire beaucoup pour combattre le groupe État islamique dans le vaste éventail d'activités que la coalition doit entreprendre? Est-elle disposée à...

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): La députée de Simcoe—Grey a la parole.

L'hon. K. Kellie Leitch: Monsieur le Président, je vais être très claire.

Comme je l'ai expliqué, nous devons assurer à la fois une présence humanitaire et une présence militaire. Je ne suis pas certaine de savoir quelles expériences la députée d'en face a vécues, mais moi, je suis allée sur le terrain en Afghanistan rencontrer nos Forces armées

canadiennes. Ces militaires mettent quotidiennement leur vie en danger pour protéger la démocratie et la liberté au Canada. Ce sont des personnes exceptionnelles, qui comprennent la nécessité d'une intervention humanitaire, mais aussi la nécessité d'une présence militaire, justement pour protéger les travailleurs humanitaires sur place.

J'affirme sans aucune hésitation que ces personnes ne sont pas des poltrons, comme la députée d'en face semble l'insinuer. Ces personnes ont une force que nul autre Canadien n'a. C'est grâce à elles si nous pouvons être Canadiens. Nous devrions être extrêmement fiers de leur contribution ici, en territoire canadien, et à l'étranger.

Ce que je dis, et j'insiste, c'est que le gouvernement voudrait que ces militaires des Forces armées canadiennes soient retirés, ce qui les ferait paraître lâches sur la scène mondiale. Ce sont des gens remarquables et ce ne sont pas des lâches. Ils veulent affronter le groupe État islamique et l'éliminer pour que les Syriens puissent rentrer chez eux.

• (1255)

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je m'inscris en faux contre ce qu'on vient de dire.

Il ne fait aucun doute que nos militaires sont courageux. Personne n'en doute ici. Il est scandaleux que la députée puisse seulement laisser entendre que nous pensons le contraire. C'est une insulte, et c'est pour cela que les députés de ce parti-là sont dans l'opposition. C'est cette façon de prétendre qu'ils sont les seuls à appuyer nos forces et ce genre de dogmatisme que les Canadiens ont rejetés.

Tous les députés sont fiers de nos militaires. Nous avons simplement un point de vue différent sur la manière d'utiliser leurs compétences. C'est tout. C'est ce que devrait dire la députée.

L'hon. K. Kellie Leitch: Monsieur le Président, je ne crois pas qu'une question ait été posée. Il s'agissait simplement d'insinuations visant ma personne.

Je tiens à être très claire. La base de Borden est située dans ma circonscription. Il y a des milliers de militaires canadiens qui y vivent. C'est là qu'ils sont entraînés. Comme je l'ai déjà dit, ce sont des Canadiens exceptionnels.

Je pense qu'il est extrêmement important qu'ils fassent bien leur travail et qu'ils interviennent à la fois sur le plan militaire et humanitaire. C'est ce que j'ai vu de mes yeux en Afghanistan. De jeunes hommes et femmes des Forces armées canadiennes veillaient à ce que les fillettes puissent aller à l'école. Or, les libéraux savent, comme moi — et je suis sûre que l'opposition le sait aussi —, que ces travailleurs humanitaires ont besoin de protection lorsqu'ils sont sur le terrain.

C'est précisément ce que nous préconisons, une présence militaire et humanitaire, afin que les Syriens puissent un jour rentrer chez eux.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Avant que nous reprenions le débat, je tiens à rappeler aux députés que c'est la période des questions et des observations. Il ne doit pas nécessairement y avoir une question.

Reprenons le débat. La députée de Sarnia—Lambton a la parole.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de présenter mon premier discours dans cette Chambre prestigieuse.

Travaux des subsides

Je tiens à remercier les habitants de Sarnia—Lambton de m'avoir accordé leur confiance. Je ferai tout mon possible pour représenter leur point de vue à la Chambre. Je tiens également à remercier les nombreux bénévoles de mon équipe de campagne qui ont donné de nombreuses heures de leur temps et parcouru bien des kilomètres.

Je tiens aussi à féliciter tous les députés de la Chambre pour leur élection ou leur réélection. Je suis impatiente de travailler avec eux pour continuer à bâtir notre grand pays, le Canada.

Sur une note personnelle, je remercie mes filles Gillian et Katie de leur affection, ainsi que ma mère qui, à 90 ans, a commencé à regarder CPAC et l'émission *Power and Politics*.

En ma qualité de porte-parole de l'opposition en matière de sciences, je promets d'aborder ce dossier en me fondant sur des données probantes. À titre d'ingénieure chimiste comptant plus de 30 ans d'expérience tant en recherche fondamentale qu'en construction, j'ai l'intention de mettre mon expertise au service de mon parti et de collaborer avec la ministre des Sciences, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et les porte-parole des autres partis afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les Canadiens.

Aujourd'hui, je veux parler des préoccupations des électeurs de ma circonscription relativement à la menace que constitue le groupe État islamique.

Pour les députés qui ne connaissent pas la belle collectivité de Sarnia—Lambton, avec ses magnifiques plages, forêts et champs, elle est située sur les rives de la rivière St. Clair et du lac Huron. Elle touche également la frontière entre les États-Unis et le Canada, à Port Huron.

Il s'agit du berceau de l'exploitation pétrolière en Amérique du Nord. Nous fournissons l'essence utilisée dans les voitures des députés, s'ils se déplacent dans le centre du pays. Nous sommes devenus un centre industriel diversifié d'où provient près du tiers des produits pétrochimiques du pays ainsi qu'un centre de production biochimique et d'énergie renouvelable, ce qui est devenu possible grâce à des partenariats établis entre les producteurs agricoles, les universités, l'industrie et la collectivité. L'une des plus grandes centrales solaires en Amérique du Nord se trouve dans ma circonscription, et des parcs éoliens sont visibles dans le paysage rural.

Cela dit, pendant que je faisais du porte-à-porte en visitant plus de 20 000 foyers de Sarnia—Lambton au cours de la campagne électorale, on m'a continuellement fait part de préoccupations concernant la menace que pose l'EIIS. Les députés comprendront que, en raison de la quantité de combustible fossile et de produits chimiques qui proviennent de ma circonscription et qui y sont entreposés, un acte terroriste pourrait avoir un effet dévastateur.

De plus, comme il s'agit d'une ville frontalière, les craintes de notre plus proche voisin concernant la sécurité au Canada et les menaces venant de la frontière sont importantes pour nous.

Les événements du 22 octobre 2014 ont changé notre vision du Canada en tant qu'endroit sécuritaire où vivre. Le meurtre du caporal Nathan Cirillo à l'un de nos monuments les plus sacrés, le Monument commémoratif de guerre du Canada, a ébranlé la nation tout entière, y compris les habitants de Sarnia—Lambton, car nous estimions que la menace ne pesait pas seulement sur les gens d'Ottawa, mais aussi sur notre ancienne députée, qui était très aimée dans notre collectivité.

● (1300)

[Français]

Il faut également rappeler que, à peine quelques jours auparavant, l'adjudant Patrice Vincent a été tué lors d'un homicide véhiculaire qui a été également classé par la GRC comme un acte terroriste dans la belle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

[Traduction]

Ces événements ont prouvé que la menace existe, que le Canada est visé et que la sécurité n'est pas assurée.

Je veux souligner un fait important brièvement. Les conservateurs ont veillé à ce que la mission contre l'EIIS — à laquelle nous avons jusqu'à présent pleinement collaboré avec nos alliés — fasse l'objet d'un vote à la Chambre chaque fois que c'était possible. On ne peut pas en dire autant du nouveau gouvernement.

Durant la campagne et par la suite, la majorité des gens de Sarnia—Lambton se sont montrés fiers et reconnaissants des actes de bravoure posés par nos forces aériennes dans le combat contre l'EIIS. Les Forces armées canadiennes et l'Aviation royale canadienne ont pendant des années donné de la formation et effectué des frappes aériennes. Cette ressource peut donc être mise à contribution pour le combat.

Durant de nombreux événements tenus à l'occasion du jour du Souvenir dans ma circonscription, je me suis entretenue avec beaucoup d'anciens combattants qui ont défendu les libertés canadiennes. Ils m'ont dit combien ils étaient fiers du fait que le Canada et ses alliés combattent l'ennemi, le soi-disant État islamique. Ce dernier est une véritable plaie pour le monde. Il incite ses tenants au viol de femmes et d'enfants innocents et au meurtre de ceux qui ont différentes croyances religieuses, commettant ainsi un génocide. Il bafoue toutes les valeurs les plus chères aux Canadiens, soit la liberté de parole, de religion et de choix ainsi que l'égalité entre les hommes et les femmes.

Selon le premier ministre, nous ne devrions pas répondre au désir des terroristes extrémistes en parlant d'eux. Ne pas parler d'eux ne les fera pas disparaître. Il nous faut non seulement parler de la menace, mais aussi intensifier notre participation à l'intervention menée avec nos alliés auxquels se sont joints plus de 60 pays pour contrer la menace. Nous devons répondre à l'appel de nos frères et soeurs irakiens et kurdes. Les gens de ma circonscription comprennent cela.

[Français]

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les habitants de ma communauté sont prêts à soutenir cette lutte. L'une d'elles est que nos femmes ne sont pas prêtes à renoncer à leur égalité.

[Traduction]

L'équité entre les sexes a fait tellement de chemin depuis l'époque où je m'étais fait dire que je ne pouvais pas devenir ingénieure parce que c'était une profession réservée aux hommes et depuis le temps où le harcèlement et la discrimination étaient monnaie courante. De nos jours, les femmes bénéficient presque des mêmes possibilités que les hommes et du même respect de la part de leurs pairs. Ayant observé cette évolution au cours de ma vie, je n'aurai pas de repos tant que cette menace d'assujettir les femmes de nouveau n'aura pas été vaincue.

Travaux des subsides

Je ne suis pas encore habituée aux jeux politiques de la Chambre où des députés posent des questions sans obtenir de réponses. Il semble que l'on évite de répondre aux questions qui donneraient aux Canadiens les réponses dont ils ont besoin. C'est comme si nous appuyions sur un bouton et que nous obtenions un message automatisé énumérant les promesses électorales du parti. Toutefois, il s'agit de questions très sérieuses auxquelles on ne peut uniquement répondre par de beaux discours.

Je comprends que le gouvernement a promis de retirer les CF-18 canadiens de la lutte contre le groupe État islamique, mais bon nombre de ses promesses électorales n'ont pas été respectées, par exemple celles de limiter le déficit à 10 milliards de dollars, de s'assurer que les allègements fiscaux n'auraient aucune incidence sur les recettes, de rétablir la livraison du courrier à domicile et d'accueillir 25 000 réfugiés d'ici la fin de l'année. Le plan visant à retirer nos CF-18 de la lutte contre l'EIIS est une promesse qui ne doit pas être tenue.

Lorsque de nouveaux renseignements sont mis au jour et que les Canadiens se font entendre, il est temps d'écouter et de modifier nos plans en conséquence. En ce qui concerne la crise des réfugiés syriens, nous avons porté à l'attention du gouvernement les préoccupations des Canadiens, qui veulent que nous veillions d'abord et avant tout à préserver notre sécurité au lieu de nous plier à un délai arbitraire, et le gouvernement a rompu sa promesse pour pouvoir améliorer les mesures de sécurité. Je l'en félicite.

De même, on a découvert de nouveaux renseignements dans la foulée des attaques de l'EIIS à Paris, à Beyrouth et en Afrique. Nos alliés ont intensifié leurs efforts pour combattre l'EIIS. Je suis très déçue que le président Obama, lorsqu'il a mentionné ses alliés, n'ait pas nommé le Canada.

En tant que voisins, nous devons faire front commun avec notre ami, notre partenaire commercial le plus proche. De plus, la France a déclaré être en guerre. Le Canada a-t-il déçu la France lorsqu'elle était en guerre dans le passé? Pas du tout. Nous l'avons appuyée. Nous avons pris la crête de Vimy. Nous avons agi lors du jour J, et nous devons faire de même maintenant.

Nous chantons chaque semaine à la Chambre: « Et ta valeur, de foi trempée, protégera nos foyers et nos droits. »

• (1305)

[Français]

Il ne suffit pas de faire de l'aide humanitaire et de donner aux gens des couvertures et de la nourriture, lorsque leur tête est sur le point d'être coupée. Il ne suffit pas de donner refuge aux gens terrorisés qui fuient leur pays. Il ne suffit pas d'entraîner les autres à se joindre au combat.

Nous devons rejoindre les rangs de toutes les nations impliquées. En effet, plus de 60 d'entre elles font front commun en vertu de la résolution de l'ONU visant à éliminer cette menace mortelle avant leur retour sur notre propre sol pour tuer à nouveau.

[Traduction]

Je répète qu'il n'est pas suffisant d'offrir de l'aide humanitaire ou des couvertures et de la nourriture à des gens qui sont sur le point d'être décapités. Il n'est pas suffisant de leur donner refuge alors que des gens qui vivent dans la peur sont contraints de fuir leur pays. Il n'est pas suffisant de former d'autres forces pour qu'elles participent au combat.

Nous devons nous joindre aux plus de 60 pays qui unissent leurs efforts en vertu de la résolution 2178 des Nations unies pour éliminer cette menace.

J'exhorte le premier ministre à ne pas retirer nos chasseurs CF-18 de cette lutte des plus importantes contre l'EIIS.

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je félicite ma collègue, qui a prononcé un discours empreint de dignité. Elle n'a pas prétendu être la seule à se préoccuper des militaires. Elle trouve inquiétant de voir le Canada mettre fin à la mission de ses avions de combat.

Je tiens à répéter que nous ne mettons pas fin à nos efforts. Nous les redirigeons plutôt d'une manière qui, selon nous, contribuera plus efficacement au travail de la coalition. Nous discutons avec nos partenaires de la coalition afin de déterminer la meilleure façon d'utiliser les solides compétences du Canada pour combattre ce groupe terroriste et ramener la paix et la sécurité dans la région.

Mme Marilyn Gladu: Monsieur le Président, je suis fière des efforts assidus que déploient tous ceux qui oeuvrent dans tous les domaines, notamment l'aide humanitaire et la formation. Ils font un excellent travail, mais ce n'est pas suffisant. Selon moi, nous devons agir sur tous les fronts possibles.

Les autres pays nous observent, eux aussi, comme le montrent les observations du président Obama, qui considère que nous avons fait marche arrière. Pendant le débat d'aujourd'hui, des intervenants ont souligné que le premier ministre avait rencontré tous les autres alliés du Canada. Il ne faudrait pas croire pour autant qu'ils comprennent et approuvent la décision du Canada de ramener ses avions de chasse au pays.

Mme Kim Rudd (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, la députée a mentionné qu'elle avait écouté les Canadiens, et c'est exactement ce que nous avons fait. Nous sommes maintenant de ce côté-ci de la Chambre parce que nous avons affirmé aux Canadiens que nous aurions une orientation différente, que nous redirigerions nos efforts de façon à mettre aussi l'accent sur l'aide humanitaire et sur les autres forces du Canada dans le domaine militaire et en tant que pays.

La députée est-elle d'avis que nous devrions suivre aveuglément un plan sans tenir compte de l'évolution de la situation, des discussions avec nos alliés et de leur soutien?

Mme Marilyn Gladu: Monsieur le Président, je crois fermement qu'il faudra ajuster le plan au gré des nouvelles informations et des nouvelles circonstances. Même si les libéraux avaient promis de retirer les avions de chasse pendant la campagne, nous constatons aujourd'hui que tous les autres pays intensifient leurs attaques. On nous critique dans le monde entier. De nouveaux événements surviennent et nous devons ajuster le plan. Nous devons donc maintenir nos CF-18.

• (1310)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, je remarque que le gouvernement libéral et les députés libéraux d'en face ne cessent de dire que nous ne nous retirons pas du nord de l'Irak et de la Syrie. Mais ils omettent de préciser que nous nous retirons de la mission de combat et ils ne proposent pas de participation à un autre genre de mission de combat.

Cette mission de combat est autorisée en vertu de la résolution 2178 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle est par ailleurs autorisée par l'invitation directe d'un membre des Nations Unies, le gouvernement d'Irak, qui a précisément demandé à des alliés comme le Canada de participer à une mission de combat pour lutter contre l'EIIL.

Travaux des subsides

Le député aurait-il un commentaire à faire sur les discours douteux qu'utilisent les députés d'en face pour amalgamer le retrait de la mission de combat au maintien de l'aide humanitaire?

Mme Marilyn Gladu: La remarque du député est très pertinente, monsieur le Président. Mettre fin à une action, comme le font les libéraux en décidant de mettre un terme aux activités militaires, au profit d'autres actions, cela équivalait à un retrait de services.

Mme Pam Goldsmith-Jones (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie de prendre la parole à la Chambre pour la première fois. C'est pour moi un véritable honneur de représenter les gens de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, dans la belle province de la Colombie-Britannique.

Je vais partager mon temps de parole avec le député de Pierrefonds—Dollard.

Nous avons tous été choqués par les récentes attaques terroristes survenues en France, aux États-Unis, en Turquie, en Égypte, au Liban et ailleurs, des actes barbares que le gouvernement condamne sans équivoque. Nous sommes tous d'accord sur ce point. Au nom des Canadiens, le gouvernement a exprimé ses condoléances aux victimes et leur a assuré que le Canada est derrière eux en cette période difficile.

La motion à l'étude aujourd'hui soulève un certain nombre de questions importantes relativement au combat contre le groupe État islamique, et j'aimerais expliquer davantage l'approche du gouvernement en réponse directe aux questions posées par l'opposition.

Un des éléments de cette motion soutient que le gouvernement a une obligation envers ses partenaires de l'OTAN dans ce contexte. Tout d'abord, pour que le public comprenne, la coalition de lutte contre l'EIIL est composée de plus de 60 pays. Les 28 nations qui forment l'alliance de l'OTAN participent à la coalition de lutte contre l'EIIL. Il est toutefois important de souligner que, bien qu'on ait abordé la question lors des réunions ministérielles de l'OTAN la semaine dernière, l'alliance de l'OTAN en soi n'est pas membre de la coalition pour le moment.

Par conséquent, bien que le Canada demeure un fier membre fondateur de l'alliance de l'OTAN, notre engagement à l'égard de la coalition de lutte contre l'EIIL n'est aucunement associé à notre appartenance à l'OTAN. Je suis toutefois très fière de dire que le gouvernement actuel travaille en étroite collaboration avec ses alliés de l'OTAN, notamment dans le but de rétablir notre réputation à l'échelle internationale, qui a été quelque peu entachée par le gouvernement précédent.

L'EIIL continue de menacer sérieusement la sécurité régionale et mondiale et représente une menace pour les citoyens canadiens au pays et à l'étranger. L'EIIL a commis des crimes atroces contre les enfants, les femmes et les hommes, notamment les membres des communautés religieuses et ethniques de la Syrie et de l'Irak. Ses membres ont torturé et décapité des gens, ont violé des femmes et les ont vendues comme esclaves, ont massacré des minorités et ont kidnappé des victimes innocentes dont le seul crime était d'avoir une idéologie différente de celle de l'EIIL.

Devant cette menace, la communauté internationale a formé une coalition ayant comme objectif commun de renverser l'EIIL. Il y a un large consensus dans la communauté internationale, à savoir que la lutte pour renverser l'EIIL et empêcher son idéologie corrompue et apocalyptique de perdurer et de se propager nécessite une approche exhaustive à plusieurs volets, dont j'ai l'immense plaisir de faire part à la Chambre aujourd'hui.

La coalition a cinq volets d'intervention: les interventions militaires; la stabilisation des populations touchées; la restriction des déplacements des combattants terroristes étrangers à destination et en provenance de la région; l'arrêt des envois de capitaux vers l'EIIL; et la lutte contre les messages de l'EIIL. Le Canada est l'un des rares pays qui contribuent aux cinq volets d'interventions militaires et civiles.

Le premier volet, ce sont les interventions militaires. Les membres de nos forces aériennes ont fait un travail incroyable et continuent de le faire aujourd'hui. Ils méritent la gratitude de tous les Canadiens pour leur excellent travail. Cela ne fait que quelques jours que je siége à la Chambre, mais je suis déjà impressionnée par l'expérience militaire de certains députés. Chaque parti compte d'anciens membres de l'armée.

En plus des ressources aériennes, le Canada a également déployé plusieurs dizaines de membres de nos forces d'opérations spéciales pour conseiller et appuyer les forces irakiennes dans la lutte contre l'EIIL et a acheminé du matériel militaire essentiel donné par les alliés aux forces kurdes irakiennes. Le gouvernement a indiqué que le Canada retirerait les appareils CF-18 de la coalition. C'était un engagement clair pris lors de la campagne électorale. Les Canadiens ont donné au gouvernement le mandat clair de le faire, et le gouvernement respectera cet engagement. Nous recentrerons les efforts du Canada dans les domaines où nous pouvons être plus efficaces — voire être les plus efficaces — et avoir le plus grand effet, y compris la formation des forces locales.

• (1315)

Le second volet d'intervention vise la stabilisation. Il comprend le rétablissement des services essentiels comme l'hygiène publique, l'approvisionnement en eau et en électricité et l'enlèvement de matières dangereuses comme les munitions non explosées. Le Canada joue un rôle substantiel dans ce volet. Il est essentiel de faire ce travail immédiatement, avant que les régions de l'Irak par où est passé le groupe État islamique puissent être rebâties et accueillir de nouveau des collectivités viables.

Le troisième volet concerne les combattants terroristes étrangers. Le Canada collabore avec ses partenaires dans diverses tribunes multilatérales relativement aux combattants terroristes qui rentrent dans leur pays. La présence de combattants étrangers en Syrie et en Irak présente un risque, car des individus ayant acquis de l'expérience terroriste peuvent rentrer au Canada ou dans d'autres pays pour y radicaliser et recruter des partisans et y perpétrer des attentats. À moyen terme, la présence d'un nombre sans précédent de combattants étrangers en Syrie et en Irak pourrait engendrer une nouvelle génération de terroristes dont les réseaux sociaux s'étendent dans le monde entier. Nous nous employons à prévenir une telle éventualité.

Le quatrième volet porte sur le financement des groupes terroristes. Le Canada affiche sa détermination à s'attaquer à cet enjeu crucial en participant à de nombreuses initiatives — notamment le Groupe d'action financière, c'est-à-dire le groupe de travail de la coalition destiné à contrer le financement de l'EIIL; le G7; et le Groupe Egmont, un regroupement de cellules du renseignement financier — pour éviter que le groupe État islamique ne se serve du système financier international pour arriver à ses fins. Voilà le genre d'information que l'opposition nous a demandé de fournir.

Travaux des subsides

Le cinquième volet d'intervention de la coalition vise à contrecarrer les messages de l'EIIL. L'opposition a également soulevé le problème. Le Canada collabore avec ses partenaires pour soutenir les initiatives locales et internationales visant à déboulonner la propagande du groupe État islamique et à entraver ses activités de recrutement et de radicalisation.

Nous demeurons fermement déterminés à mettre fin au règne de terreur et de brutalité du groupe État islamique. Notre détermination, et je souligne qu'il s'agit d'une détermination collective, est inébranlable. La communauté internationale vaincra le groupe État islamique, et le Canada participera à la lutte et à la victoire contre lui.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, mes critiques s'adressent au gouvernement, et je saurais gré à la députée de me dire ce qu'elle en pense.

Le défi que représente le groupe État islamique, ou Daech, est l'un des plus grands de notre époque. Nous n'en sommes qu'aux premières années d'une campagne qui s'étendra probablement sur de nombreuses décennies. Pour éliminer cette menace contre les sociétés occidentales, il faudra déployer une aide humanitaire, faire preuve de diplomatie et prendre part à des opérations de combat militaire. Toutefois, le gouvernement propose d'éliminer la contribution militaire du Canada aux efforts déployés pour lutter contre cette menace. Il s'agit d'une position très dangereuse de la part du gouvernement, compte tenu du défi à long terme auquel nous devons faire face.

Si nous n'avons pas recours à la force militaire pour combattre l'EIIS, quel type de groupe terroriste devra voir le jour pour que le Canada se décide à s'engager militairement dans la lutte contre les menaces qui planent sur toutes les sociétés occidentales, dont la nôtre?

• (1320)

Mme Pam Goldsmith-Jones: Monsieur le Président, je demanderais à l'opposition de faire preuve d'ouverture d'esprit, premièrement en acceptant l'idée de travailler au sein d'une coalition. Nous faisons partie d'une équipe. Nous misons sur nos points forts et nous contribuons de la manière la plus adaptée possible à la situation canadienne.

Deuxièmement, la question du député sur la force militaire suppose qu'il n'existe qu'une façon de faire les choses. L'opposition semble faire une fixation là-dessus. Nous sommes d'avis que, en totale collaboration avec nos alliés, nous allons contribuer d'une manière qui correspond à la force du Canada.

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais savoir si la députée est d'accord pour dire que nous nous entendons sur tout le contenu de cette motion, sauf un point. Nous reconnaissons tous que le moment est mal choisi pour le Canada de se retirer de la mission de combat et de contraindre ses alliés à assumer un fardeau plus lourd dans la lutte contre le groupe État islamique. Nous sommes tous d'accord là-dessus.

Nous convenons aussi que l'opposition a le droit et le devoir de rappeler au gouvernement, même si celui-ci en est déjà conscient, son obligation à l'égard de ses partenaires de l'OTAN et sa responsabilité de protéger la liberté, la démocratie et la sécurité des Canadiens. Bien entendu, nous reconnaissons également le besoin d'exprimer notre gratitude aux membres des Forces armées canadiennes pour leur participation à la lutte contre le terrorisme. Enfin, nous sommes d'accord pour dire qu'il faut reconfrmer notre engagement à l'égard de nos alliés de **mettre fin** au groupe État islamique.

Le seul point sur lequel nous ne nous entendons pas, c'est que l'opposition voudrait que nous demandions au gouvernement de maintenir la mission aérienne de combat des chasseurs CF-18. À notre avis, il y a une façon plus optimale d'obtenir des résultats efficaces. La députée ne convient-elle pas que c'est ainsi que nous devrions voir les choses relativement à la motion?

Mme Pam Goldsmith-Jones: Monsieur le Président, en effet, tous les députés partagent un intérêt commun. C'est la réputation du Canada dans le monde qui est en cause dans quatre des cinq éléments de la motion. Le seul point de divergence? Les CF-18; c'est rendu une obsession qui nuit à notre capacité de contribuer de façon proportionnelle à notre force et de travailler en équipe. Comme on l'a dit tout à l'heure, le Canada s'est toujours surpassé au cours de son histoire, sur le plan militaire et diplomatique, et c'est ce que nous avons l'intention de faire dans notre approche pour lutter contre l'EIIL.

Le vice-président adjoint (M. Anthony Rota): Avant que nous reprenions le débat, je rappelle au député d'York—Simcoe que, s'il souhaite poser une question, il peut se lever comme tout le monde.

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, je suis attentivement le débat depuis le début de la journée. Le ministre des Affaires étrangères a dit tout à l'heure que la mission de bombardement est efficace. On a aussi mentionné que le Canada continuera de participer aux activités de ravitaillement en carburant et de reconnaissance de la mission de bombardement. Il continuera aussi de tracer des cibles au sol ou de fournir les technologies permettant de le faire. C'est ce que nous avons appris. Manifestement, aucun argument philosophique n'empêche la poursuite de la mission de bombardement.

Je vois que le secrétaire parlementaire n'écoute pas ma question. Pourquoi le gouvernement cherche-t-il à retirer le Canada du feu de l'action? Nous avons déjà convenu de tous les principes philosophiques justifiant les bombardements. Pourquoi les bombardements efficaces des CF-18 canadiens ne se poursuivraient-ils pas? Les pilotes canadiens sont en mesure de s'acquitter de cette tâche et ils sont fiers de le faire. Nous devrions les laisser continuer à faire leur travail.

Mme Pam Goldsmith-Jones: Monsieur le Président, il me semble que nous revenons toujours sur les mêmes choses. Je suppose que c'est le but recherché.

D'après la description qui en a été faite, on voit clairement que l'approche à cinq volets que nous adoptons de concert avec nos alliés est exhaustive. Elle touche aux chaînes d'approvisionnement, au financement, à l'aide humanitaire, aux mesures de stabilisation et à la formation. C'est de cette façon que le Canada peut le mieux contribuer aux mesures prises par les 60 pays alliés.

• (1325)

[Français]

M. Frank Baylis (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que je m'adresse à la Chambre, j'aimerais prendre quelques minutes pour remercier certaines personnes.

Je remercie d'abord Mme Lysane Blanchette-Lamothe, la députée sortante de ma circonscription. Je tiens à souligner tout le travail qu'elle a fait pour ma circonscription. J'aimerais aussi remercier les citoyens et les citoyennes du comté de Pierrefonds—Dollard qui m'ont élu et qui m'ont donné la chance de les représenter à la Chambre.

Travaux des subsides

La bonne fortune d'être élu est le résultat du travail de toute une équipe, et j'ai été vraiment chanceux d'avoir été entouré d'une équipe formidable, que je remercie également. Finalement, je remercie ma femme, mes enfants et tous les membres de ma famille qui m'ont appuyé tout au long du processus. Je les remercie, particulièrement mes parents.

[Traduction]

Je peux dire que tout ce qui est bon en moi et tout ce que j'ai pu accomplir de bien vient de mes parents et du soutien qu'ils m'ont apporté. Aucune parole et aucun acte ne me permettraient de leur redonner l'équivalent de tout ce qu'ils ont fait pour moi. Comme je ne peux rien leur redonner, je compte redonner à la société.

Je suis à la Chambre pour servir, du mieux que je le peux, les intérêts de ma circonscription, de ma ville, Montréal, de ma belle province, le Québec, de mon pays, le Canada, et du monde que j'habite.

En ce qui concerne la motion à l'étude, le gouvernement du Canada a un rôle important à jouer et nous sommes déterminés à travailler avec nos alliés pour combattre Daech. À cette fin, comme l'a mentionné la députée de West Vancouver, nous adoptons une approche comportant de multiples aspects et de multiples volets. Il est indiscutable que ce groupe représente une menace pour le Moyen-Orient et pour le monde entier. Nous faisons partie et continuerons de faire partie de la coalition qui le vaincra.

L'approche sur plusieurs fronts que nous adoptons est fondée sur divers aspects: l'idéologie, l'aide humanitaire et l'intervention militaire. Toutes ces données sont regroupées par le ministre de la Défense nationale, le député de Vancouver-Sud, un ancien combattant qui a prouvé sa connaissance de la région et qui sait comment s'y prendre là-bas.

En ce qui concerne l'idéologie, je dirai que nous ne légitimons pas Daech. Le premier et le meilleur moyen de ne pas légitimer ce groupe de brutes terroristes consiste à ne pas les laisser parler au nom de l'islam. Ce groupe ne représente pas l'islam. Par conséquent, le gouvernement ne cède pas à l'islamophobie. Nous refusons de le faire parce que ce groupe parle au nom d'une religion de façon illégitime. Nous combattons donc ce groupe activement tous les jours en refusant de céder à l'islamophobie, sous quelque forme que ce soit. Voilà notre approche et notre philosophie. C'est l'approche que notre chef, le très honorable député de Papineau, nous a demandé d'adopter.

Sur le front de l'aide humanitaire, nous avons pris un engagement important. Nous réservons 100 millions de dollars pour le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, afin d'aider les gens qui souffrent en Syrie, en Turquie et au Moyen-Orient. Nous nous sommes également engagés à accueillir au Canada 25 000 réfugiés aussi rapidement que possible et en prenant toutes les précautions possibles.

Sur le front militaire, nous nous intéressons clairement à la tâche d'entraîner et d'équiper les forces irakiennes et kurdes pour qu'elles combattent Daech. Les hommes et les femmes qui portent l'uniforme canadien ont des années d'expérience de combat dans des endroits comme l'Afghanistan. Nous ferons une contribution majeure en nous assurant que les forces irakiennes et kurdes sont bien préparées pour vaincre Daech une fois pour toutes. L'entraînement des forces militaires pour qu'elles combattent elles-mêmes est la stratégie que le gouvernement précédait à employer en Afghanistan. Par conséquent, je suis plutôt perplexe lorsque j'entends les députés du parti qui était alors au pouvoir nous dire tout à coup que c'est une mauvaise stratégie cette fois-ci. Nous avons le privilège d'être

guidés, dans ce dossier, par un ministre de la Défense nationale qui est un ancien combattant, qui s'est rendu trois fois se battre dans la région et qui nous apporte une excellente connaissance de ses habitants. Par conséquent, je considère personnellement cette nouvelle approche comme un rayon de lumière, une belle occasion à saisir et une source d'espoir pour nous tous qui souhaitons de meilleurs résultats dans ce dossier. Je pense que nous pouvons nous attendre à des résultats différents et meilleurs grâce à cette approche.

• (1330)

[Français]

En somme, notre approche comporte plusieurs points. Nous allons les attaquer sur le plan humanitaire. Nous allons attaquer leur idéologie et nous allons aider les victimes de manière humanitaire. Ensemble, avec cette nouvelle approche, nous pouvons nous attendre à une nouvelle et meilleure situation.

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député de son intervention, mais j'aimerais avoir quelques éclaircissements. Le gouvernement affirme que la façon de faire des libéraux est plus efficace. Plus efficace selon qui?

Un représentant du gouvernement régional kurde qui se trouvait au Canada ces deux dernières semaines en a profité pour nous dire que notre contribution à la mission de bombardement était très importante. Bien entendu, pour se faire du capital politique, le Parti libéral tient un autre discours. D'une part, le gouvernement régional kurde nous indique ce qui est nécessaire sur le terrain, d'autre part, certains politiciens disent autre chose.

Le député connaît-il des acteurs régionaux qui appuient la position du gouvernement et abondent dans le même sens que lui, ou les libéraux ont-ils adopté cette position sans tenir compte de ce qu'en disent les acteurs régionaux?

M. Frank Baylis: Monsieur le Président, je ne connais personne qui croie que les bombardements suffisent à nous assurer la victoire. Je n'ai entendu personne le prétendre. Ce que j'ai vu, et ce que nous demandent les gens d'en face, c'est de poursuivre dans la même voie, de continuer à faire ce que nous faisons depuis 12 mois. Nous avons vu la situation se détériorer. Elle ne s'améliore pas; elle ne reste même pas au même point. La crise des réfugiés s'est grandement aggravée.

Pourquoi les députés d'en face nous demandent-ils de ne rien changer, de ne rien faire de neuf et de continuer dans la voie qui nous a conduits où nous en sommes aujourd'hui?

[Français]

M. Nicola Di Iorio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter pour votre nomination.

J'ai une question pour l'honorable député de Pierrefonds—Dollard. Sait-il si l'opposition a présenté d'autres options et si elle a exposé les éléments qui sont favorables à sa position, de même que ceux qui lui sont défavorables, et si elle en a informé la population canadienne?

M. Frank Baylis: Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de Saint-Léonard—Saint-Michel de cette question.

Travaux des subsides

La réponse à sa question est effectivement non. Selon ce que j'ai constaté jusqu'à maintenant, on continue de proposer de faire exactement la même chose et de ne rien changer, sans même reconnaître le fait qu'on a besoin de forces armées — pas nécessairement les nôtres — sur le terrain pour combattre Daech. Donc, non, je n'ai constaté aucun changement à l'approche de l'opposition.

• (1335)

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, le député a dit que nous préconisons uniquement le statu quo. Ce n'est pas du tout ce que nous disons. Nous avons dit que nous appuierions le gouvernement s'il présentait un plan visant une intervention militaire plus vigoureuse, un entraînement plus intensif. Nous croyons qu'il faut aborder le problème du point de vue de l'aide humanitaire, affaiblir Daech de toutes les manières possibles et veiller à défaire cette organisation sur le plan militaire. Le Canada doit donc en faire plus, comme le font tous nos alliés. Pourquoi les libéraux veulent-ils qu'on se retire?

M. Frank Baylis: Monsieur le Président, en lisant la motion, j'ai été, à vrai dire, surpris du manque total d'imagination qu'on y trouve. Je suis aussi surpris d'entendre qu'en dehors de son contenu, les députés n'ont aucune idée parce que c'est ce qui nous est présenté, ce que nous débattons et il n'y a rien de neuf ici.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député de Pierrefonds—Dollard de tenter d'aborder la question du Moyen-Orient sous un angle différent. J'apprécie cet effort. Il a parlé des causes profondes du problème et d'une approche multidimensionnelle pour s'y attaquer.

La secrétaire parlementaire, qui a pris la parole avant, a parlé des menaces chez nous. Le gouvernement a-t-il l'intention de proposer ou de soutenir des mesures de déradicalisation ici, au Canada et, dans l'affirmative, a-t-il prévu des fonds à cette fin et quel est son plan?

M. Frank Baylis: Monsieur le Président, la première chose à faire pour mettre fin à la radicalisation est de ne pas marginaliser les gens. Nous avons déjà commencé sur ce premier front simplement en ne marginalisant pas les gens de confession islamique et en combattant l'islamophobie partout.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer cette motion. Je partagerai mon temps de parole avec le député de Beauport—Limoilou.

Je crois que mon travail, en tant que députée, consiste à faire trois choses. Premièrement, représenter les électeurs de ma circonscription, leurs valeurs et leurs croyances. Deuxièmement, rester fidèle à mes convictions personnelles. Troisièmement, faire ce que je crois être dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens. Voilà pourquoi je suis si fière d'appuyer cette motion et d'encourager tous les députés à le faire, car les électeurs de leur circonscription s'en réjouiront, les députés eux-mêmes auront la satisfaction d'avoir fait ce qu'il fallait, et nous aurons servi de notre mieux les intérêts de l'ensemble des Canadiens.

La motion nous permettrait notamment de réaffirmer notre engagement, en tant que Canadiens, à rester fidèles à nos alliés et à les épauler dans la lutte contre le groupe État islamique. Elle réaffirmerait aussi que la priorité absolue d'un gouvernement devrait toujours être de protéger les libertés et la démocratie, ainsi que d'assurer la sécurité de ses citoyens. Dans ce cas-ci, la priorité

absolue du gouvernement canadien devrait être la sécurité des Canadiens.

Il convient d'appuyer cette motion qui, bien sûr, est dans l'intérêt des Canadiens. Je le répète, je pense que c'est ce que les électeurs de ma circonscription souhaitent que je fasse. La circonscription de Portage—Lisgar, dont je suis très fier, a un passé militaire glorieux. À travers l'histoire, des hommes et des femmes des quatre coins de cette circonscription se sont engagés à défendre les libertés dont nous profitons ici, au Canada. Ma circonscription a une superficie d'un peu moins de 13 000 kilomètres carrés. Auparavant, elle était de 14 000 kilomètres carrés, mais elle est maintenant un peu plus petite. Même si sa superficie n'est que de 12 600 kilomètres carrés, elle englobe de nombreuses collectivités, dont Portage la Prairie, Oakville, Roseisle, Darlingford, Morden, Winkler, Altona, Carman, Treherne, La Salle et Morris, pour n'en nommer que quelques-unes. Le 11 novembre est une journée fort chargée dans ma circonscription, car toutes ces collectivités rendent hommage non seulement aux anciens combattants qui ont servi notre pays et à ceux qui sont actuellement en service, mais aussi aux anciens combattants qui viennent de ces villes, villages et collectivités.

C'est pour moi une très grande fierté, et les gens de Portage—Lisgar sont eux aussi très fiers, car ils ne se sont jamais dérobés à leur responsabilité. Ils ont fait du bénévolat et des dons et ils ont travaillé et apporté leur contribution, ou dans ce cas, ils se sont battus pour notre pays et ont fait des sacrifices en tant que militaires. Les gens que je représente dans la circonscription de Portage—Lisgar constatent maintenant que sous la direction du nouveau gouvernement libéral, le Canada se retire de la lutte contre l'EIIS, et c'est un choix qui va à l'encontre de leurs valeurs et de leurs traditions. En fait, de nombreux pilotes qui font preuve de bravoure et bombardent avec savoir-faire l'EIIS à l'heure actuelle dans le but de l'affaiblir ont été formés à Southport. Cette collectivité est aussi située dans ma circonscription, Portage—Lisgar, au sud de Portage la Prairie.

Southport est une ancienne base des Forces canadiennes, et c'est maintenant l'un des principaux centres de formation des pilotes de l'Aviation royale canadienne. Les pilotes de chasse canadiens figurent parmi les meilleurs du monde, et la majorité d'entre eux ont suivi une formation à Southport ou y sont venus au cours de leur carrière. Aujourd'hui, en Irak, ils font exactement ce qu'ils ont appris dans le cadre de leur formation et s'acquittent du mandat qu'on leur a confié, c'est-à-dire bombarder, affaiblir et détruire ces terroristes djihadistes sauvages, cruels, immoraux et lâches qui font partie de l'EIIS.

Malheureusement, les libéraux ont pris la mauvaise décision de revenir sur ce mandat en se fondant sur on ne sait quel motif. Est-ce pour remplir une promesse électorale, ou parce qu'il n'y a pas assez d'argent, comme ils le disent maintenant? Nous ne sommes pas sûrs. Ils n'ont pas expliqué la logique derrière leur décision de mettre fin aux opérations militaires menées par nos forces aériennes contre le groupe État islamique. Quel qu'en soit le motif — encore une fois, cela n'a pas été expliqué clairement —, cette décision ne tient pas compte de l'intérêt des Canadiens. Cela va à l'encontre de la solidarité du Canada envers ses alliés.

Il y a quelques jours, le premier ministre a été interrogé à ce sujet. C'était d'ailleurs le jour de la première période des questions. Il s'est fait demander quelle était la position de nos alliés. Nous lui avons demandé pourquoi nous n'étions pas solidaires de nos alliés, et pourquoi nous nous déroberions à nos responsabilités. Le premier ministre a répondu ceci: « J'en ai discuté avec nos alliés, qui m'ont assuré que nous continuons d'être utiles. »

Travaux des subsides

Le fait que le premier ministre ait besoin de se rassurer en quémandant l'approbation de nos alliés alors qu'il s'apprête à se retirer et à ne plus être un partenaire à part entière démontre que même le premier ministre n'est pas sûr que nous en faisons assez, et c'est normal, parce qu'une approbation réticente de la part de nos alliés qui trouvent que nous sommes seulement « utiles », ce n'est tout simplement pas suffisant. Le Canada devrait être solidaire de la coalition internationale en aidant les Kurdes et les habitants de l'Irak et de la Syrie à combattre de façon concrète et à vaincre Daech.

• (1340)

Le Canada devrait promouvoir une aide humanitaire supplémentaire et donner davantage de formation aux forces locales, mais cela ne devrait pas l'empêcher de poursuivre parallèlement la campagne de bombardement. Comme nous l'avons répété de ce côté-ci, nous appuyons ces deux initiatives. Nous ne préconisons pas le statu quo. Nous sommes impatients de voir un plan des libéraux, mais nous ne devrions pas faire marche arrière.

En fait, le ministre de la Défense nationale a reconnu ce matin que les CF-18 du Canada ont joué un rôle phénoménal dans le cadre de cette mission et partout dans le monde. Il a raison. S'ils font un travail phénoménal pour affaiblir Daech — et nous sommes d'accord avec lui —, pourquoi ne continueraient-ils pas de contribuer de manière significative aux côtés des instructeurs et des travailleurs humanitaires supplémentaires proposés, qu'il s'agisse de civils ou de militaires?

Il y a également eu des questions concernant notre obligation légale, à l'égard des Nations Unies, de participer. Certains diront que nous n'en avons pas. Je crois que nous avons une obligation morale de lutter contre cette secte sanguinaire. À vrai dire, en 2014, Ban Ki-moon a déclaré en rétrospective que les Nations Unies avaient honte de ne pas avoir réussi à prévenir le génocide au Rwanda.

Les libéraux veulent-ils que nous ayons honte quand nous repenserons, dans 20 ans, aux événements actuels? Comme l'a mentionné l'un de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, il ne s'agit pas d'un combat de courte durée, mais de longue haleine. Je suis certaine qu'aucun député, de ce côté-ci comme de l'autre, ne souhaite être rempli de honte quand il repensera aux événements actuels dans 20 ans. Au contraire: nous souhaitons tous pouvoir affirmer fièrement que nous avons fait tout notre possible pour combattre cette secte sanguinaire.

Rappelons que cette secte tue des milliers de musulmans non arabes et non sunnites, de même que des homosexuels, des chrétiens et d'autres minorités. Elle procède à des exécutions sommaires, à des crucifixions et à des décapitations. Elle tue par le feu et par noyade. Elle utilise le viol comme arme de guerre, elle célèbre des mariages forcés avec des combattants du groupe État islamique, et elle vend des femmes et des jeunes filles comme esclaves sexuelles.

C'est aujourd'hui la Journée internationale des droits de la personne. On ne pourrait rêver d'un meilleur moment pour unir nos efforts afin de pouvoir dire, dans 20 ans, que les gouvernements conservateur et libéral ont tous les deux combattu le groupe État islamique sans se défilier, conformément à la position traditionnelle des libéraux.

J'espère que, quand nous repenserons aux événements actuels, nous aurons la fierté de savoir qu'ensemble, conservateurs et libéraux confondus, nous avons su combattre le groupe État islamique et tenir bon sans baisser les bras, remplis de la fierté d'être Canadiens.

• (1345)

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, une chose sur laquelle nous pouvons

tous nous entendre, c'est la compétence phénoménale des hommes et des femmes des Forces armées canadiennes.

La députée a parlé de la menace actuelle, c'est-à-dire l'idéologie brutale que prône l'EIIS, Daech, ou peu importe comment on l'appelle, et les actes qu'il commet actuellement.

Il est question de la menace actuelle, mais aussi des différentes capacités. Il y a une multitude de moyens d'accomplir la mission. Voilà une chose sur laquelle nous devons nous concentrer pour nous assurer que nous sommes sur la bonne voie.

Nous parlons de la menace actuelle. J'ai déjà posé la question, et je la pose de nouveau. Pourquoi l'ancien gouvernement n'a-t-il pas agi pour cerner les indicateurs au début, lorsque la menace était faible? Il s'agit d'une question des plus importantes. Si nous nous étions attaqués à cette menace dès le début, tous les actes d'oppression auraient pu être évités. Voilà où nous devons nous améliorer.

Pourquoi l'ancien gouvernement n'a-t-il pas agi en temps opportun pour cerner cette menace que l'on appelle maintenant l'EIIL?

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, je tiens d'abord à signaler au ministre de la Défense nationale qu'il a, je crois, raté ma référence à Southport dans mon allocution. Des pilotes des Forces armées canadiennes reçoivent leur instruction dans ma circonscription, Portage—Lisgar. Ils reçoivent une excellente instruction, et je sais que nous sommes tous très fiers d'eux.

Le ministre a soulevé une question. Nous sommes fiers de ce que nous avons fait. Évidemment, diriger de son fauteuil et avoir une vision 20/20, c'est toujours efficace, après le fait. C'est pourquoi ce que nous faisons aujourd'hui est si important.

La question que je pose en retour au ministre est la suivante. Si ce genre de pratiques horribles, ces actes de torture, cette secte sanguinaire — peu importe comment nous l'appelons, comme l'a dit le ministre — ne justifient pas un combat ou des frappes aériennes, qu'est-ce qui les justifie? Voilà la question à laquelle le gouvernement actuel n'a pas répondu. Il doit y répondre.

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral nous présente une fausse alternative.

Il dit en effet qu'on doit choisir entre l'aide humanitaire et l'aide militaire. Il va même plus loin en disant maintenant que, sur le plan militaire, nous devons choisir entre les bombardements et la formation. C'est une fausse alternative.

Le ministre vient de parler de capacités. Le Canada et ses militaires peuvent tout à la fois apporter la justice grâce aux CF-18, fournir de l'aide humanitaire et former des troupes. Pourquoi la députée croit-elle que le gouvernement libéral prétend que nous ne pouvons faire qu'une seule de ces choses à la fois, alors que c'est faux?

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, la question de mon collègue est tout à fait valable, et nous aimerions bien que le gouvernement y réponde.

Je m'inquiète qu'il n'y ait pas de plan. Car ce qu'on nous présente n'est pas un plan, mais plutôt une décision idéologique visant à remplir une promesse électorale. Et voilà qu'on trouve maintenant d'autres prétextes, comme les contraintes financières. Nous ne savons pas trop pourquoi le gouvernement a pris cette décision et nous présente ainsi de fausses alternatives.

Travaux des subsides

On dirait que, dans certains domaines où il faut faire preuve de leadership, comme celui des changements climatiques et des émissions de gaz à effet de serre, dont la part du Canada s'élève à environ 1,8 %, le nouveau gouvernement du Canada veut faire quelque chose, et j'en félicite les libéraux. Or, pour ce qui est de la lutte contre l'EIIS, notre contribution dépasse actuellement 2 %. La proportion est la même. Pourquoi ne poursuivons-nous pas notre boulot et ne faisons-nous pas montre du même leadership contre l'EIIS que contre les changements climatiques?

M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, je tiens à vous féliciter pour votre nomination. J'aimerais également remercier les électeurs d'Hamilton Est—Stoney Creek de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter à la Chambre.

L'un des sujets dont nous avons discuté durant la campagne électorale est le véritable changement. Je pense que ce véritable changement inclura un processus décisionnel fondé sur des données probantes.

Les députés d'en face parlent beaucoup de leurs impressions et de symbolisme. J'aimerais savoir quelles données probantes la députée d'en face utilise pour évaluer le rendement des CF-18. A-t-elle des données précises ou une évaluation qui étaye ses propos, ou continue-t-elle de faire ce que le gouvernement précédent faisait dans le passé?

• (1350)

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, je félicite le député pour sa première intervention à la Chambre.

J'ai écouté les dirigeants kurdes qui étaient ici. Ils nous ont parlé de l'énorme contribution et du rôle important du Canada.

C'est le gouvernement libéral qui a fait savoir qu'il élaborerait des politiques fondées sur des données probantes. Regardez la politique sur les réfugiés des libéraux. Ils se sont aperçus à quel point elle est bancal. Ils ont suivi notre conseil. Ils ont fait marche arrière. Ils ont apporté un changement à leur politique sur les réfugiés. Elle comporte encore plusieurs lacunes et doit être peaufinée, mais nous leur sommes reconnaissants d'avoir changé d'avis à ce sujet.

Nous leur demandons d'examiner les données probantes et les demandes de nos alliés, et non pas de les supplier de dire que nous apportons une contribution utile. Nous allons jouer un rôle de premier plan. Je demande aux libéraux de changer d'idée, d'appuyer notre motion et de continuer de lutter contre l'EIIS.

[Français]

M. Alupa Clarke (Beauport—Limoilou, PCC): Monsieur le Président, comme plusieurs de mes collègues, j'ai aujourd'hui l'intention de m'adresser à cette honorable Chambre des communes au sujet du soi-disant État islamique. Pour ce faire, d'une part, il sera question d'aborder quelques-unes des conséquences reliées à l'existence de ce groupe terroriste, et ce, pour les sociétés libres de ce monde. D'autre part, il sera question de discuter de la nécessité qui nous incombe à nous, Canadiens, de répondre avec fermeté aux enjeux internationaux qui peuvent se présenter à tout moment, notamment ceux qui peuvent produire des conséquences dangereuses pour ce pays ainsi que pour celui de nos alliés.

Tel que précisé antérieurement, ma famille sert au sein des Forces armées canadiennes depuis les années 1890. Par conséquent, on ne sera pas surpris si je dis que les diverses décisions gouvernementales prises récemment, eu égard à nos forces militaires et à leur engagement outre-mer, m'interpellent au plus haut point.

Je parle bien entendu de la décision hâtive prise par ce gouvernement de retirer les CF-18 canadiens de la mission de combat présentement en cours en Irak, et ce, sous l'égide d'une coalition menée par le président des États-Unis.

Chers collègues, compte tenu de raisons tout autant historiques que contemporaines, cette décision me semble tout simplement erronée et mal réfléchie. En effet, dois-je rappeler à la Chambre que notre pays est celui qui, historiquement, n'a jamais récusé ses devoirs envers la communauté internationale? De plus, dois-je aussi rappeler à la Chambre les événements terroristes survenus récemment à Paris et à d'autres endroits de par le monde?

Chers collègues, le groupe État islamique contrôle plusieurs villes d'Irak, dont plusieurs comptent des dizaines, voire des centaines de milliers, de personnes. Dans ces villes, le soi-disant État islamique a instauré des systèmes de perception de taxes et d'impôts, un commerce important au sein du territoire qu'il contrôle. Il a une mainmise sur l'économie de la région et donne même des contraventions de stationnement.

Ce soi-disant État islamique pille plusieurs régions de l'Irak et de la Syrie, s'appropriant les ressources qui s'y trouvent et en y détruisant les biens culturels et historiques. N'oublions pas également le fait important qui suit: ce groupe terroriste a des revenus de milliards de dollars par année. Ainsi, ce groupe réussit à recruter chaque année de par le monde des milliers de fidèles à sa cause. De ce fait, ce groupe représente une grande menace pour notre pays, le Canada.

Nous ne sommes plus en campagne électorale, mais plutôt, tel que précisé par le président de la France, nous sommes en guerre contre le terrorisme. Les Canadiens l'ont compris, eux. Et lui, le premier ministre, l'a-t-il compris? Le premier ministre et ce gouvernement ont-ils pris acte que la France, à la suite des récentes attaques terroristes sur son sol, dans la Ville lumière, ni plus ni moins, appelle à l'aide et attend que nous venions à ses côtés?

Nous, de ce côté de la Chambre, voulons le savoir. Qu'attend le Canada pour se faire explicite dans son soutien envers cet allié de tous les moments de l'histoire du Canada?

Il est nécessaire de spécifier à plusieurs membres de l'honorable Chambre que le danger émanant des actions terroristes nous guette. En effet, ce danger n'est pas seulement au loin et sur un autre continent. Bien au contraire, il peut frapper ici, au Canada, n'importe où, même au coeur de nos institutions démocratiques. Dois-je rappeler que le terrorisme, chers députés, nous a déjà pris pour cible plus d'une fois, et qu'il a craché de son venin jusque dans l'enceinte même de ce Parlement?

Dans l'opposition officielle, ce que nous exigeons est simple. Nous demandons à ce gouvernement d'être sérieux, tant en ce qui concerne les affaires domestiques que les affaires internationales. Nous demandons donc à ce gouvernement de prendre la bonne mesure en ce qui a trait au terrorisme et de conclure qu'il s'agit bel et bien d'un fléau et que le groupe État islamique est le cerveau de ces voyous.

Nous nous devons de rester fermes dans notre bon droit, déterminés à ne rien céder à ceux qui veulent nous détruire et rester unis devant la menace. C'est pourquoi il faut, entre autres choses, frapper le terroriste là où il complotte contre nous, avant qu'il ne soit trop tard.

Déclarations de députés

•(1355)

Mes collègues d'en face disent qu'il faut être plus efficace dans la lutte contre le groupe État islamique. Nous sommes d'accord. Oui, contribuons à la formation des forces antiterroristes locales. Bonifions notre aide aux centaines de milliers de pauvres gens chassés de chez eux par le terrorisme. Tout cela est très bien. Il faut accroître notre effort et non le réduire. Cela fait bien entendu consensus. Toutefois, cela entend également qu'il faut garder nos avions de combat sur place. Pourtant, nos collègues d'en face disent et répètent encore et encore que la participation de l'Aviation royale du Canada ne compte à peu près pour rien à leurs yeux et qu'il s'agit de quelques sorties par-ci par-là. Je leur demande alors ce qu'ils attendent pour agir, ce qu'ils attendent pour passer à l'action et ce qu'ils attendent pour renverser leur décision de rapatrier les CF-18 canadiens qui participent à la mission actuelle. Ne devons-nous pas contribuer à cette lutte internationale à la mesure de nos moyens, nous pays du G8?

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS*[Français]***LA FRANCOPHONIE**

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je tiens à remercier mes concitoyens de La Pointe-de-l'Île de m'avoir élu pour les représenter et pour défendre et promouvoir la cause de l'indépendance du Québec.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour souligner l'importance, à la Chambre, d'assurer l'avenir de la langue française au Québec et au Canada et de pouvoir en débattre de façon respectueuse et démocratique.

Depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles, les transferts linguistiques des francophones hors Québec vers l'anglais augmentent à chaque recensement. Le français est en déclin rapide à Montréal et, à moyen terme, dans l'ensemble du Québec.

Récemment, le jugement de la Cour suprême dans la cause Caron-Boutet a démontré encore une fois l'incohérence et l'échec de la politique fédérale sur les langues officielles.

J'espère avoir la collaboration de tous mes collègues à la Chambre pour assurer la survie du français au Québec et au Canada.

* * *

*[Traduction]***HASTINGS—LENNOX AND ADDINGTON**

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre pour la première fois. Je remercie les gens d'Hastings—Lennox and Addington de m'avoir accordé leur confiance en m'élisant pour les représenter. Je remercie également ma femme, ma famille, mes amis et mes partisans de leur amour, de leur appui et de leurs sacrifices.

Le gouvernement a proposé de changer de ton et de mettre l'accent sur la reddition de comptes et la collaboration. Je suis on ne peut plus d'accord. Pour ajouter à ces objectifs, je veux vous faire part de deux leçons apprises durant mon service au conseil du canton Tyendinaga, sous le leadership de la préfète Margaret Walsh, qui vient de partir à la retraite à plus de 90 ans.

Pour servir les intérêts de tous les électeurs, il faut mettre de côté la politique partisane et ne pas se concentrer sur les prochaines

élections. Quand on fait ce qui s'impose parce que c'est la meilleure chose à faire, le reste vient de lui-même.

Je suis impatient de servir les intérêts de tous les Canadiens de concert avec l'ensemble des députés de la Chambre.

* * *

•(1400)

CARLTON TRAIL—EAGLE CREEK

Mme Kelly Block (Carlton Trail—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, je suis honorée de prendre la parole aujourd'hui pour la première fois en cette 42^e législature à titre de première députée de la nouvelle circonscription de Carlton Trail—Eagle Creek. Je tiens à remercier les habitants de cette circonscription de m'avoir accordé leur confiance. En leur nom, je continuerai à travailler fort tous les jours pour faire du Canada le meilleur pays où vivre, travailler et élever une famille.

Nous sommes très choyés au Canada. En cette période des Fêtes, j'espère que nous prendrons tous le temps de réfléchir aux nombreux bienfaits qui nous ont été accordés. Dans mon cas, mon époux, nos quatre enfants, leurs conjoints et nos petits-enfants sont ma source d'inspiration et me donnent beaucoup d'espoir pour l'avenir.

Dans l'esprit des Fêtes, n'oublions pas de partager généreusement avec les moins fortunés et d'ainsi rendre ce temps des Fêtes mémorable pour tous. Je souhaite à mes collègues de la Chambre, ainsi qu'à tous les Canadiens, un très joyeux Noël en toute sécurité.

* * *

KINGSTON ET LES ÎLES

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole à la Chambre, j'en profite pour remercier la population formidable de Kingston et les Îles de m'avoir donné le privilège de suivre les pas de nombreux parlementaires remarquables, notamment le premier premier ministre du Canada, Sir John A. Macdonald, et plus récemment, bien sûr, l'honorable Peter Milliken, le Président de la Chambre aux plus longs états de service de l'histoire du Canada.

Je salue aujourd'hui le travail fantastique accompli par d'innombrables organisations de Kingston et les Îles, organisations à la fois publiques et privées, qui se préparent actuellement à accueillir des centaines de réfugiés syriens dans la collectivité; des familles composées d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont plus que jamais besoin de nous. Après les derniers événements mondiaux, nous ne pouvons pas céder à la peur. Nous avons une responsabilité commune à assumer et Kingston et les Îles y aura sa part.

C'est pour moi un honneur de représenter une collectivité qui, quand on fait appel à elle, incarne autant d'enthousiasme, de générosité et de compassion.

* * *

*[Français]***LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA PERSONNE**

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui marque la Journée internationale des droits de la personne.

Cette année, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme profite de l'occasion pour sensibiliser la communauté mondiale aux deux pactes internationaux relatifs aux droits de la personne, pactes qui établissent un cadre universel de droits et de libertés dont toute la population mondiale devrait bénéficier.

[Traduction]

En célébrant ensemble cette occasion, n'oublions pas ceux qui ont lutté pour garantir ces libertés fondamentales. Je pense aux hommes et aux femmes comme Raif Badawi, le blogueur et dissident saoudien condamné à la prison et au fouet pour avoir exprimé ses idées; ou à Malala, dont la défense du droit à l'éducation nous a tous inspirés.

Au nom du Nouveau Parti démocratique, j'invite tous les députés à rendre hommage à ceux qui luttent avec autant de vaillance pour les droits de tous les êtres humains.

* * *

GUELPH

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de ma première intervention à la Chambre pour remercier ceux qui ont aidé à me faire élire: mon épouse, Barb, notre merveilleuse famille, mon incroyable équipe de campagne et les 34 303 électeurs de Guelph qui m'ont donné leur appui.

Comme le sait la Chambre, le déplacement d'un nombre inouï de réfugiés syriens a créé une crise humanitaire tragique d'envergure historique. Je prends la parole aujourd'hui pour souligner l'effort extraordinaire que l'on déploie à Guelph pour contribuer à l'installation de 50 familles dans la localité dans les prochaines semaines. L'ensemble de la collectivité contribue à cet effort financé entièrement localement par divers groupes confessionnels et quelques entreprises et organismes sociaux. Jim Estill, entrepreneur de Guelph, est la principale force motrice du projet: il y a versé 1,5 million de dollars et pris des dispositions pour appuyer l'encadrement et l'emploi des nouveaux arrivés.

Au nom des habitants de Guelph, je tiens à remercier tous les intéressés de leurs efforts exceptionnels.

* * *

• (1405)

[Français]

BEAUPORT—CÔTE-DE-BEAUPRÉ—ÎLE D'ORLÉANS— CHARLEVOIX

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, je voudrais remercier les électeurs de Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, le plus beau comté du Québec, à mon avis, de m'avoir accordé leur confiance lors de la dernière élection.

Je suis fière de pouvoir jouer un rôle clé dans ce comté où les défis sont grands et où la population est passionnée. Je serai une travailleuse acharnée afin de faire avancer les dossiers de notre région en m'impliquant auprès des décideurs, des organismes, des clubs sociaux, bref, auprès de tous ceux qui voudront développer ce magnifique coin de pays.

Il est aussi important pour moi de promouvoir les artisans de chez nous. C'est pourquoi j'encourage toute la population du comté à faire la promotion des produits locaux. Je me ferai un devoir de faire découvrir les produits de chez nous ici même, à Ottawa. Qu'il s'agisse des fromages de l'île d'Orléans et de Charlevoix ou des microbrasseries de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Baie-Saint-Paul,

Déclarations de députés

faire découvrir les acteurs économiques de ma région devient une de mes priorités.

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui à l'occasion de la 67^e Journée internationale des droits de la personne, qui commémore la date à laquelle l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme.

[Français]

Nous savons tous qu'il y a des peuples du monde dont les droits civils, économiques, politiques et sociaux sont bafoués. J'ai vu, dans le cadre de mon travail, comment ces droits et d'autres encore sont supprimés ou violés. J'ai vu comment des gens sont privés de leur voix démocratique et comment ils se font arrêter et agresser pour avoir participé au processus démocratique.

[Traduction]

Le Canada défend la liberté, la démocratie et les droits de la personne ici comme à l'étranger. Maintenant plus que jamais, le monde a besoin du Canada pour montrer l'exemple et promouvoir la déclaration universelle.

Ici, au pays, je suis immensément fière de voir le gouvernement honorer l'engagement qu'il avait pris dans sa plateforme électorale de lancer une commission d'enquête publique et exhaustive sur notre propre tragédie relative aux droits de la personne, celle des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

* * *

LE DALAÏ-LAMA

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le 26^e anniversaire de l'octroi du prix Nobel à Sa Sainteté le dalaï-lama.

En tant que député de Parkdale—High Park, je représente des milliers de Tibétains qui sont très fiers du leadership culturel et spirituel du dalaï-lama. Dans ma collectivité de Toronto, le Centre culturel canado-tibétain et son président, Sonam Lankar, se chargent du travail important de transmettre les enseignements et la sagesse du dalaï-lama.

Sa Sainteté le dalaï-lama n'est pas seulement le guide des Tibétains, il est notre guide à tous et nous donne l'exemple. La communauté internationale a reconnu sa lutte sans relâche pour la paix en lui offrant le prix Nobel le 10 décembre 1989. Ce jour-là, Sa Sainteté a accepté le prix avec beaucoup d'humilité et a fait valoir ceci:

[...] Je n'ai rien de spécial, mais je crois que ce prix vise à reconnaître la vraie valeur de l'altruisme, de l'amour, de la compassion et de la non-violence que je tente de mettre en pratique [...]

Je demande aux députés de la Chambre de se joindre à moi pour souligner cet anniversaire important.

Déclarations de députés

[Français]

BELLECHASSE—LES ETCHEMINS—LÉVIS

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais exprimer ma gratitude envers les gens de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis pour la confiance renouvelée qu'ils m'ont portée le 19 octobre de manière aussi éclatante. J'aimerais les remercier du fond du coeur.

Je les remercie de me donner, pour la quatrième fois, la chance de contribuer à la prospérité durable et d'appuyer nos familles, nos aînés, nos collectivités et nos entreprises. Toutefois, ceux-ci sont les grands oubliés du discours du Trône. Celui-ci ne contient rien pour nos familles et rien pour s'attaquer aux brèches dans nos frontières qui menacent nos producteurs agricoles.

Qu'attend le gouvernement pour agir et protéger nos producteurs de lait? Oui, avec les libéraux, le Canada est de retour: de retour aux paroles creuses, aux déficits galopants et aux hausses de taxes cachées!

Les gens peuvent compter sur une équipe conservatrice québécoise plus forte que jamais pour les défendre avec vigueur.

* * *

[Traduction]

L'AGA KHAN

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour remercier les électeurs de Don Valley-Est de m'avoir réélue au Parlement.

Les gens de ma circonscription s'enorgueillissent d'avoir sur leur territoire trois chefs-d'oeuvre architecturaux de la région de Toronto: le Musée de l'Aga Khan, le Centre ismaélien et le parc Aga Khan, qui ont été bâtis et financés par Son Altesse l'Aga Khan lui-même.

Le 13 décembre, Son Altesse célébrera son 79^e anniversaire de naissance. J'interviens aujourd'hui à la Chambre pour rendre un hommage particulier à cet homme remarquable qui, par l'intermédiaire du Réseau Aga Khan de développement, a déployé des efforts inlassables pour jeter des ponts à l'échelle mondiale et pour éradiquer la pauvreté et l'ignorance de millions de personnes, sans égard à la race ou à la religion.

J'ai eu la chance de collaborer avec Son Altesse l'Aga Khan pour mettre sur pied, ici même à Ottawa, le Centre mondial du pluralisme.

Je souhaite un joyeux anniversaire de naissance au Hazar Imam, soit l'imam actuel. J'ose espérer que tous ceux qui croisent son chemin bénéficieront de son intégrité, de son humilité, de son honnêteté et de sa détermination courageuse à faire le bien.

* * *

● (1410)

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, je remercie les gens de mon comté ainsi que ma famille, grâce à qui je suis devant vous aujourd'hui.

[Traduction]

Je remercie ma merveilleuse grand-mère que j'ai perdue l'an dernier. Elle m'a appris à demeurer brave devant l'adversité.

[Français]

Aujourd'hui, le Canada s'unit au monde entier pour célébrer la Journée internationale des droits de la personne, qui marque également la fin des 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes. À l'occasion de cette journée, nous rappelons à toute la population canadienne qu'une vie sans violence est un droit de la personne fondamentale.

[Traduction]

Nous avons tous un rôle à jouer à l'égard de la protection de ce droit. Ce peut être aussi simple que de faire preuve de respect dans nos interactions et de montrer à nos enfants à faire de même.

Si tous les Canadiens s'engagent à mettre un terme à la violence axée sur le sexe, leurs gestes amélioreront véritablement la situation des femmes, des jeunes filles et de l'ensemble de nos concitoyens.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA PERSONNE

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, à pareille date, il y a 67 ans, les pays du monde se sont réunis pour instituer une norme mondiale s'appliquant à tous: les droits universels de la personne.

La Journée des droits de la personne permet de rappeler à la communauté internationale les droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels qui s'appliquent à toutes les personnes, quelles que soient leurs croyances, leurs origines ethniques ou leur richesse. Le Canada a aujourd'hui l'occasion de réaffirmer et de défendre haut et fort ces valeurs mondiales. Les Canadiens tiennent souvent ces droits pour acquis. Malheureusement, dans le monde, d'innombrables personnes sont encore persécutées d'une manière inimaginable au Canada. Nous, citoyens d'un des pays les plus prospères, démocratiques, ouverts et tolérants du monde, avons le devoir de défendre les gens qui ne peuvent pas faire valoir leurs droits.

Nous rendons aujourd'hui hommage à tous les défenseurs des droits de la personne, qui sont souvent aux prises avec des opposants violents, pour les efforts qu'ils déploient sans relâche pour défendre et protéger les droits fondamentaux universels.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA PERSONNE

M. Gary Anandasangaree (Scarborough—Rouge Park, Lib.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée internationale des droits de la personne, qui vise à célébrer la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette déclaration énonce les droits fondamentaux de tous les citoyens du monde. Collectivement, nous avons convenu que certains droits doivent être protégés. Pourtant, nous avons échoué à faire respecter ces droits. En effet, partout dans le monde, les droits de la personne sont constamment bafoués.

En tant que Canadiens, nous pouvons être fiers de nos réalisations dans la promotion des droits de la personne et de la dignité, surtout en ce jour où nous accueillons 164 réfugiés syriens. Toutefois, nous devons être conscients qu'il nous reste encore beaucoup de travail à faire, plus particulièrement auprès de nos concitoyens autochtones.

Je tiens à souligner le travail remarquable réalisé par les défenseurs des droits de la personne, qui font souvent l'objet de menaces ou, pire encore, qui sont assassinés à cause de leurs convictions. Je suis fier de souhaiter la bienvenue au Canada et sur la Colline du Parlement à M. Hossein Raeesi, un avocat iranien qui est protégé cette année en vertu du programme des universitaires en danger mis en oeuvre à l'Université Carleton et à l'Université d'Ottawa. M. Raeesi défend les droits civils, politiques et de la personne des Iraniens.

Soulignons ensemble la contribution de ces héros obscurs et engageons-nous à faire respecter les droits de la personne dans le monde entier.

* * *

REGINA—LEWVAN

M. Erin Weir (Regina—Lewvan, NPD): Monsieur le Président, c'est un grand honneur d'être l'un des premiers députés néo-démocrates à être élus en Saskatchewan depuis plus d'une décennie. Loin de moi l'idée de prendre la parole pour déclarer que le Canada est de retour, mais je suis heureux d'annoncer que le berceau de la social-démocratie canadienne est de nouveau représenté à la Chambre.

Les nouveaux députés de la Saskatchewan viennent de passer leur première semaine à la Chambre. Demain, je me rendrai à Rideau Hall pour la remise de la Médaille du service méritoire à l'un des habitants de ma circonscription. Kim Sutherland a fondé l'organisme Street Culture Kidz en 1997 afin d'offrir un logement, un programme d'éducation et de l'expérience de travail aux jeunes à risque de Regina.

Nous remercions Kim pour les services qu'il a rendus à notre collectivité.

* * *

[Français]

LES PRODUCTEURS AGRICOLES

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à la Chambre que, dans le discours du Trône, on ne trouve aucune mention, aucun paragraphe ni aucun mot sur nos agriculteurs. Peut-être ce nouveau gouvernement a-t-il simplement fait une erreur qui semble très embarrassante pour ses propres députés des régions rurales du Canada. Il sera désormais difficile, pour eux, de pouvoir regarder les producteurs agricoles droit dans les yeux et leur dire qu'ils les défendent dans ce Parlement.

Pourtant, les fermes familiales représentent les fondements du Canada que nous chérissons aujourd'hui. Les produits évoluent, tout comme la technologie, mais une chose reste constante. De bien avant le lever du soleil jusqu'à bien après son coucher, les agriculteurs canadiens font le travail éreintant consistant à nourrir le pays.

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien représente une activité économique de plus de 100 milliards de dollars chaque année et emploie plus de 2 millions de personnes.

Notre Parti conservateur a toujours traité les agriculteurs en priorité, et nous allons continuer à le faire de ce côté-ci de la Chambre.

Questions orales

● (1415)

[Traduction]

LA 42^E ÉLECTION GÉNÉRALE

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président,

C'était avant Noël, la dernière semaine de l'Avent
Il y avait au Canada un tout nouveau gouvernement

Après 10 ans passés en face, là-bas
Si je jubile un peu trop, on me pardonnera

Une campagne de 11 semaines, lancée le 2 août
Dont les Canadiens pensaient ne jamais voir le bout

Les résultats ont laissé les conservateurs déçus
Même l'appui de Rob Ford n'a pas eu l'effet prévu

En plus, Rosemary Barton a éviscéré
Leur plan d'accueil de réfugiés

La dénonciation des pratiques culturelles barbares s'ajoute à la liste
Oui, les conservateurs étaient fâchés, et les néo-démocrates en... colère

La défaite a été dure pour eux à avaler
Il ne leur fallait que 35 députés de plus pour gagner

Et que dire de la chef du Parti vert
Qui est de nouveau sans partenaire

Les Canadiens ont exprimé clairement leur souhait
De l'espoir pour l'avenir et un changement, un vrai.

Le Président: Des députés à ma gauche m'ont fait signe de me montrer généreux et de laisser plus de temps au député de Cape Breton—Canso pour faire sa déclaration, compte tenu de la période de l'année où nous sommes.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la promesse électorale des libéraux était de maintenir le déficit à 10 milliards de dollars.

Malheureusement pour les contribuables, ils ont déjà manqué à cette promesse. Le premier ministre ne peut pas continuer à blâmer les autres. C'est lui qui contrôle les dépenses, maintenant.

Alors, quel est son nouveau chiffre, 20 milliards, 30 milliards ou 40 milliards de dollars? À combien son déficit va-t-il s'élever?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été très clairs dès le début en disant que nous allions toujours être ouverts et transparents avec les Canadiens en ce qui a trait à l'état des finances et à nos projections.

Nous avons toujours dit qu'il y avait deux points d'ancrage: continuer à diminuer le ratio de dette sur PIB et restaurer l'équilibre avant 2019.

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, dans ma province, l'Alberta, les gens sont inquiets. Dans la foulée de la baisse des prix du pétrole, des dizaines de milliers d'Albertains ont perdu leur emploi. Qu'a fait le premier ministre en réaction à cette situation? Rien du tout. Nulle mention jusqu'ici. Si c'était le secteur automobile ou le secteur de l'aérospatiale, les libéraux auraient fait des pieds et des mains pour fournir de l'aide, mais je suppose que, aux yeux du premier ministre, les Albertains ne représentent que des dommages collatéraux.

Pourquoi le premier ministre tourne-t-il le dos aux Albertains en cette période difficile?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement précédent avait déclaré haut et fort être un grand allié de l'Alberta et de l'industrie pétrolière, mais malheureusement, pendant 10 ans, les conservateurs n'ont rien accompli. Pendant 10 ans, ils n'ont pas pu construire un pipeline. Ils ont fondé toute leur stratégie sur l'espoir que les prix du pétrole demeureraient élevés, mais quand il en fut autrement, ils n'ont pas pu aider l'Alberta. Voilà pourquoi nous faisons de grands efforts pour alléger le fardeau fiscal de la classe moyenne et pour acheminer nos ressources vers les marchés d'une manière durable et écologiquement responsable.

* * *

● (1420)

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, c'est une maigre consolation pour les Albertains qui, à l'approche de Noël, sont en chômage, mais le premier ministre devrait créer bientôt des emplois verts. Nous avons bien hâte de voir cela.

Je rappelle que les réfugiés qui arriveront ce soir fuient le groupe État islamique. Le Canada a pris la bonne décision en envoyant des CF-18 pour participer à la lutte mondiale contre cette organisation. En faisant marche arrière, le Parti libéral montre qu'il n'a aucun leadership.

S'il ne fait pas preuve de leadership, le Parti conservateur, lui, le fera. Le premier ministre va-t-il agir comme il se doit et voter comme nous, ce soir, en faveur du maintien des CF-18?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai clairement dit à maintes reprises, le Canada maintient une participation vigoureuse à la coalition, y compris un engagement militaire, en plus de prendre d'excellentes initiatives au chapitre de l'aide humanitaire et des réfugiés. Non seulement nos alliés comprennent-ils cela, mais ils l'approuvent. Pour tout dire, pour la première fois en près de 20 ans, la Maison-Blanche accueillera un premier ministre canadien à un dîner d'État. Cela donne une idée du genre de bonnes relations que nous forgeons avec nos alliés.

[Français]

L'hon. Denis Lebel (Lac-Saint-Jean, PCC): Monsieur le Président, dimanche dernier, lorsque le président Obama faisait allusion à ses alliés dans la lutte contre le groupe État islamique, nommant l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, il n'a fait aucune mention du Canada.

Dans le discours du Trône déposé cette semaine, ce gouvernement parle des États-Unis comme son meilleur ami et partenaire. Encore

hier, l'administration Obama faisait appel à ses alliés pour qu'ils augmentent leur appui dans la lutte contre le groupe État islamique.

Est-ce digne d'un premier ministre du Canada de tourner le dos à son principal ami et partenaire en arrêtant les frappes aériennes?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pendant 10 ans, le gouvernement précédent a négligé ses relations avec les États-Unis, a cherché la chicane, a été agressif et a insulté les États-Unis à plusieurs reprises.

Nous travaillons de façon positive en vue de bâtir une meilleure relation et d'avoir de meilleurs emplois au Canada. D'ailleurs, les États-Unis viennent d'inviter le premier ministre canadien à un souper à Washington, ce qui ne s'est jamais fait depuis 19 ans.

* * *

LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

L'hon. Denis Lebel (Lac-Saint-Jean, PCC): Monsieur le Président, hier, pour justifier le fait qu'il n'imposerait pas de référendum pour sa réforme démocratique, le premier ministre a fait allusion au processus menant au rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982.

Est-ce que le premier ministre peut expliquer aux Québécois et aux Canadiens pourquoi le rapatriement de 1982 est un bon exemple à suivre de réforme démocratique?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je trouve extrêmement curieux que ce Parti conservateur soit si préoccupé par la consultation des Canadiens alors que, pour la première fois dans l'histoire du pays, les conservateurs ont mis en avant une réforme électorale sans consulter les Canadiens ni même les partis de l'opposition.

Vous avez voulu changer les règles du jeu pour vous avantager. Toutefois, les Canadiens ont vu clair dans votre jeu et ils ont choisi de ne pas suivre votre façon de faire.

Le Président: Je rappelle au premier ministre qu'il faut s'adresser au Président. Je pense qu'il sait que je n'ai pas fait ces choses.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, hier, le commissaire de la GRC, Bob Paulson, a fait le constat grave qu'il y avait des racistes dans la GRC. Que fait le gouvernement exactement pour combattre ce racisme?

Le gouvernement accordera-t-il à la commission d'enquête sur les femmes autochtones assassinées ou portées disparues un mandat assez vaste pour qu'elle puisse examiner les problèmes comme le racisme systémique dans les institutions judiciaires et policières du Canada?

● (1425)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le racisme est évidemment inacceptable, quelle que soit sa forme, et il est contraire à la longue tradition canadienne de diversité et d'intégration.

Le gouvernement du Canada est déterminé à apporter de vrais changements et appuie la GRC pour qu'elle agisse de manière décisive et tienne ses membres responsables de leur comportement. Nous entreprenons les travaux visant à réaliser une enquête sur les femmes et les filles autochtones assassinées ou portées disparues et nous avons évidemment l'intention d'inclure dans ces travaux une vaste gamme d'acteurs et de questions, afin que la justice prévale, que les responsables rendent des comptes et que nous progressions dans l'établissement de relations de nation à nation.

[Français]

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, nous saluons l'intention du gouvernement d'instaurer une nouvelle ère dans ses relations avec les peuples autochtones.

Toutefois, il faut comprendre aussi que, après des années de déceptions et de promesses brisées, le gouvernement a maintenant une obligation de résultats. Le premier ministre s'est engagé à mettre fin aux avis d'ébullition d'eau dans toutes les réserves au Canada.

Le premier ministre peut-il nous indiquer quand son gouvernement va présenter un plan avec des échéanciers précis pour remplir cette promesse au cours du présent mandat, tel que promis?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il est inacceptable que dans un pays comme le Canada, tant de communautés n'aient pas encore accès à l'eau potable.

Pendant la campagne électorale, le gouvernement du Canada s'est engagé à s'assurer que d'ici cinq ans ces communautés n'auront plus à recourir à l'ébullition d'eau. Nous allons travailler avec ces communautés et faire les investissements nécessaires pour mettre fin à ce grave problème.

* * *

POSTES CANADA

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, voici une citation concernant Postes Canada: « Nous nous engageons à rétablir le courrier à domicile ».

Le premier ministre a-t-il dit cela, oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Parti libéral s'est engagé très clairement à mettre fin à l'imposition de boîtes postales par Postes Canada, comme elle était en train de se faire sous le gouvernement précédent. Le Parti libéral s'est aussi engagé à travailler avec les citoyens, les contribuables, Postes Canada et les groupes concernés pour s'assurer que les Canadiens reçoivent les services auxquels ils ont le droit de s'attendre.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, l'année dernière, la Cour fédérale a jugé que ne pas fournir des services de santé aux réfugiés était une peine « cruelle et inusitée » et a ordonné au gouvernement fédéral de rétablir le Programme fédéral de santé.

Au cours de la campagne électorale, les libéraux ont promis de rétablir pleinement les services de santé pour tous les réfugiés. Cependant, nous avons appris hier que le gouvernement libéral allait rétablir ces services pour les réfugiés d'un seul pays. Ignorer les décisions des tribunaux n'est pas une façon de faire un vrai changement. C'est plutôt conforme à ce qui se passait avant les élections.

Questions orales

Pourquoi le chef du Parti libéral est-il en train de choisir arbitrairement les personnes vulnérables qui auront le droit de recevoir de l'aide?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Parti libéral du Canada s'est engagé à rétablir le financement des services de santé pour les réfugiés, et c'est exactement ce que nous allons faire.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Tony Clement (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, la Chambre constate clairement que le premier ministre a vraiment très hâte de boire du champagne et de grignoter des canapés à la Maison-Blanche.

Cela dit, voici ce qu'il a déclaré à propos du terrorisme. Il déteste parler du terrorisme et parler de la réalité de celui-ci aux Canadiens. Ainsi, il a déclaré ce qui suit ici même, dans cette enceinte: « Ce que nous n'allons pas faire, c'est continuer d'essayer d'en parler et de donner de la publicité gratuite au groupe État islamique ». Pendant ce temps, nos alliés, qu'il s'agisse des États-Unis, de la France ou de la Grande-Bretagne, ne voient aucun inconvénient à dénoncer l'EIIS.

Pourquoi les libéraux demeurent-ils les bras croisés alors que nos alliés assument ce fardeau seuls?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, pour ma part, je me demande pourquoi mon collègue présente la politique du gouvernement du Canada sous un faux jour. Le gouvernement du Canada est très fier de ses militaires, qui font preuve de bravoure. Leur aide est réclamée par tous nos alliés pour renforcer notre contribution à la coalition. Le Canada offrira son aide de manière efficace, efficiente et optimale et avec courage, comme toujours.

[Français]

L'hon. Tony Clement (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, nous n'avons toujours pas le plan des libéraux sur notre mission contre le groupe État islamique.

Les Canadiens appuient ce combat. Ils méritent de savoir pourquoi nous lui tournons le dos. Nos alliés méritent un partenaire, pas celui qui ne fait pas tout à fait la lutte. Cela n'a jamais été la façon canadienne de faire.

Quel est le plan?

● (1430)

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, voilà une question plus raisonnable. C'est le rôle de l'opposition de demander au gouvernement quand sortira le plan.

Le plan viendra, et, entre-temps, le plan de l'ancien gouvernement est encore en place. Il n'y aura pas de vide entre les deux plans.

Ce serait facile d'improviser un plan sur le coin d'une table. Or nous travaillons avec nos alliés afin d'avoir un plan qui fera en sorte que le Canada renforce le rôle de la coalition et apporte une contribution optimale et complémentaire.

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, comme vous le constatez, il n'y a pas de plan.

Quand le premier ministre a annoncé qu'il retirerait les chasseurs canadiens de la mission de combat contre la secte djihadiste sanguinaire qu'est l'EIIS, seuls deux groupes se sont réjouis que le Canada fasse marche arrière: les libéraux et le groupe État islamique.

Questions orales

Le Canada devrait épauler ses alliés dans cette lutte. Les braves hommes et femmes des Forces armées canadiennes sont toujours prêts et aptes à faire le gros du travail. Nous devons jouer notre rôle dans la lutte contre le groupe État islamique. Pourquoi le premier ministre veut-il abandonner la lutte contre ce groupe?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le Canada et ses alliés sont solidaires, et nous travaillons côte à côte dans cette lutte. C'est précisément de cette façon, et avec une bonne planification, que nous procéderons pour la prochaine étape, en veillant à disposer d'un plan adéquat et en prenant le temps de bien faire les choses pour combattre le groupe État islamique.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ne proposent pas d'aller se battre sur le terrain contre le groupe État islamique. Ils ramènent cette lutte sur notre territoire et se retirent de la mission de combat.

Il y a un peu plus d'un an, nous avons perdu deux membres des Forces armées canadiennes lors d'attaques menées par des terroristes inspirés par l'EIIS ici même, au Canada. Au cours des dernières semaines, nous avons été témoins d'attaques terroristes orchestrées par l'EIIS au Liban, en Égypte, en France, et maintenant aux États-Unis. Il est clair que le groupe État islamique est prêt à se battre sur notre terrain. Alors, pourquoi le premier ministre n'est-il pas prêt à se battre sur le sien? Pourquoi veut-il se retirer du combat?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux que le député d'en face ait soulevé l'importante question des menaces pesant sur notre pays. C'est quelque chose que nous devons prendre très au sérieux, mais nous devons aussi cerner la véritable menace. La lutte contre la radicalisation est une bataille complètement différente. Oui, nous devons nous battre sur le territoire des terroristes, mais nous devons aussi nous doter des outils appropriés pour prévenir la radicalisation des citoyens canadiens.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, après des attentats meurtriers aux quatre coins de la planète, le groupe État islamique a toujours le Canada dans sa ligne de mire. Le gouvernement doit assurer la sécurité des Canadiens tout en respectant ses engagements envers ses alliés.

Retirer nos CF-18 d'Irak et de Syrie envoie le message que le Canada ne prend pas cette menace au sérieux et, au pire, que nous sommes incapables de le faire.

Pourquoi le premier ministre abandonne-t-il le combat contre le groupe État islamique au lieu de combattre aux côtés de nos alliés?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, ce à quoi nous faisons face n'est pas une guerre entre religions. Ce n'est pas une guerre entre civilisations. C'est le conflit entre la civilisation humaine et le terrorisme.

Le Canada fera sa part courageusement, en Irak et partout. Il le fera de façon optimale, en alliance avec ses alliés de la coalition.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, alors que la coalition internationale intensifie les bombardements contre le groupe État islamique en Irak et en Syrie, le premier ministre s'obstine à retirer nos CF-18, et ce, malgré l'appel de la coalition internationale.

Qu'est-ce que cela va prendre pour que le premier ministre se lève enfin et accepte de défendre les valeurs canadiennes aux côtés de nos alliés?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, les frappes aériennes ne sont qu'un des outils dans notre lutte contre le groupe État islamique. Nous devons examiner toutes les options quand nous évaluons la situation parce que, si nous ne le faisons pas et que nous réagissons sans réfléchir, nous ne pourrions pas lutter efficacement. À titre de ministre de la Défense nationale, je veux m'assurer que, lorsque nous trouverons une solution, elle sera efficace et qu'elle nous permettra de combattre le groupe État islamique comme nous le souhaitons.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Georgina Jolibois (Desnethé—Missinippi—Churchill River, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement a promis de mettre en œuvre les 94 recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, notamment la recommandation 29 qui vise à régler, par voie de négociation, toutes les revendications des survivants des pensionnats. Le Canada doit arrêter d'obliger les survivants à subir une procédure judiciaire douloureuse et accusatoire comme celle qui est en cours au Labrador. La ministre s'engage-t-elle à tenir sa promesse de régler toutes les revendications en suspens par voie de négociation?

● (1435)

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Affaires autochtones et du Nord, Lib.): Monsieur le Président, je crois que les tribunaux ne sont pas le lieu opportun pour traiter toutes ces questions qui sont si douloureuses pour les survivants. Je m'engage à collaborer avec la ministre de la Justice pour trouver des moyens de retirer ces dossiers des tribunaux et de les ramener à la table de négociation.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Je comprends le sentiment, monsieur le Président, mais la réconciliation ne peut pas se limiter à des mots. C'est pourquoi j'adresse ma question à la ministre de la Justice.

La semaine dernière, la Cour suprême de Terre-Neuve a fustigé les avocats de la partie ministérielle pour le comportement inadmissible dont ils ont fait preuve en s'opposant aux droits des survivants des pensionnats de Terre-Neuve-et-Labrador, comme ils l'ont fait par ailleurs pour les survivants du pensionnat St. Anne's. Est-ce que la ministre va intervenir personnellement? Va-t-elle demander à ses avocats de reculer et de mettre fin à cette culture d'obstruction dans laquelle on nie les droits des survivants de ces institutions brutales? Faisons notre devoir.

L'hon. Jody Wilson-Raybould (ministre de la Justice et procureure générale du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je reconnais certainement et je respecte le dialogue qui s'est noué dans ce dossier. Le gouvernement est résolu à tisser un lien de nation à nation, dans le respect d'une approche qui servira de cadre à une véritable réconciliation avec les peuples autochtones. Je m'entretiens avec ma collègue et d'autres à propos de cette question. Nous tracerons une voie qui respecte la relation que nous voulons entretenir avec les peuples autochtones.

*Questions orales***L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ**

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens accueilleront bientôt des réfugiés syriens. Toutefois, ils souhaitent avoir l'assurance que des contrôles de sécurité adéquats ont été effectués. Le ministre de la Sécurité publique peut-il garantir à la Chambre que chacun des réfugiés syriens fera l'objet d'une vérification complète et exhaustive à des fins de sécurité et que cette vérification sera aussi approuvée par la GRC, le service du renseignement et les services frontaliers?

L'hon. Ralph Goodale (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, il y a trois ou quatre semaines, la GRC, le SCRS et l'ASFC ont indiqué collectivement qu'ils étaient entièrement satisfaits des procédures de sécurité mises en place relativement aux réfugiés syriens. D'ailleurs, ils ont contribué à leur conception.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, plus tôt cette semaine à la Chambre, le ministre a parlé de biométrie comme étant l'un des volets du contrôle de sécurité. Or, cela ne sert à rien de comparer les empreintes des réfugiés à une base de données canadienne. Sans données antécédentes, la biométrie ne peut servir à identifier les gens. Le ministre peut-il admettre que la biométrie ne fait pas partie du contrôle de sécurité, mais plutôt de l'écran de fumée destiné à donner aux Canadiens l'assurance qu'une enquête de sécurité est effectuée alors que le gouvernement précipite l'exécution de son plan?

L'hon. Ralph Goodale (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, nous disons clairement depuis le début que nous ne ferons aucun compromis sur les procédures de sécurité et qu'elles seront conformes aux normes canadiennes les plus élevées. Les personnes sélectionnées pour être potentiellement accueillies au Canada sont soumises à des entrevues approfondies effectuées par des professionnels formés. Le contrôle de sécurité comprend également la biométrie, une comparaison des données informatisées, ainsi qu'un examen constant et répété à des fins d'identification. À toutes les étapes, nous veillons à ce que les résultats soient satisfaisants. Les Canadiens peuvent être fiers ne ce que nous avons accompli.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, mon parti veut que le Canada fournisse sa part d'efforts pour les réfugiés syriens, que ce soit par l'entremise de l'aide humanitaire, de la mission internationale pour maîtriser le soi-disant État islamique ou de l'accueil de réfugiés au pays.

Le ministre peut-il nous dire combien des 1 537 visas de résident permanent que le ministère dit avoir octroyés aux réfugiés syriens depuis le 4 novembre étaient associés à des demandes de réinstallation traitées avant le 19 octobre?

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand jour: nous accueillons un premier avion et 160 nouveaux Canadiens. Une fillette de 10 ans m'a appris comment dire une phrase dans sa langue lorsque j'ai visité un appartement qui sera offert aux réfugiés. J'aimerais que tous les députés disent *Ahlan wa sahlan fi Canada*.

• (1440)

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, nombre de ces nouveaux résidents permanents du Canada s'attendent à des réponses de la part de leur ministre de l'Immigration.

Le ministre n'a pas dit si les autres secteurs de services en matière de citoyenneté et d'immigration seront touchés parce que le

gouvernement a décidé arbitrairement que l'accueil des réfugiés syriens devait se faire d'ici la fin de l'année, ce qui inquiète de nombreux Canadiens qui ont fait des demandes urgentes dans d'autres domaines.

Est-ce qu'on a déplacé des agents des visas qui occupaient d'autres fonctions, comme celle de traiter les demandes de parrainage de conjoint, pour respecter le délai que s'est imposé le gouvernement pour l'accueil des Syriens? Et si oui, combien?

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, les jours meilleurs sont enfin arrivés; j'invite ma collègue à se montrer un peu plus joyeuse.

Je vais répondre à sa question. Je tiens à la rassurer: mon ministère m'a assuré que personne n'a été déplacé par d'autres réfugiés. Il n'y aura aucune incidence sur leur entrée au pays.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'exhorte les députés de tous les partis à ne pas se provoquer et à se respecter les uns les autres.

La députée de Saskatoon-Ouest a la parole.

* * *

POSTES CANADA

Mme Sheri Benson (Saskatoon-Ouest, NPD): Monsieur le Président, pendant la campagne électorale, l'actuel premier ministre a promis de rétablir la livraison du courrier à domicile. Cela aurait dû vouloir dire qu'il annulerait les compressions. Or, la ministre des Travaux publics affirme maintenant que la livraison à domicile ne sera pas rétablie pour ceux qui ont perdu l'accès à ce service. Ils seront pris avec les superboîtes. Le gouvernement tourne le dos aux 850 000 Canadiens qui ont perdu l'accès au service de livraison du courrier à domicile.

Pourquoi le premier ministre a-t-il promis de rétablir la livraison à domicile si le gouvernement n'a pas l'intention de le faire?

L'hon. Judy Foote (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, nous nous sommes engagés à mettre fin à l'installation de boîtes postales communautaires, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons aussi pris l'engagement de consulter les Canadiens de l'ensemble du pays dans le cadre d'une étude détaillée visant à déterminer l'avenir de Postes Canada.

[Français]

Mme Karine Trudel (Jonquière, NPD): Monsieur le Président, promettre une chose et faire son contraire ne fait qu'alimenter le cynisme.

En campagne électorale, le premier ministre a été clair: un gouvernement libéral devrait rétablir la livraison du courrier à domicile. Maintenant, les libéraux promettent des consultations. *Wow!* Tout cela ressemble à une stratégie pour cacher le fait qu'ils reculent sur leur engagement.

La question est simple. La ministre peut-elle confirmer que son gouvernement n'a plus l'intention de rétablir le service du courrier à domicile?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Judy Foote (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, nous avons fait ce que nous avons promis. Nous avons mis fin à l'installation de boîtes postales communautaires afin que les Canadiens puissent continuer de recevoir leur courrier à domicile là où aucune boîte postale communautaire n'a été installée. Nous avons également pris l'engagement d'étudier en détail les services de Postes Canada, et nous allons le faire en veillant à ce que les Canadiens aient voix au chapitre.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Monsieur le Président, Surrey, et plus particulièrement ma circonscription, Surrey—Newton, est aux prises jour après jour avec une vague de crimes violents, et les résidents sont très préoccupés. En avril 2015, la Ville de Surrey a demandé 100 nouveaux agents de la GRC pour lutter contre ce problème.

Le ministre de la Sécurité publique peut-il informer la Chambre des progrès réalisés en vue du déploiement de ces 100 nouveaux agents de la GRC?

L'hon. Ralph Goodale (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député des énormes efforts qu'il a déployés pour que ses concitoyens obtiennent les services de police dont ils ont besoin.

Je suis heureux de dire à la Chambre que 75 des 100 agents demandés sont maintenant arrivés à Surrey et que 10 autres agents y seront très bientôt. La GRC s'attend à ce que les 15 derniers agents soient affectés d'ici le printemps, avant l'échéance d'avril.

* * *

[Français]

LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, lorsqu'un gouvernement respecte sa démocratie et veut la changer, il consulte la population. Plusieurs gouvernements provinciaux l'ont fait, dont l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard. Or, en octobre dernier, seulement 27 % des électeurs canadiens ont voté pour le Parti libéral.

Qu'est-ce que ça prend pour que le gouvernement libéral comprenne qu'il ne peut pas changer les règles fondamentales de notre démocratie, qui remontent à l'époque de la Confédération, sans consulter toute la population?

● (1445)

[Traduction]

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Institutions démocratiques, Lib.): Monsieur le Président, je peux comprendre la nouvelle passion du député d'en face pour les consultations publiques.

Permettez-moi de répéter. Dans les mois à venir, les Canadiens discuteront de la réforme électorale, ce qui permettra de répondre à de nombreuses questions, pas à une seule. Je comprends que le parti d'en face ne soit pas à l'aise avec l'idée d'entendre un large éventail d'opinions, mais ce n'est pas notre cas.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, je sais de source sûre que les participants expriment une grande diversité de points de vue pendant un référendum.

En 2007, le gouvernement libéral de l'Ontario a tenu un référendum sur la réforme électorale afin d'obtenir l'avis de la population. Le gouvernement a perdu, puisque seulement 37 % des voix appuyaient sa proposition, et 63 % étaient contre. Malgré cela, la ministre qui a eu recours au référendum demeure convaincue que c'était la bonne façon de procéder. En juin dernier, elle s'est insurgée contre la méthode antidémocratique du premier ministre en ces termes: « Si vous avez l'intention de transformer le système électoral [...], je crois qu'il faudrait tenir un référendum ».

Mais quelle leçon le premier ministre actuel tire-t-il du référendum de 2007? Il en retient qu'il vaut mieux ne pas demander l'avis des Canadiens, puisque ceux-ci pourraient rejeter le système conçu par ses acolytes.

Les libéraux provinciaux n'ont pas eu peur de tenir un référendum. Pourquoi le premier ministre le craint-il?

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Institutions démocratiques, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'aborder la question autrement.

Il y aura un processus national de participation. Pendant ce processus, nous verrons à ce que diverses réformes possibles — comme le scrutin préférentiel, la représentation proportionnelle, le vote obligatoire et le vote en ligne — soient soumises à un examen approfondi et équitable. Nous sommes absolument résolus à ce que les Canadiens de partout au pays puissent se faire entendre pendant ce processus.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, la ministre cite un programme électoral qui a été approuvé par 39 % des Canadiens. Elle cite ce programme comme s'il s'agissait de l'unique raison pour laquelle les gens ont voté libéral. Peut-être le croit-elle.

Cependant, Jonathan Rose, l'expert qui a conçu les propositions de réforme électorale présentées aux Ontariens en 2007, a également mis en doute le premier ministre. Il a déclaré qu'un groupe d'experts ou même des politiciens ne devraient pas prendre cette décision. La question devrait faire l'objet d'un référendum national.

Si Jonathan Rose n'a pas peur d'un référendum et que les libéraux de l'Ontario n'en ont pas peur non plus, pourquoi Justin Trudeau devrait-il le craindre?

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Les députés sont très enthousiastes aujourd'hui. C'est le mois de décembre, et le temps des Fêtes approche, mais il faut se souvenir de ne pas désigner les collègues par leur nom. Il faut les désigner notamment par leur titre ou le nom de leur circonscription.

La ministre des Institutions démocratiques a la parole.

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Institutions démocratiques, Lib.): Monsieur le Président, nous croyons fermement qu'une décision sur une question aussi importante que celle-ci doit être abordée de façon réfléchie et exhaustive. Il ne faut pas juger d'avance le résultat de ce processus. Au début de la nouvelle année, je travaillerai de concert avec le leader du gouvernement pour convoquer un comité parlementaire multipartite pour évaluer toutes les solutions possibles et ainsi aller de l'avant.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Comme d'habitude, tâchons de nous contenir et d'écouter les arguments des autres, qu'ils nous plaisent ou pas, et je sais qu'il arrive parfois qu'ils ne nous plaisent pas. Tâchons donc d'être à l'écoute et de respecter nos collègues de même que notre institution.

Le député de Banff—Airdrie a la parole.

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Monsieur le Président, on voit tout de suite, et la ministre n'a fait que le confirmer, que les libéraux virent leur capot de bord et qu'ils refuseront de demander l'avis des Canadiens avant de modifier en profondeur notre système électoral.

Cette façon de voter est celle que nous utilisons depuis la Confédération. On ne parle pas de modifications mineures ici et là. Trois provinces ont déjà proposé des changements en profondeur, et les trois ont compris qu'un changement de cette ampleur méritait d'être soumis à un référendum. Si les libéraux sont aussi convaincus d'avoir l'appui des Canadiens qu'ils le disent, pourquoi craignent-ils tant de tenir un référendum?

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Institutions démocratiques, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens nous ont confié la mission de restaurer l'intégrité du processus électoral, de rétablir l'équité et de faire en sorte que chaque vote compte. Nous tiendrons parole, et c'est pourquoi nous nous sommes engagés à consulter les Canadiens, les jeunes comme les jeunes de cœur.

* * *

• (1450)

[Français]

LA FISCALITÉ

Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): Monsieur le Président, des milliers d'enfants vont à l'école le ventre vide. Des milliers d'ainés vivent dans la pauvreté. Ce sont eux qui profiteraient d'une nouvelle allocation canadienne aux enfants ou d'une bonification du supplément de revenu garanti, des promesses de ce gouvernement.

Toutefois, quelle est la priorité du gouvernement? C'est de réduire les impôts de ceux qui gagnent entre 90 000 \$ et 200 000 \$. Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi son gouvernement n'a pas choisi d'aider en priorité ceux qui en ont réellement besoin?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je remercie Mme la députée de sa question, qui est effectivement très pertinente. Je sais qu'elle est heureuse de constater que le nouveau gouvernement a de grandes ambitions en termes de lutte contre la pauvreté et de lutte contre l'exclusion. Je l'invite à être extrêmement attentive aux mesures qui vont être annoncées dans les prochains mois.

[Traduction]

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, alors que les libéraux accordent un allègement fiscal de 700 \$ aux bien nantis, 7 Canadiens sur 10 n'obtiendront rien du tout. Les aînés qui attendent une hausse de leur revenu de pension se font dire de tenir bon. Les parents qui ont du mal à se payer des services de garderie se font dire de patienter. Par contre, le banquier qui gagne 190 000 \$ par année, lui, obtient de l'aide.

Ne devrait-on pas s'empresse d'aider ceux qui en ont le plus besoin? Pourquoi les Canadiens qui vivent dans la pauvreté ne reçoivent-ils rien tandis que les riches se font encore offrir un cadeau?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, au début de la semaine, nous avons annoncé une mesure importante pour aider les Canadiens, c'est-à-dire une baisse d'impôt pour la classe moyenne. Le budget de 2016 ira plus loin avec une

Questions orales

mesure qui tirera de la pauvreté des centaines de milliers d'enfants et soulagera neuf familles canadiennes sur dix. Je parle de l'Allocation canadienne aux enfants, qui améliorera énormément les choses pour les personnes les plus vulnérables au pays.

* * *

LA JUSTICE

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, en septembre, le premier ministre a indiqué que les peines obligatoires mises en place par le gouvernement conservateur lui posaient problème. Sous notre gouvernement, les gens qui ont fait entrer des drogues illégales au Canada, qui ont kidnappé des enfants et les ont exploités sexuellement et qui ont produit et distribué de la pornographique juvénile ont été emprisonnés.

Pourquoi le premier ministre a-t-il un problème avec cela?

L'hon. Jody Wilson-Raybould (ministre de la Justice et procureure générale du Canada, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement s'est engagé à entreprendre un examen du système de justice criminelle, ce qui comprend les peines. Nous le ferons de manière exhaustive et collaborerons avec nos homologues des provinces et des territoires.

Nous passerons également en revue les peines minimales obligatoires. Nous les appuyons certainement pour les crimes les plus graves, mais seulement si elles sont conformes aux dispositions de la Charte.

Nous continuerons d'informer la Chambre de la progression de l'examen.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur précédent a tout fait dans ses mesures législatives pour protéger les victimes et tenir les criminels violents responsables de leurs actes. Le gouvernement libéral, pour sa part, veut se montrer indulgent envers les criminels violents en éliminant les peines minimales obligatoires.

Pourquoi le gouvernement insiste-t-il pour donner une chance aux criminels violents?

L'hon. Jody Wilson-Raybould (ministre de la Justice et procureure générale du Canada, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement s'est engagé à examiner le système de justice criminelle et les peines, ce qui comprend les peines minimales obligatoires. Nous adoptons une approche à l'égard du système de justice pénale qui vise non seulement à punir les contrevenants, mais aussi à faire appel à un système de justice réparatrice et à lutter intelligemment contre la criminalité.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral punit les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois en leur imposant un régime de permis inutile qui exigerait qu'ils obtiennent un permis chaque fois qu'ils vont à la chasse ou au champ de tir. Cette mesure illustre clairement l'intention des libéraux de rétablir le registre des armes à feu de 1 milliard de dollars et de compliquer le plus possible la vie des Canadiens des régions rurales.

Pourquoi les libéraux prennent-ils toujours pour cible les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois? Pourquoi ne s'en prennent-ils pas aux criminels pour faire changement?

Questions orales

L'hon. Ralph Goodale (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le député a tout simplement tort au sujet du registre des armes d'épaule.

Nous avons clairement indiqué dans notre plateforme que nous n'avons aucunement l'intention de rétablir le registre des armes d'épaule. Nous y avons cependant annoncé un certain nombre d'autres mesures en matière de sécurité publique qui touchent particulièrement la sécurité des armes à feu. Nous comptons réaliser notre programme.

* * *

● (1455)

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, comme député de Gatineau, je sais à quel point notre fonction publique fédérale se distingue par son professionnalisme. Tout comme mes collègues, j'ai personnellement rencontré des milliers de nos fonctionnaires qui attendent un gouvernement qui les respecte et qui valorise leur contribution. Ce gouvernement s'est engagé à négocier de bonne foi avec nos fonctionnaires. Est-ce que le président du Conseil du Trésor peut informer la Chambre des démarches qu'il a entreprises afin d'améliorer les relations entre le gouvernement et les fonctionnaires fédéraux?

L'hon. Scott Brison (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Gatineau. C'est une priorité pour nous de rétablir une culture de respect envers notre fonction publique. Récemment, j'ai rencontré 2 000 fonctionnaires dans une assemblée. J'ai rencontré les chefs des syndicats avec lesquels j'ai parlé du rapport sur la santé mentale dans la fonction publique. Nos engagements sont clairs: nous allons respecter les négociations, nous allons négocier de bonne foi et nous allons rétablir une culture de respect.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, certains représentants des médias nous disent qu'ils sont incapables de rejoindre l'ambassadeur de la liberté de religion depuis l'assermentation du nouveau gouvernement. L'ambassadeur s'est avéré un habile défenseur de la cause à l'international, s'attirant des éloges dans bien des milieux et obtenant des résultats concrets.

À une époque où les minorités religieuses sont plus vulnérables que jamais, pourquoi muselle-t-on l'ambassadeur?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, quel culot d'affirmer une telle chose quand on appartient à ce parti-là. Nous n'avons pas l'habitude de museler les fonctionnaires, contrairement aux conservateurs, qui les muselaient constamment.

Nous nous battons pour protéger la liberté de religion; le gouvernement fera tout en son pouvoir pour protéger toutes les libertés.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, cette semaine, le Canada est de retour dans le

temple de la renommée de la honte pour ce qui est des changements climatiques.

Dans un premier temps, le gouvernement s'est présenté aux négociations de Paris sans avoir modifié les cibles peu ambitieuses du gouvernement conservateur. Maintenant, il empêche la conclusion d'une entente parce qu'il n'est pas d'accord au sujet de l'indemnisation des populations les plus pauvres de la planète.

Compte tenu de cette position, le Canada s'est mérité le prix fossile du jour. Voilà qui rappelle le gouvernement précédent. On peut dire que c'est du déjà vu.

[Français]

Quand ce gouvernement va-t-il arrêter de bloquer les négociations et enfin faire preuve de véritable leadership en matière de changement climatique?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, c'est tout à fait le contraire. Pour la première fois, depuis 10 ans, le Canada est un leader dans la lutte aux changements climatiques.

[Traduction]

Au lieu d'être à la traîne, le Canada fait figure de chef de file. Voilà du changement. Nous devons féliciter la ministre de l'Environnement et du Changement climatique d'avoir été chargée d'un rôle de facilitatrice par le président de cette 21^e Conférence des parties, qui se tient à Paris. Voilà qui montre que la ministre fait de l'excellent travail pour atteindre le résultat que nous souhaitons dans la lutte contre les changements climatiques.

Le Canada est de retour.

* * *

[Français]

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, hier, nous étions fiers d'entendre le premier ministre nous faire part des efforts déployés par le gouvernement pour installer les réfugiés syriens au Canada. Cela témoigne de l'engagement que nous avons pris envers les Canadiens et le monde entier en réponse au besoin urgent qui se fait sentir à l'échelle internationale. La ministre du Patrimoine canadien peut-elle dire à la Chambre quelles mesures le gouvernement compte prendre pour faciliter l'inclusion sociale des réfugiés syriens?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Sudbury de sa question. En fait, les organismes fédéraux et d'autres partenaires travaillent présentement avec mon ministère pour faciliter l'inclusion sociale des réfugiés syriens.

D'ailleurs, nous mettrons à la disposition de ceux-ci, dès ce soir à leur arrivée à Toronto, une trousse de bienvenue, qui inclura notamment des films et des livres en français et en anglais et qui leur présentera la diversité des cultures de notre pays, y compris la culture autochtone. Nous pouvons compter sur la chaleur et l'hospitalité des Canadiens dans le contexte de l'arrivée des nouveaux réfugiés syriens.

• (1500)

[Traduction]

L'INFRASTRUCTURE

Mme Dianne Watts (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, au cours de la campagne électorale, les libéraux ont affirmé aux Canadiens qu'un déficit annuel de 10 milliards de dollars permettrait de couvrir les dépenses en matière d'infrastructure. Or, comme nous l'avons constaté, le gouvernement s'est déjà engagé à faire des milliards de dollars de dépenses et il accuse actuellement un manque à gagner de 1,2 milliard de dollars à cause des mesures fiscales annoncées cette semaine. Par surcroît, aucune dépense d'infrastructure n'a été annoncée.

De combien les libéraux vont-ils amputer le plan d'infrastructure promis aux Canadiens?

L'hon. Amarjeet Sohi (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes déterminés à doubler le budget réservé à l'infrastructure, au cours des 10 prochaines années. Cela contribuera à créer des collectivités durables et saines où il fait bon vivre. Voilà ce à quoi nous nous sommes engagés.

* * *

[Français]

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Michel Boudrias (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement précédent a décidé, en 2013, d'appuyer un recours visant à invalider la loi 99, loi réaffirmant le droit du Québec de disposer de son propre avenir.

Je rappelle au gouvernement la motion unanime de l'Assemblée nationale du Québec, qui réaffirme le droit des Québécois et Québécoises de décider eux-mêmes de leur avenir politique.

Le gouvernement entend-il se retirer de cette cause afin de respecter la volonté unanime de l'Assemblée nationale, ou continuera-t-il à nier le droit du Québec de décider de son propre destin?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, aucun gouvernement indépendantiste n'aurait le droit d'enlever le Canada aux Québécois qui voudraient le garder. C'est une question de droit et de démocratie.

De toute façon, les Québécois, en grande majorité, sont de très fiers Québécois et de très fiers Canadiens. Ils ne veulent pas qu'on les oblige à choisir entre ces deux belles identités.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, 3 500 réfugiés haïtiens et zimbabwéens, dont ceux qui ont vécu le tremblement de terre en Haïti, sont menacés actuellement de déportation depuis juin dernier. C'est inacceptable et inhumain.

Le gouvernement du Québec a fait plusieurs demandes de sursis pour qu'ils obtiennent leur résidence permanente. Le fédéral a la capacité d'accueillir immédiatement des milliers de réfugiés. Il est donc capable d'agir.

Le premier ministre s'engage-t-il dès maintenant à régulariser de manière globale et collective leur statut de résidence?

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, la réponse est oui.

Recours au Règlement

Après des discussions avec mon collègue de Bourassa et la ministre québécoise de l'Immigration, j'ai décidé que mon ministère allait aider ces Haïtiens à régulariser leur statut au Canada. En consultation avec mon collègue le ministre de la Sécurité publique, nous en donnerons les détails bientôt.

* * *

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune de Mme Catherine Baylis, qui, demain, recevra la Médaille du service méritoire — division civile du gouverneur général.

Des voix: Bravo!

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, en vertu du paragraphe 49.8(5) de la Loi sur le Parlement du Canada, les présidents des partis reconnus doivent informer le Président de la Chambre des communes de l'issue des quatre scrutins qui ont eu lieu lors de la réunion des groupes parlementaires du 5 novembre.

Je remarque également que, selon la pratique en vigueur, le Président doit déposer certains documents, comme les règlements découlant de la Loi sur le Parlement du Canada. Comme les trois documents reçus par votre bureau découlent de cette loi, je me demande si vous avez l'intention de les déposer. Ces documents contiennent les résultats des votes par appel nominal qui ont eu lieu à la première réunion des trois partis reconnus à la Chambre des communes.

Le Président: Je remercie le député de son intervention. Je peux lui assurer que toutes les mesures que devait prendre le Président en vertu de la loi ont bel et bien été prises.

La députée de Calgary Nose Hill a la parole.

• (1505)

QUESTIONS ORALES

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, au cours de la période des questions, j'ai posé au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté une question passablement importante à laquelle il aurait pu répondre de plusieurs façons.

La pire erreur de raisonnement que nous puissions commettre est d'employer un argument *ad hominem*, par exemple, de dire à une députée qu'elle doit se montrer un peu plus joyeuse...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Michelle Rempel: ...et je me fais chahuter parce que j'invoque le Règlement à ce sujet. Or vous avez dit, monsieur le Président, que nous devons nous efforcer d'adopter une conduite digne des parlementaires que nous sommes au cours de la présente législature. Alors, le ministre aurait-il répondu de la même manière si j'avais été un homme, monsieur le Président? Voudriez-vous lui demander de me présenter ses excuses?

Travaux de la Chambre

J'avoue que je me suis quelque peu emportée en posant ma deuxième question, après avoir entendu la première réponse du ministre. Le premier ministre s'est alors mis à rire, et je lui ai demandé ce qui le faisait rire. Il m'a répondu: « Je ris de vous. » Mes collègues l'ont tous vu.

Au nom de toutes les députées aux Communes, je demanderais à mes deux collègues de présenter leurs excuses devant nous.

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je voulais célébrer sur un ton réjouissant l'arrivée des réfugiés ce soir, mais je m'aperçois que mes propos pouvaient être interprétés autrement. Après y avoir réfléchi, je constate que je n'aurais pas dû m'exprimer ainsi, alors je demande de bon coeur à ma collègue de m'en excuser.

Le Président: Je remercie le ministre de sa réflexion et de ses excuses. Je rappelle aux députés que nous devons éviter d'employer un langage provocateur. Nous devrions nous montrer respectueux les uns envers les autres, et je suis certain que les nouveaux députés comprendront que, lorsque nous commettons une erreur — nous sommes tous humains et nous commettons des erreurs —, nous présentons nos excuses.

Je crois que le temps de la question du jeudi est venu. Le leader de l'opposition a la parole.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, comme il s'agit de la première fois que je prends la parole en cette 42^e législature, j'aimerais en profiter pour vous féliciter, de votre élection à cette fonction des plus prestigieuses.

Je dois mentionner que j'ai laissé un rouleau de Roloids dans le compartiment à votre droite, au cas où vous en auriez besoin. J'espère que vous n'aurez pas à vous en servir pendant longtemps, mais sachez que c'est là en cas de besoin.

Étant donné que c'est le premier et le dernier jeudi avant le congé de Noël, j'aimerais prendre quelques instants pour remercier certaines personnes qui nous appuient dans le cadre du travail que nous faisons pour le compte des Canadiens.

D'abord et avant tout, je tiens à féliciter les autres occupants du fauteuil qui vous assisteront, monsieur le Président, dans votre travail à la présidence de la Chambre.

Nous sommes très chanceux, à la Chambre, d'être secondés par un excellent groupe de professionnels — le greffier, les greffiers au bureau et le personnel de soutien législatif — qui nous aident dans le cadre de nos fonctions.

Si la Chambre des communes et le Parlement du Canada sont un excellent lieu de travail et un endroit merveilleux à visiter, c'est grâce à tout le travail accompli en coulisse par le personnel de soutien, qu'il s'agisse des services d'entretien, d'impression, de courrier ou de sécurité. Ces gens font, eux aussi, un travail extraordinaire en notre nom.

Bien entendu, les pages n'ont pas encore eu beaucoup l'occasion de travailler pour nous au cours de la présente session, mais nous nous rattraperons certainement à notre retour en février.

Je remercie aussi le personnel du Parlement et des bureaux de circonscription ainsi que nos conjoints et nos familles qui font le travail à la maison pendant que nous sommes ici. Nous devons tous des remerciements à nos conjoints, à nos enfants, à nos amis et à nos familles.

Je tiens aussi à féliciter mon vis-à-vis, le leader du gouvernement à la Chambre. J'ai déjà eu l'occasion de collaborer avec lui pendant un certain temps et nous avons déjà eu des rencontres productives. Je félicite aussi le leader parlementaire du NPD. Je crois que nous avons trouvé certains terrains d'entente. Nous avons aussi eu de vigoureux débats afin d'exiger des comptes du gouvernement.

Je souhaite un très joyeux Noël à toutes les personnes qui travaillent à la Chambre, à toutes celles qui nous appuient dans notre circonscription et, en fait, à tous les Canadiens. Je leur souhaite un très joyeux Noël et de très belles Fêtes sans incident.

Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il maintenant informer la Chambre des travaux prévus pour le reste de la semaine et à notre retour en février?

• (1510)

[Français]

L'hon. Dominic LeBlanc (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, pour répondre la question de mon honorable collègue, cet après-midi, nous allons évidemment continuer le débat sur la journée de l'opposition, la motion de sa formation politique. À la suite du vote sur la motion ce soir, la Chambre des communes étudiera le projet de loi pour octroyer des crédits budgétaires, ce qui constitue un élément important du financement pour les 25 000 réfugiés que nous allons faire venir au Canada.

Demain, ce sera le troisième des six jours de débat en réponse au discours du Trône. Comme nous le savons très bien, après la journée de demain, la Chambre sera ajournée jusqu'au 25 janvier 2016.

[Traduction]

Je me joins brièvement à mon collègue, le leader parlementaire de l'opposition, pour vous offrir, monsieur le Président, à vous, à Kelly et à votre famille, un très joyeux Noël et un heureux temps des Fêtes. La campagne électorale a été longue. C'est une série d'événements survenus rapidement qui nous a amenés au Parlement avant la fin de l'année. Je sais que les députés des deux côtés de la Chambre ont hâte au congé des Fêtes pour rattraper le retard dans le travail à faire dans leur circonscription ou pour installer leur bureau de circonscription, comme le font encore des centaines de nouveaux venus parmi nous.

J'invite mes collègues à passer du temps avec leur famille pendant la période des Fêtes. Comme vous le savez, monsieur le Président, le semestre de janvier à juin est occupé pour les parlementaires. Jolène et moi avons hâte de passer quelque temps chez nous, au Nouveau-Brunswick, dans la région du détroit de Northumberland. J'encourage vivement mes collègues à faire de même.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Dominic LeBlanc: Monsieur le Président, je ne vous invitais pas à venir à mon chalet. Je me suis mal exprimé. Cela ne conviendrait pas du tout, parce que vous devriez alors aller au chalet de chaque député. Cela ne fonctionnerait pas.

Travaux des subsides

Je me joins au leader parlementaire de l'opposition pour souligner l'excellent travail du personnel qui nous assiste dans de nombreuses tâches importantes, en commençant par le greffier par intérim, M. Bosc, et ses collègues au bureau. Dans tous les secteurs de l'administration de la Chambre, dans toutes les directions et tous les services, nous sommes servis par un groupe de femmes et d'hommes remarquables. Les pages sont en train de vivre leur première session parlementaire. Ils ont manqué une bonne partie de l'automne à cause des élections, mais nous serons ravis de les revoir l'an prochain.

Pour conclure, ce n'est un secret pour personne que le dirigeant principal des Finances de la Chambre des communes, Mark Watters, qui est comptable professionnel agréé, nous quitte après de nombreuses années de services distingués à la Chambre et au Bureau du vérificateur général, où il a occupé plusieurs postes dans la haute fonction publique. Pour moi, il a assurément été un allié très précieux. Il a servi tous les députés de façon exceptionnelle, et je sais que nous lui souhaitons tous beaucoup de succès et de bonheur dans une nouvelle étape de sa carrière qui, je l'espère, lui permettra de continuer à servir les Canadiens.

[Français]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention d'être présent tous les jeudis, mais aujourd'hui, je trouve qu'il est important d'abord de vous féliciter pour votre poste de Président, et ensuite de féliciter mon collègue le nouveau leader du gouvernement à la Chambre des communes et bien sûr, également, le nouveau leader à la Chambre de l'opposition officielle.

Je pense que nous serons capables de travailler ensemble de manière très efficace. Aussi, j'aimerais remercier tous les employés qui travaillent à la Chambre des communes et dans tous les bureaux de circonscription au pays. Ce sont ces personnes et leur travail qui font en sorte que nous pouvons offrir un service au public canadien.

[Traduction]

Au nom du caucus néo-démocrate, je tiens à souhaiter à tous, sans exception, de très joyeuses Fêtes ainsi que tous mes vœux pour 2016, mais surtout du bonheur et une bonne santé.

[Français]

Le Président: J'aimerais remercier tous les leaders à la Chambre pour leurs commentaires et pour leurs vœux, que j'apprécie et partage avec tous nos collègues, les employés de la Chambre et toutes les autres personnes qui ont été mentionnées. J'offre les mêmes vœux à tous.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1515)

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA MISSION DE COMBAT CONTRE LE GROUPE ÉTAT ISLAMIQUE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Alupa Clarke (Beauport—Limoilou, PCC): Monsieur le Président, je suis content de pouvoir continuer ce discours.

Pour faire comprendre où j'en étais à tous mes collègues qui estimaient qu'il fallait en faire plus, je disais qu'il fallait peut-être renverser la décision de mettre fin à la mission des CF-18. Ne

devons-nous pas contribuer à cette lutte internationale à la mesure de nos moyens, nous, pays du G8?

Avons-nous oublié nos alliés de toujours, nos alliances les plus chères et nos amis? Citons les noms des pays qui ont répondu oui à l'appel pour des bombardements aériens: la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis. D'autres pays les rejoindront sûrement bientôt.

Quant à nous, au Canada, alors que la communauté internationale se rallie dans un même sens, nous battons en retraite? Retirer nos avions de combat et faire reculer nos braves aviateurs, ce serait envoyé un très mauvais message au groupe État islamique. C'est comme si nous disions, ce faisant, qu'il n'est pas important de combattre le terrorisme et d'appuyer nos alliés, et que nous nous foutons du groupe État islamique. Un peu de sérieux, s'il vous plaît!

Un gouvernement qui se respecte ne peut agir sur un coup de tête, pas lorsqu'il est question du groupe État islamique, et de surcroît, surtout pas lorsqu'il est question de la sécurité des Canadiens.

Réfléchir avant d'agir, ce n'est pas trop demander. Attendons avant de poser un geste mal réfléchi, il faut commencer par écouter et consulter nos concitoyens, nos alliés et, d'abord et avant tout, la Chambre, dans un esprit de collaboration et de transparence.

De ce côté-ci de la Chambre, le seul message que nous souhaitons envoyer au-delà de nos rives, c'est que le Canada se tient debout. Si ce n'est pas au Canada de se lever debout, qui alors doit combattre le groupe État islamique?

Nous avons les moyens, le matériel et l'équipement. Nos militaires sont très bien formés, et en cette matière, en tant qu'ex-militaire, je sais de quoi je parle. Nous disposons de tout ce qui est requis pour faire notre part avec fierté et conviction. Pesons sur le cours des choses. Après tout, c'est ce à quoi s'attendent les Canadiens de la part de notre gouvernement.

Finalement, de quoi le premier ministre a-t-il vraiment peur? A-t-il peur du terrorisme ou a-t-il peur de s'être trompé?

Pour terminer, et pour rester en accord avec l'esprit qui règne en ce début de session, je prie les députés de la Chambre de bien réfléchir aux réflexions et critiques que mes collègues et moi-même vous avons fait part aujourd'hui.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis sûr que le député peut comprendre que nous venons tout juste de tenir des élections nationales lors desquelles un nouveau gouvernement a été formé. Le programme électoral du gouvernement visait en partie à reconnaître que le Canada pourrait jouer un autre rôle que celui qui est prévu pour les CF-18. Le député recommanderait-il au gouvernement de briser en quelque sorte une promesse électorale?

Nous l'avons expliqué très clairement à tous les Canadiens, qui ont ensuite décidé d'appuyer le Parti libéral et son engagement à reconnaître qu'il existe peut-être d'autres moyens qui permettraient à la force aérienne, dont j'ai été membre, de jouer un rôle. Ce n'est pas nécessaire que ce soit avec des chasseurs; il y a d'autres possibilités.

Étant donné que le Parti libéral a pris un engagement ferme lors des dernières élections fédérales, n'est-il pas tenu, de l'avis du député, de respecter cet engagement?

[Français]

M. Alupa Clarke: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa très bonne question.

Travaux des subsides

Si le député avait été présent au début de mon discours, il aurait entendu ce que je disais à propos de son gouvernement, soit qu'il fallait prendre acte de l'évolution des relations internationales en ce moment. Comme nous le savons, il y a eu plusieurs attaques dans les récentes semaines, dont une à Paris.

Sous le gouvernement conservateur précédent, nous avons une stratégie tripartite: accueillir les réfugiés, offrir de l'aide humanitaire — pour des sommes allant au-delà de centaines de millions de dollars — et combattre au moyen des avions CF-18.

Ce que nous demandons aujourd'hui, ce n'est pas de briser une promesse. Il s'agit de prendre acte de la réalité actuelle des relations internationales chamboulantes et de revenir sur cette décision.

• (1520)

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier et féliciter mon collègue de Beauport—Limoilou pour un discours, encore une fois, bien senti et bien réfléchi.

Ce que le gouvernement libéral nous a dit tout à l'heure et au cours des derniers jours, c'est que nous ne formons qu'à peine 2 % de la force de frappe aérienne. On insiste toujours sur ce « 2 % à peine ».

Le député de Beauport—Limoilou est un ancien militaire. Il a porté l'uniforme avec fierté et honneur pendant cinq ans. Il est d'une famille de tradition militaire.

En tant que militaire, comment le député se sent-il lorsqu'il entend le gouvernement rappeler sans cesse que notre participation ne représente qu'à peine 2 %, alors que nos aviateurs risquent 100 % de leur vie dans une situation aussi difficile et dangereuse?

M. Alupa Clarke: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Louis-Saint-Laurent, dont la circonscription est tout près de Beauport—Limoilou, de sa question.

En effet, je trouve cette vision-là ignoble. J'aimerais réitérer que, dans ces 2 %, il y a 100 % d'individus qui servent notre pays et dont la vie est mise à risque tous les jours pour protéger nos libertés.

[Traduction]

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je ne cesse d'entendre le terme « abandonner ». Le sénateur républicain John McCain n'est pas un homme qui abandonne. Il a souffert durant des mois dans une prison du Viêt-cong. Il préside actuellement le comité sénatorial des forces armées des États-Unis. Mardi dernier, il a déclaré que les États-Unis devaient revoir l'objectif de leur campagne au Levant. Je vais lire un extrait de l'article qu'il a rédigé, avec le sénateur républicain Lindsey Graham, pour le *Wall Street Journal*. Il écrit que les États-Unis doivent élaborer une stratégie crédible aux yeux de la population américaine et qu'il doute que la stratégie actuelle le soit, compte tenu de l'objectif de la campagne aérienne. Aimerez-vous faire un commentaire sur la position du sénateur McCain sur cette question?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre, s'il vous plaît. Je rappelle au député qu'il doit adresser ses commentaires à la présidence.

Le député de Beauport—Limoilou a la parole.

[Français]

M. Alupa Clarke: Madame la Présidente, je remercie le député de sa bonne question.

Je ne vais pas commenter la politique des Américains et leurs propres décisions en matière de relations internationales. Par « recentrer », je n'entends pas là une redéfinition de leur approche

concernant les bombardements aériens. Je ne vois donc pas en quoi cela change ce que nous disons ici.

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue d'Etobicoke-Centre.

Cet après-midi, c'est avec un sens profond de responsabilité, d'humilité et de fierté que je me lève devant mes collègues, en cette honorable Chambre, pour la première fois.

J'aimerais remercier les électeurs de Mississauga—Lakeshore de m'avoir accordé leur confiance. Je remercie également ma famille et mon équipe extraordinaire de Mississauga—Lakeshore. J'aimerais aussi féliciter tous mes collègues à la Chambre pour leur élection ou réélection, et vous, madame la Présidente, pour votre réélection.

Je prends la parole sur un sujet très important, celui du groupe État islamique, ce groupe terroriste autrement connu comme Daech.

[Traduction]

J'aimerais d'abord remercier mon collègue d'en face, le député de Parry Sound—Muskoka, d'avoir présenté la motion afin que la Chambre des communes puisse tenir aujourd'hui cette importante discussion sur la situation au Moyen-Orient.

J'ai vécu au Moyen-Orient pendant près de sept ans, de 2005 à 2012. J'étais haut fonctionnaire des Nations Unies à Bagdad, en Irak. Je passais la majorité de mon temps à aider le Parlement irakien, le pouvoir exécutif irakien et les élus du Kurdistan irakien. Mon équipe et moi avons aidé nos homologues irakiens à entretenir un dialogue entre tous les partis sur des questions importantes liées à la réforme politique et constitutionnelle, y compris sur leur difficulté à composer avec les premières incarnations du groupe État islamique en Irak.

• (1525)

En tant que Canadien qui a servi fièrement sous le drapeau bleu, je dirais que l'un des moments qui m'ont rendu le plus fier est celui où l'ancien premier ministre Jean Chrétien a décidé de ne pas se joindre à la coalition qui est intervenue en Irak en 2003, une décision qui a reçu l'appui des membres du caucus conservateur, mais à laquelle le président Obama s'est opposé.

Il est difficile pour moi d'exprimer à quel point cette décision du Canada a suscité de la sympathie chez les Irakiens au cours des décennies qui ont suivi, et à quel point cela a grandement aidé mon équipe des Nations Unies à bâtir une relation de confiance et des relations de travail efficaces avec nos homologues de l'Irak et du Kurdistan irakien.

Je tiens à être bien clair. Aujourd'hui, nous devons déterminer comment remédier au problème posé par le groupe État islamique. Il s'agit d'un enjeu de première importance pour les habitants du Moyen-Orient, pour nous, les Occidentaux, pour toutes les autres régions du monde et, au bout du compte, pour la civilisation humaine. Tout indique que ce groupe sanguinaire cherche à semer la peur, à créer la division et à accroître l'ampleur de ce conflit mondial. Nous ne devons pas tomber dans son piège. Nous devons l'éradiquer par d'autres moyens.

Travaux des subsides

La contribution la plus efficace que le Canada peut apporter à la lutte contre l'EIIS consistera à donner plus de pouvoir aux personnes et aux forces de cette région qui sont prêtes à intervenir et à lutter pour reprendre leur territoire et leur avenir des mains de ce groupe terroriste, comme nos amis de la région du Kurdistan irakien.

L'un des plus importants obstacles à la lutte contre l'EIIS est le fait qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de solution de rechange au Moyen-Orient. Les jeunes hommes ou les jeunes femmes de l'Irak ou de la Syrie qui songent à s'engager dans la lutte contre l'EIIS devront d'abord se demander ce qu'ils défendent. Il n'est pas possible de concevoir une solution de rechange, une vision d'un avenir meilleur sur les plans économique et social en larguant plus de bombes sur la Syrie.

Le groupe État islamique constitue un problème humanitaire, économique, religieux, culturel, politique et militaire complexe qui comporte de multiples facettes. Il englobe tous ces différents aspects. Ce qui est le plus important, c'est que la vision d'un avenir meilleur soit celle des gens du Moyen-Orient; on ne peut pas l'imposer de l'extérieur.

Je suis fier de la décision du gouvernement de retirer ses avions de chasse de la campagne aérienne menée en Syrie, tout en continuant de contribuer aux efforts visant à vaincre l'EIIS sur d'autres fronts, notamment en offrant de la formation militaire et en jouant un rôle consultatif pour appuyer les courageuses forces militaires qui mènent la lutte armée dans la région et qui ont élaboré leur propre vision d'un avenir meilleur.

Je tiens à préciser que les Forces armées canadiennes ont un excellent bilan en matière de leadership à l'étranger grâce à leur participation à des opérations internationales. Bien sûr, nous pensons d'abord à la mission en Afghanistan. Au cours des 12 années qu'aura duré cette mission, le Canada a envoyé plus de 40 000 personnes dans la région. Beaucoup de nos militaires y ont été déployés plus d'une fois, y compris le ministre de la Défense nationale.

Ce que nous avons accompli en Afghanistan s'est fait au prix d'efforts ardues. Nos forces ont dû surmonter de nombreuses difficultés. Le Canada a entrepris d'ambitieux projets visant à améliorer la vie des Afghans, y compris en aidant à construire des infrastructures essentielles telles que des routes et des écoles et en soutenant ses partenaires dans le cadre d'importantes initiatives, dont une campagne de sensibilisation à la polio.

Nous sommes fiers du legs du Canada dans des endroits comme l'Afghanistan et dans bien d'autres endroits du monde, ainsi que des efforts énormes déployés par nos valeureux militaires. Notre legs continue puisque le peuple de l'Afghanistan poursuit son développement vers un pays démocratique et sûr.

Le gouvernement ne s'est jamais opposé au fait de déployer les forces armées dans le cadre d'opérations de combat lorsque cela est manifestement dans l'intérêt du pays. Le gouvernement du Canada transformera notre mission en mission sans combat axée sur l'instruction et l'aide humanitaire.

Je suis particulièrement fier du fait que le Canada participe activement aux efforts d'aide humanitaire, qui comprend, plus récemment, l'accueil de 25 000 réfugiés syriens d'ici le mois de mars l'an prochain.

Le problème lié à Daech est multidimensionnel. Il y a divers rôles à jouer. Le Canada ne préconise pas la fin de la campagne aérienne. Certains pays mèneront une campagne aérienne. Nous ne leur disons pas d'y mettre un terme. Nous disons simplement qu'il y a une meilleure façon de procéder pour le Canada, une façon plus efficace qui correspond davantage aux missions historiques du Canada. Il

s'agit d'un rôle plus subtil, qui tient compte de nos connaissances de la région et de nos antécédents en matière d'intervention diplomatique. Pour cette raison, je suis fier de m'opposer à la motion aujourd'hui.

● (1530)

L'hon. Deepak Obhrai (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la Présidente, je suis très étonné d'apprendre que, après avoir servi en Irak et en Afghanistan, le député est d'avis qu'une intervention efficace dans cette région doit être axée sur l'aide humanitaire et la diplomatie plutôt que sur une action militaire, et qu'il souhaite abandonner le combat.

J'aimerais lui rappeler que j'ai moi-même participé à des efforts diplomatiques et ainsi de suite en Afghanistan et en Irak. Je sais par expérience que, dans une situation où nous ne sommes pas intervenus avec vigueur, si nous étions intervenus très vigoureusement auprès du gouvernement Maliki alors qu'il était au pouvoir, le groupe État islamique n'aurait pas pu commettre les crimes atroces qu'il a commis et commet toujours.

Je trouve extrêmement étonnant que le député propose d'abandonner la mission de combat. Pire encore, il invite le reste de la coalition à faire ce que nous refusons de faire. C'est exactement ce qu'il vient de dire: laissons les autres faire le travail; nous resterons simplement chez nous. Ce scénario n'a pas notre appui.

M. Sven Spengemann: Madame la Présidente, je le répète, il y a plusieurs facettes au problème que pose le groupe État islamique, et plusieurs tâches à accomplir. Le Canada peut participer à la lutte autrement qu'en lâchant des bombes. Par le passé, le Canada a apporté des contributions importantes axées sur la politique, la diplomatie, l'aide humanitaire, l'économie et la gouvernance. Ce sont des rôles que nous pouvons jouer plus efficacement que d'autres pays; nous devrions donc le faire. J'insiste aussi sur la formation des braves militaires de la force kurde, qui combattent fermement le groupe État islamique. Ce conflit requiert une solution locale; les gens de l'endroit doivent assurer eux-mêmes leur avenir collectif. Nous sommes là pour aider les Irakiens, les Kurdes et les gens de la région, qui luttent contre le groupe État islamique pour atteindre cet objectif.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Madame la Présidente, depuis le début des discussions sur ce sujet, les conservateurs donnent des informations erronées sur la mission de combat. Cette mission de combat ne se déroule pas sous l'égide de l'ONU ou de l'OTAN, et plusieurs pays de la coalition ne participent pas aux missions de combat, mais apportent simplement de l'aide humanitaire.

Mon collègue a-t-il de l'information sur le type d'aide humanitaire que le Canada pourrait fournir? Par ailleurs, comment pourrions-nous apporter concrètement de l'aide sur le terrain en fournissant de l'aide humanitaire?

M. Sven Spengemann: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question extrêmement pertinente.

Il s'agit vraiment de ce que le Canada réussit le mieux. Quelle est notre expertise, quelle est notre histoire en matière d'engagement sur la scène internationale?

Travaux des subsides

[Traduction]

À quoi sommes-nous les meilleurs? Le problème du groupe armé État islamique est complexe. Il faut déterminer non seulement ce qui est dans l'intérêt du pays, mais aussi quelles sont les meilleures façons d'aider les Irakiens et les peuples du Moyen-Orient. Il ne s'agit pas simplement de bombarder la Syrie. Cette approche ne cadre pas avec les moeurs canadiennes. Il n'est pas canadien de prendre part à des frappes aériennes sans y réfléchir au préalable.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remettre en question du tout au tout la position du caucus conservateur, qui laisse entendre qu'il serait déshonorant pour les militaires, eu égard à leur service, de les retirer du théâtre ou de les redéployer. Le caucus conservateur semble remettre en cause le contrôle civil des forces armées, un élément fondamental de notre démocratie.

M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, je salue le député pour son exceptionnelle maîtrise de la question. Pour ma part, je vais tenter de participer à la discussion en posant une question légitime. D'après ses connaissances de la région et compte tenu de la grande variété d'outils dont nous disposons pour faire une contribution utile, quelle serait d'après lui la grande priorité en matière de diplomatie, d'aide ou de formation sur le terrain? Qu'est-ce que le député suggérerait à la Chambre et au gouvernement?

● (1535)

M. Sven Spengemann: Madame la Présidente, la priorité devrait être le rétablissement des relations diplomatiques. Nous fournissons de l'aide humanitaire et nous contribuons à la formation militaire des forces kurdes. Nous avons négligé notre engagement diplomatique au Moyen-Orient. Nous n'arriverons jamais à une solution globale si nous n'inspirons pas confiance en tant qu'interlocuteurs politiques.

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais commencer le débat en exprimant la gratitude de nous tous à la Chambre, ainsi que de tous les Canadiens, à l'endroit des membres des Forces armées canadiennes.

Ces derniers ont toujours combattu courageusement le mal. Récemment, au Levant, c'est le personnel de l'Aviation royale canadienne qui a contribué à la campagne aérienne des alliés contre Daech, ce dont nous sommes fiers. Toutefois, nos capacités à cet égard sont modestes, et cela se reflète dans les statistiques de la campagne aérienne. En effet, nous sommes seulement responsables de 2 % des missions de bombardement.

Il importe également de signaler que 75 % des avions participant à cette campagne n'utilisent pas leur charge utile en raison des règles d'engagement strictes, mais appropriées, qui empêchent les bombardements causant la mort de civils. N'entretenant pas les mêmes scrupules, Daech se sert de cibles civiles comme boucliers humains. De nos jours, presque tous les experts militaires et les experts de la lutte contre le terrorisme en sont venus à la conclusion que cette guerre ne sera pas gagnée dans les airs, mais au sol.

Daech est une plaie qui doit être éliminée. C'est une guerre qu'il faut gagner. Il est temps de réévaluer notre stratégie et notre engagement militaire sur le plan stratégique envers l'effort de guerre des alliés de manière à tenir compte de nos capacités et à produire des résultats sur le terrain. C'est pourquoi notre engagement à offrir de la formation et des armes aux forces locales, telles que les forces irakiennes et peshmergas kurdes, est d'une importance cruciale pour gagner cette guerre.

Mardi dernier, dans le cadre d'une réunion du comité des services armées du Sénat américain, deux anciens hauts fonctionnaires de l'administration Obama ont signalé que les États-Unis n'étaient pas

en train de remporter la bataille contre le soi-disant groupe État islamique. Michèle Flournoy, ancienne sous-secrétaire à la Défense, a fait la déclaration suivante: « Je ne pense pas que nous fournissions toutes les ressources nécessaires pour mener une stratégie multidimensionnelle [...] [nous] devons jouer davantage un rôle de chef de file [...] pour renforcer les capacités militaires d'autres acteurs [...] »

Toutefois, cette guerre contre le terrorisme dans la région du Levant comporte deux dimensions. Trois des cinq grands attentats terroristes des derniers mois sont survenus dans des pays de l'OTAN et la majorité des attentats suicides ont été commis par des personnes qui sont nées et qui ont grandi en Occident. En tant qu'adolescent se sentant seul, Ali Amin, qui est né et a grandi en Virginie, a déclaré dans une entrevue avec le *New York Times* ce mois-ci qu'il a fait des recherches en ligne car il était curieux d'en savoir plus sur le groupe État islamique. Une communauté virtuelle l'attendait. Il a dit ceci:

Pour la première fois, j'ai senti que non seulement on me prenait au sérieux sur des sujets aussi importants que graves, mais qu'on me demandait en fait conseil. En délaissant le monde réel pour celui d'Internet, j'ai été happé dans une lutte « virtuelle » qui me déconnectait en même temps du réel, c'est-à-dire ma famille, ma vie, mon avenir.

En Occident, ces sympathisants se comptent par milliers. Pendant des semaines et des mois, courtoisie de Twitter et autres plateformes du genre, ils trempent dans la rhétorique et le symbolisme de ce faux État islamique. Ils se font dire qu'ils sont intelligents et qu'ils sont des leaders. Enfin, et c'est la partie tragique, ils se font recruter et envoyer au Levant se battre ou se font inciter à commettre des actes terroristes sans nom dans leur pays d'origine contre les non-musulmans — les infidèles, comme ils les appellent — et les musulmans qui ne les appuient pas — les apostats.

En juin 2014, une énorme vague de recrutement à l'étranger s'est mise en branle. En septembre de la même année, on estimait que près de 30 000 recrues étrangères avaient foulé le sol de la Syrie, doublant du coup le nombre de combattants terroristes. Du lot, on calcule qu'environ 300 provenaient d'Amérique du Nord, surtout des États-Unis, mais aussi du Canada, du moins pour une poignée d'entre eux. C'est à ce moment que Daech a déclaré en ligne qu'il s'était constitué en « califat islamique », en « État islamique ».

Nous assistons manifestement à une vaste bataille de communications. Il ne faudrait surtout pas alimenter sans le vouloir cette rhétorique fallacieuse et donner de la légitimité à cette secte sanguinaire et terroriste en lui donnant le nom d'État islamique. Il ne s'agit pas d'un État, et il n'est pas islamique. En fait, Daech propage une version déformée des grands préceptes de la foi musulmane et peut seulement occuper militairement un nombre toujours plus petit de villes et de villages de Syrie et d'Irak.

● (1540)

Tâchons de suivre l'exemple des pays arabes et de nos plus proches alliés, la Grande-Bretagne et la France, et commençons à nommer l'organisation par son vrai nom: Daech, une secte sanguinaire.

La crise à laquelle nous sommes confrontés en Syrie et en Irak est d'une grande complexité et revêt une importance politique certaine. Et voilà que l'effort de guerre des alliés se retrouve face à de nouveaux obstacles depuis que le Kremlin, dirigé par le président Poutine, a intensifié sa présence.

Travaux des subsides

Comme les quelques dernières années nous l'ont appris, les gestes de Poutine sont souvent diamétralement opposés à ses paroles. Au lieu de tomber sur Daech, la grande majorité des bombes russes ont atteint les forces qui s'opposent au régime Assad ainsi que des quartiers civils. Le Kremlin agrandit ses bases navales et aériennes militaires en Syrie et en construit d'autres. Et en même temps, il continue de mettre la détermination de la Turquie, pays allié de l'OTAN, à l'épreuve.

Encore plus préoccupant: en plus de généralement éviter de bombarder Daech, la Russie, par l'entremise du FSB, son service de renseignement, fait traverser la frontière à des centaines de combattants du Daguestan pour qu'ils puissent rejoindre les rangs de Daech. Selon une récente enquête s'appuyant sur le travail considérable réalisé par Elena Milashina sur le terrain et publiée dans le *Novaya Gazeta*, l'une des dernières publications indépendantes en Russie, les « forces spéciales russes contrôlent » le passage des djihadistes en Syrie. La Russie est maintenant au troisième rang des pays sources de combattants étrangers luttant pour Daech.

L'implication du FSB dans l'établissement d'un corridor de passage est soigneusement documentée par le *Novaya Gazeta*, qui fait notamment état des recruteurs du FSB et des documents de voyage que celui-ci délivre. Le FSB fait traverser la frontière aux terroristes potentiels qui, au lieu de créer des problèmes et de faire sauter des bombes en Russie, combattent les forces de l'OTAN. Autre avantage selon le Kremlin: il est impossible de faire passer un gazoduc du Qatar en Syrie et en Turquie vers l'Europe, de sorte que l'emprise de la Russie sur les marchés du gaz de l'Europe de l'Ouest n'est pas menacée.

Dans notre lutte contre Daech, nous devons trouver des moyens de contrer les multiples menaces qu'il représente au Levant, sur Internet, au pays et sur le plan géopolitique.

Comme l'a fait valoir le sénateur républicain John McCain, président du comité sénatorial des forces armées des États-Unis, dans un article du *Wall Street Journal* qu'il a coécrit avec le sénateur républicain Lindsey Graham au sujet de l'effort de guerre des alliés et qui porte plus précisément sur la campagne aérienne, les États-Unis doivent « [...] élaborer une stratégie crédible [...] et je ne crois pas que ce soit le cas aujourd'hui. »

Le gouvernement s'engage à élaborer une stratégie exhaustive en vue d'utiliser le plus efficacement possible nos ressources militaires pour aider nos alliés à débarrasser le Levant de la secte sanguinaire qu'est Daech et de ses tentacules mondiaux.

J'aimerais terminer en citant les propos tenus ce matin par l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Heyman, sur les ondes de la station de radio CFRA AM 580 d'Ottawa. Il a dit ceci:

Je crois que chaque pays prend ses propres décisions quant à sa contribution. Le premier ministre et son équipe ont pris un engagement ferme à l'égard de la coalition. Je sais que nous travaillerons très bien ensemble.

Pour ces raisons, je m'oppose à la motion des conservateurs.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Madame la Présidente, il est bon de vous voir dans le fauteuil. Félicitations pour ce rôle bien spécial.

J'ai écouté avec intérêt le discours de mon collègue. Il semble qu'il cite John McCain, des États-Unis, sans même comprendre le contexte dans lequel celui-ci a tenu ces propos.

Ceux qui suivent ce dossier depuis quelques années se rappelleront sans doute que la mission consistait initialement à affaiblir et à anéantir l'EIIS ou l'EIIL. Le Canada est fier de faire partie d'une coalition internationale à cette fin. En fait, la mission est

un succès. De 25 à 30 % de la superficie qui était occupée par l'EIIS en Irak et en Syrie a été libérée, et l'EIIS est cerné.

Ce que le sénateur McCain réclame, c'est l'anéantissement de l'EIIS, ce qui constitue la prochaine étape. Le président de la France fait le tour du monde pour demander des renforts dans le but non seulement d'affaiblir, mais d'anéantir l'EIIS, car nous avons été témoins de ce qui peut arriver même dans des démocraties éloignées si on laisse cette menace planer.

Ma question à l'intention du député est la suivante: puisque nous avons joué un rôle dans l'affaiblissement de l'EIIS jusqu'à maintenant, pourquoi, lorsque nos alliés demandent de redoubler d'efforts, sommes-nous les seuls à nous défilier?

• (1545)

M. Borys Wrzesnewskyj: Madame la Présidente, le sénateur McCain a dit très clairement aux audiences du comité et dans l'article que j'ai cité que, à eux seuls, les raids aériens ne sont pas efficaces et qu'il faut absolument une campagne terrestre.

Le même jour, le *Wall Street Journal* a également publié un article dont j'aimerais citer un extrait. On y lit: « [...] comme par le passé, la force de frappe aérienne ne peut suffire à gagner cette guerre. Aucun stratège de l'administration ni aucun candidat à la présidence qui prétend le contraire ne vise sérieusement la victoire. »

Mme Linda Duncan (Edmonton Strathcona, NDP): Je vous souhaite la bienvenue dans vos nouvelles fonctions, madame la Présidente. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au député d'Etobicoke-Centre et je lui adresse une invitation qu'il acceptera certainement. J'aimerais beaucoup qu'il se joigne à notre Groupe d'amitié parlementaire Canada-Ukraine.

Le gouvernement libéral s'est engagé à retirer ses avions de chasse de Syrie, mais n'a pas encore donné de calendrier précis de retrait. Je me demande si le député aurait des précisions à ce sujet et s'il pourrait informer la Chambre des mesures qui sont prises pour endiguer l'approvisionnement en armes et le financement du groupe État islamique. Notre parti s'est exprimé avec vigueur à ce sujet depuis le début des bombardements en Syrie et même auparavant, lors des événements survenus en Irak et dans le monde. Nous avons continuellement fait campagne pour que le Canada signe le Traité sur le commerce des armes.

Le député peut-il nous mettre au courant de l'action que mène le gouvernement en ce sens?

M. Borys Wrzesnewskyj: Madame la Présidente, j'accepterai certainement l'invitation que la députée m'a faite de me joindre au comité.

S'agissant de la question posée, le gouvernement prendra le temps nécessaire pour élaborer une stratégie qui permettra de changer la situation sur le terrain et qui constituera un solide pilier de l'effort de guerre allié. Nous apprendrons certainement en temps voulu ce que prévoit cette stratégie.

Pour ce qui est du financement de Daech, du recrutement de ses adeptes et de la nature internationale du problème qu'il représente, il ne faut pas oublier que nous vivons dans un village mondial branché sur Internet. Comme je l'ai dit dans mon discours, l'un des aspects problématiques de ce phénomène est la nature insidieuse de son attraction. Face à cela, nous devons notamment nous entretenir avec les fournisseurs d'Internet et les responsables de plateformes sur les moyens à prendre pour que leurs canaux ne puissent pas être utilisés par des groupes voués au terrorisme djihadiste.

Travaux des subsides

L'hon. Deepak Obhrai (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur pour moi de prendre la parole dans mon premier débat de la 42^e législature.

Avant de commencer, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier mes électeurs de la circonscription de Calgary Forest et de Calgary-Est de m'avoir renouvelé leur confiance en m'élisant pour la septième fois. Je tiens à leur dire un très grand merci.

Je partagerai mon temps de parole avec ma collègue, la députée de Surrey-Sud—White Rock.

La motion d'aujourd'hui porte sur la poursuite de notre engagement à l'égard de la lutte contre l'EIIL. Le sujet est devenu une préoccupation internationale en matière de droits de la personne. Ceux qui financent et exécutent ces effroyables crimes doivent comparaître devant la Cour pénale internationale et être traduits en justice, comme cela s'est fait dans le cadre des procès de Nuremberg. Cependant, nous devons d'abord vaincre les responsables de ces crimes.

Le précédent gouvernement conservateur a présenté cet engagement au Parlement et demandé son approbation. J'ai participé à de nombreux débats tenus par cette Chambre sur la lutte contre l'EIIS.

J'ai entendu le ministre de la Défense nationale et je ne suis pas convaincu qu'il soit sur la bonne voie. Le retrait des forces aériennes et la cessation des frappes aériennes canadiennes représentent une diminution de notre engagement.

Au cours des débats tenus lors de la législature précédente, cette mission a trouvé appui auprès des Canadiens et de nombreux libéraux, de même qu'auprès de nos alliés de la communauté internationale. Évidemment, il n'est pas étonnant que nous n'ayons reçu aucun appui du NPD.

Toutefois, en suivant la même logique que le NPD et en faisant reculer la lutte contre l'injustice, le gouvernement commet une injustice de plus, non seulement envers les victimes du groupe terroriste, mais aussi envers les générations futures qui en seront victimes à leur tour. Je pense à Paris. Je peux dire par expérience qu'à défaut de combattre l'injustice par des mesures vigoureuses, on peut s'attendre à des conséquences dévastatrices.

Après la chute de Saddam Hussein, le G8 et les pays voisins de l'Irak ont tenu trois conférences, en Égypte, à Istanbul et au Koweït. J'ai représenté le Canada à ces trois rencontres avec l'Irak. Il s'agissait d'une tentative, de la part de la communauté internationale, de stabiliser et de reconstruire l'Irak. Nous avons tous promis de l'argent et de l'aide à l'Irak, mais le gouvernement Maliki ne nous a pas pris au sérieux et nos partenaires internationaux, nous y compris, n'ont pas exigé de ce gouvernement une reddition de plus rigoureuse.

Cette situation a mené à l'affaiblissement continu du gouvernement irakien, à tel point que le groupe terroriste EIIL est apparu pour combler les lacunes. Résultat: massacres, viols, meurtres et beaucoup de souffrance. La leçon à tirer de cette situation, c'est que lorsque la menace surgit des mesures énergiques s'imposent.

La motion d'aujourd'hui demande au gouvernement de veiller à ce que notre engagement ne s'effrite pas. Les frappes aériennes canadiennes ont amorcé avec succès le combat contre les terroristes. Pourquoi le gouvernement souhaite-t-il mettre fin à ces interventions? Voilà qui dépasse notre entendement. Aujourd'hui seulement, on rapporte que le responsable des finances de l'EIIS a été tué lors d'attaques aériennes. Voilà un terrible coup pour l'EIIS.

La question que les Canadiens se posent est la suivante: les libéraux ont-ils l'intention de lutter efficacement contre l'EIIS ou

n'envisagent-ils qu'une contribution symbolique? Ils n'arrêtent pas de parler de ce solide engagement à venir. Ils continuent de parler comme s'il existait un vide en ce moment même dans la guerre contre les terroristes. Les libéraux oublient que le Canada s'est engagé, non seulement à fournir de l'aide humanitaire, mais aussi à entraîner les peshmergas. J'ai entendu des libéraux parler de l'entraînement des peshmergas. Ils semblent avoir oublié que nous fournissons déjà cet entraînement, grâce à la motion adoptée par le gouvernement conservateur qui les a précédés.

Je ne comprends pas d'où viendra ce solide engagement. Il existe déjà. Pourquoi le gouvernement tient-il à abolir ce qui constitue déjà un engagement fructueux à l'égard de ce groupe terroriste? Voilà qui dépasse l'entendement général.

Je sais que le ministre de la Défense a servi en Afghanistan. Cependant, je faisais partie du Comité spécial de la Chambre des communes sur l'Afghanistan, dont le mandat était de superviser notre mission dans ce pays, sous la recommandation de l'ex-ministre des Affaires étrangères, John Manley. J'ai voyagé en Afghanistan avec le comité et j'ai pu observer personnellement nos opérations là-bas.

● (1550)

Les talibans représentent toujours une menace aujourd'hui. Pas plus tard qu'hier, ils ont lancé une attaque sur l'aéroport de Kandahar qui a fait plus d'une cinquantaine de morts.

Avons-nous abandonné l'Afghanistan? Non. C'est cependant la présence des forces américaines qui maintient un climat de sécurité en Afghanistan aujourd'hui. Ce pays pourrait facilement basculer et devenir une autre région où règnent la terreur et le terrorisme. Voilà pourquoi le gouvernement doit se battre contre le groupe État islamique et le détruire avant qu'il nous détruise.

La Grande-Bretagne a tenu un débat sur la pertinence de participer aux frappes aériennes. Devant la menace posée par le groupe État islamique, elle est revenue sur sa position et a décidé de mener des frappes aériennes.

Voyons ce que font la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis et les pays voisins comme la Jordanie et l'Iran. Ils participent aux frappes aériennes pour stopper le groupe État islamique parce qu'ils reconnaissent tous la menace qu'il pose.

Nous disons vouloir arrêter le groupe État islamique, puis nous annonçons que nous allons trouver un meilleur moyen, tout aussi robuste, pour le faire. J'ai entendu d'autres intervenants aujourd'hui dire que nous devrions laisser les autres porter le fardeau, pendant que nous restons en retrait.

Lorsque nous assistons aux défilés du jour du Souvenir et que nous discutons avec d'anciens combattants qui se sont battus pour la liberté de notre pays, lorsque nous les écoutons raconter leurs expériences, il est évident qu'ils ont accepté de mettre leur vie en danger pour défendre notre liberté et celle de notre pays. Ils sont allés au front et se sont battus. Ils n'ont pas pris la fuite, comme le gouvernement libéral voudrait que nous le fassions en renonçant aux frappes aériennes. Cela dépasse mon entendement.

Travaux des subsides

Tout le monde vante le travail exemplaire accompli par notre force aérienne. Nos militaires sont bien entraînés. Lorsque le précédent gouvernement libéral était au pouvoir, il a tellement coupé dans les dépenses militaires que nos forces armées étaient devenues inefficaces et ont traversé une période noire. Le gouvernement conservateur a investi dans les forces armées et aujourd'hui, nos militaires accomplissent un excellent travail en Irak et partout ailleurs où ils sont déployés. Nous sommes tous fiers de l'excellent travail qu'ils accomplissent, y compris les députés libéraux.

Par conséquent, je ne comprends pas pourquoi les Libéraux veulent se retirer. Combien de fois nous ont-ils servi l'argument que nous devons fournir une assistance humanitaire? Si la sécurité n'est pas assurée sur le terrain, à quoi peut bien servir l'aide humanitaire? Où s'imaginent-ils que l'aide ira? Certainement pas aux personnes qui en ont besoin. D'abord et avant tout, il est nécessaire d'assurer la sécurité, et cela est possible seulement si nous participons au combat. Voilà pourquoi cette motion est très pertinente. Si les libéraux ne donnent pas leur appui, tant pis. Les Canadiens, eux, appuieront cette motion, et nous irons nous battre contre le groupe armé État islamique.

• (1555)

[Français]

M. René Arseneault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Madame la Présidente, j'apprécie les commentaires de mon collègue.

Le groupe État islamique ne mène pas une guerre conventionnelle. Il me semble que l'opposition conservatrice fait une fixation sur les frappes aériennes comme étant l'outil ultime pour contrer les affaires que commet le groupe État islamique.

Selon mon collègue, comment les CF-18 peuvent-ils empêcher le recrutement, dans les pays occidentaux, de jeunes radicalisés qui s'en vont commettre des crimes dans nos grandes villes? Comment les CF-18 peuvent-ils empêcher des massacres comme celui qui s'est produit à Paris?

[Traduction]

L'hon. Deepak Obhrai: Madame la Présidente, je partage l'avis du député selon lequel les frappes aériennes ne sont pas le seul moyen de vaincre le groupe armé État islamique. C'est un moyen parmi d'autres d'affaiblir ce groupe, non de le détruire, mais bien de l'affaiblir au point qu'il devienne impuissant.

Les députés se souviennent sans doute de la ville de Kobané, qui était sur le point de tomber aux mains du groupe État islamique et dont tous les habitants vivaient sous la menace, ou encore des yézidis qui ont été massacrés par ce groupe dans la même province, et des fosses communes qui y ont été découvertes? Ne pensez-vous pas que nous devrions aller nous battre pour mettre fin à l'exode de tous ces réfugiés qui fuient la région? Le gouvernement n'a accepté que 25 000 réfugiés sur le million qui attendent là bas. Je suis allé dans ces camps en Turquie et partout ailleurs. Voilà pourquoi il est important de se battre contre le groupe État islamique afin que les minorités soient en sécurité dans leur propre pays et dans ce pays. Voilà pourquoi je dis que c'est important et que je maintiens que c'est l'un des outils dont nous avons besoin pour aller de l'avant et nous battre contre le groupe État islamique.

• (1600)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je sais que le député siège à la Chambre depuis longtemps. Je tiens tout de même à lui rappeler de bien vouloir adresser ses commentaires à la présidence plutôt qu'à un autre député.

Nous passons aux questions et observations. La députée de North Island—Powell River a la parole.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais moi aussi profiter de l'occasion pour vous féliciter de votre nomination à la présidence de la Chambre.

L'ancien gouvernement conservateur, dont le député faisait partie, a engagé le Canada dans cette mission sans fournir de fonds supplémentaires aux forces armées afin qu'elles puissent assumer les coûts nécessaires. Par conséquent, on a dû réaffecter aux Forces canadiennes de l'argent provenant d'autres ministères et programmes, comme la marine. Pourquoi cette mission n'a-t-elle pas obtenu un budget suffisant lorsque les conservateurs ont décidé que le Canada y participerait?

L'hon. Deepak Obhrai: Madame la Présidente, je tiens également à vous féliciter pour votre nomination à la présidence.

Je suis très étonné d'entendre la députée dire que les fonds étaient insuffisants. Cette mission a reçu un budget approprié. C'est la Chambre des communes qui a approuvé cette mission. Nous avons tenu un débat à la Chambre, et tous les députés ont eu la chance de s'exprimer. Il ne faisait aucun doute que des fonds suffisants avaient été affectés. Je ne sais pas de quoi parle la députée lorsqu'elle prétend que les fonds n'étaient pas suffisants.

J'espère que, avant de prendre une décision, le gouvernement libéral va permettre la tenue d'un débat à la Chambre, tout comme le gouvernement conservateur l'avait fait à l'époque. Nous sommes un peu inquiets. Par exemple, en ce qui concerne la réforme électorale, les libéraux refusent la tenue d'un référendum. Par conséquent, je ne sais pas s'ils vont nous consulter au sujet de ce changement dans leurs plans.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Madame la Présidente, aucun député ne refuse de reconnaître que l'aide humanitaire et la diplomatie sont deux voies cruciales pour contrer le groupe État islamique. Le véritable enjeu qui nous occupe aujourd'hui, c'est la question de savoir si la mission de combat du gouvernement du Canada et des Forces armées canadiennes contre le groupe État islamique doit se poursuivre. Les conservateurs estiment que oui.

Le gouvernement libéral a déclaré qu'elle ne doit pas se poursuivre, et tout le débat porte sur les raisons qui poussent le gouvernement à défendre cette position. Beaucoup de libéraux, dont Irwin Cotler, réclament depuis longtemps qu'une mission de combat soit au coeur des mesures d'intervention de la coalition internationale pour contrer le groupe État islamique. Je ne peux pas croire que les 183 députés libéraux sont tous d'accord avec la position du gouvernement. Je les invite d'ailleurs à appuyer la motion dont la Chambre est saisie.

L'hon. Deepak Obhrai: Madame la Présidente, je serai très bref: je suis d'accord avec lui.

Mme Dianne Watts (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole à la Chambre au nom des gens de ma circonscription, Surrey-Sud—White Rock, et je vous félicite d'occuper le fauteuil.

Je prends la parole au sujet de la motion que mon collègue a présentée.

Travaux des subsides

Surrey, où on parle plus de 95 langues, est la ville de la Colombie-Britannique qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés parrainés par le gouvernement. Comme j'ai déjà été mairesse de cette ville, je connais bien les problèmes concrets auxquels se heurtent les réfugiés et les horribles conditions que bon nombre d'entre eux ont connues.

Jusqu'à présent, la crise syrienne et irakienne a nécessité une approche multidimensionnelle, que les conservateurs ont constamment appuyée et maintenue.

J'aimerais remonter un peu dans le temps et parler des chasseurs CF-18. Au mois d'octobre 2014, ces appareils ont bombardé des caches d'armes, des installations d'entraînement, des infrastructures essentielles et des centres de commandement. Les Forces d'opérations spéciales du Canada ont formé plus de 1 100 soldats sur le terrain.

Au chapitre de l'aide humanitaire pour le peuple irakien, les conservateurs ont, au nom des Canadiens, contribué à nourrir près de 2 millions de personnes et à distribuer des fournitures de première nécessité à 1,2 million de personnes. En Syrie, c'est plus de 503 millions de dollars que nous avons donnés pour l'aide humanitaire depuis 2012. En outre, nous avons compris qu'il fallait déceler les causes profondes de la crise dans le pays d'origine et nous y attaquer tout en aidant les personnes qui fuyaient la violence. Près de 10 000 demandes d'asile étaient traitées ou achevaient de l'être quand nous nous sommes engagés à accueillir 10 000 réfugiés syriens de plus. Nous voulions nous assurer d'avoir en place un processus de sélection plus sûr et plus rigoureux, compte tenu du contexte mondial actuel.

Je le répète, la lutte contre le groupe État islamique doit comporter de multiples facettes. C'est la seule approche que nous ayons appuyée. Deux points principaux sont à souligner. D'abord, il faut maintenir la participation des avions de chasse CF-18 aux frappes aériennes contre le groupe État islamique. Ensuite, nous devons réaffirmer notre engagement à nos alliés.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a déterminé que le groupe État islamique constituait une menace sans précédent à la paix et à la sécurité internationales. Il a également demandé à ses États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les attaques terroristes de ce groupe et y mettre fin dans les territoires qu'il contrôle en Syrie et en Irak.

Le ministre des Affaires étrangères du gouvernement régional du Kurdistan a dit ceci:

Nous aimerions leur dire que les frappes aériennes ont été efficaces et qu'elles ont grandement aidé. Elles ont contribué à sauver des vies [...] Et s'il n'en était que de nous, nous demanderions qu'elles se poursuivent.

Lorsque le président Obama a parlé de ses plus proches alliés, il a nommé la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. De toute évidence, le Canada n'est pas de retour.

D'un point de vue purement moral, comment pouvons-nous tourner le dos à cette coalition, à nos plus proches alliés et aux gens qui vivent encore en Syrie et en Irak et qui, jour après jour, sont confrontés à la violence et à la brutalité du groupe État islamique? Qu'on me permette de rappeler au gouvernement libéral de quoi exactement nous avons été témoins.

Nous avons été témoins des récents attentats survenus à Paris et à Beyrouth, au Liban, et qui ont coûté la vie à de nombreuses personnes innocentes. Nous avons également pu constater la brutalité démentielle du groupe État islamique lors de la décapitation de travailleurs humanitaires étrangers, de journalistes des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Australie et du Japon, et de 21

Égyptiens alignés sur une plage ainsi que de l'immolation par le feu d'un pilote jordanien au service de la coalition. Comme l'a souligné la députée de Calgary Centre-Nord lundi, le plus troublant dans toute cette horreur est le génocide de nombreuses femmes et jeunes filles yézidiennes, au nombre de 8 000 selon ce qui a été rapporté. Des milliers d'autres personnes appartenant à ce groupe ont été kidnappées, vendues et violées.

• (1605)

En tant que Canadienne, femme et mère, je suis profondément attristée que le Canada n'épaule pas ses alliés pour protéger ces populations innocentes.

J'aimerais donner un exemple très personnel de ce que je dis.

Pendant plus d'un an, j'ai été jumelée à deux jeunes orphelines yézidiennes. Leur famille comptait auparavant cinq personnes. Ces enfants ont été forcées d'assister au viol de leur mère qui a ensuite été tuée par une balle dans la tête. Elles ont également vu leur père se faire décapiter et leur frère de 9 ans être crucifié. Leur maison a été rasée par le feu et le bétail et les animaux de compagnie ont été abattus. Par pur miracle, elles ont réussi à fuir ce chaos et à arriver jusqu'à un camp de réfugiés. Aucun enfant ne devrait être témoin de telles horreurs.

J'ai entendu le premier ministre dire lundi: « [...] ce que nous n'allons pas faire, c'est continuer d'essayer d'en parler et de donner de la publicité gratuite au groupe État islamique. » Quel commentaire offensant pour les hommes, les femmes et les enfants qui ont été brutalisés par le groupe État islamique. Nous devons en parler et nous ne pouvons pas faire semblant qu'il n'existe pas. Pas plus que nous ne devrions garder le silence. Nous devons appuyer nos alliés, maintenir la mission de frappes aériennes des CF-18, maintenir la mission d'aide humanitaire entamée en 2012 et bien contrôler et aider les réfugiés qui viennent au Canada pour qu'ils puissent réussir et vivre dans leur pays d'accueil.

Toutefois, nous devons aussi traiter les causes profondes de la situation en Syrie et en Irak, à savoir le groupe État islamique, car un grand nombre de ceux qui fuient leur pays le font contre leur gré.

C'est la raison pour laquelle la motion dont la Chambre est saisie est si importante. Comme je l'ai mentionné, il faut maintenir une approche multidimensionnelle et nous ne pouvons pas et ne devons pas rester silencieux sur cette question.

• (1610)

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Madame la Présidente, la députée d'en face ne cesse de faire référence à cette secte sanguinaire en parlant du groupe État islamique. Croit-elle que cette secte sanguinaire est représentative des principes de l'Islam? Croit-elle que c'est vraiment un État? Dans la négative, pourquoi continuer à utiliser un terme qui lui confère de la crédibilité et de la légitimité? Pourquoi ne pas l'appeler Daech, comme le font nos alliés?

Mme Dianne Watts: Madame la Présidente, le terme employé est très connu de la population. Nous pouvons le définir comme nous le voulons, mais le fait est que ce groupe tue des centaines de milliers de personnes qui fuient leur pays. Il tue et viole des jeunes filles et des enfants. C'est ce qui doit retenir notre attention.

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Madame la Présidente, je suis ravie de vous voir occuper le fauteuil.

Travaux des subsides

Le mois dernier, le Conseil de sécurité des Nations unies a exhorté ses membres à redoubler d'efforts pour endiguer le flux d'armes et de fonds destinés aux combats menés à l'étranger par des terroristes, ainsi que pour prévenir et supprimer le financement du terrorisme. Plus précisément, le secrétaire général Ban Ki-moon a déclaré ceci : « À long terme, la principale menace qui guette les terroristes n'est pas le pouvoir des missiles, mais plutôt la politique d'inclusion. » En réalité, le groupe État islamique utilise malheureusement les frappes aériennes comme instrument de recrutement.

La députée peut-elle expliquer pourquoi les conservateurs pensent que les bombardements fonctionnent, compte tenu de nombreux exemples qui prouvent que les bombardements dans cette région ne contribuent aucunement à un dénouement pacifique?

Mme Dianne Watts: Madame la Présidente, je vais fournir à la députée une réponse en deux volets. Je conviens tout à fait qu'il faut régler le problème du financement et des armes dans le cadre d'une approche multidimensionnelle.

Cependant, j'ajouterais qu'il faut bombarder les caches où se trouvent les armes, les centres de formation, les infrastructures essentielles et les centres de commandement. C'est là-dessus que nous devons nous concentrer pour les paralyser dans leur pays d'origine et éviter qu'ils prennent de l'expansion.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté ce que la députée de Surrey-Sud—White Rock a dit à propos des horreurs commises en Syrie et en Irak par le groupe État islamique. Il m'est subitement revenu à l'esprit que le Parti libéral a longtemps défendu la politique relative à la responsabilité de protéger les personnes vulnérables qui sont victimes d'atrocités comme celles que la députée vient de décrire à la Chambre des communes. Je constate aussi que c'est un parfait exemple du Parti libéral qui dit une chose et qui en fait une autre. Le Parti libéral a longtemps défendu la politique relative à la responsabilité de protéger. Pourtant, lorsque des atrocités comme nous n'en avons pas vues de mémoire récente sont commises à grande échelle sur le territoire occupé par le groupe État islamique, il abandonne soudainement cette politique et ne croit plus qu'une intervention militaire ou des combats sont nécessaires pour contrer cette menace et assurer la protection de ces personnes vulnérables.

Cela m'est subitement venu à l'esprit pendant que j'écoutais le discours de la députée, et je me demande si elle peut nous dire ce qu'elle en pense.

• (1615)

Mme Dianne Watts: Madame la Présidente, je trouve également un peu bizarre d'entendre les députés du gouvernement libéral parler de la vulnérabilité des jeunes femmes et des filles ainsi que de leur protection alors que 8 000 d'entre elles ont été assassinées. Je suis estomaquée que le gouvernement libéral n'adopte pas une position plus ferme. À vrai dire, j'ai honte.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avant la reprise du débat, conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Lévis—Lotbinière, Le commerce international; le député de Lanark—Frontenac—Kingston, La réforme démocratique.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NDP): Madame la Présidente, chaque député sait bien que l'EIIS représente une grave menace pour la paix et la sécurité mondiales et pour le Canada. Les néo-démocrates, comme les membres de tous les autres partis, ont condamné dans les termes les plus vigoureux les actes de terrorisme commis par l'EIIS et la violence de son idéologie

extrémiste. Nous déplorons ses violations flagrantes, systématiques et généralisées des droits de la personne. Non seulement nous croyons que la communauté internationale doit mettre fin à l'expansion de l'EIIS, aider les réfugiés dans la région et lutter contre la propagation de l'extrémisme violent, mais nous croyons également que le Canada devrait être un chef de file à cet égard. Nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est donnée d'avoir ce débat à la Chambre sur la meilleure façon de lutter contre l'EIIS et de le vaincre. Il est décevant de constater la gamme très limitée des options envisagées par l'opposition officielle dans sa motion et par le gouvernement dans sa réponse.

Les néo-démocrates ont clairement indiqué que la mission actuelle ne correspond pas au rôle du Canada. Nous pensons qu'elle devrait prendre fin. Les conservateurs restent, ce qui est peut-être compréhensible, liés à la mission de bombardement en cours. Comme il s'agissait pratiquement de leur seule réponse concrète à la menace posée par l'EIIS quand ils étaient au pouvoir, cela reste au cœur de leur motion de l'opposition d'aujourd'hui. Indépendamment de la question de savoir si la contribution du Canada à la campagne de bombardement, soit 2 à 3 % des missions de vol seulement, n'a jamais été autre chose qu'un geste symbolique, on doit se demander si les bombardements ont contribué de façon importante à la mission consistant à affaiblir ou vaincre l'EIIS. Au mieux, ils ont pu ralentir l'expansion territoriale de l'EIIS, mais ils ne l'ont pas empêché de continuer d'administrer son territoire et d'agir comme un État, deux facteurs cruciaux pour sa survie et un point sur lequel je vais revenir dans un instant.

Mais comme façon de combattre l'EIIS, la campagne de bombardement a eu au moins l'avantage de proposer des actions spécifiques pour atteindre un objectif clair — l'arrêt de l'expansion de ce groupe —, même si je continue de penser que cette tactique a échoué, car nous avons peu de preuves qui montrent qu'elle ait réussi à empêcher l'EIIS de contrôler son territoire. C'est également un échec en tant qu'objectif, car la menace posée par l'EIIS existera toujours, même si son expansion est ralentie.

La solution d'une mission de formation élargie proposée par le nouveau gouvernement pour rendre les forces locales plus efficaces dans la lutte contre l'EIIS semble pour le moins mal pensée. Elle suppose que nous pouvons atteindre l'objectif d'éliminer la menace que représente ce groupe avec une tactique qui, au mieux, prendra des années. Je sais de ma propre expérience professionnelle en Afghanistan à quel point il est difficile d'essayer de créer des forces de sécurité locales viables pour lutter contre un mouvement insurrectionnel.

Je suis allé en Afghanistan en 2001 comme chercheur en matière de maintien de l'ordre pour une grande organisation internationale des droits de la personne après avoir déjà travaillé dans les zones de conflit au Nicaragua, au Timor-Oriental, aux Philippines et dans la province d'Ambon en Indonésie. Mon travail dans ces zones de conflit m'a appris des leçons parfois cruciales, y compris l'improbabilité d'un succès quand il y a inadéquation entre les ressources disponibles et l'importance du défi et quand ceux qui sont formés ne comprennent ni ne partagent les objectifs de leurs formateurs. Dans mon cas, il me semblait particulièrement futile de parler à la police de l'importance de la collecte des preuves et de la bonne tenue de dossiers lorsque cette police ne disposait pas de papier ou de stylos ni même d'une copie du code pénal et dont les agents ne savaient souvent ni lire ni écrire.

Travaux des subsides

J'ai aussi appris d'expérience que les formateurs peuvent devenir des cibles. En effet, des bombes ont été placées à l'extérieur de l'enceinte de notre organisation à Kaboul, et notre mission a dû quitter brusquement Mazar-e-Charif dans le Nord parce que notre chauffeur et traducteur local avait reçu des menaces de mort.

J'ai donc beaucoup de questions au sujet de la mission de formation proposée par les libéraux.

Quelles ressources le gouvernement est-il prêt à consacrer à cette mission? En Afghanistan, le Canada a fini par avoir plus de 2 000 formateurs sur le terrain, en plus de toute une organisation de soutien logistique. Lorsque le premier ministre a fait allusion à des milliers de formateurs, faut-il l'interpréter comme l'orientation que nous allons suivre en Irak?

Même si la formation ne comporte pas forcément des opérations à l'extérieur du périmètre de sécurité, comme celle qui a tragiquement coûté la vie au sergent Doiron en Irak le 6 mars 2015, 2 000 ou 3 000 Canadiens sur place ne vont-ils pas représenter autant de cibles tentantes pour le groupe État islamique? En nous efforçant de protéger les formateurs et leurs organisations de soutien logistique, ne risquons-nous pas inévitablement de devoir envoyer des troupes sur le terrain?

Je voudrais demander également au gouvernement quels sont les objectifs de cette mission de formation. Si former les habitants à lutter contre le groupe État islamique peut être utile en soi, il demeure que c'est une tactique plutôt qu'un objectif. Comment cette formation réussira-t-elle dans les faits à atteindre l'objectif d'affaiblir le groupe État islamique à court terme? Nous savons tous que la formation des forces de sécurité en Afghanistan a été extrêmement lente malgré les excellentes compétences et le dévouement des Forces canadiennes qui y étaient déployées.

• (1620)

Le député de Calgary Forest Lawn nous a rappelé tout à l'heure le malheureux incident qui s'est produit en Afghanistan hier, où les forces de sécurité locales, malgré des années de formation et tout l'équipement fourni par les pays occidentaux, ont été incapables d'empêcher les talibans d'occuper temporairement l'aéroport, ce qui s'est soldé par une cinquantaine de morts. Par conséquent, cette mission de formation doit tenir compte du fait que les résultats ne se verront qu'à long terme.

L'engagement des libéraux à l'égard d'une mission de formation élargie soulève également d'autres questions qui m'écartent un peu des thèmes de la motion d'aujourd'hui, mais je dois dire que je crains que les libéraux, comme les conservateurs avant eux, semblent insinuer que les Forces canadiennes peuvent assumer des responsabilités supplémentaires sans une augmentation du financement correspondant.

Je me demande si les Forces canadiennes, ayant déjà dû absorber les coûts de la mission de bombardement sous les conservateurs sans fonds supplémentaires, pourront absorber les coûts d'une autre mission d'envergure sans que ce soit au détriment du reste de leurs fonctions. Les propos des libéraux préconisant une réduction des forces militaires pendant la campagne et encore maintenant, avant même que l'examen promis de notre stratégie de défense soit achevé et alors que nous sommes sur le point d'assumer de nouvelles responsabilités en Irak, me semblent inconsidérés.

Que préconisent les néo-démocrates si ce n'est ni l'option conservatrice de bombarder toujours davantage, ni l'option libérale qui consiste à mettre davantage l'accent sur la formation? Nous croyons que le Canada a besoin d'une stratégie fondée sur une compréhension claire de la nature du groupe État islamique. Nous

aurions beaucoup à apprendre d'un article publié en mars de cette année dans *The Atlantic* par Graeme Wood. Cet article porte sur l'idéologie millénaire du groupe État islamique, qui attend avec impatience une prochaine grande confrontation militaire avec l'Occident, ce qui marquera le début de la fin des temps. Nous devons comprendre la mentalité des gens qui sont guidés par une telle idéologie et prendre au sérieux que le fait de la confronter ouvertement par les armes peut en fait nourrir ses mythes et alimenter son recrutement. Malgré tout ce que l'on a dit sur les avantages des bombardements, nous savons qu'ils ont contribué au ralliement de combattants étrangers à la cause de ce groupe.

Ainsi, Graeme Wood fait remarquer que la légitimité du groupe État islamique en tant que califat et, par conséquent, sa capacité à susciter la loyauté de ses partisans et à attirer des combattants étrangers lui viennent du contrôle qu'il réussit à exercer sur le territoire. S'il échoue en tant qu'État, il perdra le mandat qui lui a été conféré par la prophétie qui lui est si chère.

Si ces deux propositions sont vraies, que le groupe État islamique veut peut-être effectivement qu'on le combatte militairement et que sa capacité à contrôler le territoire est ce qui est essentiel pour lui attirer du soutien — et il me semble évident que c'est le cas —, la meilleure stratégie pour éliminer la menace qu'il pose serait de le priver de la légitimité qu'il a lui-même définie tout en le contenant. C'est exactement ce type de stratégie que le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé dans ses résolutions 2170 et 2199.

Le Canada pourrait être un chef de file non seulement pour répondre aux terribles besoins humanitaires créés par le conflit dans la région, comme nous le faisons en accueillant des réfugiés syriens au Canada, mais également pour mettre en place une stratégie visant à priver le groupe État islamique de l'oxygène dont il a besoin pour survivre. Le Canada peut et doit être au premier rang des efforts mondiaux visant à couper les vivres au groupe État islamique, son financement, le flux d'armes et le flux de combattants étrangers.

Le 15 août 2014, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2170, qui prévoit un plan d'action clair invitant la communauté internationale à endiguer le flux des combattants étrangers et le financement des actes terroristes. Le 12 février 2015, la résolution 2199 a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité. Cette résolution donne expressément des instructions aux États membres pour qu'ils agissent afin de contrer la contrebande de pétrole et de produits pétroliers, afin que les institutions financières empêchent le groupe État islamique d'accéder au système financier international, et afin d'empêcher le transfert d'armes à son profit. Ces deux résolutions énoncent exactement le genre de leadership que le Canada devrait exercer dans la lutte contre cette menace à la paix et à la sécurité mondiales.

S'agissant de son financement, le groupe État islamique continue apparemment de gagner jusqu'à 3 millions de dollars par jour de la vente de pétrole sur le marché noir dans la région. Cela doit cesser si nous voulons avoir une chance de le vaincre. Le Canada pourrait jouer un rôle de premier plan en recensant les voies par lesquelles le pétrole du groupe État islamique pénètre dans les marchés régionaux et en mettant fin à ces ventes. De plus, des sources extérieures continuent de financer largement le groupe État islamique. Nous devons les rechercher et y mettre fin, même au risque de créer une situation embarrassante pour certains pays de la région qui sont des alliés ou des partenaires commerciaux du Canada.

Travaux des subsides

●(1625)

Mettons de la pression sur les établissements financiers internationaux par lesquels transite l'argent du groupe État islamique. Lorsqu'il n'aura plus d'argent pour gouverner les territoires sous son emprise ou pour payer ses combattants, nous serons en train de réellement l'affaiblir.

Dans le dossier du commerce des armes, le Canada est loin d'avoir joué un rôle de chef de file. Pendant que les conservateurs étaient au pouvoir, le Canada s'est même retrouvé en queue de peloton. En 2013, le Traité sur le commerce des armes a été adopté par l'Assemblée générale des Nations unies. Il comporte des mécanismes concrets pour que les armes ne se retrouvent pas entre les mains de ceux qui pourraient les utiliser pour commettre des crimes de guerre, violer les droits de la personne ou se livrer à des activités criminelles organisées; entre les mains du groupe État islamique, par exemple.

Le Canada est le seul pays de l'OTAN ayant refusé de signer le Traité sur le commerce des armes. Le nouveau gouvernement doit s'empresser de le signer et de le faire ratifier, puis de se comporter en chef de file en s'assurant que les dispositions de ce traité sont appliquées.

Dans le dossier des combattants étrangers, le Canada a une fois de plus omis de prendre des mesures suffisantes. Au cours des deux dernières années, des collectivités d'un peu partout au Canada ont demandé au gouvernement fédéral de collaborer avec lui pour mettre en oeuvre des stratégies visant à protéger les jeunes contre les techniques sophistiquées de recrutement du groupe État islamique. Les conservateurs n'ont jamais mis en oeuvre une seule mesure efficace contre le problème de la radicalisation au Canada, et le nouveau gouvernement libéral n'a pas fait de cette question une priorité dans le discours du Trône.

Rien dans ces mesures ne laisse entendre que le Canada évite un affrontement avec le groupe État islamique. En fait, certaines de ces mesures pourraient immanquablement exiger le recours à la force militaire, peut-être par l'envoi des Forces canadiennes aux frontières pour empêcher les exportations de pétrole ou pour intercepter les expéditions d'armes. Il faudra sans doute une force militaire canadienne robuste, dotée des outils nécessaires pour accomplir ce travail.

Aucune de ces stratégies ne signifie un engagement moindre de ressources, comparativement aux centaines de millions de dollars qui ont déjà été dépensés pour les bombardements. Toutes ces stratégies permettraient de priver le groupe État islamique de l'oxygène dont il a besoin pour survivre, et ce serait plus efficace que les solutions de rechange proposées par les conservateurs dans leur motion d'aujourd'hui ou par les libéraux qui proposent, en réponse, une mission de formation vaguement définie.

Notre stratégie ferait appel à l'esprit d'initiative, d'innovation et de collaboration pour lequel le Canada a toujours été réputé sur la scène mondiale. Alors, quand on entend le gouvernement dire que le Canada est de retour, il ne faut pas perdre de vue cet aspect. Nous devons rétablir notre position de chef de file mondial, c'est-à-dire donner l'exemple au reste du monde, et contrer collectivement les menaces comme le groupe État islamique. Nous devons respecter le travail qui a été accompli au sein du Conseil de sécurité des Nations unies par nos alliés, ceux-là mêmes dont on a parlé: les États-Unis, la France et la Russie. Voilà les pays avec lesquels nous sommes appelés à collaborer dans le cadre d'une stratégie militaire, et le Conseil de sécurité a proposé les mesures précises dont nous avons besoin pour combattre efficacement le groupe État islamique.

Ce qui semble faire défaut ici, et ce, depuis 10 ans, et même à l'heure actuelle, c'est un gouvernement qui a une vision d'avenir et qui est déterminé à relever le défi. Nous savons que les Canadiens, aussi bien les membres des Forces canadiennes que les citoyens ordinaires partout au pays, sont prêts à relever ce défi.

Je le répète, nous avons besoin d'un gouvernement qui interviendra en prenant des mesures qui, nous le savons, seraient beaucoup plus efficaces pour affaiblir et vaincre le groupe État islamique. Nous devons comprendre la nature des enjeux et élaborer une stratégie qui tient compte de la réalité, sans quoi nous avons peu de chances d'éliminer cette menace à la paix et à la sécurité mondiales.

●(1630)

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke de son discours passionné. J'ai bien aimé ses observations.

Je comprends la position des conservateurs lorsqu'ils disent que nous devons poursuivre la mission de bombardement. Je comprends la position du gouvernement lorsqu'il dit que nous devons former des troupes terrestres parce que la mission de bombardement ne réussira jamais sans la présence de troupes sur le terrain, comme nous le savons tous, je pense. Il faut qu'il y ait des troupes locales pour combattre sur le terrain, car aucune puissance étrangère ne semble disposée à déployer des troupes terrestres pour combattre Daech.

Ce que je ne comprends pas, c'est la position énoncée par le député. Je crois qu'il a dit que nous ne devrions pas du tout combattre le groupe État islamique par des moyens militaires, ce qui signifie non seulement que le Canada devrait se retirer complètement sur le plan militaire, mais aussi que tous nos alliés devraient le faire, de sorte que personne ne combattrait le groupe État islamique sur le terrain.

Le NPD considère-t-il que toutes les puissances étrangères devraient cesser de combattre le groupe État islamique, que ce soit par des missions de bombardement, la formation des troupes terrestres, ou tout autre moyen, et tout simplement laisser ce groupe étendre ses activités partout en Syrie et en Irak?

M. Randall Garrison: Madame la Présidente, la question du député prouve ce que je tentais de démontrer dans mon discours: si nous ne comprenons pas la nature du groupe État islamique, nous risquons de lui donner exactement ce qu'il veut; de lui donner un outil de recrutement.

Les membres du groupe État islamique souhaitent la grande confrontation militaire qui, selon leur interprétation de l'Islam, mènera à la fin des temps, la grande conflagration. Ils utilisent cet argument pour commander la loyauté de leurs disciples et pour en recruter de nouveaux.

Les Nations Unies disent qu'une stratégie plus efficace consiste à ne pas les laisser s'étendre, de freiner le flot de combattants, de les empêcher d'avoir des armes et de leur couper les vivres, dont ils ont besoin pour prendre de l'expansion. Ils ne peuvent pas continuer d'exister en tant que califat. Ils perdront donc le mandat de recruter des partisans radicaux.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue du Nouveau Parti démocratique pour son discours. Je ne suis pas d'accord avec sa position, mais au moins, c'est une position constante parmi les néo-démocrates.

Travaux des subsides

La position du gouvernement va dans tous les sens. Le Parti libéral adore dire une chose et en faire une autre. Les libéraux, en face, devraient y réfléchir, puisque les députés d'arrière-ban sont libres de voter comme ils l'entendent. Ils ne font pas partie du gouvernement, mais du caucus. Ils devraient donc pouvoir voter librement, comme le premier ministre l'a promis à la Chambre.

Lorsqu'on examine la position traditionnelle du Parti libéral dans ce dossier, on voit qu'il a toujours appuyé la mission de combat contre le groupe État islamique. En fait, le 17 novembre dernier, il n'y a pas tout à fait un mois, l'ancien ministre libéral Ujjal Dosanjh a déclaré en direct à la CBC que le premier ministre envoyait le mauvais message aux alliés après les attaques de Paris; il encourageait aussi le gouvernement à revenir sur sa décision de se retirer de la mission de combat contre le groupe État islamique. Un autre ancien ministre libéral, Irwin Cotler, a fait le même plaidoyer le 7 octobre 2014 en déclarant qu'à son avis, une mission de combat est nécessaire pour lutter contre le groupe État islamique.

• (1635)

M. Randall Garrison: Madame la Présidente, demander aux députés d'arrière-ban de voter contre le gouvernement serait un comble venant de la part de tout autre conservateur que lui, qui est le seul à avoir fait preuve d'indépendance.

La question que le député soulève à propos de la politique du gouvernement libéral est importante. Quelle est la politique du gouvernement? Que compte-t-il faire? Nous n'avons entendu que de vagues allusions à une mission de formation. J'ai exprimé des doutes à l'égard d'une telle mission qui, en échange d'avancées incertaines dans le combat contre le groupe État islamique, placerait les membres des Forces canadiennes en grand péril.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Madame la Présidente, je voudrais remercier mon honorable collègue, qui a fait un si bon travail durant les dernières années en ce qui concerne la sécurité publique. J'apprécie vraiment travailler avec lui et il connaît très bien ses dossiers.

Bien sûr, nous pouvons faire des choses pour faciliter la lutte contre le terrorisme, comme adhérer au Traité sur le commerce des armes de l'ONU. Cela aiderait à prévenir la circulation de petites armes qui se retrouvent souvent dans les mains de groupes terroristes.

Mon collègue croit-il que les libéraux vont enfin adhérer à ce traité sur le commerce des armes selon la convention de l'ONU?

[Traduction]

M. Randall Garrison: Pour répondre de façon très directe et personnelle, madame la Présidente, je dirai qu'en tant que porte-parole du NPD pour la défense et que représentant d'une circonscription où la présence militaire est parmi la plus importante du pays, ce qui m'a le plus déçu dans le discours du Trône des libéraux, c'est l'absence d'engagement à signer le Traité sur le commerce des armes et à le faire ratifier par le Parlement. En prenant un tel engagement, on aurait fait preuve de leadership pour endiguer la livraison d'armes de petit calibre, non seulement au groupe État islamique, mais aux autres organisations terroristes du monde.

[Français]

M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.): Madame la Présidente, les commentaires de mon collègue du NPD sont confus. Comme nous, il s'oppose à la mission de bombardement en Irak contre Daech, mais je ne comprends pas exactement ce qu'il ferait s'il était premier ministre aujourd'hui.

Quelle serait sa position? S'engagerait-il à être présent sous une forme ou une autre? Son raisonnement par rapport à cette question est très difficile à suivre.

[Traduction]

M. Randall Garrison: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question, mais je reviens une fois de plus à mon discours. J'ai indiqué trois domaines dans lesquels le Canada peut, à mon avis, jouer un rôle moteur, et ce n'est pas ce que nous faisons.

Premièrement, nous pouvons endiguer le flot de combattants étrangers, ce qui nécessite de surveiller à la fois la radicalisation à l'échelle nationale et les déplacements de ceux qui se rendent à l'étranger pour tenter d'aider le groupe État islamique.

J'ai parlé à maintes reprises du Traité sur le commerce des armes et de la nécessité de couper l'approvisionnement en armes du groupe État islamique. Le groupe ne peut pas mener ses activités sans armes ni munitions.

Enfin, il faut bloquer le financement qui contribue à soutenir l'ensemble des activités du groupe. Nous devons mettre fin à la vente de pétrole. Cela semble simple, mais ce ne l'est pas. Ce sera difficile, mais j'aimerais voir le Canada être un chef de file sur la scène internationale pour priver le groupe des quelque 3 millions de dollars que la vente de pétrole lui rapporte quotidiennement.

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Madame la Présidente, ce que je comprends de la motion des conservateurs, qui demande à ce que les libéraux reviennent sur leur décision concernant la mission aérienne et renoncent au retrait des opérations de frappes aériennes, c'est qu'elle repose sur une mauvaise interprétation de l'engagement pris par le Canada envers ses alliés de l'OTAN.

Je me demande si le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke pourrait clarifier les engagements pris par le Canada envers ses alliés de l'OTAN en ce qui concerne la mission de frappes aériennes.

• (1640)

M. Randall Garrison: Madame la Présidente, je remercie la députée de Nanaimo—Ladysmith de sa question.

Tout d'abord, je tiens à souligner que c'est à cause de moi que ma circonscription se nomme ainsi. En effet, je suis celui qui a proposé qu'elle s'appelle Esquimalt—Saanich—Sooke, et je sais que c'est un nom que bien des gens ici à la Chambre ont de la difficulté à prononcer, mais il représente trois des plus importantes collectivités de notre région, et ces noms sont issus de Premières Nations environnantes. Je suis content qu'on fasse des efforts pour bien le prononcer, mais on peut faire encore mieux.

La députée a posé une question qui portait sur notre engagement envers nos partenaires de l'OTAN. Il ne faut pas oublier que la mission contre le groupe État islamique n'est pas une mission de l'OTAN, ni une mission des Nations unies. Ce n'est pas une mission multilatérale. Il s'agit d'une mission menée par un groupe qui a lui-même établi sa stratégie.

Revenons maintenant aux organismes multilatéraux comme les Nations unies. L'ONU propose une méthode d'intervention plutôt différente qui, à mon avis, s'avérera plus efficace pour lutter contre la menace posée par le groupe État islamique en raison de son idéologie, comme je l'ai mentionné dans mon discours.

Travaux des subsides

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie le député de me corriger au sujet du nom des collectivités qu'il représente. Ce n'est certes pas une mince affaire, car il y a eu de nombreux changements dans les noms des circonscriptions et il y a beaucoup de nouveaux députés. Je vais faire de mon mieux pour prononcer correctement les noms. Je suis très reconnaissante aux députés de me corriger avec délicatesse.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Madame la Présidente, je tiens à vous féliciter pour votre nomination à votre nouveau poste.

J'aimerais commencer en remerciant les habitants de Niagara Falls, de Niagara-on-the-Lake et de Fort Erie pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je leur en suis très reconnaissant. Sur le plan démographique, je représente la plus importante circonscription au Canada. La circonscription de Niagara Falls a été créée en 1952, l'année de ma naissance, et c'est un privilège que d'y avoir été élu pour une septième fois.

Je remercie les habitants de Niagara Falls ainsi que ma famille pour leur appui indéfectible, tout particulièrement mon épouse, Arlene Nicholson. J'ai dit à plein de gens au fil des ans de ne pas entamer une carrière en politique s'ils n'ont pas l'appui de leur époux ou épouse. L'appui de l'époux ou épouse est essentiel, et je suis heureux d'avoir pu compter sur l'appui de ma propre épouse au cours des années. Je lui en suis très reconnaissant.

Je tiens également à remercier tous les gens qui ont travaillé si fort pour que je sois réélu. Je serai éternellement reconnaissant à Ron Gibson et à tous ceux qui ont travaillé avec lui.

Nous sommes ici pour discuter de la motion présentée par les conservateurs. Je crois que la plupart des gens se demandent ce que font les libéraux. Que sont-ils en train de préparer? Quelles sont leurs intentions?

Il est extrêmement désolant que les libéraux envisagent de mettre fin à la mission de combat de l'Aviation royale canadienne, et les raisons qu'ils donnent semblent aller dans tous les sens. Je peux comprendre que le NPD s'oppose à une mission de combat puisque cela fait partie de son idéologie: le NPD s'oppose depuis toujours aux missions de combat, de même qu'aux guerres. Sa position ne m'étonne donc pas. Par contre, j'ai du mal à comprendre celle du Parti libéral.

Le premier ministre a dit ne pas vouloir donner de la publicité au groupe État islamique, mais il faut que le monde entier soit informé des actes de terrorisme de ce groupe. Il faut mettre fin à ses activités, comme l'a souligné ma collègue de Surrey. Cet objectif doit mobiliser le monde entier. Je ne vois pas pourquoi il faudrait arrêter d'en parler ou l'oublier, car le problème ne se résoudra pas de lui-même.

Je suis un peu confus, mais certains indices pourraient éventuellement nous aider à comprendre ce qui motive la position des libéraux. Voici ce que le député libéral de Laval—Les Îles a dit plus tôt aujourd'hui:

[Français]

Mathématiquement parlant, l'efficacité de la participation de nos CF-18 représente moins de 2 %, mais un coût très élevé. De plus, nous risquons la vie de nos pilotes.

• (1645)

[Traduction]

Tout d'abord, nous ne devrions pas nous retirer simplement parce que les coûts augmentent. Nous devrions tous nous entendre là-dessus. Le fait que notre participation pose des risques pour nos pilotes n'est pas non plus un argument valable. L'Aviation royale

canadienne s'emploie à prendre des risques depuis sa création. Le Canada s'est toujours fait un devoir de défendre le bien dans le monde. Bien sûr, l'entreprise est risquée, mais si c'est ce qui motive la décision des libéraux, ceux-ci commettent une erreur gravissime.

Comme nous avons pu le constater récemment, le terrorisme ne cesse de prendre de l'ampleur et ses manifestations, de se multiplier.

Madame la Présidente, je vous signale que j'ai l'honneur de partager mon temps de parole avec le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan.

Pour la gouverne de mes collègues, je vais citer les propos du premier ministre David Cameron:

[...] nous ne devrions pas nous contenter de confier notre sécurité à nos alliés. Si nous croyons qu'une intervention peut contribuer à notre protection, il faut y prendre part avec nos alliés plutôt que de rester à l'écart [...] si nous n'agissons pas maintenant, alors que la France, notre amie et alliée, a été attaquée de telle façon, qui pourra blâmer nos alliés internationaux de demander: « Si on n'agit pas maintenant, quand le fera-t-on? »

Quand conviendra-t-il que le Canada intervienne, si ce n'est pas maintenant? Je suis du même avis que le premier ministre de la Grande-Bretagne. C'est exactement ce que nous devrions faire.

Un député a soulevé la question de l'efficacité des frappes aériennes auxquelles le Canada a pris part. La coalition a demandé la participation du Canada et l'a accueillie favorablement dès le début. Le gouvernement des États-Unis, notre allié, a été très reconnaissant que nous ayons répondu à l'appel. Ce sont les échos que je recevais constamment lorsque j'occupais les postes de ministre de la Défense et de ministre des Affaires étrangères du Canada.

Lorsque j'étais ministre de la Défense ou des Affaires étrangères, j'ai entendu à maintes reprises des dirigeants du monde entier dire qu'ils étaient reconnaissants de ce que le Canada faisait. Par exemple, j'ai eu l'occasion de me rendre en Irak plus tôt cette année, où j'ai rencontré des gens qui m'ont dit que le Canada contribue grandement à améliorer la situation.

Lorsque j'étais dans la région du Kurdistan irakien, j'ai eu l'occasion de visiter un camp de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Je voulais voir cela. La première chose que j'ai remarquée, c'est la présence de médecins, de personnel infirmier et de pharmaciens canadiens qui venaient en aide aux personnes dans le camp. Je sais que certains députés soutiendront que c'est tout ce que nous devrions faire, que cette aide humanitaire est formidable, et c'est vrai qu'elle est extraordinaire. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de féliciter et de remercier ces gens de l'aide qu'ils apportent, mais ce sont nos frappes aériennes qui ont contribué à rendre cette aide possible.

C'est ce que m'ont dit le premier ministre de l'Irak, le ministre des Affaires étrangères et tous les représentants du gouvernement irakien. Les représentants du Kurdistan m'ont dit la même chose. Ils ont affirmé que ces frappes aériennes leur permettaient de conserver le territoire qu'ils occupaient à l'époque et de progresser dans leurs efforts pour éradiquer l'EIIS. Ils ont été très clairs à ce sujet. Ils ont indiqué que les Irakiens étaient ceux qui devaient intervenir au sol afin de chasser le groupe État islamique et de gagner cette bataille. Cependant, ils ont affirmé très clairement que les frappes aériennes les aidaient à atteindre cet objectif.

J'ai assisté à une conférence avec le premier ministre de l'Irak, entre autres, et, après cette conférence, un journaliste m'a demandé si j'avais entendu dire que le Canada n'en faisait pas assez. J'ai répondu au journaliste que j'avais entendu tout le contraire. Je lui ai signalé que je venais de parler au premier ministre de l'Irak et qu'il m'avait demandé de remercier les Canadiens et de leur dire que nous ce que nous faisons dans son pays améliorait les choses.

Travaux des subsides

Les frappes aériennes font partie intégrante de la lutte contre le groupe État islamique, et elles sont parfaitement conformes aux façons de faire traditionnelles de notre pays. Nous ne sommes pas un pays qui reste sur la touche. Nous sommes réputés pour toujours faire plus que notre part.

Après une réunion avec les autorités et les ministres néerlandais, j'ai dit à mon personnel qu'à la façon dont ces derniers remerciaient les Canadiens d'être intervenus au moment où ils avaient le plus besoin d'aide, on se serait cru sept mois, et non 70 ans, après la libération des Pays-Bas par le Canada.

C'est ce qui arrive en ce moment en Irak et en Syrie. Ils ont besoin d'aide maintenant, et j'ai été très fier que le Canada soit de nouveau monté au créneau pour défendre, comme il l'a toujours fait, les valeurs qu'il a toujours soutenues par le passé. Nous appuyons les membres des Forces armées canadiennes. Certes, il y a un défi à relever, certes, il y a des risques, mais je sais que nous sommes à la hauteur de la tâche et que nous devons l'appuyer. Tout le monde à la Chambre devrait appuyer cette motion, parce que c'est la bonne chose à faire.

• (1650)

M. Robert-Falcon Ouellette (Winnipeg-Centre, Lib.): Madame la Présidente, le député a parlé du coût, un aspect très important de notre façon de mener cette guerre. Quand j'entends qu'il en coûte autour de 16 750 \$ l'heure rien que pour maintenir ces appareils dans les airs, je trouve cela très cher. Dans Winnipeg-Centre, ces sommes pourraient servir à quelque chose de bien plus important, comme s'assurer que les enfants ont une place où dormir le soir et qu'ils ne se retrouvent pas dans les rouages des services à l'enfance et à la famille.

Même l'ancien député Laurie Hawn a affirmé que les coûts liés au maintien de ces appareils dans les airs, y compris les salaires, tournaient autour de 40 000 \$ l'heure. Ce n'est pas donné.

Il existe d'autres façons de contribuer à cette lutte, des façons beaucoup plus efficaces. Le général à la retraite John Allen disait lui-même que pour vraiment faire changer les choses il faudrait des forces irakiennes sur le terrain, notamment des forces tribales.

Ne sommes-nous pas tous d'accord pour dire que nous avons des problèmes bien plus importants à régler chez nous? J'espère que mes collègues d'en face conviendront avec moi qu'il y a tellement d'autres—

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Niagara Falls a la parole.

L'hon. Rob Nicholson: Madame la Présidente, une fois de plus, le député va dans le même sens que le collègue que j'ai cité; tous deux sont préoccupés par ce qu'il en coûte de lutter contre le terrorisme dans cette partie du globe. Je lui ferai remarquer que son premier ministre a dit que les libéraux allaient maintenir en place dans la région cinq appareils qui ne participeront pas directement au combat. Eh bien, devinez quoi? Ils vont quand même payer pour cela. Ils ne participeront pas au combat contre l'EIS, mais ils seront là. Si ce sont les coûts qui le préoccupent, il ferait mieux d'aborder le sujet avec le premier ministre.

Aucun pays n'affiche un meilleur bilan que nous lorsqu'il s'agit de se tenir debout devant le terrorisme et autres tyrannies de ce monde. Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle? Oui, il est bien évident qu'il vaut la peine d'investir ces sommes pour contrer et combattre le terrorisme plutôt que de rester sur la touche pendant que nos alliés font tout le travail. Ce n'est pas ainsi que le Canada agit, et ce n'est pas ce que nous devons faire.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais rappeler au député que la mission de combat que les conservateurs ont menée n'a jamais été une mission de l'ONU ni de l'OTAN, et que plusieurs pays de la coalition dont nous faisons partie ne participent pas à la mission de combat, mais qu'ils offrent plutôt de l'aide humanitaire. Si le député peut affirmer avec autant de conviction que les bombardements ont fonctionné, j'aimerais avoir les preuves qui lui permettent de justifier la réussite de la mission de combat ou de bombardement. Quelles preuves les conservateurs ont-ils pour pouvoir avancer cela?

Je voudrais connaître les critères sur lesquels ils se basent pour dire que la mission canadienne fonctionne présentement, alors qu'on a des exemples concrets qui disent le contraire.

[Traduction]

L'hon. Rob Nicholson: Madame la Présidente, soyons francs au sujet du NPD. Même si l'OTAN l'approuvait et que les Nations Unies et l'univers au complet appuyaient cette mission de combat, le NPD s'y opposerait quand même. Au moins, le NPD est cohérent. Je l'ai toujours dit. Le NPD est fidèle à son idéologie à cet égard.

La députée demande des preuves. J'ai vu les preuves sur le terrain. Peut-être qu'elle n'a pas écouté ce que j'avais à dire. Je me suis entretenu avec le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Défense de l'Irak. J'ai parlé à différents représentants dans ce pays et ils disent que les frappes aériennes améliorent les choses. Elles leur permettent de conserver leur territoire en Irak et dans la région kurde de ce pays, et elles leur donnent l'occasion de continuer à repousser le groupe État islamique.

J'invite la députée à téléphoner à l'ambassadeur d'Irak. Il lui dira exactement ce que je viens de lui dire. Nous améliorons les choses avec nos partenaires de la coalition. C'est pourquoi nous devrions y rester.

• (1655)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Madame la Présidente, je suis totalement d'accord avec les commentaires de mon collègue et totalement déçu des deux arguments qu'on a entendus ce matin. Le premier mentionnait que les coûts étaient excessifs et qu'on devait ramener les pilotes parce que c'était dangereux. Je redis clairement en français ce que mon collègue a déjà mentionné: un pilote de chasse est là pour livrer un combat et c'est normal.

Pour ce qui est de l'autre point selon lequel l'argent devrait plutôt servir à faire d'autres choses dans les comtés, je rappellerai à la Chambre qu'on est en guerre contre le groupe État islamique. C'est mondial et c'est important.

[Traduction]

L'hon. Rob Nicholson: Madame la Présidente, il y a des députés libéraux qui disent que la raison, c'est le coût. C'est cela, leur problème? C'est très décevant. La raison d'être de l'Aviation royale canadienne et des Forces armées canadiennes est justement de défendre les opprimés et les victimes du terrorisme. Le coût n'est jamais trop élevé quand il s'agit de protéger les gens.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, je suis le débat d'aujourd'hui avec grand intérêt et c'est pour moi un grand honneur de pouvoir également y participer.

Travaux des subsides

J'aimerais faire valoir les trois arguments qui, selon moi, justifient pourquoi la motion devrait être adoptée et pourquoi notre participation à la mission est d'une importance particulière. Premièrement, nous avons l'obligation morale de protéger les personnes vulnérables. Deuxièmement, le maintien de nos engagements à l'égard de notre sécurité collective est essentiel à notre sécurité. Troisièmement, le bombardement de Daech fait partie intégrante de nos efforts de lutte contre la radicalisation. Je vais consacrer quelques minutes à chacun de ces arguments dans le temps dont je dispose.

En premier lieu, nous avons l'obligation morale de participer à la mission de bombardement afin de protéger les personnes vulnérables. J'ai développé ma pensée à ce sujet dans mon premier discours, mais j'aimerais y revenir un peu avant de passer aux autres points.

Ce qui se passe actuellement en Syrie et en Irak tient carrément du génocide. De ce côté-ci de la Chambre, nous utilisons ce mot, et les autres partis ne nous en tiennent certainement pas rigueur. Aucun génocide n'a été aussi flagrant, aussi indéniable. Même les nazis n'ont jamais diffusés leurs atrocités à la télévision. Dans le cas des atrocités du passé, bon nombre d'entre nous pourraient dire que si nous avions su ce qui se passait, nous aurions pu en faire plus. Nous ne pouvons pas dire cela dans le cas présent. Nous savons tous ce qui se passe en Syrie et en Irak. Nous ne pouvons pas le nier. Inutile d'avoir vu les vidéos pour savoir qu'elles existent.

J'entends très bien ce que disent les autres députés. Ils disent que nous devrions peut-être aider les personnes vulnérables, mais d'une manière différente. J'ai du mal à prendre ces arguments au sérieux parce qu'ils ne semblent pas tenir compte de l'urgence du problème. Il est possible de sensibiliser les gens pour les amener à reconnaître la violence. Il est possible de les former pour les amener à y faire face. Cependant, si nous voulons éliminer la violence actuelle, nous devons aussi participer au combat. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien d'autre à faire pour apporter simultanément une contribution positive.

Les députés de ce côté-ci préconisent une approche à plusieurs volets. Nous sommes favorables à ce que le Canada participe aux mesures d'éducation, d'aide humanitaire, d'entraînement et de combat. Le fait de préconiser seulement des mesures à long terme visant à pacifier et à stabiliser la région revient pour moi à vouloir renforcer les serrures alors que les voleurs ont déjà pénétré dans la maison. Mettons d'abord fin à la violence et protégeons les innocents; ensuite, prenons les autres mesures qui s'imposent. Toutefois, la menace est imminente. Une campagne de violence génocidaire sévit actuellement, et nous ne la contrerons pas seulement avec des paroles et des programmes sociaux. Il faut faire quelque chose et agir dès maintenant. Nous devons protéger les innocents. Il faut mettre tout en oeuvre pour mettre fin à la violence. Nous avons le devoir moral de protéger les personnes vulnérables.

Deuxièmement, j'aimerais dire qu'il faut respecter notre engagement à l'égard de la sécurité collective parce c'est essentiel pour notre propre sécurité. Le parti d'en face nous dit qu'il a promis, lors de la dernière campagne électorale, de se retirer de la mission de combat contre Daech, mais il se rend certainement compte que la situation a changé depuis les attentats de Paris. Le Canada et la France sont signataires du traité de l'OTAN. L'article 5 de ce traité dit clairement que s'attaquer à un allié de l'OTAN, c'est s'attaquer à l'ensemble des pays membres.

Même sans l'invocation formelle de l'article 5, il demeure capital que les membres de l'OTAN fassent front commun. La Russie et d'autres puissances ont déjà mis à l'épreuve l'alliance de l'OTAN.

Lorsque surviendront des événements comme les attentats à Paris, la Russie et d'autres pays observeront notre réaction. Il est primordial pour la sécurité mondiale, et pour notre propre sécurité, que les pays membres de l'OTAN se lèvent et répliquent ensemble à un acte de guerre contre un des leurs. Une réplique forte de l'OTAN montrerait notre détermination, découragerait les comportements agressifs d'autres acteurs et assurerait la sécurité de notre population. Ne pas réagir aurait les effets contraires.

Le Canada a déjà essayé une attaque, ici même en cet édifice, une attaque perpétrée par des terroristes inspirés par Daech. Toutefois, que se passera-t-il si nous sommes la cible d'une attaque plus coordonnée et que, invoquant nos engagements collectifs à l'égard de la sécurité, nous demandons à nos alliés de l'OTAN de participer à la réplique? Que vont-ils nous répondre? Vont-ils répondre qu'ils vont nous envoyer des couvertures et nous offrir de la formation derrière les lignes? J'espère que non. La sécurité collective est importante. C'est notre pierre d'assise. C'est notre manière de nous protéger dans un contexte où nous n'avons pas la capacité de nous opposer seuls aux grandes puissances les plus agressives de ce monde. Outre les autres raisons déjà données, en participant aux frappes, nous montrons que nous prenons la sécurité collective au sérieux. J'ai dit que nous avons l'obligation morale de protéger les personnes vulnérables et que le maintien de nos engagements à l'égard de la sécurité collective est capital pour notre propre sécurité.

● (1700)

Pour terminer, j'expliquerai pourquoi le bombardement de Daech est nécessaire à la lutte contre la radicalisation. D'autres députés ont beaucoup à dire à ce sujet. Chose étrange, nous les entendons pourtant rarement définir la radicalisation à laquelle nous faisons face. Avant de parler de déradicalisation, nous devons bien comprendre le genre de radicalisation avec laquelle nous sommes aux prises.

Soyons clairs: Daech est une organisation profondément idéologique. Elle est brutale, violente et mauvaise. Cela dit, nous ne devons pas en déduire qu'elle est irréflective. Ses membres pensent à la façon de mettre en place une version de l'Islam très singulière et — la plupart des gens en conviendraient — très malavisée. Peu importe comment nous l'appelons, Daech est un groupe religieux qui a des croyances particulières que nous ferions mieux de comprendre si la déradicalisation nous tient à coeur.

Daech essaie de recréer un califat imaginaire du XIII^e siècle, un califat qui applique une conception particulière de la loi islamique et qui a nécessairement des besoins très précis pour assurer son existence. Un califat est un type d'organisation religieuse qui, selon différentes formes de pensées politiques islamiques, exerce un contrôle à la fois religieux et politique. Il est plus précisément gouverné par un calife, que l'on considère comme le successeur du prophète Mahomet. De nombreux musulmans trouvent le concept de califat dans leur histoire. Divers califats ont laissé différents héritages. La plupart, bien sûr, ne ressemblaient en rien à Daech, le prétendu État islamique.

Le dernier califat, le califat turc ottoman, était établi à Istanbul. Il a disparu en 1924 lorsque Kemal Atatürk y a mis fin en faisant de la Turquie un État laïc. Pour de nombreux musulmans, dont beaucoup n'appuient pas Daech, l'existence d'un califat est théologiquement très importante, et ils espèrent qu'il y en aura éventuellement un nouveau.

Travaux des subsides

Daech constitue la tentative la plus sérieuse de ressusciter un califat depuis près de 100 ans. L'école de pensée dont Daech fait partie définirait un certain nombre de conditions essentielles à l'existence d'un califat.

Premièrement, pour être calife, il faut être un musulman adulte de sexe masculin affilié aux Quraychites, la tribu arabe à laquelle appartenait Mahomet. Deuxièmement, le calife doit être vertueux. Évidemment, nombreux sont ceux qui contesteraient que l'actuel calife autoproclamé, al-Baghdadi, satisfait à ces critères, et bien des théologiens musulmans soutiennent de façon convaincante que son comportement est immoral et contraire aux valeurs de l'islam. Pour ses adeptes, cependant, il répond aux conditions. Il fait bel et bien partie des Quraychites. De toute façon, nous ne pouvons pas faire grand-chose pour convaincre quiconque qu'il ne satisfait ni à la première ni à la deuxième condition. Troisièmement, et c'est peut-être là l'exigence la plus importante pour un calife, il doit avoir le pouvoir. Quelqu'un qui répond aux deux premières conditions, mais n'a ni armée ni territoire ne peut pas devenir calife tant qu'il n'acquiert pas de territoire.

La Chambre doit comprendre que Daech cherche à imposer cette idée folle. Ses membres ne sont pas simplement des brutes sanguinaires: ce sont des brutes sanguinaires qui agissent dans un dessein religieux précis.

Cette histoire est importante pour notre motion d'aujourd'hui parce que le plus important, pour empêcher la radicalisation, est de priver Daech de son territoire. Sans son territoire, il cessera d'être un califat même aux yeux de ses adeptes. Nous devons détruire cette chimère et montrer aux hommes et aux femmes susceptibles de succomber aux arguments des radicaux qu'il n'y a plus vraiment de califat qui tienne. Nous devons nous atteler à la tâche et, franchement, nous devons le faire sans tarder. Plus le prétendu califat existera longtemps, plus ses ardents promoteurs seront convaincants.

Daech n'est pas Al-Qaïda, une organisation paramilitaire qui espère, au mieux, paver la voie à l'apparition d'un califat. Al-Qaïda n'a jamais eu des ambitions s'approchant de celles de Daech. Daech est profondément diabolique dans ses ambitions. Il a comme objectif de s'implanter en permanence, et nous ne pouvons à peine imaginer quel avenir infernal nous attend si nous ne mettons pas fin à cette folie dès maintenant.

J'ai deux jeunes enfants. Je veux pouvoir leur dire que nous avons fait ce qu'il fallait et que nous n'avons pas légué ce problème aux générations à venir. Nous avons une obligation morale de protéger les gens vulnérables. Maintenir notre engagement collectif en matière de sécurité est crucial pour assurer notre propre sécurité. Bombarder, vaincre et détruire Daech est l'étape nécessaire pour lutter efficacement contre la radicalisation.

• (1705)

M. John Oliver (Oakville, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de son discours passionné.

J'ai entendu plusieurs récits relatant les atrocités commises par Daech. Je tiens à souligner que tous les députés, peu importe la norme morale à laquelle ils adhèrent, s'entendent pour dire que ces atrocités sont ignobles, déplorables et inhumaines. Je sais que nous en sommes tous convaincus dans cette enceinte.

Notre gouvernement ne s'est jamais opposé au déploiement des forces armées dans le cadre d'opérations de combat, lorsque cela sert clairement l'intérêt national. Dans cette lutte, la réussite passera par des forces locales bien formées et bien équipées qui s'investiront dans un combat à long terme. Nos militaires ont des années d'expérience de combat et de formation et peuvent grandement

contribuer à ce que les forces locales irakiennes et kurdes soient bien préparées pour vaincre Daech une fois pour toutes.

Pourquoi le député ne reconnaît-il pas la puissance et l'efficacité de nos forces dans ce type de déploiement?

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, le député et le gouvernement tentent de nous présenter de faux choix. Nous convenons évidemment que la formation est un élément important, mais les soldats sur le terrain et nos alliés kurdes ont affirmé que notre puissance de feu est aussi un élément essentiel de ce combat.

J'ai posé la question suivante à un autre député aujourd'hui. Si les députés estiment que notre mission de bombardement n'est pas efficace et que nous devrions intervenir autrement, d'où tirent-ils cette information? Nos alliés sur le terrain nous disent que la formation ne suffit pas et que la puissance de feu est absolument nécessaire pour mettre fin à la violence qui sévit actuellement.

Je ne dis pas que le député n'est pas conscient de la situation, mais il ne semble pas en saisir l'urgence. Nous ne pouvons pas nous contenter d'espérer que la formation donnera de meilleurs résultats à l'avenir. Nous devons réagir efficacement dès maintenant pour protéger les vies innocentes qui sont en danger en ce moment même.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais demander au député sur quel critère il se fonde pour juger du succès de la mission canadienne au Moyen-Orient. Je me souviens de la « mission accomplie » mise en scène par George W. Bush après les bombardements américains en Irak. Ces bombardements n'ont aucunement aidé les Irakiens. Ils n'ont servi qu'à déstabiliser gravement la région et ont essentiellement donné naissance au groupe État islamique.

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, tous les députés reconnaissent les complexités de la région. Personne n'affirme que toutes les interventions étrangères portent fruit. Dans bien des cas, lorsque les puissances occidentales interviennent pour venir en aide à ceux qui en ont besoin, elles réussissent à vraiment changer les choses — dans certains cas pour le mieux, et dans d'autres, pour le pire, selon les circonstances particulières à chaque cas.

L'un des aspects les plus importants de la mission est que nous travaillions efficacement avec les alliés sur le terrain et que nous continuons de le faire. Il y a bien évidemment des troupes terrestres, kurdes et autres. Le Canada n'est pas une puissance étrangère qui cherche à faire cavalier seul. Nous collaborons avec les acteurs régionaux dans la lutte contre le groupe. C'est le gouvernement de l'Irak qui nous a demandé d'intervenir. Force est donc de constater que la situation actuelle est bien différente de celle à laquelle le député fait référence.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement et les députés libéraux ne cessent d'affirmer qu'il faut élargir la mission de formation, mais les efforts de formation des partenaires de la coalition et des alliés au Moyen-Orient et ailleurs n'ont pas eu grand succès. En effet, en septembre dernier, le comité des forces armées américaines a entendu qu'après avoir consacré 500 millions de dollars à la formation, les États-Unis pouvaient seulement affirmer avoir formé quatre ou cinq combattants dans le Nord de la Syrie. En Afghanistan non plus, la formation n'a pas obtenu les résultats escomptés par les partenaires de la coalition.

Travaux des subsides

On peut donc en conclure que la solution est de maintenir notre mission de combat contre le groupe État islamique. Si les députés d'en face veulent des preuves de son succès, ils n'ont qu'à parler aux réfugiés yézidis qui ont été sauvés sur le mont Sinjar après avoir été pourchassés. Ils n'ont qu'à parler aux Irakiens au Kurdistan, et au Kurdistan irakien, qui auraient été pris d'assaut par le groupe État islamique n'eût été la puissance de feu de la coalition. Ils n'ont qu'à parler aux gens qui ont survécu au siège de Kobané, qui seront en mesure de leur dire si la puissance de frappe aérienne a eu un impact.

• (1710)

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, le député soulève des points très pertinents. Encore une fois, des mesures sont prises actuellement, et l'entraînement ainsi que l'aide humanitaire sont importants à long terme. Évidemment, l'entraînement est important non seulement à long terme, mais aussi à moyen terme, et, en ce moment, nos alliés ont besoin d'un appui militaire, d'une aide directe afin de pouvoir mettre fin à la violence commise contre les innocents.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Kanata—Carleton.

Je prends la parole au sujet de la motion des conservateurs qui dit ceci:

Que, étant donné que l'État islamique a revendiqué les récents attentats survenus à Paris, à Beyrouth et en Afrique, et qu'il a déclaré la guerre au Canada, la Chambre: a) reconnaisse que le moment est mal choisi pour le Canada de se retirer de la mission de combat et de contraindre ses alliés à assumer un fardeau plus lourd [...]

Nous sommes contre la motion parce qu'elle repose sur une fausse prémisse.

Tout d'abord, je rappelle que le gouvernement fédéral est tout à fait conscient que le groupe État islamique, ou Daech, puisque c'est son nom, représente une menace grave et concrète pour la sécurité. Le gouvernement est d'avis que le Canada a un rôle à jouer dans les efforts déployés à l'échelle internationale pour lutter contre le groupe État islamique. Le gouvernement libéral ne se dérobe pas à ses responsabilités dans la lutte contre les groupes terroristes. Au contraire, le gouvernement libéral sait qu'il a l'obligation de veiller sur la liberté et la sécurité des Canadiens. Voilà pourquoi il adopte une approche très éclairée.

Comme les faits récents le démontrent, les bombardements ne suffisent pas à vaincre des groupes terroristes comme Daech, ou groupe État islamique, comme on l'appelle. Nous savons que la victoire reposera sur des forces locales très bien formées et bien équipées. C'est une stratégie sensée. Pourquoi? Parce que les forces locales ont les connaissances linguistiques et culturelles nécessaires pour comprendre comment lutter contre ce groupe de rebelles terroristes et parce qu'elles ont été victimes des horreurs qu'il commet.

Le groupe État islamique inflige en effet des horreurs aux habitants des régions où il mène ses activités, car ce n'est pas un groupe religieux. À titre de musulmane, c'est avec fierté que je déclare qu'il s'agit d'un groupe de rebelles terroristes. Ces terroristes n'ont rien à voir avec l'islam, mais en reconnaissant leur objectif d'un État islamique, nous leur accordons une crédibilité qu'ils ne méritent pas.

Examinons les gestes posés par les conservateurs. Le 7 octobre 2014, l'ancien gouvernement conservateur a fait adopter à la Chambre une motion voulant que le Canada se joigne pour six mois à une coalition menant une mission aérienne contre le groupe État islamique. En avril 2015, la Chambre a adopté une

motion qui reconduisait la motion pour un an et qui étendait les frappes aériennes à la Syrie.

Les libéraux n'ont pas appuyé les efforts du précédent gouvernement conservateur parce qu'ils n'attaquent pas les gens sans discernement. En agissant ainsi, nous avons créé un intérêt chez des personnes qui ne comprennent pas vraiment en quoi consiste le groupe État islamique. Comme j'ai constaté avec horreur les dégâts causés par les bombardements dans des villes en Syrie, en Irak et dans les régions avoisinantes et comme je suis allée au Moyen-Orient à maintes occasions, je ne peux qu'imaginer la douleur et la peur qu'éprouvent les populations de ces régions. Daech attaque plus de musulmans que n'importe quelle autre communauté.

Il s'agit essentiellement d'un groupe militant sunnite ayant pour objectif la création d'un État que les gens ne comprennent pas. Un califat n'est qu'un nom attribué aux quatre premiers califes Rashidun. Ceux qui ne connaissent pas l'histoire de l'islam choisissent d'aborder le problème sans avoir de connaissances du sujet. Je crois qu'il est grand temps que nous, les Canadiens, comprenions qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre civilisations. C'est pour des raisons d'ignorance que nous ne sommes pas en mesure de prendre la bonne décision.

Je crois que le gouvernement libéral a adopté une approche judicieuse. Il met fin aux frappes aériennes et il aide à accroître la capacité au sol. C'est la façon intelligente de procéder, parce que les forces sur le terrain sont au courant des subtilités. Elles sont au courant de ce qui se passe sur le terrain. Elles ont aussi des connaissances et disposent du meilleur réseau pour déterminer d'où vient l'information. Ce n'est pas notre cas.

• (1715)

Il est préférable que nous aidions ces gens. Il s'agit d'une décision intelligente. Nos militaires ont des années d'expérience de combat et de formation dans des endroits comme l'Afghanistan. Le ministre de la Défense nationale sait très bien ce qui se passe là-bas. Nous contribuerons grandement à ce que les forces locales irakiennes et kurdes soient bien préparées pour vaincre le groupe État islamique une fois pour toutes.

Le gouvernement ne s'est jamais opposé au déploiement des forces armées dans le cadre d'opérations de combat, lorsque cela sert clairement l'intérêt national. Nous croyons que l'engagement du Canada à transformer notre mission en mission sans combat axée sur l'instruction et l'aide humanitaire constitue une meilleure approche.

Des jeunes de différentes parties du monde se laissent séduire par l'EIL. Pourquoi? C'est parce qu'il propage l'idée que l'Occident attaque leur pays et leur religion, ce qui est loin d'être la vérité. En continuant de les attaquer unilatéralement, ou plutôt sans penser aux dommages collatéraux, nous jouons en réalité le jeu que le groupe État islamique veut que nous jouions. Il souhaite faire croire à ces jeunes qu'il existe un conflit entre les civilisations, mais c'est complètement faux. Ce conflit est inexistant.

C'est ce que les Canadiens et les pays occidentaux doivent comprendre. En menant des attaques sans discernement, nous avons provoqué un problème de sécurité plus grave. Nous avons donné à l'EIL l'arme qu'il voulait en le laissant présenter ce conflit comme une guerre sainte, ce qu'il est loin d'être.

Je pense que la position du gouvernement consistant à montrer la voie à suivre et son intérêt à former et à équiper les forces irakiennes pour combattre et éliminer le groupe État islamique constitue une meilleure approche.

Travaux des subsides

D'autres députés ont dit que nous devons arrêter les forces extérieures qui fournissent des armes et stopper le commerce illégal du pétrole sur le marché noir. Je pense que c'est une autre façon de régler le problème. J'ai travaillé avec Transparency International et l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption. Endiguer le flot d'argent pour couper les vivres au groupe État islamique est l'une des meilleures armes.

• (1720)

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais que la députée m'explique certains de ses commentaires au sujet de la machine de propagande du groupe État islamique.

Plus tôt cette semaine, le premier ministre a dit qu'il ne voulait pas parler d'État islamique, que cela ne ferait qu'aider la cause de ce groupe. C'est un peu ce que disait la députée dans son discours.

Est-ce que la solution des libéraux pour lutter contre le groupe État islamique consiste à ne pas en parler, en espérant que le problème disparaisse?

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, le député semble plutôt mal informé. J'en suis désolée.

Notre premier ministre n'a jamais dit une telle chose. Le vrai nom de l'organisation est Daech. Comme la motion conservatrice dit « État islamique », j'ai été forcée d'utiliser cette terminologie. On lui donne de la crédibilité lorsqu'on l'appelle l'État islamique. Nous ne voulons pas lui donner raison. Ce groupe n'est pas crédible. Il attaque d'abord et avant tout les musulmans. Les pays musulmans qui l'entourent ne veulent pas l'appeler l'État islamique.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Monsieur le Président, je voudrais remercier ma collègue de son discours. Effectivement, il ne faut pas prendre les menaces terroristes à la légère, bien au contraire.

Par contre, je me demandais si le gouvernement libéral peut s'engager à adhérer au Traité sur le commerce des armes de l'ONU, comme il l'avait d'ailleurs déjà promis. On n'a retrouvé aucune mention de cela dans les discours des libéraux. Je me pose donc la question.

Les libéraux s'engagent-ils à adhérer au Traité sur le commerce des armes de l'ONU? Malheureusement, on sait très bien que beaucoup des armes qui se retrouvent entre les mains des terroristes pourraient être retirées de la circulation grâce à l'adhésion à ce traité.

[Traduction]

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je crois qu'il s'agit d'une question importante. J'ai visité les régions de la côte Ouest et du Nord de l'Afrique. Les armes proviennent de partout, ce qui inquiète beaucoup Transparency International.

Le député a demandé pourquoi cela n'était pas mentionné dans le discours du Trône.

Le discours du Trône était centré sur les baisses d'impôt pour la classe moyenne et sur l'établissement d'une économie solide. Je suis toutefois certaine que le ministre de la Défense nationale et le ministre de la Sécurité publique étudieront la question.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté la députée d'en face et elle a laissé entendre que les bombardements de la coalition contre le groupe État islamique sont inefficaces.

Le journaliste canadien Michael Petro est allé en Irak au cours de la dernière année et il a parlé à des Syriens et à des Irakiens qui fuyaient la persécution du groupe État islamique. Voici ce qu'il a dit:

J'étais en Irak, et chaque personne à qui je posais la question — des Irakiens, mais également des Syriens qui s'étaient réfugiés là-bas — disait souhaiter que le Canada bombarde le groupe État islamique.

Voilà pourquoi Bob Rae, ancien chef libéral, ainsi qu'Ujjal Dosanjh et Irwin Cotler, anciens ministres libéraux, appuient tous le concept d'une mission de combat pour contrer le groupe État islamique. Voilà pourquoi les députés d'en face doivent revoir leur position par rapport à la motion à l'étude.

J'invite les libéraux à voter pour la motion et à réaliser que nous sommes là où nous en sommes parce que certaines personnes ont fait le calcul politique immoral selon lequel cette position du gouvernement libéral serait un moyen de gagner des votes plutôt que de veiller aux intérêts à long terme du Canada et de ses citoyens.

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré que nous ferions la mission de formation, car les bombardements n'aident personne. Lorsque les Américains ont bombardé l'Irak, qu'ont-ils créé? Un foyer de tensions entre les sunnites et les chiites.

Je crois que les députés doivent comprendre le passé de l'islam. Je les invite à visiter le musée Aga Khan, où ils apprendront à mieux le connaître.

• (1725)

Mme Karen McCrimmon (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que j'interviens dans cette merveilleuse Chambre, j'en profite pour remercier les gens de Kanata—Carleton d'avoir cru en moi. Je me réjouis à la perspective de pouvoir les servir à titre de députée. Je me réjouis également de pouvoir servir les anciens combattants en tant que secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants.

Je suis heureuse d'avoir l'occasion d'aborder la question de la contribution du Canada à l'effort militaire contre le groupe État islamique.

Je commencerai par dire que j'ai vraiment aimé les 31 années que j'ai passées au sein des Forces armées canadiennes. Je suis allée dans plus de 65 pays et j'ai vu la nature du travail que le Canada peut faire et le concours qu'il peut apporter. J'ai travaillé avec des personnes qui comptent parmi les plus intelligentes, les plus dévouées et les plus professionnelles au monde. J'ai participé aux opérations pendant la première guerre du Golfe et la guerre en Afghanistan. J'en ai été profondément marquée.

Quand j'ai travaillé à l'OTAN, j'ai passé quatre ans au quartier général de la force aérienne de l'organisation à Ramstein, en Allemagne. J'y ai acquis une excellente compréhension de la nécessité de mobiliser l'ensemble de la force militaire pour assurer la réussite d'une mission. J'ai passé quatre ans à la direction générale des opérations, où il nous fallait dresser la liste des compétences, des capacités, des personnes et du matériel nécessaires pour chaque mission dans laquelle l'OTAN allait s'engager. J'ai fini par bien comprendre ce qu'il fallait à chacune de ces missions pour réussir.

Une bonne partie du soutien opérationnel, comme la formation et la logistique, passe inaperçue, mais elle n'en est pas moins essentielle au succès de la mission.

Travaux des subsides

[Français]

Ayant servi pendant 31 années dans les Forces canadiennes, incluant une période de service en Afghanistan et au quartier général de l'OTAN, je suis consciente de ce que les hommes et les femmes des Forces canadiennes peuvent contribuer aux missions internationales.

[Traduction]

Cette tradition n'a pas changé et, aujourd'hui, les Canadiens ont encore de quoi être extrêmement fiers de nos militaires. Ils sont bien entraînés et extrêmement dévoués et ils sont très sollicités ici et partout dans le monde. Les hommes et les femmes des Forces canadiennes ont déjà apporté une importante contribution à la lutte contre le terrorisme et contre le groupe État islamique. Ils continueront à apporter une importante contribution, aux côtés de nos alliés, dans la lutte contre le terrorisme et contre le groupe État islamique.

Aujourd'hui, les membres des Forces canadiennes sont mondialement réputés non seulement pour leur capacité de projection de force, mais aussi dans le domaine de la formation et de la logistique. Comme nous le savons tous, l'Aviation royale canadienne participe aux opérations aériennes de l'immense coalition de 60 pays, et tous les Canadiens devraient en être fiers. La guerre livrée au terrorisme et au groupe État islamique, toutefois, nécessite une approche multidimensionnelle qui permette d'affaiblir non seulement sa capacité de combat, mais aussi son commandement et son contrôle, de coordonner les chasseurs étrangers ciblant le groupe État islamique, de contrecarrer leur logistique et leur financement, de stabiliser la population et de mettre en place les conditions à long terme qui apporteront la paix, la sécurité et la prospérité, notamment par la création d'une force de sécurité permanente.

Ce n'est qu'en créant un environnement qui assure la sécurité des citoyens et des lieux que le terrorisme et le groupe État islamique seront défaits. Il doit aussi y avoir des objectifs à moyen et long termes pour assurer, dans la région, une bonne gouvernance, la stabilité, la sécurité et des possibilités économiques pour la population. Le Canada et les Forces canadiennes ont la capacité, reconnue dans le monde entier, de faire en sorte que ces objectifs soient atteints, et nous devons intensifier nos efforts dans ces domaines cruciaux. Insinuer que la formation de forces de sécurité locales chargées de protéger leur pays et leurs citoyens est moins utile que des frappes aériennes n'aide en rien nos militaires.

● (1730)

Les Canadiens ont souvent fourni l'entraînement et le soutien nécessaires pour mener à bien des missions dans le monde entier. Les Forces canadiennes ont offert ce genre d'entraînement sur le terrain. Elles le font depuis des années. Cela a placé le Canada dans une position unique, puisqu'il est reconnu comme un expert dans ce domaine, et cette expertise reconnue à l'échelle mondiale sera un atout essentiel pour assurer la stabilité de cette région.

Pour avoir du succès dans la région, le Canada doit tenir compte des nombreux facteurs qui contribueront à rétablir la paix à long terme, et le gouvernement sait qu'il faut avoir un plan détaillé, multidimensionnel et réfléchi qui couvre les efforts du début à la fin, et pas seulement les objectifs à court terme. Les efforts de planification et de consultation de nos alliés sont en cours.

Le Canada a une expertise de renommée mondiale qui peut contribuer à la mise en oeuvre de l'ensemble des éléments et des volets de ce plan détaillé, mais il faut également concentrer les efforts sur les prochaines étapes. Les forces irakiennes et kurdes doivent prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité dans

la région afin que les gains réalisés dans le cadre de la mission de combat ne soient pas aussitôt perdus. Ces efforts vont de pair.

Les lacunes en matière de gouvernance, l'insécurité et le désespoir sont autant de facteurs qui alimentent le terrorisme, et ils ont mené à la crise humanitaire qui se déroule sous nos yeux aujourd'hui.

La protection des Canadiens est le plus important mandat de tout gouvernement. Tous les jours, au Canada, les forces combinées de la GRC et du SCRS, les services de police locaux, provinciaux et nationaux, l'Agence des services frontaliers du Canada ainsi que les Forces canadiennes protègent les intérêts de tous les Canadiens, et ils s'acquittent de leurs responsabilités avec honneur et intégrité.

J'aimerais présenter un peu d'information à la Chambre. Tous les jours, l'Agence des services frontaliers du Canada fait passer des entrevues de filtrage à environ 270 000 personnes qui entrent au Canada.

Bien entendu, le gouvernement est déterminé à ce que les Forces canadiennes continuent de participer à la lutte contre le groupe État islamique, mais il est aussi résolu à ce que la réinstallation des réfugiés qui fuient la violence et la peur se fasse en toute sécurité. Comme les députés l'ont entendu, avant d'arriver au Canada, les réfugiés doivent se soumettre à des contrôles de sécurité et à des examens médicaux rigoureux afin de garantir la sécurité des Canadiens. Bon nombre de réfugiés qui arrivent au Canada se trouvaient dans des camps de réfugiés des Nations unies depuis plusieurs années; par conséquent, ils ont déjà fait l'objet de vérifications par les Nations unies, la police de l'immigration du Canada et les responsables de la sécurité.

Il n'y a pas de raison d'avoir peur. Si l'Agence des services frontaliers du Canada peut gérer chaque jour 270 000 entrées au Canada, elle peut sans aucun doute gérer aussi cette tâche. Le Canada a le devoir de faire preuve de leadership et de générosité d'esprit en participant à la lutte contre les groupes terroristes et en accueillant ceux qui ont été chassés de leur pays.

Je fais entièrement confiance aux Forces canadiennes, qui font tout ce qu'on leur demande. Ses membres ont la capacité, la volonté, l'esprit, l'intelligence, les compétences et les talents nécessaires et ils feront tout ce qui doit être fait. Je suis très fière d'avoir servi dans les Forces canadiennes et je suis aussi très fière de dire que nous voulons trouver une solution à long terme et que ce sont là certaines des idées que nous proposons pour faire avancer les choses, non seulement à court terme, mais aussi à long terme.

Travaux des subsides

• (1735)

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Monsieur le Président, les médias suisses ont fait état, cet après-midi, de possibles risques ou menaces terroristes, notamment au Canada. Il a été question de menaces qui pourraient cibler Toronto. D'autres médias européens ont parlé de possibilités d'attaques à Vancouver et à Ottawa. Il y a de quoi s'inquiéter. La GRC a publié une déclaration indiquant qu'elle prend la situation au sérieux et attache une priorité absolue à la sécurité des Canadiens. Nous nous réjouissons tous de savoir que la GRC prend la menace au sérieux et considère la sécurité des Canadiens comme sa priorité absolue. Je me demande toutefois pourquoi le gouvernement ne voit pas les choses du même oeil. Pourquoi le gouvernement ne considère-t-il pas la sécurité des Canadiens comme sa priorité absolue? De toute évidence, il ne prend pas la situation au sérieux, puisqu'il envisage d'abandonner la mission de combat contre le groupe État islamique. J'aimerais vraiment qu'il accorde à cette situation toute l'attention qu'elle mérite. Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas au sérieux la sécurité des Canadiens? Pourquoi retire-t-il le Canada de la mission de combat au lieu d'être solidaire de ses alliés?

Mme Karen McCrimmon: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question, car la possibilité de dialoguer est au coeur même de notre travail à la Chambre des communes.

Pour répondre à la question du député, je soulignerai qu'il y a plus d'une tâche à accomplir et plus d'une façon de mener cette lutte. Nous ne pourrions pas y arriver seuls. Nous devons nous asseoir avec nos alliés et négocier.

J'ai travaillé pour l'OTAN, et je sais qu'il était parfois difficile d'obtenir l'appui des pays pour les activités qui faisaient couler peu d'encre dans les journaux. Mais parfois, ce sont les activités qui se déroulent discrètement, dans les coulisses, qui font la différence entre un échec et une réussite.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour son élection.

Je la remercie également d'avoir témoigné de son expérience au sein de l'OTAN. Je comprends la reconnaissance qu'elle a envers les organisations telles que les Nations unies et l'OTAN dont nous sommes dotés pour nous appuyer dans la protection des Canadiens. Étant donné que cette mission n'est pas menée dans le cadre d'un mandat des Nations unies ou de l'OTAN, j'aimerais qu'elle nous éclaire sur ce qui peut justifier cela, à la lumière de son expérience au sein de l'OTAN.

Que pense-t-elle du fait que le Canada participe à une mission qui n'est pas effectuée dans le cadre d'un mandat des Nations unies ou de l'OTAN?

[Traduction]

Mme Karen McCrimmon: Monsieur le Président, la députée pose une question réfléchie qui exige une réponse.

Il y a des moments où des mandats donnés par l'OTAN ou les Nations unies sont contrecarrés par d'autres efforts politiques. Cela ne signifie pas pour autant que ces missions ou préoccupations ne méritent pas notre attention et notre contribution. Quand je parle de l'OTAN — je rappelle que j'ai travaillé à l'OTAN et à l'ONU —, je le fais pour signaler les difficultés et les exigences qu'implique la création d'une coalition qui cherche à atteindre un objectif commun. Quand 60 pays tentent de collaborer pour réaliser quelque chose, il y aura toujours des divergences d'opinions quant à la façon de procéder et à ce que devraient être les priorités et les phases d'une

opération donnée. Toutefois, quand 60 pays affirment qu'ils veulent contribuer à changer le cours des choses, je pense que cela envoie un message très clair. Le Canada a toujours répondu à l'appel quand on le lui a demandé.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui d'abord et avant tout pour remercier les citoyens de Brandon—Souris, qui m'ont conféré une fois de plus le grand honneur de les représenter en cette enceinte. C'est une grande responsabilité que d'être la voix de tant de personnes, et c'est aussi une source de fierté immense que de pouvoir appeler l'Ouest du Manitoba son chez-soi.

Je vais partager mon temps de parole avec le député de Durham.

Aujourd'hui, la Chambre débat une fois de plus de la réponse de notre pays au terrorisme qui sévit dans l'État islamique de l'Irak et de la Syrie. Avant de commencer, j'aimerais rendre hommage aux hommes et aux femmes courageux des Forces armées canadiennes qui portent l'uniforme de notre pays et qui protègent le Canada. Non seulement le 1^{er} régiment de la Royal Canadian Horse Artillery, et le 2^e Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry s'entraînent à la base des Forces canadiennes Shilo, située à Brandon—Souris, mais ces militaires sont nos amis et des membres de nos familles. Ils sont nos voisins, nos collègues, et nous sommes privilégiés qu'ils fassent partie de notre collectivité élargie. Leurs actes et leur courage au combat contribuent à leurs exploits personnels et à la haute distinction du Canada. Ils sacrifient tant pour défendre nos libertés et affranchir d'innombrables gens dans le monde.

En ce moment, alors que nous débattons de cette motion, ils servent notre pays et défendent les valeurs canadiennes ici et à l'étranger, comme ils l'ont toujours fait. C'est parce que je pense à eux et à tous les hommes et les femmes qui servent en Irak, en Syrie et au Moyen-Orient que je parle avec autant de conviction et de confiance de leur capacité à lutter contre le mal qui réduit à l'esclavage les femmes et les enfants et lave le cerveau de millions de personnes partout dans le monde avec son idéologie tordue et perverse. C'est vraiment dommage que le nouveau gouvernement libéral refuse qu'on débattenne au Parlement des changements proposés à la mission en Irak et en Syrie.

Au cours des dernières années, grâce à l'ouverture des conservateurs, tous les députés avaient leur mot à dire sur les activités des Forces armées canadiennes en sol étranger. Bien que, par le passé, les représentants des Canadiens aient pu débattre du bien-fondé de tels déploiements, on semble malheureusement avoir mis fin à cette pratique. Si le Parti conservateur n'avait pas présenté la question à la Chambre aujourd'hui, on n'aurait jamais parlé de la participation du Canada à la lutte contre le groupe État islamique.

Chers collègues, nous devons tous admettre que, peu importe notre position en la matière, cette question cruciale mérite de faire l'objet d'un débat. Je suis donc heureux que le Parti conservateur ait pris l'initiative à cet égard. Ce débat porte avant tout sur le rôle du Canada: devrions-nous continuer d'être solidaires de nos alliés et avons-nous la responsabilité morale de partager les tâches les plus difficiles? Comme on l'a déjà dit, le Canada n'a jamais eu l'habitude de se défilier devant ses responsabilités. Il n'a jamais eu l'habitude non plus de tourner le dos à ses alliés et de se contenter des tâches les plus louables.

Travaux des subsides

Alors que les Américains, les Français, les Britanniques et d'autres alliés ont pris la décision qui s'imposait, c'est-à-dire combattre le groupe État islamique, et que, plus que tout, ils risquent leur vie au nom de la liberté de millions de personnes, le nouveau gouvernement libéral, sous la direction du nouveau premier ministre, a décidé qu'il ne lui incombait plus de participer aux efforts visant à freiner et à affaiblir le groupe État islamique avec l'aide de nos chasseurs CF-18.

Alors que des millions de personnes ont été déplacées et séparées de leur famille, le nouveau gouvernement libéral a décidé de faire marche arrière. Il a pris cette décision par pur opportunisme politique, au lieu de faire ce qui s'impose pour défendre et protéger ceux qui vivent sous le joug du groupe État islamique.

Les ressources de l'Aviation royale canadienne demeureront dans la région, mais le nouveau premier ministre a demandé aux formidables et talentueux pilotes de chasse canadiens de revenir à la maison. Lorsque nous lui avons demandé s'il estimait les gestes commis par les terroristes suffisamment atroces pour justifier l'intervention des CF-18, le nouveau premier ministre ne nous a servi que des faux-fuyants. Même si les pilotes des CF-18 ont réussi à bombarder des postes de combat du groupe État islamique, des caches d'armes, des camps d'entraînement et des fabriques d'engins explosifs improvisés, le nouveau gouvernement libéral les a informés que leur assistance n'est plus désirée et que les 1 167 sorties effectuées jusqu'à la semaine dernière ne représentent pas un bon usage de leur temps. Essentiellement, on a dit aux pilotes que leurs efforts et leur importante contribution à la campagne de bombardements aériens de la coalition internationale étaient une erreur.

● (1740)

Je dirai sans équivoque, aussi fièrement et clairement que possible, que la contribution des pilotes des CF-18 a eu une réelle incidence. Grâce aux actions de ceux-ci et à leur collaboration avec les alliés, le groupe armé État islamique n'est plus en mesure d'opérer librement dans 25 % à 30 % environ du territoire irakien dont il avait auparavant le contrôle. Les pilotes ont joué un rôle important dans l'affaiblissement et la déstabilisation des positions et des opérations du groupe État islamique dans la région. Leur assistance a libéré des villes et des villages. Ils ont porté un dur coup aux opérations et aux infrastructures qui ont permis l'ascension du régime djihadiste. Ils ont contribué à empêcher que l'idéologie néfaste de celui-ci se répande davantage, tout en protégeant les civils vulnérables et innocentes victimes de la guerre.

Nos pilotes de chasse ont fait la fierté des Canadiens. Ils ont semé la peur chez les terroristes. Ils sont partenaires à part entière de l'effort international pour affaiblir le groupe État islamique. C'est pourquoi il est si incompréhensible que le nouveau gouvernement libéral leur dise de plier bagage et de rentrer. Pendant que nos alliés intensifient leurs efforts, le nouveau gouvernement libéral tarde à fournir un raisonnement logique pour expliquer le rappel des CF-18 et refuse de dire quel genre d'atrocités doit se produire pour qu'ils considèrent les CF-18 comme plus utiles qu'encombrants.

Ce qui est plus inquiétant encore, c'est que, au moment où le Canada devrait s'engager à faire sa part dans un combat qui vient d'entrer dans une nouvelle phase, le nouveau premier ministre a choisi de se cacher derrière ses rédacteurs de discours au lieu de lancer un débat de fond sur la modification de la mission. Ni le premier ministre, ni qui que ce soit au sein de son gouvernement n'a expliqué en quoi le fait de retirer du combat les CF-18 canadiens est utile à nos partenaires de coalition. Il semble d'ailleurs que les libéraux aient raté une autre belle occasion pendant le débat important d'aujourd'hui.

Je ne me fais pas d'illusions et je ne crois pas que notre motion sera adoptée. Aucun député libéral n'osera faire bande à part. D'éminents libéraux des quatre coins du Canada ont pourtant dénoncé la position du nouveau gouvernement. Je demande donc à tous mes collègues de se prononcer, de faire entendre leur voix et de prouver, non seulement à nos alliés, mais aussi aux femmes et aux enfants que le groupe État islamique a réduits en esclavage, que le Canada ne se défilera pas lorsqu'on fait appel à lui. J'invite mes collègues libéraux à se joindre à nous pour demander au gouvernement de poursuivre les efforts du Canada visant à éliminer le fléau qui cherche à s'étendre dans l'ensemble du Moyen-Orient, en Afrique du Nord et, s'il parvient à ses fins, dans le monde entier. Il est temps, pour les libéraux, de défendre ce qui est juste plutôt que leur simple ligne de parti.

Le Canada a la responsabilité morale de poursuivre le combat sur tous les fronts, ce qui inclut le déploiement de nos CF-18 pour lutter contre le groupe État islamique. Personne à la Chambre ne nie qu'il faut faire davantage, et je me réjouis d'apprendre que d'innombrables Canadiens accueilleront bientôt chez eux des réfugiés fuyant cette région. Toutefois, il ne faut pas se leurrer. Si nous n'éliminons pas ce fléau auquel nous sommes confrontés, il continuera de toucher davantage de réfugiés, de familles et de collectivités.

Cette bataille ne doit pas être prise à la légère. Elle est coûteuse et dangereuse. Notre pays demande aux courageux membres des Forces canadiennes, aux fonctionnaires et aux ONG de faire tout en leur pouvoir pour soulager la souffrance que le groupe État islamique laisse dans son sillage.

Pendant que nous débattons de l'intérêt de remédier aux suites du passage de l'EIIS, je vous exhorte tous à renouveler notre engagement à anéantir ce groupe. Pensons à nos braves alliés qui ont promis de renforcer leur engagement et à la façon dont le Canada sera perçu lorsque ses CF-18 seront renvoyés au pays à cause d'une promesse électorale malavisée qui va à l'encontre de ce qui est juste et convenable. Pensons à ceux qui sont massacrés et torturés. Ce n'est pas le temps d'abandonner, mais plutôt d'agir. Je demande à tous les députés de la Chambre d'examiner la motion très attentivement, de penser à ceux qui sont littéralement en train de mourir et de souffrir aux mains du groupe État islamique, et de répondre à une question: quand agirons-nous, si ce n'est pas maintenant?

● (1745)

M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit d'un débat très important. Notre parti félicite le Parti conservateur d'avoir présenté cette motion aujourd'hui. C'est un débat intelligent et réfléchi sur le rôle du Canada dans le monde.

Ma question porte sur certaines observations formulées par mon collègue et certains députés d'en face concernant le Canada. J'ai entendu les mots « abandonner la lutte » et « abandonner notre rôle de chef de file mondial ». J'ai entendu toutes sortes de choses au sujet du rôle du Canada dans cet effort multinational pour résoudre la crise terroriste. Lorsqu'on se penche sur la participation actuelle des autres États à l'effort de la coalition, on constate que certains jouent un rôle sur le plan militaire; d'autres, sur le plan de l'aide militaire; et d'autres encore, sur le plan humanitaire. Par exemple, les Israéliens fournissent de l'aide pour la collecte de renseignements. Par conséquent, le député et le Parti conservateur laissent-ils entendre aujourd'hui que les dizaines d'autres pays qui participent à cet effort, mais qui ne sont pas aux premières lignes des opérations militaires, ne sont pas des partenaires à part entière? Ne participent-ils pas pleinement à cet effort mondial et multinational?

Travaux des subsides

• (1750)

M. Larry Maguire: Monsieur le Président, je suis enchanté de voir que mon collègue écoute le débat d'aujourd'hui et entend bien ce que dit l'opposition, dont le point de vue est le même que celui de la plupart des citoyens canadiens.

Compte tenu des ressources dont nous disposons au Canada, nous serions capables de faire plus que le minimum consistant à envoyer là-bas six chasseurs, des avions de ravitaillement, des avions de reconnaissance et du personnel fournissant de l'aide humanitaire et formant les troupes kurdes au sol. Nous pouvons continuer de faire le strict minimum que nos alliés attendent de la part d'un pays ayant la stature, l'importance et les capacités du nôtre.

Nous n'avons jamais reculé devant les combats et les guerres de ce genre auparavant. Nous devons nous rendre compte que nous sommes en guerre, et j'ai parfois l'impression que mes collègues libéraux ne comprennent pas que la situation est épouvantable et que des gens se font tuer.

Comme on l'a dit aujourd'hui dans cette enceinte, le terrorisme est venu nous frapper jusque dans notre pays.

Mme Linda Duncan (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je présume que le député était présent lorsque mon collègue a parlé des résolutions des Nations unies appelant le monde à collaborer et à interrompre le flot d'armes et d'argent qui approvisionne ces terroristes.

Je suis un peu surprise d'entendre le député et ses collègues prêcher l'unilatéralisme dans leurs discours.

Le député est-il d'accord pour dire que nous disposons de nombreux outils pour combattre ce genre d'activité?

Respecte-t-il la voix des Nations unies?

M. Larry Maguire: Monsieur le Président, bien entendu, nous n'intervenons pas de manière unilatérale, et je suis persuadé que la députée le sait. Nous utilisons tous les moyens à notre disposition. Nous avons recours à l'aide humanitaire aussi bien en Irak qu'en Syrie. J'ai déjà déclaré à la Chambre, dans le cadre des débats sur ce sujet, que deux choses m'importent énormément; un, veiller à offrir de l'aide humanitaire là où c'est nécessaire, sur la ligne de front, ce qui comprend la formation des soldats kurdes par nos propres soldats; et deux, sauver la vie des femmes et des enfants qui sont victimes de viols et de pillages, comme cela a régulièrement été mentionné ici, à la Chambre, et partout dans le monde.

Je tiens à souligner que nous avons recours à tous ces mécanismes, mais que les libéraux affirment maintenant que nous cesserons de participer à l'un de ces efforts. Certains font valoir que c'est un effort négligeable. J'ai dit ici, dans cette enceinte, qu'en date de la semaine dernière, 1 167 sorties avaient été effectuées dans le cadre de cet effort. C'est loin d'être négligeable pour nos alliés, qui sont là-bas pour se battre afin que nos citoyens puissent être libres dans leur propre pays, jour après jour.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, c'est la troisième fois que j'ai l'occasion de prendre la parole à la Chambre au sujet de cet important enjeu de sécurité nationale et internationale, auquel sont confrontés le Canada et le monde libre, et que je parle de la façon dont le Canada devrait intervenir dans la lutte contre l'EIIS, ou l'EIIL, comme nous appelions ce groupe il y a un an, lors du premier débat sur le sujet.

Encore une fois, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre dans le cadre de ce débat fort important, qui porte sur le déploiement des militaires canadiens dans une région du monde où leur vie sera en danger, que ce soit directement, parce qu'ils

participent aux combats, ou indirectement, parce qu'ils offrent un soutien sur place.

En tant que Canadiens, nous avons la chance d'avoir des forces armées parmi les plus efficaces et les plus professionnelles de la planète, et ce, depuis les premières années de la Confédération. Nous envoyons ces militaires dans des situations périlleuses où ils doivent défendre et promouvoir nos valeurs et soutenir nos alliés. C'est ce que des centaines de militaires canadiens font depuis un an. Ils courent des risques pendant les missions aériennes de combat. Ils courent aussi le risque d'être victimes de tirs amis, comme le montre l'incident qui a coûté la vie au sergent Doiron. J'ai eu la chance de rendre visite à un de ses collègues du Régiment d'opérations spéciales du Canada, hospitalisé en raison de ses blessures. Ce sont des risques concrets auxquels sont confrontés les militaires canadiens. Je sais que les députés sont conscients du rôle que jouent les militaires et le respectent.

Notre débat actuel porte plutôt sur le rôle du Canada. Le Canada est-il un pays qui laisse les autres travailler dur pour assurer la sécurité mondiale alors qu'il se délasse en profitant de toutes les richesses et possibilités que lui procure sa position enviable dans le G7? Si nous croisons une personne en détresse, traversons-nous la rue pour nous en éloigner? Ou agissons-nous plutôt comme des leaders qui font leur possible pour combattre une entité responsable de génocides et de crimes odieux, devenue une véritable menace internationale?

Voilà une des questions typiques que les députés doivent se poser. Je trouve inquiétant que le Parti libéral, dans sa version actuelle, ne semble pas respecter ses traditions. D'ailleurs, dans mes interventions précédentes, j'ai fait allusion à Mackenzie King, qui parlait du sentiment de liberté bien ancré dans le cœur de tous les Canadiens alors qu'un pays de l'Amérique du Nord s'apprêtait à aller combattre la tyrannie en Europe.

Lester B. Pearson a dit qu'un Canadien qui tirait de la carabine en Corée ou en Allemagne protégeait la liberté et la sécurité des Canadiens tout autant que s'il l'avait fait sur notre propre territoire. Nous ne pouvons donc pas nous défilier en nous laissant endormir par le sentiment de sécurité que la distance et la richesse procurent au Canada. Notre pays a le devoir de jouer le rôle qui correspond à sa taille, à ses capacités et à ses valeurs. C'est ce que nous avons fait.

Il y a eu 1 100 sorties contre les positions et les lieux d'entreposage de l'EIIS, ce qui a permis de perturber les chaînes d'approvisionnement et de financement de cette force. Cela a permis de réduire de 25 à 30 % le territoire autrefois occupé ou menacé d'être occupé par l'EIIS. Les gens peuvent retourner dans des régions où ils ne pouvaient pas aller il y a 18 mois. Ce sont d'énormes gains faits par le Canada et nos partenaires de la coalition, et nous le faisons de façon significative, à la hauteur de la capacité remarquable de nos CF-18 et de leur équipage de s'acquitter de ce rôle important en matière de sécurité en entraînant le moins de dommages collatéraux possible.

Travaux des subsides

Mon approche, et celle du gouvernement précédent comportait trois volets: offrir une aide humanitaire en réponse à cette grave crise, au cours de laquelle nous avons été un donateur de premier plan, surtout si on fait un calcul par habitant; offrir une aide aux réfugiés, comme l'a entrepris le gouvernement précédent et continue de faire le nouveau gouvernement, qui souhaite même accroître cette aide, ce que nous appuyons. Nous avons joué un rôle à cet égard. En fait, les Syriens arrivés par avion au cours des dernières semaines ont été parrainés par des particuliers et ont été approuvés et autorisés par le gouvernement précédent. Toutefois, le troisième pilier a toujours été le rôle militaire du Canada.

On n'a qu'à regarder autour de nous pour voir dans le hall la statue de George Baker, qui était député, et qui est mort pendant la Première Guerre mondiale, pour comprendre que le Canada assume ce rôle depuis ses tout débuts en tant que pays. Nous n'avons pas changé de trottoir; nous n'avons pas laissé d'autres pays faire le travail à notre place. Nous avons assumé ce rôle qui n'a jamais été le plus grand, qui n'a jamais été agressif, mais qui appuyait les valeurs qui nous sont chères et qui appuyait nos alliés. C'est ce que nous avons fait.

● (1755)

Il est difficile pour moi de m'habituer à siéger de ce côté-ci de la Chambre. Un des aspects positifs d'un gouvernement libéral ayant une députation nombreuse est que j'ai le plaisir de voir plus d'anciens combattants à la Chambre des communes. Je suis heureux que certains d'entre eux aient participé au débat d'aujourd'hui, y compris le ministre de la Défense nationale et la secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants. C'est une bonne chose de pouvoir entendre plus d'anciens combattants à la Chambre. Mon caucus accueille deux nouveaux anciens combattants exceptionnels, des députés de notre équipe au Québec, et je suis très heureux de la contribution qu'ils ont eux aussi apportée au débat d'aujourd'hui.

Je sais que les anciens combattants devenus députés libéraux ne peuvent pas voter en faveur de la motion d'aujourd'hui, mais j'espère qu'ils pourront commencer à faire reculer la position prise par leur parti à la dernière législature. Ils sont pris avec la position que le premier ministre avait déjà prise, mais j'espère qu'ils useront de leur expérience et de leur influence lors de leurs réunions du mercredi pour dire que nous devons revenir aux idéaux de Pearson et que le Canada a un rôle bien concret à jouer.

Les propos qu'a prononcés le ministre de la Défense nationale aujourd'hui m'ont profondément troublé. Comme tous les députés, j'éprouve le plus profond respect pour l'extraordinaire service qu'il a rendu au Canada. Il a été commandant d'un de nos meilleurs régiments, celui de la Colombie-Britannique. Il a reçu des honneurs de guerre pour 21 batailles menées avec ce régiment. Ces décorations n'ont pas été accordées pour de l'aide humanitaire. Il s'agit d'une reconnaissance que, depuis la création de cette province, ses habitants sont prêts à se porter à la défense de nos valeurs et de nos alliés.

Aujourd'hui, le ministre a ainsi blâmé le gouvernement précédent: « Où étaient-ils quand ils auraient pu, en tenant compte des indicateurs, supprimer la menace [...] ». Autrement dit, pourquoi n'avons-nous pas pris plus tôt des mesures contre le groupe État islamique? Je vais rappeler au ministre et à la Chambre ce qui s'est passé.

En septembre de l'an dernier, l'ancien premier ministre a annoncé une mission de 30 jours en Irak. À l'invitation du gouvernement irakien, nous avons envoyé, tout comme nos alliés, des conseillers en évaluation militaire afin de voir comment nous pourrions contrer une

force qui avait aussi rapidement conquis la région et qui était maintenant aux portes de la Turquie, un pays membre de l'OTAN. Après la mission d'évaluation de 30 jours, l'ancien premier ministre a présenté à la Chambre sa décision de déployer des troupes de combat, et nous en avons débattu.

Le chef de l'ancien troisième parti, aujourd'hui premier ministre, a demandé d'un ton moqueur si nous devions nous contenter d'envoyer quelques avions vieillissants. Nous savons que, plus tard, il a parlé de façon encore plus cavalière de notre décision d'envoyer des avions, mais c'est à partir de ce moment qu'il s'est opposé à la mission. Puis, en mars dernier, nous avons tenu un débat à la Chambre sur la prolongation de la mission, qui a été prolongée et modifiée légèrement afin de prévoir des bombardements en Syrie contre des cibles de l'EIIS. Certains d'entre eux ont porté fruit.

À l'époque, le chef de l'ancien troisième parti, maintenant premier ministre, a défini quatre principes que le Parti libéral utiliserait relativement au déploiement de troupes militaires: le Canada devrait avoir un rôle à jouer, la mission et le rôle de notre pays devraient être définis clairement, il faudrait tenir un débat transparent sur ce sujet et il faudrait déterminer la forme d'aide la plus efficace. Nous avons manifestement un rôle à jouer. Notre mission et notre rôle sont définis clairement. En effet, le président Hollande et d'autres dirigeants intensifient la mission afin qu'elle ne se limite plus seulement à décourager et à affaiblir le groupe État islamique, mais également à le vaincre. Nous tenons un autre débat transparent sur ce sujet; c'est même nous qui l'avons ouvert à la Chambre. Ce serait pourtant au gouvernement de tenir ce débat puisqu'il modifie la mission.

Je suppose que ça revient au quatrième pilier, au rôle que le Canada peut jouer. Nous avons l'une des forces aériennes les mieux formées et les plus efficaces au monde. J'étais fier d'être officier dans l'Aviation royale du Canada pendant quelques années, quoique jamais dans le rôle de pilote de chasse qu'exercent certains de nos militaires à l'étranger. Néanmoins, nous pouvons compter sur du matériel parmi le plus perfectionné, des capacités parmi les meilleures et de la formation parmi les plus efficaces pour évaluer chaque mission et faire partie de cette coalition, pour garantir que nous atteignons les cibles et que la vie d'aucun civil n'est mise en danger, pour voir à affaiblir et à vaincre le groupe État islamique et pour empêcher le conflit de s'étendre aux régions urbaines. Nous avons cette capacité, et elle est probablement supérieure à celle de la plupart des pays. Seule une poignée de pays membres de l'OTAN nous égalent dans ce rôle unique qui consiste à cibler avec certitude.

Nous effectuons 2 % des vols, ce qui est proportionnel à notre taille et à notre participation. Alors que nos alliés demandent à la coalition de faire plus, le Canada fait demi-tour. Le gouvernement doit s'inspirer autant des traditions de Pearson et de Mackenzie King que des voies ensoleillées de M. Laurier, et non retirer les forces canadiennes.

● (1800)

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais demander à mon collègue s'il a une idée précise de l'efficacité de la participation militaire de nos CF-18 contre le groupe État islamique et s'il comprend clairement les autres mesures que prend le gouvernement pour paralyser le groupe État islamique.

Il y avait un coût élevé associé à notre participation avec les CF-18. Le gouvernement a décidé d'employer ces fonds pour offrir de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, et c'est exactement ce que nous ferons.

Travaux des subsides

De plus, le gouvernement entreprend de fournir une excellente formation aux forces armées et policières d'Irak. Ces forces sont capables de combattre avec efficacité et de produire des résultats sur le terrain, car elles comprennent parfaitement le contexte géographique de cette partie du monde. Par ailleurs...

• (1805)

Le vice-président: Nous n'avons plus de temps.

Monsieur le député de Laval—Les Îles, il reste cinq minutes à la période de questions et d'observations. Nous essayons de faire participer le plus grand nombre de personnes possible.

Le député de Durham a la parole.

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, comme je l'ai dit à la fin de mes observations, il n'y a peut-être pas d'autre pays que le Canada qui puisse mieux accomplir une mission de ce genre, qui comprend des évaluations avant le vol et la sortie et une évaluation des dommages après le vol, pour vérifier que les cibles ont vraiment été touchées.

En parlant avec des collègues et des membres de l'Aviation royale du Canada, j'ai appris que, dans la plupart de nos missions, les armes ne sont pas déployées, parce que les militaires ne sont pas certains qu'aucun civil ne perdra la vie et que la population civile ne subira aucun dommage. Le Canada accomplit mieux que quiconque les missions de ce genre, conjointement avec certains pays de l'OTAN.

Je rappelle au député ce à quoi nous avons contribué jusqu'à présent: la mission humanitaire, la mission relative aux réfugiés et la mission militaire. S'il y a des réfugiés, c'est à cause du groupe État islamique. Le Canada est au cinquième rang des pays donateurs. Il a joué un rôle dans trois aspects importants de cette mission. Pourquoi les libéraux ne veulent-ils plus que le Canada soit le troisième contributeur militaire en importance?

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Monsieur le Président, pourquoi mon collègue veut-il absolument que le Canada continue les frappes aériennes, alors que plusieurs spécialistes disent que celles-ci aident le groupe État islamique à recruter des civils sur le terrain et ainsi à faire plus de victimes au sein de la population civile dans les pays où il frappe? Cela fait beaucoup plus de tort que de bien.

Le Conseil de sécurité de l'ONU demande que l'on s'attaque au financement et au recrutement des terroristes et que l'on aide les gens sur le plan humanitaire, ce que les conservateurs ne proposent pas.

[Traduction]

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur le Président, je trouve préoccupant que sa question fasse écho à l'approche proposée par le premier ministre à la Chambre cette semaine, à savoir que nous ne pouvons pas parler du groupe État islamique parce que nous allons, d'une certaine façon, soutenir sa propagande.

Je me rappelle la terrible attaque survenue à Ottawa en octobre de l'année dernière. Certaines des premières photos de cet épisode provenaient du groupe État islamique. C'est un groupe qui est présent sur les médias sociaux et qui radicalise des gens en ligne et en se servant des médias. Il est absurde de croire que nous pouvons nous dispenser de discuter de la menace qu'il fait planer.

Jusqu'à maintenant, la mission initiale a consisté à affaiblir et à détruire la capacité du groupe État islamique à gagner du terrain. Comme je l'ai dit précédemment, grâce aux frappes aériennes, il contrôle de 25 % à 30 % moins de territoire en Irak et dans certaines régions du Nord de la Syrie. Nous le contenons et le limitons.

À l'heure actuelle, le débat aux États-Unis et en France et dans d'autres pays porte sur l'engagement au sol. C'est la deuxième phase de cette riposte à une menace grandissante et bien réelle pour le Canada et nous, nous nous retirons de la première phase, mettant fin à notre modeste contribution à celle-ci. C'est vraiment un recul par rapport aux mesures multilatérales sur la scène internationale que le Parti libéral du Canada a défendues pendant 50 ans.

• (1810)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, soyons bien clairs. Le gouvernement libéral du Canada veut s'occuper de la question du terrorisme autant que le veulent les autres entités politiques à la Chambre; nous combattons le terrorisme d'une façon très ferme. Nous reconnaissons les valeurs des Canadiens et nous continuerons de lutter contre le terrorisme partout où nous le pouvons.

Il est important pour nous de reconnaître l'excellent travail des hommes et des femmes des Forces canadiennes et ce qu'ils ont fait, font et feront pour notre pays.

Nous débattons aujourd'hui du rôle que devrait jouer le Canada. Les conservateurs semblent complètement obsédés par l'idée des CF-18 et d'un rôle de bombardement. Toutefois, durant la campagne électorale, le premier ministre s'est engagé à retirer les CF-18.

Il y a d'autres solutions que les bombardements, et je vais donner des exemples précis.

Les Forces d'opérations spéciales du Canada apprennent aux forces de sécurité irakiennes à utiliser des armes lourdes, comme les mortiers, les mitrailleuses lourdes et d'autres systèmes d'armes. Les forces locales reçoivent notamment de la formation sur les installations, l'indication de cible, la portée et la cadence de tir. Cela signifie qu'ils peuvent tirer avec plus de précision et d'efficacité, ce qui permet de réduire les pertes non prévues et les dommages collatéraux.

Nous enseignons le tir aux forces de sécurité irakienne et nous formons aussi des tireurs d'élite dans leurs rangs. Par rapport à leurs capacités lorsque nous avons commencé, les tireurs d'élite irakiens sont capables d'atteindre la cible à une distance quatre fois plus grande et avec dix fois plus de précision. En fait, ce que j'essaie de dire, c'est qu'il y a autre chose à faire que bombarder, et les conservateurs le savent très bien.

Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre s'est engagé à retirer les CF-18. Toutefois, ne nous méprenons pas sur nos intentions, car le Parti libéral et le gouvernement du Canada sont déterminés à lutter contre le terrorisme. Nous allons jouer un rôle important en collaboration avec nos alliés.

Nous sommes conscients des valeurs des Canadiens. La composition de cette assemblée en est le reflet fidèle. Si l'on jette au coup d'oeil aux banquettes, on y voit une bonne dose d'expérience: le ministre de la Défense nationale, qui a été dans les forces armées pendant de nombreuses années et qui a combattu en Afghanistan, ainsi que la secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, qui a participé à des missions de l'OTAN. De nombreux députés de notre parti ont été membres des Forces canadiennes.

Les députés peuvent avoir l'assurance que le gouvernement du Canada choisit la bonne approche dans la lutte contre le terrorisme, au nom de l'ensemble des Canadiens.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Président: J'ai l'honneur de déposer le Rapport aux Canadiens de la Chambre des communes pour l'année 2015.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA MISSION DE COMBAT CONTRE LE GROUPE ÉTAT ISLAMIQUE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le Président: Comme il est 18 h 15, et comme nous sommes à la dernière journée de la période des crédits se terminant le 10 décembre, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions relatives aux crédits.

Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Convoquez les députés.

● (1830)

[Traduction]

Après l'appel de la sonnerie:

Le Président: Le vote porte sur la motion suivante. Suis-je dispensé de la lecture?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[La Présidence lit le texte de la motion à la Chambre.]

● (1840)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 3)

POUR

Députés

Aboutaif	Albas
Albrecht	Allison
Ambrose	Anderson
Arnold	Barlow
Barsalou-Duval	Beaulieu
Bergen	Bernier
Berthold	Bezan
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Block
Boucher	Boudrias
Brassard	Brown
Calkins	Carrie
Chong	Clarke
Clement	Cooper
Deltell	Diotte
Doherty	Dreeschen
Egliniski	Falk
Fast	Finley

Fortin	Généreux
Genuis	Gill
Gladu	Godin
Gourde	Harder
Harper	Hillyer
Hoback	Jeneroux
Kelly	Kenney
Kent	Kitchen
Kmiec	Lake
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Lebel
Leitch	Liepert
Lobb	Lukiwski
MacKenzie	Maguire
McCauley (Edmonton West)	McColeman
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)
Nater	Nicholson
Nuttall	Obhrai
O'Toole	Paul-Hus
Plamondon	Poilievre
Raïtt	Rayes
Reid	Rempel
Richards	Ritz
Saroya	Scheer
Schmale	Shields
Shiple	Sopuck
Sorenson	Stanton
Ste-Marie	Strahl
Stubbs	Sweet
Thériault	Tilson
Trost	Van Kesteren
Van Loan	Vecchio
Viersen	Wagantall
Warkentin	Watts
Waugh	Wong
Yurdiga	Zimmer— 104

Travaux des Subsidés

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Aubin
Ayoub	Badawey
Bagnell	Bains
Baylis	Beech
Bélangier	Bennett
Benson	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney (North Island—Powell River)
Boissonnault	Bossio
Boutin-Sweet	Bratina
Brisson	Brosseau
Caesar-Chavannes	Cannings
Caron	Carr
Casey (Cumberland—Colchester)	Casey (Charlottetown)
Chagger	Champagne
Chan	Chen
Choquette	Christopherson
Cormier	Cuzner
Dabrusin	Damoff
Davies	DeCoursey
Dhaliwal	Dhillon
Di Iorio	Dion
Drouin	Dubé
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Edmonton Strathcona)
Dusseault	Duvall
Dzerowicz	Easter
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Erskine-Smith
Eyking	Eyolfson

Travaux des Subsides

Fergus	Fillmore
Finnigan	Fisher
Fonseca	Footé
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Freeland
Fry	Fuhr
Garneau	Garrison
Gerretsen	Goldsmith-Jones
Goodale	Gould
Graham	Grewal
Hajdu	Hardcastle
Hardie	Harvey
Hehr	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Johns
Jolibois	Joly
Jones	Jordan
Jowhari	Julian
Kang	Khalid
Khera	Kwan
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
Laverdière	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemieux	Leslie
Levitt	Lightbound
Lockhart	Long
Longfield	Ludwig
MacAulay (Cardigan)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Malcolmson
Maloney	Masse (Windsor West)
Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)	
Mathysen	McCallum
May (Cambridge)	McDonald
McCrimmon	McKay
McGuinty	McLeod (Northwest Territories)
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	Mendicino
Mendès	Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs)
Mihychuk	
Soeurs)	Moore
Monsef	Morrissey
Morneau	Murray
Mulcair	Nassif
Nantel	O'Connell
Nault	Oliver
Oliphant	Ouellette
O'Regan	Peschisolido
Paradis	Petitpas Taylor
Peterson	Picard
Philpott	Quach
Poissant	Ramsey
Qualtrough	Ratansi
Rankin	Robillard
Rioux	Romanado
Rodriguez	Rudd
Rota	Rusnak
Ruimy	Sahota
Saganash	Sajjan
Saini	Sangha
Samson	Sarai
Sansoucy	Schiefke
Scarpaleggia	Serré
Schulte	Shanahan
Sgro	Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)
Sheehan	Sikand
Sidhu (Brampton South)	Sohi
Simms	Spengemann
Sorbara	Stewart
Stetski	Tan
Tabbara	Tootoo
Tassi	Trudel
Trudeau	Vandenbeld
Vandal	Weir
Vaughan	Wilkinson
Whalen	Wrzesnewskyj
Wilson-Raybould	Zahid— 220
Young	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion rejetée.

[Traduction]

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2015-2016**L'hon. Scott Brison (président du Conseil du Trésor, Lib.) propose:**

Que le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 soit adopté.

Le Président: Le vote suivant porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?**Des voix:** D'accord.**Des voix:** Non.**Le Président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.**Des voix:** Oui.**Le Président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.**Des voix:** Non.**Le Président:** À mon avis, les oui l'emportent.*Et cinq députés ou plus s'étant levés.*

● (1850)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 4)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Aubin
Ayoub	Badawey
Bagnell	Bains
Barsalou-Duval	Baylis
Beaulieu	Beech
Bélangier	Bennett
Benson	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney (North Island—Powell River)
Boissonnault	Bossio
Boudrias	Boutin-Sweet
Bratina	Brison
Brousseau	Caesar-Chavannes
Cannings	Caron
Carr	Casey (Cumberland—Colchester)
Casey (Charlottetown)	Chagger
Champagne	Chan
Chen	Choquette
Christopherson	Cormier
Cuzner	Dabrusin
Damoff	Davies
DeCoursey	Dhaliwal
Dhillon	Di Iorio
Dion	Drouin
Dubé	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Edmonton Strathcona)	Dusseault
Duvall	Dzerowicz
Easter	Ehsassi

Travaux des Subsidés

El-Khoury	Ellis	Ambrose	Anderson
Erskine-Smith	Eyking	Arnold	Barlow
Eyolfson	Fergus	Bergen	Bernier
Fillmore	Finnigan	Berthold	Bezan
Fisher	Fonseca	Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Block
Footé	Fortin	Boucher	Brassard
Fragiskatos	Fraser (West Nova)	Brown	Calkins
Fraser (Central Nova)	Freeland	Carrie	Chong
Fry	Fuhr	Clarke	Clement
Garneau	Garrison	Cooper	Deltell
Gerretsen	Gill	Diotte	Doherty
Goldsmith-Jones	Goodale	Dreeshen	Eglinski
Gould	Graham	Falk	Fast
Grewal	Hajdu	Finley	Généreux
Hardcastle	Hardie	Genius	Gladu
Harvey	Hehr	Godin	Gourde
Holland	Housefather	Harder	Harper
Hughes	Hussen	Hillyer	Hoback
Hutchings	Iacono	Jeneroux	Kelly
Johns	Jolibois	Kenney	Kent
Joly	Jones	Kitchen	Kmiec
Jordan	Jowhari	Lake	Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Julian	Kang	Lebel	Leitch
Khalid	Khera	Liepert	Lobb
Kwan	Lametti	Lukiwski	MacKenzie
Lamoureux	Lapointe	Maguire	McCauley (Edmonton West)
Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)	Laverdière	McColeman	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
LeBlanc	Lebouthillier	Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)	Natier
Lefebvre	Lemieux	Nicholson	Nuttall
Leslie	Levitt	Obhrai	O'Toole
Lighthound	Lockhart	Paul-Hus	Poilevre
Long	Longfield	Raitt	Rayes
Ludwig	MacAulay (Cardigan)	Reid	Rempel
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Richards	Ritz
Malcolmson	Maloney	Saroya	Scheer
Masse (Windsor West)	Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)	Schmale	Shields
Mathysen	May (Cambridge)	Shiple	Sopuck
McCallum	McCrimmon	Sorenson	Stanton
McDonald	McGuinty	Sweet	Stubbs
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	Trost	Tilson
McLeod (Northwest Territories)	Mendès	Van Loan	Van Kesteren
Mendicino	Mihychuk	Viersen	Vecchio
Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs)	Mormeau	Warkentin	Wagantall
Monsef	Mulcair	Waugh	Watts
Moore	Nantel	Yurdiga	Wong
Morrissey	Nault		Zimmer — 96
Murray	Olipphant		
Nassif	O'Regan		
O'Connell	Paradis		
Oliver	Peterson		
Ouellette	Philpott		
Peschisolido	Plamondon		
Petitpas Taylor	Quach		
Picard	Ramsey		
Poissant	Ratansi		
Qualtrough	Robillard		
Rankin	Romanado		
Rioux	Rudd		
Rodriguez	Rusnak		
Rota	Sahota		
Ruimy	Sajjan		
Saganash	Sangha		
Saini	Sarai		
Samson	Schieffe		
Sansoucy	Serré		
Scarpaleggia	Shanahan		
Schulte	Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)		
Sgro	Sikand		
Sheehan	Sohi		
Sidhu (Brampton South)	Spengemann		
Simms	Stetski		
Sorbara	Tabbara		
Ste-Marie	Tassi		
Stewart	Tootoo		
Tan	Trudel		
Thériault	Vandenbeld		
Trudeau	Weir		
Vandal	Wilkinson		
Vaughan	Wrzesnewskyj		
Whalen	Zahid — 228		
Wilson-Raybould			
Young			

CONTRE

Députés

Abouttaif
AlbrechtAlbas
Allison**PAIRÉS**

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

L'hon. Scott Brison propose que le projet de loi C-3, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2016, soit lu pour la première fois.

(La motion est réputée adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

L'hon. Scott Brison propose que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

Le Président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.**Des voix:** Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Travaux des Subsidés

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés.

• (1900)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 5)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Aubin
Ayoub	Badawey
Bagnell	Bains
Barsalou-Duval	Baylis
Beaulieu	Beech
Bélangier	Bennett
Benson	Bibeau
Bitte	Blaikie
Blair	Blaney (North Island—Powell River)
Boissonnault	Bossio
Boudrias	Boutin-Sweet
Bratina	Brison
Brosseau	Caesar-Chavannes
Cannings	Caron
Carr	Casey (Cumberland—Colchester)
Casey (Charlottetown)	Chagger
Champagne	Chan
Chen	Choquette
Christopherson	Cormier
Cuzner	Dabrusin
Damoff	Davies
DeCoursey	Dhaliwal
Dhillon	Di Iorio
Dion	Drouin
Dubé	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Edmonton Strathcona)	Dusseault
Duvall	Dzerowicz
Easter	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Erskine-Smith	Eyking
Eyolfson	Fergus
Fillmore	Finnigan
Fisher	Fonseca
Foote	Fortin
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Freeland
Fry	Fuhr
Garneau	Garrison
Gerretsen	Gill
Goldsmith-Jones	Goodale
Gould	Graham
Grewal	Hajdu
Hardcastle	Hardie
Harvey	Hehr
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Johns	Jolibois
Joly	Jones
Jordan	Jowhari
Julian	Kang
Khalid	Khera
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
Laverdière	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemieux	Leslie
Levitt	Lightbound
Lockhart	Long
Longfield	Ludwig
MacAulay (Cardigan)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Malcolmson

Maloney	Masse (Windsor West)
Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)	
Mathysen	
May (Cambridge)	McCallum
McCrimmon	McDonald
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
Mendès	Mendicino
Mihychuk	Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs)
Monsef	Moore
Morneau	Morrissey
Mulcair	Murray
Nantel	Nassif
Nault	O'Connell
Oliphant	Oliver
O'Regan	Ouellette
Paradis	Peschisolido
Peterson	Petitpas Taylor
Philpott	Picard
Plamondon	Poisant
Quach	Qualtrough
Ramsey	Rankin
Ratansi	Rioux
Robillard	Rodriguez
Romanado	Rota
Rudd	Ruimy
Rusnak	Saganash
Sahota	Saini
Sajjan	Samson
Sangha	Sansoucy
Sarai	Scarpaleggia
Schiefke	Schulte
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)	Sidhu (Brampton South)
Sikand	Simms
Sohi	Sorbara
Spengemann	Ste-Marie
Stetski	Stewart
Tabbara	Tan
Tassi	Thériault
Tootoo	Trudeau
Trudel	Vandal
Vandenbeld	Vaughan
Weir	Whalen
Wilkinson	Wilson-Raybould
Wrzesnewskyj	Young
Zahid — 227	

CONTRE

Députés

Aboultaif	Albas
Albrecht	Allison
Ambrose	Anderson
Arnold	Barlow
Bergen	Bernier
Berthold	Bezan
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Block
Boucher	Brassard
Brown	Calkins
Carrie	Chong
Clarke	Clement
Cooper	Deltell
Diotte	Doherty
Dreeshen	Eglinski
Falk	Fast
Finley	Généreux
Genius	Gladu
Godin	Gourde
Harder	Harper
Hillyer	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kenney	Kent

Kitchen
Lake
Lebel
Liepert
Lukiwski
Maguire
McColeman
Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)
Nicholson
Obhrai
Paul-Hus
Raitt
Reid
Richards
Saroya
Schmale
Shipley
Sorenson
Strahl
Sweet
Trost
Van Loan
Viersen
Warkentin
Waugh
Yurdiga

Kmiec
Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Leitch
Lobb
MacKenzie
McCauley (Edmonton West)
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Nater
Nuttall
O'Toole
Poilievre
Rayes
Rempel
Ritz
Scheer
Shields
Sopuck
Stanton
Stubbs
Tilson
Van Kesteren
Vecchio
Wagantall
Watts
Wong
Zimmer— 96

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

En conséquence, le projet de loi est renvoyé au comité plénier. Je quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre se forme en comité plénier sous la présidence de M. Bruce Stanton.)

Article 2

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le président, comme c'est la première fois que je prends la parole depuis que les habitants de Carleton m'ont élu, j'en profite pour les remercier de la confiance qu'ils m'ont témoignée.

J'aimerais également féliciter le nouveau président du Conseil du Trésor pour sa nomination.

Les habitants de Carleton et, bien sûr, les habitants du Canada demandent ce soir au président du Conseil du Trésor si le projet de loi a été présenté sous sa forme habituelle.

• (1905)

L'hon. Scott Brison (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je tiens moi aussi à féliciter mon collègue d'avoir été réélu et de sa promotion au poste de porte-parole pour les questions touchant au Conseil du Trésor. Je suis impatient de travailler avec lui et de faire de bonnes choses au nom du Canada.

Je vais le surprendre en répondant à sa question. Le projet de loi a, en effet, été présenté sous la même forme que ceux adoptés au cours de la période antérieure d'octroi de crédits.

Le président: L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 2 est adopté.)

[Français]

Le président: L'article 3 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 3 est adopté.)

Travaux des Subsides

[Traduction]

Le président: L'article 4 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 4 est adopté.)

Le président: L'article 5 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 5 est adopté.)

[Français]

Le président: L'article 6 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 6 est adopté.)

[Traduction]

Le président: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 1 est adopté.)

Le président: Le préambule est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le préambule est adopté.)

[Français]

Le président: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le titre est adopté.)

[Traduction]

Le président: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le projet de loi est adopté.)

Le président: Dois-je faire rapport du projet de loi?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait du projet de loi.)

L'hon. Scott Brison propose que le projet de loi soit agréé.

Travaux des Subsidés

Le Président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: D'accord.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

M. Andrew Leslie: Si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote sur la motion de deuxième lecture s'applique à la motion dont la Chambre est maintenant saisie.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 6)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Aubin
Ayoub	Badawey
Bagnell	Bains
Barsalou-Duval	Baylis
Beaulieu	Beech
Bélangier	Bennett
Benson	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney (North Island—Powell River)
Boissonnault	Bossio
Boudrias	Boutin-Sweet
Bratina	Brisson
Brosseau	Caesar-Chavannes
Cannings	Caron
Carr	Casey (Cumberland—Colchester)
Casey (Charlottetown)	Chagger
Champagne	Chan
Chen	Choquette
Christopherson	Cornier
Cuzner	Dabrusin
Damoff	Davies
DeCoursey	Dhaliwal
Dhillon	Di Iorio
Dion	Drouin
Dubé	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Edmonton Strathcona)	Dusseau
Duvall	Dzerowicz
Easter	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Erskine-Smith	Eyking
Eyolfson	Fergus
Fillmore	Finnigan
Fisher	Fonseca
Footé	Fortin
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Freeland
Fry	Fuhr
Garneau	Garrison
Gerretsen	Gill
Goldsmith-Jones	Goodale
Gould	Graham
Grewal	Hajdu
Hardcastle	Hardie
Harvey	Hehr
Holland	Housefather

Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Johns	Jolibois
Joly	Jones
Jordan	Jowhari
Julian	Kang
Khalid	Khera
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
Laverdière	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemieux	Leslie
Levitt	Lightbound
Lockhart	Long
Longfield	Ludwig
MacAulay (Cardigan)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Malcolmson
Maloney	Masse (Windsor West)
Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)	
Mathysen	
May (Cambridge)	McCallum
McCrimmon	McDonald
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
Mendès	Mendicino
Mihychuk	Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs)
Monsef	Moore
Morneau	Morrissey
Mulcair	Murray
Nantel	Nassif
Nault	O'Connell
Oliphant	Oliver
O'Regan	Ouellette
Paradis	Peschisolido
Peterson	Petitpas Taylor
Philpott	Picard
Plamondon	Poissant
Quach	Qualtrough
Ramsey	Rankin
Ratansi	Rioux
Robillard	Rodriguez
Romanado	Rota
Rudd	Ruimy
Rusnak	Saganash
Sahota	Saini
Sajjan	Samson
Sangha	Sansoucy
Sarai	Scarpaleggia
Schiefke	Schulte
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)	Sidhu (Brampton South)
Sikand	Simms
Sohi	Sorbara
Spengemann	Ste-Marie
Stetski	Stewart
Tabbara	Tan
Tassi	Thériault
Tootoo	Trudeau
Trudel	Vandal
Vandenbeld	Vaughan
Weir	Whalen
Wilkinson	Wilson-Raybould
Wrzesnewskyj	Young
Zahid — 227	

CONTRE

Députés

Aboutaif	Albas
Albrecht	Allison
Ambrose	Anderson
Arnold	Barlow
Bergen	Bernier

Travaux des Subsides

Berthold	Bezan
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Block
Boucher	Brassard
Brown	Calkins
Carrie	Chong
Clarke	Clement
Cooper	Deltell
Diotte	Doherty
Dreeshen	Egliński
Falk	Fast
Finley	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Gourde
Harder	Harper
Hillyer	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kenney	Kent
Kitchen	Kmiec
Lake	Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Lebel	Leitch
Liepert	Lobb
Lukiwski	MacKenzie
Maguire	McCauley (Edmonton West)
McColeman	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)	Nater
Nicholson	Nuttall
Obhrai	O'Toole
Paul-Hus	Poillievre
Raitt	Rayes
Reid	Rempel
Richards	Ritz
Saroya	Scheer
Schmale	Shields
Shipley	Sopuck
Sorenson	Stanton
Strahl	Stubbs
Sweet	Tilson
Trost	Van Kesteren
Van Loan	Vecchio
Viersen	Wagantall
Warkentin	Watts
Waugh	Wong
Yurdiga	Zimmer — 96

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec la permission de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

[Français]

L'hon. Scott Brison propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: D'accord.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

M. Andrew Leslie: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime afin que le résultat du vote précédent s'applique à la motion dont la Chambre est maintenant saisie.

● (1910)

[Traduction]

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 7)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Alleslev	Amos
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Aubin
Ayoub	Badawey
Bagnell	Bains
Barsalou-Duval	Baylis
Beaulieu	Beech
Bélanger	Bennett
Benson	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney (North Island—Powell River)
Boissonnault	Bossio
Boudrias	Boutin-Sweet
Bratina	Brison
Brosseau	Caesar-Chavannes
Cannings	Caron
Carr	Casey (Cumberland—Colchester)
Casey (Charlottetown)	Chagger
Champagne	Chan
Chen	Choquette
Christopherson	Cormier
Cuzner	Dabrusin
Damoff	Davies
DeCoursey	Dhaliwal
Dhillon	Di Iorio
Dion	Drouin
Dubé	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Edmonton Strathcona)	Dusseault
Duvall	Dzerowicz
Easter	Ehsassi
El-Khoury	Ellis
Erskine-Smith	Eyking
Eyolfson	Fergus
Fillmore	Finnigan
Fisher	Fonseca
Foote	Fortin
Fragiskatos	Fraser (West Nova)
Fraser (Central Nova)	Freeland
Fry	Fuhr
Garneau	Garrison
Gerretsen	Gill
Goldsmith-Jones	Goodale
Gould	Graham
Grewal	Hajdu
Hardcastle	Hardie
Harvey	Hehr
Holland	Housefather
Hughes	Hussen
Hutchings	Iacono
Johns	Jolibois
Joly	Jones
Jordan	Jowhari
Julian	Kang
Khalid	Khera
Lametti	Lamoureux
Lapointe	Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)
Laverdière	LeBlanc
Lebouthillier	Lefebvre
Lemieux	Leslie

Motion d'ajournement

Levitt	Lightbound
Lockhart	Long
Longfield	Ludwig
MacAulay (Cardigan)	MacGregor
MacKinnon (Gatineau)	Malcolmson
Maloney	Masse (Windsor West)
Massé (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia)	
Mathysen	
May (Cambridge)	McCallum
McCrimmon	McDonald
McGuinity	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod (Northwest Territories)
Mendès	Mendicino
Mihychuk	Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs)
Soeurs	
Monsef	Moore
Morneau	Morrissey
Mulcair	Murray
Nantel	Nassif
Nault	O'Connell
Oliphant	Oliver
O'Regan	Ouellette
Paradis	Peschisolido
Peterson	Petitpas Taylor
Philpott	Picard
Plamondon	Poissant
Quach	Qualtrough
Ramsey	Rankin
Ratansi	Rioux
Robillard	Rodriguez
Romanado	Rota
Rudd	Ruimy
Rusnak	Saganash
Sahota	Saini
Sajjan	Samson
Sangha	Sansoucy
Sarai	Scarpaleggia
Schieffe	Schulte
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon)	Sidhu (Brampton South)
Sikand	Simms
Sohi	Sorbara
Spengemann	Ste-Marie
Stetski	Stewart
Tabbara	Tan
Tassi	Thériault
Tootoo	Trudeau
Trudel	Vandal
Vandenbeld	Vaughan
Weir	Whalen
Wilkinson	Young-Raybould
Wrzesnewskyj	Young
Zahid— 227	

CONTRE

Députés	
Aboultaif	Albas
Albrecht	Allison
Ambrose	Anderson
Arnold	Barlow
Bergen	Bernier
Berthold	Bezan
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Block
Boucher	Brassard
Brown	Calkins
Carrie	Chong
Clarke	Clement
Cooper	Deltell
Diotte	Doherty
Dreeshen	Egliniski
Falk	Fast
Finley	Généreux
Genuis	Gladu
Godin	Gourde
Harder	Harper
Hillyer	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kenney	Kent
Kitchen	Kmiec
Lake	Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Lebel	Leitch
Liepert	Lobb
Lukivski	MacKenzie
Maguire	McCauley (Edmonton West)
McColeman	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Miller (Bruce—Grey—Owen Sound)	Nater

Nicholson	Nuttall
Obhrai	O'Toole
Paul-Hus	Poilevre
Raït	Rayes
Reid	Rempel
Richards	Ritz
Saroya	Scheer
Schmale	Shields
Shiple	Sopuck
Sorenson	Stanton
Strahl	Stubbs
Sweet	Tilson
Trost	Van Kesteren
Van Loan	Vecchio
Viersen	Wagantall
Warkentin	Watts
Waugh	Wong
Yurdiga	Zimmer— 96

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, conformément à l'article 38 du Règlement.

● (1915)

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, je souhaite profiter de l'occasion pour vous féliciter et remercier la population de Lévis—Lotbinière de m'avoir accordé leur confiance pour une quatrième fois. Je voudrais également remercier mon épouse, Chantal, mes cinq enfants et tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont participé à ma réélection.

Je suis heureux de prendre part à ce premier débat d'ajournement de cette 42^e législature pour, espérons-le, obtenir plus de précisions sur une question posée à la Chambre le 7 décembre dernier. J'aimerais rappeler à la Chambre que, dans le discours du Trône, il n'y a aucune mention, aucun paragraphe ni aucun mot sur l'agriculture. Peut-être que le nouveau gouvernement a simplement fait une erreur qui semble très embarrassante pour ses propres députés des régions rurales du Canada.

Il sera difficile désormais pour eux de pouvoir regarder les producteurs agricoles droit dans les yeux et de dire qu'ils les défendent au Parlement canadien. Pourtant, la ferme familiale représente le fondement du Canada que nous chérissons aujourd'hui. Les produits évoluent tout comme la technologie, mais une chose reste constante: de bien avant le lever du soleil jusqu'à bien après son coucher, les agriculteurs canadiens font le travail éreintant consistant à nourrir le pays.

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien représente une activité économique de plus de 100 milliards de dollars par année et il emploie plus de deux millions de Canadiens. On ne peut pas sous-estimer l'importance de l'agriculture pour notre intérêt national. Notre parti a toujours traité les agriculteurs en priorité, et nous allons continuer à le faire de ce côté-ci de la Chambre.

Les producteurs de ma région sont inquiets du peu d'intérêt du gouvernement pour le secteur agricole. Les réponses évasives prononcées à la Chambre rajoutent au cynisme de ce gouvernement auquel nous aurons malheureusement droit pendant encore quatre longues années.

J'aimerais dès maintenant avoir plus de précisions sur la façon dont le gouvernement libéral va soutenir les Canadiens des régions rurales, alors qu'il ne les reconnaît même pas dans le discours du Trône.

Également, le gouvernement va-t-il aider les agriculteurs à pénétrer de nouveaux marchés grâce à des accords de libre-échange comme le Partenariat transpacifique, alors que la ministre du Commerce international dit que ce n'est pas son travail de promouvoir le commerce?

En conclusion, nos producteurs sous la gestion de l'offre veulent savoir si l'entente et les compensations de l'accord du Partenariat transpacifique vont être respectées, puisque la ministre du Commerce international ne se dit pas liée par les compensations.

J'espère que la ministre pourra éclaircir ou du moins expliquer sa position sur cet important enjeu pour l'avenir de nos agriculteurs sous la gestion de l'offre. C'est ce genre de décision qui définit des choix économiques de l'avenir de l'agriculture canadienne.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de ses commentaires et je le félicite pour son élection.

Il a posé une question le 7 décembre. Je sais que de nombreux Canadiens s'inquiètent au sujet de l'industrie agroalimentaire. C'est bien que le député ait soulevé cette question.

Les gens qui nous regardent aujourd'hui et ceux qui s'intéressent au débat de ce soir peuvent être rassurés. Il ne fait aucun doute que le gouvernement du Canada, le Parti libéral et ses députés éprouvent énormément de respect envers le milieu agricole. Nous sommes conscients de la valeur et des contributions énormes de ses membres, qu'il s'agisse des agriculteurs ou des producteurs qui acheminent les produits vers le marché.

Pendant les quatre minutes qui lui étaient allouées, le député a soulevé quelques questions. Je vais tenter d'y répondre, mais, auparavant, je dois dire que, en tant que député des Prairies qui siège à la Chambre depuis quatre ans, je suis très sensible aux besoins de nos agriculteurs. C'est une des raisons pour lesquelles, de concert avec le premier ministre, je me suis engagé à mieux comprendre certaines industries. L'industrie du porc est l'une de celles que je mentionne souvent. Ce secteur est concerné par les accords commerciaux qui ont été conclus. Nous sommes conscients de l'importance des accords commerciaux et de leurs répercussions sur les exploitations et les collectivités agricoles du pays.

Je ne voudrais pas que le député donne une fausse impression aux Canadiens. Le gouvernement se soucie profondément de l'industrie agroalimentaire et il tient à faire tout ce qu'il peut pour défendre les intérêts des agriculteurs d'aujourd'hui et de demain. Il veut être là pour eux. Cela ne devrait surprendre personne, compte tenu de ce que nous avons fait pour défendre leur cause ces dernières années.

Je ne veux pas trop m'éloigner du sujet. Je rappellerai simplement au député la bataille entourant la Commission canadienne du blé et la fermeté avec laquelle le Parti libéral du Canada a défendu les céréaliculteurs.

Motion d'ajournement

Rien n'a changé. Nous continuerons d'être là pour les agriculteurs des Prairies, en fait, pour les agriculteurs de tous les coins du pays. L'industrie agroalimentaire concerne toutes les régions du Canada.

Le député a demandé ce qu'il y avait dans le discours du Trône et ce que le gouvernement avait l'intention de faire. Il importe de reconnaître les investissements que le gouvernement s'appête à faire dans les infrastructures. En améliorant les routes, nous aidons les collectivités agricoles, directement ou indirectement, de bien des façons.

Les localités rurales ont aussi besoin d'investissements dans les infrastructures. Le gouvernement du Canada s'engage à y affecter des sommes sans précédent. Il est question de milliards de dollars supplémentaires qu'elles n'auraient pas touchés si nous n'avions pas remporté l'élection du 19 octobre dernier.

Le député a parlé de libre-échange. À mon avis, le Parti libéral comprend mieux que d'autres partis de la Chambre l'importance du libre-échange, de la négociation d'ententes et de la protection de nos industries. La ministre vient de dire clairement que le gouvernement appuie la gestion de l'offre.

Les gens et les intervenants devraient savoir que la grande communauté agricole et l'ensemble de l'industrie agroalimentaire peuvent compter sur le gouvernement du Canada.

● (1920)

[Français]

M. Jacques Gourde: Monsieur le Président, de la fin du monopole du guichet unique de l'Ouest canadien à la défense de notre système de gestion de l'offre, tout en ouvrant de nouveaux marchés à nos producteurs, les agriculteurs savent qu'ils peuvent compter sur le Parti conservateur pour défendre leurs priorités. Cela ne changera pas.

Je presse le nouveau gouvernement de poursuivre notre travail en recherchant activement de nouveaux marchés pour nos producteurs, tout en protégeant la gestion de l'offre, en investissant dans la technologie agricole et agroalimentaire de pointe, en offrant des conditions égales aux producteurs pour qu'ils puissent mieux faire concurrence à leurs partenaires commerciaux, en prenant des décisions réglementaires fondées sur la science, en s'assurant que le système de transport est efficace et efficient et en maintenant un faible fardeau fiscal.

Nous savons tous que nos agriculteurs et leurs produits peuvent faire concurrence aux meilleurs du monde. Je presse le gouvernement de poursuivre le travail de notre parti à cet égard et de défendre les intérêts des agriculteurs canadiens.

Le gouvernement libéral s'engage-t-il dans cette voie?

Motion d'ajournement

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le gouvernement a pris des mesures directes en ce sens, et plus encore. Par exemple, le premier ministre a annoncé l'allègement fiscal pour la classe moyenne, dont de nombreux agriculteurs profiteront directement puisque bon nombre d'entre eux font partie de la classe moyenne. C'était un élément important du programme électoral du Parti libéral, et nous respectons cette promesse. Par ailleurs, de nombreux agriculteurs en milieu rural profiteront de l'Allocation canadienne aux enfants, grâce à laquelle ils disposeront de plus d'argent.

Le député a fait directement allusion à la Commission canadienne du blé quand il a parlé du guichet unique. Je tiens à informer le député que c'est le Parti libéral qui a défendu les producteurs de la Commission. Les conservateurs ont enfreint la loi en ne permettant pas la tenue du plébiscite prévu par la loi elle-même. Aujourd'hui comme à cette époque, nos producteurs doivent avoir l'assurance qu'ils peuvent compter sur le gouvernement du Canada.

● (1925)

LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, je n'ai pas encore eu l'occasion de le mentionner, mais je tiens à vous féliciter d'avoir été nommé vice-président et président des comités plénières. Je suis très heureux que vous ayez décidé de poser votre candidature et que vous occupiez ce poste.

J'aimerais parler un peu de la réforme électorale et de la politique du gouvernement. Le gouvernement souhaite faire adopter la réforme électorale à la suite de consultations, qui se feront par l'entremise d'un comité parlementaire, mais sans tenir de référendum. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette réforme donnera lieu à des changements très importants, qui toucheront la façon dont nous menons le processus électoral et les élections. Il s'agira, et de loin, des plus importants changements apportés non pas depuis la Confédération, mais depuis que des élections sont organisées au pays.

Des élections sont organisées sous une forme ou une autre au Canada depuis les années 1700. Dans le territoire qu'occupent maintenant l'Ontario et le Québec, les toutes premières élections ont eu lieu en 1792, aux termes de l'Acte constitutionnel de 1791. En Nouvelle-Écosse, elles ont eu lieu avant cette date. Cela dit, toutes les provinces ont tenu des élections dans le cadre du système actuel bien avant que la majorité des pays membres des Nations unies existent. Cela ne veut pas dire que le système actuel est parfait, et je n'essaie pas non plus de justifier son maintien. Je n'ai pas vraiment d'opinion à ce sujet. Ce que je veux dire, c'est que nous ne devons pas remplacer ce système par un autre sans nous assurer que les Canadiens appuient les changements que nous apporterons.

Il existe d'autres options que notre système actuel, le système uninominal majoritaire à un tour. Pensons par exemple au système plurinominal à représentation proportionnelle, qui a été proposé en Ontario et a fait l'objet d'un référendum en 2007. Une autre option, le mode de scrutin à vote unique transférable, fonctionne à merveille à Malte et en Irlande. Il a aussi été proposé en Colombie-Britannique, où il a fait l'objet de deux référendums. Mentionnons aussi le mode de scrutin préférentiel dans une circonscription uninominale. Le Royaume-Uni a tenu un référendum à ce sujet dernièrement. Peu importe l'option proposée, ces différentes administrations ont toutes procédé de manière appropriée: elles ont tenu un référendum pour savoir si les citoyens appuyaient le changement proposé.

Lorsque nous avons abordé la question des référendums en juin dernier, nous avons proposé d'apporter des changements au système

électoral. Le premier ministre de l'époque a affirmé qu'il serait difficile de remporter ce qu'il appelait un plébiscite sur la réforme électorale, et que nous n'allions donc pas en tenir un. Toutefois, il est seulement difficile de gagner un référendum quand il porte sur quelque chose que la population n'appuie pas. S'il porte sur une question que la majorité des Canadiens appuie, il sera gagné. Il y a des référendums qui ont été remportés. Par exemple, lors d'un référendum en Nouvelle-Zélande, en 1992, la population a voté en faveur du passage d'un système uninominal majoritaire à un tour à un système différent.

Il est inacceptable de ne pas laisser la population donner son avis. Je suis si troublé par la détermination du gouvernement à faire adopter des réformes électorales sans consulter la population, comme si son avis ne comptait pas, que j'ai présenté et signé aujourd'hui la pétition électronique n° e-48. Malheureusement, je ne peux la lire au complet parce qu'elle comprend toute une série d'attendus. Toutefois, elle se résume à ceci. Je la cite:

Nous, soussignés, citoyens du Canada, demandons à la ministre des Institutions démocratiques de tenir un référendum sur tout changement au système électoral fédéral du Canada afin que les citoyens canadiens aient leur mot à dire au sujet de toute modification proposée par le gouvernement.

Voilà ma position sincère. Selon moi, il est malvenu d'indiquer une préférence personnelle quant au résultat d'une telle démarche. À ce stade-ci, il revient à la population d'exprimer son choix. Le gouvernement devrait proposer un projet de loi reflétant ce qu'il prône et le soumettre à la population pour la laisser trancher. La population peut dire oui ou non. Si elle dit non, il est possible qu'elle dise oui plus tard, après que des ajustements auront été faits en fonction de ses attentes et de ses valeurs. Là-dessus, comme sur tout le reste, la population devrait être souveraine.

● (1930)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa contribution. Il suit le dossier de très près depuis des années. Je salue l'intérêt qu'il porte au sujet. Il a cependant omis d'aborder quelques points qui m'apparaissent importants.

Revenons aux plateformes électorales. Le Parti libéral a pris un engagement ferme, ce dont le député se souvient sans doute très bien. Avant même le début de la campagne électorale, le Parti libéral a clairement affirmé qu'il considérait que le système uninominal majoritaire à un tour est désuet et qu'il fallait adopter un autre mode de scrutin. Le chef du Parti libéral s'est clairement engagé à faire en sorte que ce système ne soit plus utilisé après 2015. Cette promesse a finalement été intégrée à notre plateforme électorale.

Il importe de souligner que même le Nouveau Parti démocratique et le Parti vert soutiennent un changement de système. Un seul parti de la Chambre ne reconnaît pas ce que les autres partis voient d'emblée: la nécessité d'un changement.

Je pourrais donner des exemples. J'ai vu les élections, comme tous les députés. On pourrait faire des recherches à ce sujet. Je me souviens d'une élection provinciale où un parti a obtenu plus de votes qu'un autre, mais c'est ce dernier qui a tout de même formé le gouvernement. Le besoin de changement est bien réel et on peut y parvenir de diverses façons.

Les conservateurs ont soulevé cette question pratiquement tous les jours cette semaine. Ils ont parlé de la nécessité d'un référendum, de la nécessité de rendre le système plus ouvert et de la nécessité de consulter.

J'étais dans l'opposition lorsque le gouvernement conservateur a présenté sa loi sur l'intégrité des élections. Je tiens à rappeler à tous les députés et à tous les Canadiens l'approche qu'avait adoptée le gouvernement pour faire changer la loi électorale. C'était le parti conservateur envers et contre tous. Il s'est battu contre le directeur général des élections, le Parti libéral, le Parti vert et le NPD. De nombreux organismes indépendants et diverses organisations apolitiques à but non lucratif étaient très choqués par la façon dont le gouvernement conservateur avait essayé de mettre en oeuvre ces changements. Il a procédé sans la moindre consultation.

Comparons cela avec ce que fait notre ministre aujourd'hui. Le leader du gouvernement à la Chambre a déjà dit que nous sommes déterminés à changer le système. Nous sommes prêts à consulter les Canadiens de manière concrète, et nous le ferons. Nous allons inviter tous les partis à prendre part au processus. Nous savons ce que veulent les Canadiens. Ils veulent voir du changement. Nous sommes prêts à travailler avec les Canadiens et les nombreux groupes d'intérêts et intervenants. Nous sommes prêts à adopter une approche exhaustive, à travailler avec les gens, à les consulter et à proposer des idées qui pourraient apporter un changement concret.

Je sais que, dans notre programme électoral, nous nous sommes engagés à apporter ce changement. Aujourd'hui, le premier ministre essaie de remplir cet engagement. Depuis la formation du Cabinet, nous avons déjà amorcé le travail nécessaire pour pouvoir au moins enclencher le processus. Notre initiative visant à améliorer la démocratie au Canada devrait être saluée.

● (1935)

M. Scott Reid: Monsieur le Président, il s'est passé un certain temps depuis ma dernière expérience ici. En fait, c'est moi qui ai posé la toute première question quand ces règles ont changé, à l'époque où Jean Chrétien était premier ministre. J'en étais vraiment fier, mais j'ai oublié ce que nous avons dit, à l'époque. Quoi qu'il en soit, je n'ai qu'une minute et je n'ai pas l'intention de la gaspiller.

Aux dernières élections, 39 % des Canadiens ont voté pour les libéraux. Ils ne leur ont pas donné le mandat d'agir de façon unilatérale. On parle de 39 % des votes, obtenus dans un système

Motion d'ajournement

qui, d'après les libéraux eux-mêmes, produit des mandats erronés. Dans ce cas-ci, 39 % des votes procurent 100 % du pouvoir.

De toute évidence, la plupart des gens qui ont voté pour le Parti libéral n'étaient pas motivés par cet aspect précis de la plateforme. Par ailleurs, le Parti vert et le NPD sont ouverts à une réforme électorale et ne souhaitent pas conserver le système actuel. J'ajouterais que le système uninominal majoritaire à un tour n'est pas nécessairement l'option préférée de tous les députés conservateurs, non plus.

Le problème, c'est que les néo-démocrates et les gens qui ont voté pour eux n'appuient pas nécessairement le système proposé par les libéraux. Même s'ils étaient d'accord avec la nécessité de changer de système, ils n'appuieront peut-être pas l'option proposée par les libéraux, puisqu'ils ne savaient pas quelle serait cette option. Il s'agit d'une erreur de logique flagrante dans cette démarche.

Si les libéraux proposent une nouvelle option et déclarent vouloir tenir un référendum, ils seront bien accueillis par la population. Ils constateront probablement qu'ils ont retrouvé la faveur populaire qui va naturellement de pair avec un changement.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous savons pertinemment que la majorité de gens qui ont voté ont en fait voté pour des partis qui appuient la modification du système électoral. Il faut le reconnaître.

Qu'il s'agisse du premier ministre, du ministre, ou du secrétaire parlementaire, nous ne voulons pas prédéterminer ou juger ce qui, selon nous, constituera un système très robuste de consultation des Canadiens, qui sollicitera la rétroaction voulue pour que nous puissions réellement améliorer le système démocratique du Canada.

Nous savons qu'une majorité nette de Canadiens réclament une réforme électorale. Cela fait partie de la plateforme électorale du Parti libéral et nous avons un premier ministre qui tiens à honorer les promesses qu'il a faites et pour lesquelles les Canadiens ont voté il n'y a pas si longtemps.

Cela ne devrait étonner personne. Je crois que l'opposition ou quelque parti politique que ce soit aurait tort d'essayer de limiter les options.

Je crois que nous devons adopter une approche ouverte. Voyons ce que les Canadiens ont à dire.

[Français]

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne est maintenant réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 38.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 10 décembre 2015

AFFAIRES COURANTES			
Le Commissariat à la protection de la vie privée			
Le Président	203	M. Leslie	210
Loi sur le Mois de la SLA		Mme Laverdière	210
M. Tilson	203	M. Albas	210
Projet de loi C-205. Présentation et première lecture	203	M. Sajjan	210
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	203	M. Van Loan	212
Le Code criminel		Mme Laverdière	212
M. Eglinski	203	Mme Murray	212
Projet de loi C-206. Présentation et première lecture	203	M. Bezan	213
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	203	M. Boudrias	213
Loi sur la Journée nationale de reconnaissance		Mme Laverdière	213
M. Doherty	203	M. Chong	215
Projet de loi C-207. Présentation et première lecture	203	Mme Rudd	215
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	204	M. Garrison	215
La Loi sur la preuve au Canada		M. Genuis	216
M. Doherty	204	M. Lightbound	216
Projet de loi C-208. Présentation et première lecture	204	M. Paul-Hus	216
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	204	M. El-Khoury	217
La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition		M. MacGregor	217
M. Doherty	204	M. Kent	218
Projet de loi C-209. Présentation et première lecture	204	M. Maloney	219
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	204	M. Weir	219
Pétitions		M. Dion	220
L'environnement		M. Albas	221
M. Chong	205	M. Paul-Hus	221
La justice		M. Johns	222
M. Albrecht	205	M. McKay	222
M. Sorenson	205	M. Chong	223
Le logement		M. Albas	223
M. Stewart	205	Mme Leitch	223
La conduite avec facultés affaiblies		Mme Murray	225
M. Warawa	206	M. Dion	225
La justice		Mme Gladu	225
M. Warawa	206	M. Dion	227
Questions au Feuilleton		Mme Rudd	227
M. Lamoureux	206	M. Chong	227
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		Mme Goldsmith-Jones	228
Travaux des subsides		M. Chong	229
Motion de l'opposition — La mission de combat contre le groupe État islamique		M. Dion	229
M. Clement	206	M. Strahl	229
Motion	206	M. Baylis	229
M. Sajjan	207	M. Genuis	230
Mme Laverdière	208	M. Di Iorio	230
M. Chong	208	M. Bezan	231
M. Bezan	208	M. Johns	231
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS		Mme Bergen	231
La francophonie		M. Sajjan	232
M. Beaulieu	234	M. Strahl	232
Hastings—Lennox and Addington		M. Bratina	233
M. Bossio	234	M. Clarke	233

Carlton Trail—Eagle Creek	
Mme Block.....	234
Kingston et les Îles	
M. Gerretsen.....	234
La Journée internationale des droits de la personne	
Mme Laverdière.....	234
Guelph	
M. Longfield.....	235
Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix	
Mme Boucher.....	235
La Journée internationale des droits de l'homme	
Mme Vandenberg.....	235
Le dalaï-lama	
M. Virani.....	235
Bellechasse—Les Etchemins—Lévis	
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis).....	236
L'Aga Khan	
Mme Ratansi.....	236
La Journée internationale des droits de la personne	
Mme Dhillon.....	236
La Journée internationale des droits de la personne	
M. Anderson.....	236
La Journée internationale des droits de la personne	
M. Anandasangaree.....	236
Regina—Lewvan	
M. Weir.....	237
Les producteurs agricoles	
M. Gourde.....	237
La 42^e élection générale	
M. Cuzner.....	237

QUESTIONS ORALES

L'économie	
Mme Ambrose.....	237
M. Trudeau.....	237
Mme Ambrose.....	238
M. Trudeau.....	238
La défense nationale	
Mme Ambrose.....	238
M. Trudeau.....	238
M. Lebel.....	238
M. Trudeau.....	238
La réforme démocratique	
M. Lebel.....	238
M. Trudeau.....	238
Les affaires autochtones	
M. Mulcair.....	238
M. Trudeau.....	238
M. Mulcair.....	239
M. Trudeau.....	239
Postes Canada	
M. Mulcair.....	239
M. Trudeau.....	239

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Mulcair.....	239
M. Trudeau.....	239
La défense nationale	
M. Clement.....	239
M. Dion.....	239
M. Clement.....	239
M. Dion.....	239
M. Bezan.....	239
M. Sajjan.....	240
M. Bezan.....	240
M. Sajjan.....	240
M. Paul-Hus.....	240
M. Dion.....	240
M. Paul-Hus.....	240
M. Sajjan.....	240
Les affaires autochtones	
Mme Jolibois.....	240
Mme Bennett.....	240
M. Angus.....	240
Mme Wilson-Raybould.....	240
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. O'Toole.....	241
M. Goodale.....	241
M. O'Toole.....	241
M. Goodale.....	241
Mme Rempel.....	241
M. McCallum.....	241
Mme Rempel.....	241
M. McCallum.....	241
Postes Canada	
Mme Benson.....	241
Mme Foote.....	241
Mme Trudel.....	241
Mme Foote.....	242
La sécurité publique	
M. Dhaliwal.....	242
M. Goodale.....	242
Les institutions démocratiques	
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis).....	242
Mme Monsef.....	242
M. Reid.....	242
Mme Monsef.....	242
M. Reid.....	242
Mme Monsef.....	242
M. Richards.....	243
Mme Monsef.....	243
La fiscalité	
Mme Sansoucy.....	243
M. Duclos.....	243
Mme Ashton.....	243
M. Morneau.....	243
La justice	
M. Nicholson.....	243
Mme Wilson-Raybould.....	243
M. Cooper.....	243
Mme Wilson-Raybould.....	243

La sécurité publique	
M. Shipley	243
M. Goodale	244
La fonction publique du Canada	
M. MacKinnon	244
M. Brison	244
Les affaires étrangères	
M. Genuis	244
M. Dion	244
L'environnement	
M. Julian	244
M. Dion	244
Le patrimoine canadien	
M. Lefebvre	244
Mme Joly	244
L'infrastructure	
Mme Watts	245
M. Sohi	245
Les relations intergouvernementales	
M. Boudrias	245
M. Dion	245
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Beaulieu	245
M. McCallum	245
Présence à la tribune	
Le Président	245
Recours au Règlement	
Dépôt de documents	
M. Chong	245
Questions orales	
Mme Rempel	245
M. McCallum	246
Les travaux de la Chambre	
M. Scheer	246
M. LeBlanc	246
M. Julian	247

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Travaux des subsides	
Motion de l'opposition — La mission de combat contre le groupe État islamique	
Motion	247
M. Clarke	247
M. Lamoureux	247
M. Deltell	248
M. Wrzesnewskyj	248
M. Spengemann	248
M. Obhrai	249
Mme Quach	249
M. Oliphant	250
M. Wrzesnewskyj	250
M. O'Toole	251
Mme Duncan (Edmonton Strathcona)	251
M. Obhrai	252
M. Arseneault	253
Mme Blaney (North Island—Powell River)	253
M. Chong	253

Mme Watts	253
M. Wrzesnewskyj	254
Mme Malcolmson	254
M. Chong	255
M. Garrison	255
M. Housefather	257
M. Chong	257
M. Choquette	258
M. Finnigan	258
Mme Malcolmson	258
M. Nicholson	259
M. Ouellette	260
Mme Quach	260
M. Paul-Hus	260
M. Genuis	260
M. Oliver	262
M. Cannings	262
M. Chong	262
Mme Ratansi	263
M. Barlow	264
M. Choquette	264
M. Chong	264
Mme McCrimmon	264
M. Richards	266
Mme Sansoucy	266
M. Maguire	266
M. McGuinty	267
Mme Duncan (Edmonton Strathcona)	268
M. O'Toole	268
M. El-Khoury	269
Mme Quach	270
M. Lamoureux	270
La Chambre des communes	
Le Président	271

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Travaux des Subsides	
Motion de l'opposition — La mission de combat contre le groupe État Islamique	
Motion	271
Rejet de la motion	272
Le budget supplémentaire des dépenses (B) 2015-2016	
M. Brison	272
Motion d'adoption	272
La motion est adoptée	273
Projet de loi C-3. Première lecture	273
Adoption de la motion; première lecture et impression du projet de loi	273
Deuxième lecture	273
Adoption de la motion	275
Deuxième lecture du projet de loi, formation de la Chambre en comité plénier, sous la présidence de M. Bruce Stanton	275
Article 2	275
M. Poilievre	275
M. Brison	275
Adoption de l'article 2	275
Adoption de l'article 3	275
Adoption de l'article 4	275
Adoption de l'article 5	275

Adoption de l'article 6	275
Adoption de l'article 1	275
Adoption du préambule	275
Adoption du titre	275
Adoption du projet de loi	275
Rapport du projet de loi	275
Motion d'adoption	275
Adoption de la motion	277
Projet de loi C-3. Troisième lecture	277
Adoption de la motion	278

Troisième lecture et adoption du projet de loi	278
--	-----

MOTION D'AJOURNEMENT

Le commerce international

M. Gourde	278
M. Lamoureux	279

La réforme démocratique

M. Reid	280
M. Lamoureux	280

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>